

2m11. 2742.4

Université de Montréal

11320109
V.006

Georges Pelletier et l'immigration.
La pensée d'un journaliste nationaliste (1910-1939)

par
Arnaud Foulon

Département d'histoire
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès arts (M.A.)
en histoire

Décembre 1999

©Arnaud Foulon, 1999



4.2475 - 11.000

D
7
U54
2000
V.006



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé:

Georges Pelletier et l'immigration.
La pensée d'un journaliste nationaliste (1910-1939)

présenté par:
Arnaud Foulon

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes:

Jacques Rouillard , président-rapporteur
Michèle Dagenais , jury
Pierre Trépanier , directeur de recherche

Mémoire accepté le: 9 février 2000

SOMMAIRE

Intellectuel peu connu des chercheurs, le journaliste puis directeur du *Devoir*, Georges Pelletier, a été un représentant modéré du nationalisme traditionaliste qui a occupé une place importante dans le paysage idéologique de la société canadienne-française de la première moitié du XX^e siècle. À travers l'étude des positions de Pelletier en matière d'immigration, notre recherche vise à porter un regard sur l'évolution de cette idéologie entre 1910 et 1939, particulièrement à la faveur de la conjoncture économique causée par la crise des années 1930.

La pensée nationaliste de Pelletier, qui fut successivement disciple de Bourassa et de Groulx, cherche à préserver l'identité particulière de la société canadienne-française face à la culture anglo-saxonne dominante en Amérique du Nord. Pour ce faire, le journaliste encourage le peuple canadien-français à s'accrocher à ses valeurs traditionnelles. À cet effet, il réclame une place dominante dans la société pour l'Église catholique et souhaite l'avancement des valeurs spirituelles, favorisées en milieu rural, par opposition aux valeurs matérialistes et individualistes imposées par l'industrialisation et l'urbanisation massives.

Pendant toute sa carrière au *Devoir*, Georges Pelletier s'est vivement intéressé aux questions d'immigration sans jamais cependant faire de l'immigration le centre de sa pensée. Parfois méfiant et empreint d'une certaine ambiguïté mais assurément tolérant et modéré, le discours de Pelletier n'est pas opposé à l'immigration. Cependant, analysant ce phénomène en rapport avec l'unité nationale de la société d'accueil, il perçoit l'immigration comme dangereuse lorsqu'elle est trop nombreuse parce qu'elle entraîne alors une perte d'influence des populations initiales et compromet par le fait même l'équilibre politique basé, au Canada, sur le respect de la dualité ethnique, entre Canadiens français et Canadiens anglais. Dans cette optique, Pelletier a toujours souhaité une «sage sélection» des immigrants, c'est-à-dire une immigration limitée en nombre et dont la sélection est basée sur des critères d'abord moraux et sociologiques. «La qualité des immigrants importe d'abord. Le nombre est secondaire», soutient Georges Pelletier.

Pelletier s'est également attaqué aux aspects de l'immigration qui pouvaient compromettre son projet national. Il a étudié cette question en relation avec son *idéal sociétal*: une société où le monde urbain reste subordonné au monde rural, où le pluralisme ethnique est limité et où les individus à la charge de l'État sont presque inexistants.

À partir des années 1930, le contexte socio-économique est favorable à un repli sur soi qui se caractérise, chez Pelletier, par une défense plus agressive des intérêts des Canadiens, particulièrement des Canadiens français. Ainsi, en matière d'immigration, on assiste à un raidissement de la pensée du journaliste du *Devoir* qui se traduit par un ton un peu plus incisif ou caustique vis-à-vis des questions relatives à l'immigration. Durant cette décennie, Pelletier va s'en prendre non plus seulement aux politiques des gouvernements, comme lors des années précédentes, mais aussi aux immigrants eux-mêmes — notamment aux Juifs — quoique d'une façon toujours modérée, dont le ton ne se compare pas aux propos tenus par certains intellectuels nationalistes ouvertement racistes et antisémites.

Ainsi, de 1910 à 1939, malgré ce que l'on pourrait appeler un déplacement d'insistances au gré des différentes conjonctures, qui traduit une certaine différence de ton et de forme, l'essence de la pensée de Georges Pelletier en matière d'immigration — basée sur une «sage sélection» des immigrants liée à l'édification de l'unité nationale — est restée fondamentalement la même durant les 29 ans couverts par le présent mémoire.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	i
TABLE DES MATIÈRES	iv
LISTE DES TABLEAUX	vi
REMERCIEMENTS	vii
INTRODUCTION	1
■ Objet d'étude	2
■ Méthode	9
• Présentation de la source principale: <i>Le Devoir</i>	11
■ Problématique et hypothèses	15
CHAPITRE PREMIER : L'itinéraire d'un intellectuel canadien-français	19
1.1 Avant <i>Le Devoir</i>	20
1.2 Les débuts de Pelletier au <i>Devoir</i>	21
1.3 Georges Pelletier, directeur du <i>Devoir</i>	25
CHAPITRE DEUX : Le nationalisme traditionaliste	30
2.1 Vers <i>une</i> définition du nationalisme traditionaliste	31
2.2 Historiographie du nationalisme traditionaliste	35
2.3 Le nationalisme pancanadien d'Henri Bourassa	40
2.4 Le nationalisme traditionaliste de l'entre-deux-guerres	43
2.5 Le nationalisme de Georges Pelletier	49

CHAPITRE TROIS : Georges Pelletier et l'immigration, 1910-1929	57
3.1 L'immigration de 1896 à 1914	59
3.2 La réaction des nationalistes face à cette vague d'immigration	65
3.3 Georges Pelletier et l'immigration d'avant-guerre	67
3.4 Comparaison avec la pensée de James S. Woodsworth	75
3.5 Les réformes proposées par Pelletier	77
3.6 L'immigration pendant la guerre et les années 1920	83
3.7 Pelletier et l'immigration de 1914 à 1929: même discours, nouvelles réflexions	85
 CHAPITRE QUATRE : Georges Pelletier et l'immigration, 1930-1939	96
4.1 L'immigration de 1930 à 1939	100
4.2 Georges Pelletier et les politiques d'immigration	105
4.3 De l'argument économique à la politique ethnique.....	112
4.4 Historiographie de l'antisémitisme du <i>Devoir</i> sous la direction de Georges Pelletier	118
4.4.1 L'antisémitisme du <i>Devoir</i> assimilé à l'idéologie fasciste d'Adrien Arcand	119
4.4.2 L'antisémitisme du <i>Devoir</i> dissocié de l'idéologie fasciste d'Adrien Arcand	122
4.5 Georges Pelletier et l'immigration juive	125
 CONCLUSION	140
 BIBLIOGRAPHIE	158
 ANNEXES	ix

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I	Immigration annuelle et population totale au Canada entre 1896 et 1914	61
Tableau II	Représentation du Québec au Parlement d'Ottawa entre 1867 et 1949	64
Tableau III	Nombre d'articles de Pelletier consacrés à l'immigration dans <i>Le Devoir</i> pour les années échantillonnées entre 1910 et 1929	69
Tableau IV	Immigration annuelle et population totale au Canada entre 1914 et 1929	84
Tableau V	Nombre d'articles de Pelletier sur l'émigration dans <i>Le Devoir</i> pour les années échantillonnées entre 1917 et 1929	90
Tableau VI	Fluctuations de la population canadienne entre 1891 et 1931	92
Tableau VII	Immigration annuelle et population totale au Canada entre 1929 et 1939	102
Tableau VIII	Nombre d'articles de Pelletier consacrés à l'immigration dans <i>Le Devoir</i> pour les années échantillonnées entre 1930 et 1942	110
Tableau IX	Nombre d'articles de Pelletier consacrés à l'immigration juive et à l'antisémitisme dans <i>Le Devoir</i> pour les années échantillonnées entre 1930 et 1939	127

REMERCIEMENTS

Une seule page pour remercier tous ceux qui m'ont soutenu au cours de ces deux années de recherche et de rédaction c'est peu... Mais une, deux ou même trois de plus lasseraient le lecteur! Soyons donc concis, mais n'oublions personne.

Je voudrais tout d'abord remercier particulièrement mon directeur, le professeur Pierre Trépanier, dont la rigueur intellectuelle et la profonde connaissance du nationalisme m'ont grandement aidé tout au long de la réalisation du présent mémoire.

Je tiens également à remercier les archivistes du Centre de recherche Lionel-Groulx, spécialement Marie Léveillé et François David, qui m'ont donné un fier coup de main à l'occasion du dépouillement des fonds Georges-Pelletier et *Le Devoir*.

Je remercie aussi Paul-André Linteau, professeur d'histoire à l'Université du Québec à Montréal, et Francis Langlois, candidat à la maîtrise en histoire à l'Université de Montréal, qui ont accepté de lire et commenter cette recherche, en partie ou en totalité, et dont les précieux commentaires m'ont également été très utiles.

Pour terminer, permettez-moi d'avoir une petite pensée pour tous ceux qui, depuis deux ans, m'ont harcelé de questions sur l'avancement de mon mémoire. Peut-être était-ce là aussi une subtile forme d'encouragement?

L'historien se considère comme un voyageur, un observateur délégué par ses contemporains dans un monde qui n'existe plus mais que ceux-ci veulent connaître. Il répond à leurs exigences en leur fournissant du passé une description qu'ils comprendront. Jamais, cependant, il ne doit donner à sa description et à son interprétation un caractère de finalité. Il demeure suffisamment humble pour se rappeler que chaque génération demande à ses historiens de récrire l'histoire.

Michel Brunet, «*Canadians*» et *Canadiens*

INTRODUCTION

■ OBJET D'ÉTUDE

Depuis un certain temps déjà, les historiens s'entendent pour dire que la société canadienne-française des premières décennies du XX^e siècle n'était plus dominée par l'idéologie clérico-nationaliste comme cela avait été le cas dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Au contraire, avec le tournant du siècle, le libéralisme s'était de plus en plus implanté comme l'idéologie qui devait mener le Québec vers la modernité. Ainsi, comme le souligne Claude Couture, dès les années 1910, la société québécoise était «pluraliste et par conséquent *moderne*, [...] c'est-à-dire caractérisée par les phénomènes d'industrialisation, d'urbanisation, de différenciation et son cortège d'inégalités sociales créant un foisonnement d'idéologies¹».

À travers cette évolution idéologique rapide à première vue, le nationalisme traditionaliste est néanmoins resté, au moins jusqu'à la Seconde Guerre mondiale sinon même jusqu'à la Révolution tranquille, une idéologie *importante* au Canada français. Cela est d'autant plus vrai avec l'effervescence idéologique qui suivit le krach de 1929. En effet, par son ampleur, la crise économique a ébranlé les idéologies libérales et le mécontentement populaire fut propice à une remontée de la droite nationaliste. Après la prospérité de la deuxième moitié des années 1920 qui avait donné raison à l'idéologie libérale de Taschereau — soit la modernisation du Québec

¹ Claude Couture, *La Presse libérale au Québec entre 1929 et 1935. Analyse du contenu des éditoriaux de "La Presse", du "Soleil" et du "Canada"*, Thèse de Ph.D. (Histoire), Université de Montréal, 1987, p. 3. (Les italiques sont de l'auteur).

à travers une croissance urbaine et industrielle² —, il semble que les années de crise aient redonné une place de prédilection à l'idéologie traditionaliste selon laquelle l'industrialisation du Québec devait inévitablement causer la destruction du caractère rural et catholique des Canadiens français si cher aux yeux des traditionalistes. Nous avons donc tendance à croire que la crise économique des années trente a fourni à une idéologie qui ne saisissait pas toutes les subtilités de la modernité un *environnement favorable* à nouveau souffle que rien ne laissait présager à la suite des succès remportés par le courant libéral des années 1920. À cet effet, l'historiographie prétend même que la Grande dépression amena une redéfinition du nationalisme et permit à ce courant lié à l'Église de connaître un nouvel essor³.

L'évolution de l'idéologie nationaliste entre 1910 et 1939, particulièrement à la faveur de la conjoncture économique causée par la crise de 1929, constituera un des deux pôles de notre objet d'étude. Toutefois, dans le cadre de ce mémoire, l'intérêt sera porté sur la pensée d'un seul intellectuel: le journaliste Georges Pelletier, qui, disciple d'Henri Bourassa puis de l'abbé Groulx, fut un représentant *modéré* du nationalisme traditionaliste canadien-français de la première moitié du XX^e siècle. Georges Pelletier a été plus près de la pensée de Bourassa à certains moments et sur certains sujets alors qu'il a été beaucoup plus «groulxiste» en d'autres périodes et sur des sujets autres. On peut donc parler d'un intellectuel dont la pensée s'est située entre ces deux grandes tendances du nationalisme traditionaliste, se rapprochant plus ou moins de l'une ou l'autre par moments. À ce sujet, Paul-André Linteau (seul chercheur à avoir réalisé une étude substantielle sur la pensée de Pelletier) prétend que: «De

² Bernard L. Vigod, *Taschereau*, Sillery, Septentrion, 1996, pp. 24-27.

³ Voir notamment: Paul-André Linteau *et al.*, *Histoire du Québec contemporain*, tome 2: *Le Québec depuis 1930*, 2^e éd., Montréal, Boréal, 1994, pp. 114-121; Fernande Roy, *Histoire des idéologies au Québec aux XIX^e et XX^e siècles*, Montréal, Boréal, 1993, pp. 83-87; Paul M. Gareau, *L'attitude des nationalistes traditionalistes du Devoir face aux fascismes européens et américains (1929-1940)*, Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 1992, pp. 26-28; et Jacques Rouillard, "Haro sur le fascisme: la fondation de la fédération provinciale du travail du Québec, 1938", *Canadian Historical Review*, vol. 71, n^o 3 (1990), pp. 350-353.

bourassiste, Pelletier est donc devenu groulxiste, et il est probable qu'il le soit resté par la suite, même sous une forme atténuée⁴.»

Avant de poursuivre cependant, il nous apparaît essentiel d'aborder la définition du nationalisme traditionaliste canadien-français du début du XX^e siècle. Les nombreux historiens qui ont étudié cette période ont été confrontés à la nécessité d'expliquer cette idéologie qui a guidé un groupe important d'intellectuels franco-phones et qu'on ne peut passer sous silence si on veut comprendre le Canada des premières années du siècle présent. C'est le cas par exemple de Linteau *et al.* qui fournissent une bonne définition dans leur *Histoire du Québec contemporain*:

Le nationalisme traditionaliste tend à voir les Canadiens français comme un peuple — une «race», dit-on alors — dont la spécificité, voire la supériorité, provient d'abord, sinon exclusivement, de leur attachement aux traditions reçues du passé: leur origine française paysanne, leur langue, leur religion ainsi qu'aux institutions vouées à la conservation de cet héritage: la famille, la paroisse, la vie rurale. Tout ce qui risque de porter atteinte à ces valeurs, qu'il s'agisse de l'urbanisation, de l'intervention de l'État ou de nouveaux modèles culturels en provenance des États-Unis, est perçu comme une menace qui doit être combattue⁵.

Le projet nationaliste de Pelletier correspond effectivement aux grandes lignes de cette définition dans la mesure où le journaliste — qui a œuvré pratiquement toute sa vie au *Devoir* — est convaincu que, pour préserver son identité face à la culture anglo-saxonne dominante en Amérique du Nord, le peuple canadien-français doit s'accrocher aux valeurs traditionnelles qui sont les siennes. Pour cela, il réclame une place dominante dans la société pour l'Église catholique et souhaite une valorisation de la famille et du mode de vie rural.

⁴ Paul-André Linteau, *La pensée économique et sociale de Georges Pelletier, 1910-1929*, Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 1969, p. 3. Le chapitre deux consacré au nationalisme traditionaliste présentera ces deux tendances dominantes (qui néanmoins comportent plus de similitudes que de différences) et expliquera, dans un second temps, les liens idéologiques qui unissent Pelletier, Bourassa et Groulx, ce qui permettra de comprendre la réserve émise par Linteau à la fin de cette citation quant à la forme atténuée du groulxisme chez Pelletier à partir de la deuxième moitié des années 1920.

⁵ Linteau *et al.*, *op. cit.*, tome 2, p. 114.

Néanmoins on se rend bien compte qu'une telle définition ne permet pas de saisir l'évolution que connaît cette idéologie au gré des conjonctures qui affectent la société qui lui sert de support, en l'occurrence la société canadienne-française. Une description si courte ne peut en effet qu'être générale et par conséquent statique, ce qui ne fait certainement pas ressortir le dynamisme qui marque toute idéologie. D'autre part, on est également en droit de se demander s'il est vrai que tous les nationalistes que les historiens ont qualifiés de traditionalistes étaient systématiquement opposés à l'urbanisation ou encore à une intervention de l'État. Et si cet interventionnisme avait pour but de favoriser un secteur qui leur était cher: l'agriculture. De plus, une telle définition ne met certes pas en relief les différentes tendances qui, bien que limitées, sont présentes dans toute idéologie. La pensée de Groulx n'est pas celle de Minville ou encore de Bourassa, même si ces trois intellectuels sont considérés comme des nationalistes traditionalistes par les historiens contemporains. La pensée de chacun est particulière malgré ses ressemblances avec celle des autres individus de ce même groupe idéologique.

Dans cette optique, il nous semble important de donner une plus grande place à la biographie dans l'étude de l'histoire des idéologies. Comme Alain Lacombe et Hélène Pelletier-Baillargeon avec leurs récents ouvrages respectivement sur Errol Bouchette et Olivar Asselin, qui analysent tous deux le nationalisme du début du XX^e siècle⁶, ou encore Bernard Vigod avec son étude de Louis-Alexandre Taschereau qui porte un regard sur le libéralisme au Québec⁷, nous croyons qu'il est plus intéressant d'étudier un courant idéologique à travers un seul individu plutôt qu'un vaste groupe. Alors que la définition d'un courant de pensée semble toujours cohérente et logique lorsqu'elle provient d'une étude sur un vaste groupe d'intellectuels puisqu'elle a tendance à masquer les paradoxes et les oppositions — qui sont néanmoins présents

⁶ Alain Lacombe, *Errol Bouchette: un intellectuel (1862-1912)*, Montréal, Fides, 1997, 238 pages; et Hélène Pelletier-Baillargeon, *Olivar Asselin et son temps*. Tome 1: *Le militant*, Montréal, Fides, 1996, 780 pages.

⁷ Vigod, *op. cit.*, 392 pages.

dans la pensée de tout individu — pour ne s'attarder qu'aux idées directrices, l'analyse d'un même courant à travers la pensée d'un seul intellectuel permet de mettre en lumière les «carrefours idéologiques», c'est-à-dire les hésitations, qui parfois même prennent la forme de contradictions, rencontrées par toute personne à une étape ou l'autre de son cheminement intellectuel et qui font également partie de l'idéologie.

Le travail portera donc sur le nationalisme de Georges Pelletier de 1910, date de son entrée au *Devoir*, jusqu'au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale en 1939, avec une attention particulière sur l'impact de la Grande crise dans l'évolution de sa pensée. Cependant l'analyse d'une idéologie sur une si longue période exige, à moins de réserver de nombreuses années à sa recherche, que l'on utilise un révélateur de l'ensemble de cette idéologie. C'est ainsi que ce mémoire s'attardera sur un seul aspect de la pensée nationaliste de Georges Pelletier: l'immigration, qui constituera, ici, le deuxième pôle de notre objet d'étude.

Pour la période de 1910 à 1939, l'étude des positions de Pelletier en matière d'immigration permettra d'évaluer l'impact de la crise de 1929 qui, comme nous l'avons mentionné auparavant, impose une redéfinition du nationalisme à cause de la montée de nouvelles idéologies principalement fasciste et communiste qui se posent comme des alternatives au libéralisme économique. La crise étant une période charnière, l'étude de la pensée de Pelletier en matière d'immigration permettra de comparer les positions d'un nationaliste traditionaliste avant et après cet événement majeur d'où le titre: *Georges Pelletier et l'immigration. La pensée d'un journaliste nationaliste, 1910-1939.*

Pourquoi l'immigration? Tout d'abord parce que c'est un sujet qui occupe une place *relativement* importante dans la pensée de Pelletier et donc sur lequel il existe une documentation *assez* abondante. Le journaliste a même publié en 1913 une brochure intitulée: *L'immigration canadienne*⁸. Néanmoins, l'utilisation des adverbes

⁸ Georges Pelletier, *L'immigration canadienne*, Montréal, Enquêtes du Devoir, 1913, 73 pages.

«relativement» et «assez» est très significative puisque l'immigration n'a jamais occupé une place aussi grande dans les articles — particulièrement les éditoriaux — de Pelletier que l'économie ou encore la politique (provinciale, nationale ou internationale), quoique certains chercheurs aient prétendu à tort que le journaliste avait fait de l'immigration une obsession, assurément au moins pendant les années trente⁹. En conséquence, la documentation est importante, mais certainement pas trop abondante pour couvrir une période de 29 ans.

Le choix de l'immigration s'explique également par le fait que, d'une part, c'est un phénomène à travers lequel on perçoit bien l'idéologie d'un individu et que, d'autre part, c'est un débat qui ne laissait aucun intellectuel ou homme politique canadien indifférent dans les premières années du XX^e siècle. En effet tous, qu'ils soient nationalistes, libéraux, socialistes, radicaux ou modérés, ont pris position sur cette épineuse question qui avait un impact direct à court, moyen et long terme sur la société canadienne et la construction de son identité. Certains, comme James S. Woodsworth ou encore Olivar Asselin, ont même publié des ouvrages ou des rapports sur le sujet¹⁰.

La nature même de l'immigration explique encore le choix de ce phénomène comme révélateur de l'idéologie nationaliste de Pelletier. «En effet, l'immigration n'est pas neutre, elle agit sur la société d'accueil, la modifie, la transforme peut-être¹¹.» Ainsi dans certaines conjonctures, elle peut assurer une croissance

⁹ Esther Delisle, *Le Traître et le Juif. Lionel Groulx, Le Devoir et le délire du nationalisme d'extrême droite dans la province de Québec, 1929-1939*, Montréal, L'Étincelle Éditeur, 1992, pp. 147-156; et Lita-Rose Betcherman, *The Swastika and the Maple Leaf. Fascist Movements in Canada in the Thirties*, Toronto, Fitzhenry & Whiteside, 1975, pp. 26-27 et 92-93. — Les tableaux III et VIII du présent mémoire nous donnent le nombre d'articles de Georges Pelletier consacrés à l'immigration pour les années échantillonnées entre 1910 et 1942 et nous permettent de voir que «obsession» n'est certes pas le qualificatif approprié pour décrire l'intérêt du journaliste face à cette question.

¹⁰ James S. Woodsworth, *Strangers Within our Gates or Coming Canadians*, 2^e éd. (1^{ère} éd. en 1909), Toronto, University of Toronto Press, 1972, 279 pages; et Olivar Asselin, *L'émigration belge et française au Canada. Rapport sur une enquête faite durant l'hiver 1911-1912*, Ottawa, Imprimé par C.H. Parmelee, Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1913, 32 pages.

¹¹ Philippe Ardant, "L'immigration", *Pouvoirs*, vol. 47 (hiver 1988), p. 3.

économique, cependant que sa présence soulève des controverses notamment autour de la perte de l'identité nationale et de la concurrence pour l'emploi. Comme le soulignent Linteau *et al.*, l'immigration introduit des tensions dans la société — et on pourrait même ajouter dans les représentations que produit cette société — nées de la mise en présence des nouvelles communautés avec la civilisation traditionnelle¹². Dans le cadre de la dualité culturelle canadienne et particulièrement du statut minoritaire des Canadiens français au sein de cet État, les tensions provoquées par l'immigration concernent, par exemple, le sentiment d'appartenance, la religion et même, dans une certaine mesure, l'infériorité économique des francophones, et sont ainsi directement liées à l'idée de survivance de la «race» canadienne-française, si chère aux yeux de Georges Pelletier et des nationalistes traditionalistes.

L'étude de la pensée nationaliste de Pelletier à travers ses positions en matière d'immigration nous permettra également de donner un sens, assorti d'exemples concrets, aux concepts plus «théoriques» du nationalisme en général et de l'immigration, mis de l'avant par les grands intellectuels contemporains, plus souvent sociologues ou philosophes qu'historiens¹³. Nous reviendrons à la fin du présent mémoire sur les théories doctrinales et conceptuelles à la base du nationalisme et sur une définition davantage sociologique de l'immigration de façon à saisir le rôle de ces deux «phénomènes» dans la construction d'une conscience nationale et par le fait même de proposer une certaine explication des liens unissant les deux pôles de notre objet d'étude: l'immigration et le nationalisme. À cet effet, l'étude de la pensée de Georges Pelletier en matière d'immigration permettra d'étendre ces concepts

¹² Linteau *et al.*, *op. cit.*, tome 2, p. 94.

¹³ Voir notamment Guy Rocher, *Introduction à la sociologie générale*, 3^e éd., Montréal, Hurtubise HMH, 1992, 685 pages; Ernest Gellner, *Nations and Nationalism*, Ithaca & London, Cornell University Press, 1983, 150 pages; Anthony D. Smith, *Theories of Nationalism*, 2^e éd., Londres, Duckworth, 1983, 350 pages; T.K. Oommen, *Citizenship, Nationality and Ethnicity. Reconciling Competing Identities*, Cambridge, Polity Press, 1997, 270 pages; Léon Dion, *Nationalismes et politique au Québec*, Montréal, Hurtubise HMH, 1975, 177 pages; et Raoul Girardet, "Le nationalisme", *Encyclopædia Universalis*, corpus 16, Paris, Encyclopædia Universalis, 1989, pp. 17-19.

théoriques, et souvent abstraits, à un cadre historique bien délimité: le Canada français du début du XX^e siècle.

■ MÉTHODE

Pour cerner la pensée nationaliste de Georges Pelletier à travers ses positions en matière d'immigration, le quotidien *Le Devoir* constitue, avec le fonds d'archives du journaliste, l'essentiel de nos sources. Conservé au Centre de recherche Lionel-Groulx, ce fonds comprend une collection, malheureusement incomplète, des articles rédigés par Pelletier, en grande partie pour le compte du *Devoir*. Très riche pour les années 1910 à 1917 notamment grâce à la bio-bibliographie réalisée par la nièce du journaliste, Virginie Pelletier, en 1942¹⁴, le fonds est particulièrement pauvre en articles entre 1918 et 1932. Néanmoins, le fonds Georges-Pelletier offre également plusieurs conférences et discours écrits par Pelletier dont quelques-uns font une place intéressante à l'immigration. Enfin, ce fonds nous permet de prendre connaissance d'une partie de la correspondance personnelle et professionnelle de Pelletier. D'autres lettres rédigées ou reçues par le journaliste se retrouvent également dans les fonds d'archives de *l'Imprimerie populaire limitée (Le Devoir)*, de Lionel Groulx, de Maxime Raymond et de Gérard Filion.

Le Devoir étant le journal dans lequel Pelletier a écrit presque la totalité de ses articles, il est un outil indispensable à l'analyse de la pensée de celui qui fut le successeur d'Henri Bourassa à la direction de ce quotidien. Cependant, l'analyse systématique des années 1910 à 1939 représentant un exercice beaucoup trop considérable pour un mémoire de maîtrise (que nous souhaitons réaliser dans des délais raisonnables!), nous avons donc choisi de procéder par échantillonnage. Cette méthode a permis de compléter les informations contenues dans le fonds Georges-

¹⁴ Virginie Pelletier, *Bio-bibliographie de M. Georges Pelletier*, École de bibliothéconomie, Université de Montréal, 1942, 159 pages, *Fonds Georges-Pelletier*, Centre de recherche Lionel-Groulx cote: P5/F,5.

Pelletier et d'effectuer une analyse quantitative — soit la comparaison du nombre d'articles, notamment des éditoriaux, consacrés à l'immigration d'une année à l'autre — qui vient soutenir l'analyse qualitative de l'idéologie de Georges Pelletier.

Pour ce faire, nous nous sommes limité au dépouillement des années 1912, 1913, 1917, 1922, 1924, 1927, 1930, 1932, 1935, 1937, 1939 et 1942¹⁵. Le choix de ces années a été fait de manière à saisir l'évolution de la pensée de Pelletier à travers diverses conjonctures tout en conservant un écart maximum de cinq ans entre deux années échantillonnées. On constatera une diminution de l'écart entre les années dépouillées à partir de 1922 et pour toutes les années 1930, la recherche accordant un intérêt particulier à l'impact de la Grande crise dans la pensée du journaliste Pelletier.

À travers ce dépouillement, on retrouve des années de prospérité (1912, 1913, 1927), des années de crise économique (1922, 1930, 1932, 1935), des années de guerre (1917, la fin de 1939, 1942), des années pendant lesquelles le Canada ouvre ses portes à un nombre considérable d'immigrants (1912, 1913, et également, mais dans une moindre mesure, 1924 et 1927), ainsi que des années durant lesquelles le Canada opère un contrôle très serré de l'immigration (1917, 1922, 1935, 1937, 1939, 1942).

Du côté de Georges Pelletier, 1912 et 1913 voient son passage comme correspondant parlementaire du *Devoir* à Ottawa et la réalisation de son enquête sur l'immigration canadienne. Les années de 1917 à 1932 correspondent aux années durant lesquelles il fut secrétaire à la rédaction (1915-1924) puis administrateur du journal montréalais (1924-1932). Au milieu de l'année 1932, Pelletier succède à Henri Bourassa comme directeur du quotidien: ainsi, les années échantillonnées

¹⁵ Hors de la période couverte par ce mémoire, l'année 1942 a tout de même été dépouillée du 1^{er} janvier au 31 décembre mais ne nous a apporté aucune information nouvelle sur la pensée de Pelletier en matière d'immigration. En conséquence, cela a justifié notre choix de 1939 comme balise chronologique supérieure de cette étude, l'année 1942 démontrant que la Seconde Guerre mondiale avait amené Pelletier à se concentrer, dans ses articles au *Devoir*, sur des sujets autres que l'immigration et par le fait même à laisser de côté ce thème.

comprises entre 1932 et 1942 exposent la pensée de Pelletier en tant que directeur du *Devoir*.

Toute sa carrière, Georges Pelletier a écrit différents types d'articles dans *Le Devoir*: surtout des blocs-notes et des éditoriaux, mais aussi des rubriques, des carnets, des billets du soir, des chroniques, etc. Mais comme il est passablement difficile de déterminer l'idéologie d'un journaliste à travers un article dont le ton est relativement neutre, nous avons choisi dans le cadre de l'étude quantitative de retenir seulement les éditoriaux, les blocs-notes et de rares autres articles avec manchette rédigés par Pelletier, articles dont la nature laisse transparâître le plus la pensée du journaliste. Ce choix a été fait en se basant sur la méthode d'analyse de contenu de Jacques Kayser, utilisée par Richard Jones dans son ouvrage intitulé *L'idéologie de L'Action catholique (1917-1939)* et par Paul Gareau dans son mémoire sur *L'attitude des nationalistes traditionalistes du Devoir face aux fascismes européens et américains (1929-1940)*. Selon cette méthode, l'éditorial est l'article qui obtient le plus haut coefficient quant à la mise en valeur de l'idéologie de son auteur, l'article avec manchette et le bloc-notes, bien que souvent très court, suivent non loin derrière¹⁶.

- **Présentation de la source principale : *Le Devoir***

Depuis une vingtaine d'années, *Le Devoir* a été l'objet d'une grande utilisation par les historiens et les autres chercheurs qui ont étudié les années 1920 et 1930, plus grande en tout cas que son tirage — relativement faible à cette époque — ne le supposerait à première vue.

¹⁶ Jacques Kayser, *Le quotidien français*, Paris, Armand Colin, 1963; dans Richard Jones, *L'idéologie de L'Action catholique (1917-1939)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974, pp. 15-20; et dans Gareau, *op. cit.*, pp. 9-11 et 216-218.

Nationaliste, *Le Devoir* l'est certes, mais il est d'abord et avant tout un quotidien catholique¹⁷. Néanmoins, il présente également d'autres qualités importantes: c'est un journal indépendant et un journal d'opinion. En effet, l'idéologie du *Devoir* des années étudiées n'est dictée par aucun parti politique, caractéristique rare à cette époque et qui le différencie de certains journaux partisans ou à grand tirage comme *La Presse* ou *Le Soleil*. Plus encore, *Le Devoir* est même officiellement indépendant de l'emprise cléricale contrairement à *L'Action catholique*, par exemple¹⁸. En plus d'être indépendant, *Le Devoir* de la première moitié du XX^e siècle est un journal d'opinion, ce qui explique que son éditorial — ligne directrice de l'idéologie de tout quotidien — se retrouve en première page¹⁹. Selon Pierre Dandurand et Mason Wade, ces deux caractéristiques majeures expliquent que *Le Devoir* aurait eu un statut *particulier* dans l'univers de la presse au Québec, ce qui en a fait un outil de prédilection pour les chercheurs²⁰.

Cependant, Claude Couture qui a étudié *La presse libérale au Québec entre 1929 et 1935* prétend que beaucoup trop de chercheurs se sont servis de ce «petit quotidien» comme instrument représentatif de la pensée de l'ensemble du Canada

¹⁷ «*Le Devoir* a été fondé pour aider à garder le Canadien français catholique, attaché à la religion, à sa famille, à son pays, à sa culture et à ses origines. *Le Devoir* a tout le temps été, et reste, un journal d'abord catholique.» — Georges Pelletier, "Les causes que *Le Devoir* défend". Discours prononcé à Saint-Hermas le 14 octobre 1941, p. 7, *Fonds Georges-Pelletier*, Centre de recherche Lionel-Groulx, cote: P5/C,33. À cet effet, Henri Bourassa affirme également que: «Le premier devoir d'un journaliste catholique est de défendre les causes de Dieu et de l'Église. Les autres causes, même légitimes, sont secondaires et doivent être subordonnées». — Cité dans Robert Rumilly, *Henri Bourassa, la vie d'un grand Canadien*, Montréal, Chanteclerc, 1953, p. 692.

¹⁸ L'abbé Perrier, "Le *Devoir*, journal catholique" dans *Le dixième anniversaire du "Devoir"*, Montréal, Imprimerie du Devoir, 1920, pp. 22-28; et Vigod, *op. cit.*, p. 293.

¹⁹ «Le caractère même de journal d'opinion du *Devoir* nous autorise à croire que l'éditorial y a une place de premier choix. D'autres indices confirment aussi son statut: le fait par exemple que c'est dans l'éditorial que le directeur du journal expose sa politique et que c'est de l'éditorial en général que vient le ton, si on peut dire, du journal.» — Pierre Dandurand, *Analyse de l'idéologie d'un journal nationaliste canadien-français: Le Devoir, 1911-1956*, Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 1961, p. 25.

²⁰ Pierre Dandurand, "Crise économique et idéologie nationaliste: le cas du journal *Le Devoir*" dans Fernand Dumont *et al.*, dir., *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, tome 3, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978, p. 43; et Mason Wade, *Les Canadiens français de 1760 à nos jours*, tome 1, Montréal, Cercle du Livre de France, 1963, pp. 613-615.

français en se référant aux années vingt et trente. Donnant raison à Couture, l'historiographie reconnaît généralement que la société québécoise était pluraliste et donc moderne dès les années 1920, et que le libéralisme y était déjà très implanté, avec une presse libérale beaucoup plus présente que la presse clérico-nationaliste²¹. Il est vrai que le débat lancé par Ronald Rudin tend à relativiser la «normalité» de la société québécoise²². Quoi qu'il en soit, notre propos est plus modeste et nous n'entendons nullement étudier l'ensemble de la pensée canadienne-française. Néanmoins, pour analyser la pensée de Pelletier face à la question de l'immigration de 1910 à 1939, *Le Devoir* reste évidemment un outil essentiel. Véhicule de sa pensée, il correspond à l'idéologie que nous souhaitons étudier: le nationalisme traditionaliste. En effet, il n'est pas question d'utiliser les articles sur l'immigration rédigés par Pelletier dans *Le Devoir* comme représentatif du courant dominant au Canada français, mais plutôt comme représentatifs d'un courant important.

Contrairement aux études précédentes, ce mémoire portera un nouveau regard²³ sur *Le Devoir* dans la mesure où il servira de source à l'analyse de l'idéologie, non pas du quotidien, mais d'un de ses journalistes. À première vue, il

²¹ Claude Couture prétend que trop de chercheurs ont souvent omis d'analyser les contenus de la presse libérale lorsqu'ils prétendaient dresser un portrait des idéologies au Canada français dans les décennies 1920 et 1930. Selon lui, «cette omission est particulièrement évidente lors de la parution du tome sur les années trente des *Idéologies au Canada français* publié sous la direction de Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montmigny». Dans ce cas-ci, les auteurs ont mis l'accent sur la presse nationaliste, sans information sur la presse libérale à grand tirage, outre le *Montreal Star*. — Claude Couture, *op. cit.*, pp. 4. Mais comme le mentionnent Linteau *et al.*, le nationalisme des années 1920 et 1930 a été une idéologie beaucoup plus visible que son nombre d'adhérents le laisserait croire, car elle a exercé une grande influence dans les milieux intellectuels et politiques. Cela peut expliquer que trop d'historiens ont parlé du nationalisme véhiculé par *Le Devoir* comme d'une idéologie dominante. — Linteau *et al.*, *op. cit.*, tome 2, pp. 120-121.

²² Ronald Rudin, "La quête d'une société normale: critique de la réinterprétation de l'histoire du Québec", *Bulletin d'histoire politique*, vol. 3, n° 2 (hiver 1995), pp. 9-42; et *Faire de l'histoire au Québec*, Sillery, Québec, 1998, 278 pages.

²³ Nous parlons ici d'un nouveau regard par rapport aux colloques et études parus ces dernières années, et avant, sur *Le Devoir* et qui analysent tous l'évolution de l'idéologie directrice du quotidien. Par exemple: Robert Lahaise, dir., *Le Devoir: reflet du 20^e siècle*, Montréal, Hurtubise HMH, 1994, 504 pages; Robert Comeau et Luc Desrochers, dir., *Le Devoir: un journal indépendant (1910-1995)*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1996, 368 pages; Pierre Dandurand, *Mémoire de M.A.*, *op. cit.*, 153 pages; ou encore Pierre Anctil, *Le Devoir, les Juifs et l'immigration: de Bourassa à Laurendeau*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, 172 pages.

peut sembler évident que l'idéologie d'un journaliste qui deviendra ensuite directeur d'un journal corresponde à l'idéologie du journal pour lequel il œuvre; mais sur ce sujet des nuances méritent d'être apportées puisqu'on remarque qu'il n'existe pas une ligne idéologique unique au *Devoir*, bien que les écarts soient limités par la pensée nationaliste.

Pour terminer cette brève présentation du *Devoir*, il convient de parler un peu de son aspect qui subit quelques modifications entre 1910 et 1939. Journal de six pages en semaine et de huit le samedi en 1912, *Le Devoir* comprend, en 1939, dix pages les jours de semaine et entre dix et seize le samedi. Parmi ces pages, on retrouve bien sûr la page de l'éditorial (première page) en plus d'une autre consacrée à l'actualité, la page «commerce et finance», «la page sportive», «la page féminine» (à partir de 1917) et une page pour le feuilleton quotidien. À travers tout cela il y a aussi les petites annonces et les publicités, de plus en plus nombreuses avec les années²⁴. L'augmentation des pages au fil des ans résulte d'une plus grande couverture de l'actualité qui s'étend alors sur plusieurs pages, d'une nouvelle page consacrée aux affaires internationales ainsi que d'un plus grand nombre de chroniques, notamment culturelles.

La page un est de loin la plus importante puisqu'on y retrouve assurément l'éditorial, les manchettes (s'il y en a) et les blocs-notes, et, lorsque la place le permet, les articles des correspondants à Ottawa et à Québec ainsi que la chronique de guerre²⁵. Avec les années et l'augmentation de l'information, ces articles s'étendent régulièrement sur les pages deux et trois, et en quelques occasions sur la dernière page du quotidien aussi consacrée à l'actualité. Dans le cas de notre recherche, la première page est celle qui nous procure la majorité de nos sources, Pelletier signant quotidiennement surtout des blocs-notes, mais aussi des éditoriaux, des *Lettres*

²⁴ Pierre-Philippe Gingras, *Le Devoir*, Montréal, Libre Expression, 1985, pp. 110-111.

²⁵ Article de fond du *Devoir* inauguré à l'occasion de la Seconde Guerre mondiale et consacré à la couverture de la situation en Europe de la fin de 1939 à 1945.

d'Ottawa²⁶, entre 1910 et 1915, ou des chroniques de guerre, ces dernières à l'occasion du second conflit mondial.

■ PROBLÉMATIQUE ET HYPOTHÈSES

Pour exposer la pensée nationaliste de Georges Pelletier à travers ses positions en matière d'immigration, le présent mémoire comportera, après une brève biographie du journaliste, trois parties inégales (en longueur et non en qualité de contenu, nous espérons!). La première présentera le nationalisme de Pelletier et dressera un aperçu historiographique de ce courant idéologique durant les premières décennies du XX^e siècle. La seconde, qui se divisera en deux chapitres, exposera les positions du journaliste face à la question de l'immigration avant et après la Grande dépression. Et finalement, la conclusion mettra en relation le nationalisme et l'immigration, soit les deux pôles de notre objet d'étude. -

Cette division du travail nous a également permis de soulever deux grandes hypothèses et quelques questions qui seront au centre des différentes sections de notre mémoire. Ces hypothèses et questions ont été formulées à partir de nos réflexions sur l'ensemble de nos lectures, mais plus particulièrement à partir de trois études. Il s'agit du mémoire de maîtrise de Paul-André Linteau réalisée en 1969 et intitulé: *La pensée économique et sociale de Georges Pelletier, 1910 et 1929*, de l'ouvrage de Pierre Anctil publié en 1988: *Le Devoir, les Juifs et l'immigration: de Bourassa à Laurendeau*, et du mémoire de Paul Gareau (1992) consacré à *L'attitude des nationalistes traditionalistes du Devoir face aux fascismes européens et américains (1929-1940)*. Nous croyons que certaines conclusions de ces études qui abordent différents aspects de la pensée de Pelletier, du *Devoir* sous la direction de Pelletier et de l'immigration pourront — au moins en partie, et parfois avec des nuances — s'appliquer à notre objet d'étude.

²⁶ Nom donné aux articles du correspondant parlementaire du *Devoir* à Ottawa, poste occupé par Pelletier de 1910 à 1915.

La première partie nous permettra de constater que «la dimension catholique qui occupait une place prépondérante dans l'idéologie des nationalistes traditionalistes²⁷», a joué le rôle de *filtre idéologique* dans la pensée de Georges Pelletier. En effet, le nationalisme de Pelletier est directement lié, et même soumis, aux doctrines prêchées par l'Église catholique. Comme nous le verrons dans le deuxième chapitre, à l'origine du projet nationaliste de Pelletier, se retrouve le besoin pour le peuple canadien-français de préserver son identité face à la culture anglo-saxonne dominante sur le continent nord-américain. Pour ce faire, les Canadiens français doivent s'accrocher à leurs valeurs traditionnelles, principalement catholiques et rurales. Cette lutte constante pour la «survivance» des Canadiens français sera au centre du projet nationaliste de Pelletier tout au long de la période étudiée et influencera tous les aspects de sa pensée, notamment l'immigration.

Sa vie durant, en simple journaliste puis comme directeur du *Devoir*, Pelletier a porté un grand intérêt à l'immigration. Comme le chapitre III le souligne, Pelletier n'était pas opposé à l'immigration. Au contraire, dès 1910, il était conscient que le Canada, spécialement l'Ouest, avait besoin d'être peuplé pour exploiter les ressources naturelles dont il disposait. À cet effet, l'immigration était nécessaire. Néanmoins, il la percevait comme dangereuse lorsqu'elle était trop nombreuse parce qu'elle entraînait alors une perte d'influence des populations initiales et compromettrait par le fait même l'équilibre politique, basé sur la dualité des «races», établi au cours des décennies antérieures. Dans cette optique, Pelletier a toujours souhaité une «sage sélection²⁸» des immigrants, c'est-à-dire une immigration limitée en nombre et dont la sélection serait basée sur des critères d'abord moraux puis sociologiques. Ainsi dans sa brochure *L'immigration canadienne*, respectant cette idée, Pelletier classe les immigrants en trois catégories: les indésirables, les tolérables et les désirables²⁹. À

²⁷ Gareau, *op. cit.*, p. 17.

²⁸ L'expression était communément utilisée par Pelletier voir notamment: Georges Pelletier, "Lettre à sir Wilfrid Laurier", 13 novembre 1915, *Fonds Imprimerie populaire limitée (Le Devoir)*, Centre de recherche Lionel-Groulx, cote: P56 / B,87.

²⁹ Pelletier, *L'immigration ... op. cit.*, pp. 4-7. Voir aussi l'annexe I.

partir de cette catégorisation, et c'est là notre première hypothèse, l'essence de la pensée de Pelletier en matière d'immigration ne se modifiera pas, sinon qu'elle connaîtra ce que l'on pourrait appeler un déplacement d'insistances ou encore un reclassement des priorités au gré des conjonctures. Cette pensée est donc marquée par une grande continuité de 1910 à 1939.

À partir de la Grande crise, comme le démontre avec beaucoup de justesse Pierre Anctil, le contexte occidental sera favorable à un repli sur soi qui se caractérisera par un *raidissement* des positions en matière d'immigration un peu partout dans le monde capitaliste. Le chapitre IV nous fera voir que Georges Pelletier n'a pas fait exception à la règle. En effet, en cette période de difficulté économique, il a favorisé un repli socio-économique qui s'est traduit par un discours plus critique sur le sujet de l'immigration. Néanmoins même pendant cette décennie de crise, contrairement à d'autres intellectuels et à certains hommes politiques, le journaliste du *Devoir* a toujours conservé une position *modérée* et *tolérante* face aux immigrants et à l'immigration. Ainsi, de 1910 à 1939, on assiste à une certaine modification au niveau du *ton* et de la *forme* du discours de Pelletier face à l'immigration, mais le *fond* de sa pensée demeure toujours le même.

Toute sa vie, et c'est notre deuxième hypothèse, Pelletier s'est donc attaqué aux aspects de l'immigration qui pouvaient compromettre son projet national. Il a étudié la question en relation avec son *idéal sociétal*: une société où le monde urbain reste subordonné au monde rural, où les individus à la charge de l'État sont presque inexistantes, où le pluralisme est limité. Selon Linteau, cela explique que Pelletier se soit attardé à des questions assez secondaires en matière d'immigration, comme les criminels, les aliénés, les prostitués et les bolcheviques qui ne représentaient qu'une faible proportion des millions d'immigrants venus au Canada, et qu'il ait quelque peu

négligé des problèmes d'une autre ampleur comme ceux de l'intégration économique et sociale des immigrants³⁰.

Le nationalisme exige-t-il une certaine sélection des immigrants, ce que Pelletier appelle une «sage sélection»? Le nationalisme définit-il une position «fermée» face au phénomène de l'immigration? Le désir de limiter l'entrée des nouveaux arrivants en fonction des différentes conjonctures est-il propre au nationalisme, ou est-il partagé par d'autres idéologies? La conclusion du présent mémoire qui établit, dans un cadre plus théorique, la corrélation entre le nationalisme et une grande sensibilité au phénomène de l'immigration, offre certaines réponses à ces questions. Dans le cas de Pelletier, on constate rapidement que son nationalisme et ses positions en matière d'immigration sont liés, ces dernières étant définies en fonction de son idéal de société, lui-même calqué sur son nationalisme. Cependant, on peut ici se demander si cette relation entre l'idéologie nationaliste traditionaliste et une certaine attitude face à l'immigration est fortuite ou intrinsèquement liée à la nature même de cette idéologie?³¹

Cette dernière question nous amène également à nous interroger sur la représentativité de Georges Pelletier comme membre du courant nationaliste traditionaliste canadien-français. Là-dessus, on peut tout de suite affirmer que la conclusion devra être extrêmement nuancée, la question des rapports entre la pensée d'un individu et celle d'un groupe idéologique étant difficile à traiter, plus encore lorsqu'on aborde la question de l'immigration qui est déjà délicate en soi. Mais d'abord, consacrons quelques pages au parcours intellectuel d'un grand journaliste canadien: Georges Pelletier.

³⁰ Linteau, *Mémoire de M.A.*, *op. cit.*, p. 34; et Paul-André Linteau, "Georges Pelletier et les questions économiques (1910-1929)", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 23, n° 4 (1970), p. 587.

³¹ Cette question nous est venue en tête à la suite de la lecture du mémoire de Paul Gareau, qui pour sa part s'est demandé dans son étude si l'idéologie nationaliste traditionaliste véhiculée par *Le Devoir* de 1929 à 1940 était porteuse d'un «gène du fascisme» en son essence. — Gareau, *op. cit.*, p. 19.

Chapitre premier

**L'ITINÉRAIRE D'UN INTELLECTUEL
CANADIEN-FRANÇAIS**

1.1 AVANT *LE DEVOIR*

Membre d'une famille établie au Canada depuis 1635, Georges Pelletier est né à Rivière-du-Loup dans le comté de Témiscouata le 10 juillet 1882. Fils de Narcisse Pelletier, marchand, et de Caroline Vézina, il est l'aîné d'une famille de 13 enfants. Très tôt, il reçut une éducation religieuse. Ainsi, après quelques années au collège des Frères des Écoles chrétiennes dans sa ville natale, il entre, en 1892, au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière où il continue ses études commerciales et classiques jusqu'en 1901. En septembre de la même année, il déménage à Québec et entame des études de droit à l'Université Laval. Passionné de littérature et élève brillant, Georges Pelletier poursuit également, concurremment, des études littéraires à la faculté des Lettres. Trois ans plus tard, en 1904, il obtient un diplôme d'études littéraires et la licence en droit avec la mention *summa cum laude*. Il se classe parmi les premiers aux examens du barreau pour la province de Québec.

En septembre 1904, fort des connaissances récemment acquises, Pelletier retourne à Rivière-du-Loup et entreprend une carrière d'avocat. Parallèlement à la pratique du droit, il découvre le monde du journalisme en écrivant pour un hebdomadaire régional: *Le Saint-Laurent*. Rapidement, il se rend compte que «c'est le journalisme qui l'attire¹». Ainsi, au début de l'été 1908, Pelletier abandonne le barreau pour se consacrer entièrement au monde journalistique. Il accepte alors un poste de

¹ Virginie Pelletier, *Bio-bibliographie de M. Georges Pelletier*, École de bibliothéconomie, Université de Montréal, 1942, p. 8, *Fonds Georges-Pelletier*, Centre de recherche Lionel-Groulx, cote: P5 / F5.

rédacteur à *L'Action sociale*², à Québec, alors sous la direction de Jules Dorion. Moins d'un an plus tard, en janvier 1909, il se voit octroyer le très convoité poste de correspondant parlementaire à Ottawa toujours pour le compte du même quotidien. Dès lors, la carrière journalistique de Georges Pelletier était bel et bien lancée³.

1.2 LES DÉBUTS DE PELLETIER AU *DEVOIR*

À la fin de l'année 1909, Pelletier reçoit une lettre d'Olivar Asselin lui proposant d'entrer au service du nouveau quotidien qu'Henri Bourassa envisage de mettre sur pied à Montréal. Pelletier se voit proposer un salaire de 13\$ par semaine. Il hésite. L'idée de travailler pour la cause nationaliste défendue par Bourassa est certes très intéressante, mais l'aventure mérite réflexion, d'autant que Pelletier est très redevable à Jules Dorion de lui avoir ouvert les portes du journalisme. Finalement, Omer Héroux, aussi journaliste à *L'Action sociale* et également invité à se joindre à l'équipe de Bourassa, convainc Pelletier. Tous deux quittent *L'Action sociale* à la fin du mois de décembre 1909 et fondent, en janvier 1910, avec l'équipe dirigée par Henri Bourassa, le quotidien *Le Devoir*⁴.

Courriériste parlementaire à Ottawa depuis un an déjà, le jeune célibataire de 28 ans qu'est Georges Pelletier se voit offrir par Henri Bourassa le même poste mais pour le compte du *Devoir* cette fois. De 1910 à 1915, Pelletier rédige donc quotidiennement la *Lettre d'Ottawa* qui accompagne sur la première page l'éditorial

² *L'Action sociale* est l'ancêtre de *L'Action catholique*. Voir André Beaulieu et Jean Hamelin, *Les journaux du Québec de 1764 à 1964*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, pp. 173-174.

³ Toutes les informations biographiques sur Georges Pelletier avant son entrée au *Devoir* proviennent de: Virginie Pelletier, *op. cit.*, pp. 8-9; Alain Cloutier, *Répertoire numérique détaillé du fonds Georges-Pelletier*, Montréal, [s.é.] 1985, pp. ii-iii; Pierre-Philippe Gingras, *Le Devoir*, Montréal, Libre Expression, 1985, pp. 107-108; Paul-André Linteau, *La pensée économique et sociale de Georges Pelletier*, Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 1969, p. 4; Robert Rumilly, "Georges Pelletier" dans *Chefs de files*, Montréal, Les Éditions du Zodiaque, 1934, p. 208; et Omer Héroux, "Georges Pelletier - I -", *Le Devoir*, 21 janvier 1947, p. 1.

⁴ Hélène Pelletier-Baillargeon, *Olivar Asselin et son temps*, tome I: *Le militant*, Montréal, Fides, 1996, pp. 455-460 et 467; Robert Rumilly, *Henri Bourassa, la vie publique d'un grand Canadien*, Montréal, Chanteclerc, 1953, p. 340; et Jocelyn Saint-Pierre, "Les correspondants parlementaires à Québec et à

presque toujours écrit par Héroux ou Bourassa⁵. Durant cette période, en participant aux grands débats nationaux sur la loi navale ou encore l'affaire du Keewatin, Pelletier se taille une solide réputation de journaliste.

Dans ces articles se manifestaient déjà une abondance de renseignements, une sûreté de pensée, une précision d'esprit et des qualités littéraires qui révélaient un talent hors pair⁶.

Selon Ernest Schenck, «Pelletier fut le plus brillant courriériste parlementaire que la presse québécoise ait jamais connu⁷». Cette période à Ottawa permet également à Pelletier de lier des amitiés durables avec plusieurs grands hommes politiques, notamment Wilfrid Laurier et Arthur Meighen. «Il [M. Laurier] accueillait à son foyer le jeune journaliste et son amitié de grand aîné ne parut point entamée par les dures luttes qui suivirent⁸.»

Entre les sessions parlementaires, Pelletier accompagne Bourassa dans ses voyages et fait des comptes rendus de ses discours pour *Le Devoir*⁹. En 1910, il fera même une brève expérience de trois semaines comme correspondant parlementaire à Québec, le temps de trouver un remplaçant à Donat Fortin qui quittait le journal¹⁰. C'est également durant ces premières années au *Devoir* que Pelletier rédige des enquêtes sur les grandes questions de l'heure, entre autres sur l'immigration et sur le coût de la vie. Dans ces deux séries d'articles, il passera en revue toute une panoplie de causes possibles pour expliquer ces deux phénomènes. Son enquête sur l'immigration au Canada intitulée *L'immigration canadienne* sera publiée en 1913, sous forme de brochure dans la collection «les Enquêtes du Devoir»¹¹.

Ottawa, 1910-1993" dans Robert Lahaise, dir., *Le Devoir: reflet du Québec au 20^e siècle*, Montréal, Hurtubise HMH, 1994, p. 136.

⁵ Pelletier-Baillargeon, *op. cit.*, pp. 474-475.

⁶ Léo-Paul Desrosiers, "Georges Pelletier", *L'Action nationale*, vol. 29, n° 3 (mars 1947), p. 188.

⁷ Ernest Schenck, *Silhouettes de journalistes*, cité par Saint-Pierre, *loc. cit.*, p. 136.

⁸ Omer Héroux, "Georges Pelletier - I -", *Le Devoir*, 21 janvier 1947, p. 1.

⁹ Omer Héroux, "Georges Pelletier - II -", *Le Devoir*, 22 janvier 1947, p. 1.

¹⁰ Saint-Pierre, *loc. cit.*, p. 147.

¹¹ Pierre Harvey, "Le contenu économique du journal Le Devoir, 1910-1940" dans Robert Comeau et Luc Desrosiers, dir., *Le Devoir: un journal indépendant (1910-1995)*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1996, pp. 103-104.

En janvier 1915, Pelletier est rappelé au *Devoir* en permanence et est nommé secrétaire de rédaction par Henri Bourassa. Pour une première fois, Pelletier se voit alors imposer des tâches administratives en cette période où les finances du *Devoir* sont inquiétantes à un point tel que, selon Pierre-Philippe Gingras, le quotidien de Bourassa était même alors menacé de disparaître¹².

Et c'est dire qu'à partir de 1915, M. Pelletier remplit pour ainsi dire continuellement des charges qui ne sont certes pas contradictoires, mais que l'on voit assez peu souvent exercées par la même personne. Il fut [...] homme d'affaires et journaliste. Ordinairement, ces fonctions sont toujours séparées et qui est doué pour l'une, l'est fort peu souvent pour l'autre: et, ce qui est plus surprenant encore, [chez Pelletier,] l'administrateur ne fait point de tort au rédacteur et vice versa¹³.

Toujours la même année, il devient directeur de l'hebdomadaire édité par *Le Devoir*, *Le Nationaliste*, sous le pseudonyme de Pierre Labrosse. Il occupera ce poste jusqu'en février 1918. C'est également en 1915 que Georges Pelletier introduit dans *Le Devoir* les blocs-notes, courts textes de commentaires le plus souvent sur l'actualité mais aussi sur des sujets divers. Avec les années, les blocs-notes deviendront de plus en plus longs et les textes de plus en plus étoffés. Comme le souligne Paul-André Linteau, ces blocs-notes seront la spécialité de Georges Pelletier qui en rédigera presque quotidiennement jusqu'en 1939¹⁴.

En 1919, Pelletier devient membre du conseil d'administration de l'*Imprimerie populaire limitée*, société qui publie *Le Devoir*, et membre de la Société royale du Canada. Un an plus tard, il est nommé secrétaire du Cercle universitaire de Montréal, poste qu'il conservera jusqu'en 1936. En 1921, lors de la fondation de l'École des

¹² Gingras, *op. cit.*, p. 109.

¹³ Léo-Paul Desrosiers, "Préface" de Virginie Pelletier, *Bio-bibliographie de M. Georges Pelletier*, *op. cit.*, p. 5.

¹⁴ Linteau, Mémoire M.A., *op. cit.*, p. 5. D'un autre côté, l'analyse quantitative des éditoriaux du *Devoir* faite par Pierre Dandurand confirme les dires de Paul-André Linteau puisqu'elle nous permet de constater que Pelletier n'a jamais rédigé annuellement autant d'éditoriaux que Omer Héroux ou encore Louis Dupire. Sa tâche première, en dehors de l'administration, était les blocs-notes. — Pierre Dandurand, *Analyse de l'idéologie d'un journal nationaliste canadien-français: Le Devoir, 1911-1956*, Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 1961, pp. 24-25.

sciences sociales, économiques et politiques (E.S.S.E.P.) de l'Université de Montréal par Édouard Montpetit, Pelletier devient professeur de la section de journalisme, chargé des cours de rédaction et d'administration de journal. Il conservera ce poste jusqu'au début des années 1940.

En septembre 1923, après son mariage avec Corinne Adam, fille de Joseph Adam, avocat, Georges Pelletier part en France avec sa femme pour un premier voyage d'études de plusieurs mois. Ce séjour sera l'occasion pour le journaliste, alors âgé de 41 ans, de fréquenter les cours des grands professeurs français de l'époque.

En janvier 1924, devant les nouvelles difficultés financières que connaît *Le Devoir* et le vide créé par les absences prolongées de son directeur, dont l'emploi du temps ne lui permet pas de consacrer toute l'énergie qu'il faut à l'administration du *Devoir*, Henri Bourassa écrit à Pelletier pour lui faire comprendre que sa présence est requise dès que possible à Montréal. Plus encore, à son retour d'Europe au début du mois de février, Bourassa offre à Pelletier la gérance totale du *Devoir*¹⁵. «Il accepta, bien sûr, avec empressement, même si l'idée d'administrer ce journal si fragile ne lui souriait guère: dorénavant, il aurait beaucoup moins de temps à consacrer au journalisme, sa profession et sa passion¹⁶.» Il devient alors administrateur-gérant du journal. Dès lors, «toutes les questions d'administration courante et de routine relevaient de Pelletier¹⁷».

Au cours de sa première année de gérance, Pelletier réorganise toute l'administration et la rédaction du *Devoir*, encore sous la direction de Bourassa. Cette réorganisation s'opère autour du déménagement du quotidien qui quitte la rue Saint-Vincent et établit son quartier général dans une ancienne manufacture de chaussures

¹⁵ Les informations biographiques des trois derniers paragraphes proviennent de: Virginie Pelletier, *op. cit.*, pp. 9-11; Linteau, *Mémoire M.A.*, *op. cit.*, pp. 5-6; et Gingras, *op. cit.*, pp. 108-110

¹⁶ Gingras, *op. cit.*, p. 110.

¹⁷ Paul Sauriol, "Le grand orateur au déclin de sa carrière" dans *Hommage à Henri Bourassa*, Montréal, [s.é], [s.d], p. 234. (Reproduit du numéro souvenir paru dans *Le Devoir* du 25 novembre 1952).

de quatre étages de la rue Notre-Dame où rédaction, comptabilité et impression se retrouvent alors sous un même toit¹⁸. Malgré toute cette besogne administrative, Pelletier trouve toujours du temps pour publier de façon régulière des blocs-notes et quelques éditoriaux. Plus encore, en 1925, il devient membre de la direction de la *Canadian Daily Newspaper Association* et chef du conseil français de la *Canadian Press* (coopérative de nouvelles des quotidiens canadiens). En 1926, en plus de sa participation quotidienne au journal, il publie, sous le pseudonyme de Paul Dulac, une série de portraits d'hommes influents intitulée: *Silhouettes d'aujourd'hui*¹⁹. À la fin des années 1920, Pelletier dirige aussi pendant deux ans la publicité des campagnes de souscriptions annuelles de la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises. Puis, à partir de 1931, il devient co-administrateur de la succession Tancredi Bienvenu²⁰.

1.3 GEORGES PELLETIER, DIRECTEUR DU *DEVOIR*

Avec les années, Georges Pelletier est rapidement devenu indispensable au *Devoir*, particulièrement lors des longues absences de son directeur retenu par ses obligations politiques. Ainsi au début de l'année 1932, lorsque Bourassa, alors âgé de 63 ans, parle de plus en plus de se retirer complètement de la direction du *Devoir*, un seul nom vient en tête pour lui succéder: Georges Pelletier. Le 2 août 1932, Henri Bourassa quitte son journal. Le lendemain, sous l'en-tête *Le Devoir*, on peut lire: «Directeur-gérant: Georges Pelletier»²¹.

¹⁸ Gingras, *op. cit.*, pp. 87-90.

¹⁹ Roger Duhamel, "Georges Pelletier", *L'Action universitaire*, vol. 13, n° 6 (février 1947), pp. 23-24.

²⁰ Virginie Pelletier, *op. cit.*, pp. 10-11.

²¹ «Depuis qu'il était entré de nouveau dans la politique, en 1925, à maintes reprises il [Henri Bourassa] avait parlé de se retirer du journal, afin de ne pas influencer celui-ci de sa présence au Parlement et de rendre *Le Devoir* responsable des attitudes que lui, M. Bourassa, prenait. [...] À ma demande personnelle ainsi qu'à celle de notre Conseil d'administration, M. Bourassa a consenti à rester d'une année à l'autre, jusqu'en 1932. [...] En 1932, M. Bourassa m'a remis lui-même sa démission. De toutes façons, et pendant des semaines, j'ai insisté pour qu'il gardât le titre de directeur du journal, ce qu'il ne consentit pas à faire, écrasé qu'il était par la besogne à Ottawa. Ajoutons qu'il ne se sentait pas la force voulue pour reprendre l'organisation financière du *Devoir*.» — Georges Pelletier, "Lettre à M. Le D^r Eugène Tremblay, chirurgien", 25 mai 1943, *Fonds Georges-Pelletier*, Centre de recherche Lionel-

La succession de Bourassa n'est cependant pas facile puisque *Le Devoir* profitait du magnétisme de son fondateur pour attirer les lecteurs et d'éventuels donateurs. Ainsi, sur le plan administratif, Pelletier est très occupé à assurer la survie financière, encore une fois précaire, du *Devoir*²². Sur le plan de la rédaction, Pelletier a également beaucoup de besogne à accomplir. Pour ce faire, il s'entoure d'une équipe compétente. Lui s'occupe toujours des blocs-notes, Omer Héroux, rédacteur en chef, rédige presque quotidiennement l'éditorial, Louis Dupire est responsable des affaires municipales, Paul Sauriol s'occupe des autres manchettes à la une, Albert Rioux se réserve les questions agricoles alors qu'Alexis Gagnon et Émile Benoist sont correspondants parlementaires respectivement à Québec et à Ottawa²³.

Sous le nouveau tandem Pelletier-Héroux²⁴, *Le Devoir* ne déroge pas à sa tradition et continue comme par le passé. «Il n'y a rien de changé dans son orientation²⁵». Il défendra encore là religion, la langue et les autres grandes causes

Groulx, p. 1, cote P5 / A,20. Plusieurs historiens, notamment Robert Rumilly, prétendent plutôt que les jeunes nationalistes autour de Héroux et Pelletier ont poussé Bourassa à quitter *Le Devoir*. «Bourassa, en rupture virtuelle avec les nationalistes les plus influents, semble s'appliquer à démolir son œuvre. *Le Devoir* perd son plus sûr élément de clientèle et de propagande. Et c'est en pleine crise. Le journal lance des appels de fonds, sollicite la souscription de ses amis. Mais ses anciens amis ne savent plus quelle besogne on leur demande d'appuyer. Le tirage baisse; les créanciers montrent les dents; la situation est intenable. [...] Administrateurs et rédacteurs comprennent qu'il faudra opter entre la direction de Bourassa et la vie du journal. [...] [En même temps] Bourassa, qui n'écrit plus que rarement, se fait scrupule de toucher ses appointements de directeur. Il se montre maussade. Il en vient à parler de sa démission. Les administrateurs saisissent la balle au bond.» C'est alors qu'au début de l'été 1932, à l'occasion d'une séance du conseil d'administration, Bourassa aurait lancé: «Vous désirez ma démission. Quand voulez-vous que je démissionne?» Soulagé de ne pas avoir à amener le sujet lui-même, Pelletier, que le conseil d'administration avait chargé d'arbitrer cette affaire, aurait habilement suggéré à Bourassa que le plus tôt serait le mieux. À la fin du mois de juillet, voyant que la situation évoluait peu, Pelletier serait alors aller voir Bourassa: «Monsieur Bourassa, les administrateurs demandent quelle date vous avez fixée pour votre démission?». Quelques jours plus tard, Bourassa quittait *Le Devoir*. — Rumilly, *op. cit.*, pp. 728-730.

²² M^r Gauthier, "Mémoire sur *Le Devoir* ", 23 mars 1933, *Fonds Georges-Pelletier*, Centre de recherche Lionel-Groulx, pp. 1-10, cote: P5 / B1.

²³ Maurice Huot, "Georges Pelletier" dans *Journalistes canadiens*, Montréal, Éditions du Bien public, 1959, p. 11; Gingras, *op. cit.*, 110; et Rumilly, "Georges Pelletier", *loc. cit.*, p. 206.

²⁴ Il est intéressant de noter que, contrairement à la période précédente durant laquelle Henri Bourassa représentait à lui seul *Le Devoir*, à partir de 1932, on parlera beaucoup plus de l'équipe Pelletier-Héroux que seulement du directeur, Georges Pelletier. — Pelletier-Baillargeon, *op. cit.*, p. 513.

²⁵ Georges Pelletier, "Bloc-notes", *Le Devoir*, 8 août 1932, p. 1.

des Canadiens français, poursuivra ses attaques contre les grands trusts et ne sera toujours l'organe d'aucun parti politique. «À ce programme de continuité, il [Pelletier] ajoute une constante préoccupation de revalorisation du monde journalistique²⁶.»

Sans rejeter les positions nationalistes que Bourassa avait données à son quotidien dès 1910, *Le Devoir*, durant les premières années de Georges Pelletier, va se rapprocher de plus en plus de l'abbé Groulx et multiplier les comptes rendus élogieux à l'égard des Jeune Canada. Ces années sont également marquées par la lutte acerbe que livre *Le Devoir* au parti libéral de Louis-Alexandre Taschereau et par un appui important à l'alliance entre l'Action libérale nationale et le parti conservateur de Maurice Duplessis, puis à l'Union nationale et à son programme autonomiste. Les prises de positions du *Devoir* jumelées à la victoire de Duplessis en 1936 font même passer le tirage du quotidien de 12 000 exemplaires qu'il était en 1934 à plus de 22 000 à l'automne 1936²⁷.

En 1934, au cours des fêtes du quatrième centenaire de la découverte du Canada, Pelletier profite de son influence au sein de la *Canadian Press* et organise à Montréal le congrès mondial de la presse française. Trois ans plus tard, à la fin de l'année 1937, il effectue un deuxième voyage en Europe durant lequel il rédige une série d'articles sur la situation extrêmement tendue qui prévaut de l'autre côté de l'Atlantique et qui laisse présager les événements que l'on sait. Deux ans plus tard,

²⁶ Robert Lahaise, "«Ce siècle avait dix ans... » 1910-1939" dans Robert Lahaise, dir., *op. cit.*, p. 39. À cet effet, l'article de Maurice Huot est sans aucun doute le plus révélateur puisque c'est celui qui expose le mieux la place importante qu'a occupée le journalisme dans la pensée de Georges Pelletier. «Je me souviens du temps où Georges Pelletier travaillait à l'idée de placer le journalisme au rang de profession libérale, et de porter cette noble cause devant la législature [...] Il voulait pour les journalistes de ce calibre (Pelletier songeait ici surtout aux penseurs, aux éditorialistes), la reconnaissance des gouvernements et des législateurs.» — Huot, *loc. cit.*, pp. 16-18.

²⁷ Lahaise, *loc. cit.*, pp. 41-46; et Georges Pelletier, "Mémoire sur les conditions de vie du *Devoir*", 20 mai 1940, pp. 2-5. *Fonds Georges-Pelletier*, Centre de recherche Lionel-Groulx, cote P5 / B,4.

lorsque la guerre est déclarée, Pelletier inaugure une nouvelle chronique quotidienne consacrée à la Seconde Guerre mondiale²⁸.

Pendant la guerre, en 1940, l'Université de Montréal lui décerne un doctorat honorifique en sciences politiques. La même année il cesse d'enseigner le journalisme à l'université et offre plutôt un cours sur l'évolution des sociétés anglo-saxonnes en Amérique du Nord. Deux ans plus tard, en 1942, il prend une part active à la fondation de la Ligue pour la Défense du Canada, dont il est un des membres du Conseil central. Selon Gérard Filion, «il fut, à n'en pas douter, le grand stratège de la campagne du plébiscite et on doit lui attribuer une bonne partie du succès²⁹». En octobre 1943, lors d'un voyage dans l'Ouest canadien, Georges Pelletier est frappé d'une attaque de paralysie à la gare d'Edmonton. Plusieurs jours entre la vie et la mort, Pelletier est finalement ramené à Montréal le mois suivant, mais jamais le journaliste ne se remettra de cette maladie. Dès lors, sa collaboration écrite au journal devenait, dans ces conditions pénibles, très sporadique. De temps à autre il dicte quelques blocs-notes et éditoriaux, «mais il était incapable de se servir régulièrement d'un crayon, encore moins de sa chère machine à écrire³⁰». Cependant, malgré la maladie, Pelletier a souhaité conserver son poste de directeur du *Devoir*³¹, «l'œuvre de sa vie» comme le dit si bien Roger Duhamel³². En août 1946, il est terrassé à nouveau, et le 20 janvier 1947, à l'âge de 64 ans, il s'éteint à son domicile de la rue Cherrier. Le 30 janvier, le nom de Georges Pelletier disparaît de la première page du

²⁸ «Ses chroniques du temps de guerre, de 1940 à 1943, dont l'on se demande s'il faut admirer davantage l'étendue de l'information ou l'érudition historique, demeurent sans équivalent dans le journalisme.» — Duhamel, *loc. cit.*, p. 24.

²⁹ Gérard Filion, "Discours de M. Filion" dans *Quarante ans de combat* [Texte des allocutions prononcées au banquet du quarantième anniversaire du *Devoir*], Montréal, L'Imprimerie populaire ltée, 1950, p. 14.

³⁰ Omer Héroux, "Georges Pelletier - I -", *Le Devoir*, 21 janvier 1947, p. 1.

³¹ Georges Pelletier, "Lettre à M. René Chaloult, député", 6 mai 1946, *Fonds Gérard-Filion*, Centre de recherche Lionel-Groulx, cote: P24 / C,32.

³² Duhamel, *loc. cit.*, p. 23. À cet effet, Pelletier écrit à un lecteur: «J'espère que je mourrai avant que le journal meure et [sic] je vis uniquement pour cela. Je n'ai pas d'autre intérêt dans la vie.» — Georges Pelletier, "Lettre à M. le D' Eugène Tremblay, chirurgien", 25 mai 1943, p. 4, *Fonds Georges-Pelletier*, Centre de recherche Lionel-Groulx, cote: P5 / A,20.

Devoir et en avril de la même année, Gérard Filion devient le troisième directeur du prestigieux quotidien montréalais qui, cependant, fait à nouveau face à une situation difficile avec un déficit sans cesse croissant³³.

M. Georges Pelletier, écrivait-on à sa mort, occupait un rang élevé dans le monde journalistique du Canada, et ce rang était reconnu de tous depuis fort longtemps. Polémiste redoutable, admirablement doué pour faire ressortir l'éloquence des faits en quelques phrases étonnantes de clarté, le directeur du *Devoir* se réservait d'intervenir dans un débat au moment qu'il savait psychologique. [...] Il a eu, au-dessus de tout, le courage de ses opinions. Il fut entier. Il fut aussi un excellent serviteur de la langue française, et un non moins bon professeur de journalisme. [...] Son nom demeurera dans l'histoire du journalisme canadien-français au Canada³⁴.

³³ Comme le récent mémoire de Julien Goyette sur la pensée de Gérard Filion nous permet de le constater, le changement de direction en 1947 ressemble à bien des égards à celui de 1932. En effet, les dernières années de Bourassa et de Pelletier sont marquées par des situations difficiles qui, dans les deux cas, exigent une restructuration du *Devoir* dans laquelle ni Bourassa, au début des années 1930, ni Pelletier, au milieu des années 1940, ne veulent et/ou ne peuvent s'engager. «De l'avis même de Filion, *Le Devoir* des années 1940 représente une "affaire moribonde, ennuyante et déficitaire". Les tirages dégringolent, les abonnés vieillissent, le déficit ne cesse d'augmenter. Plus grave, la maladie de l'ancien directeur, Georges Pelletier, combinée au laxisme du reste de la direction, a presque compromis le journal [...]. En bref, la pensée du journal s'est engourdie et son autorité morale dissipée». — Julien Goyette, *Gérard Filion, un journaliste au Devoir (1947-1963)*, Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 1998, p. 31.

³⁴ Alain Cloutier, *op. cit.*, pp. ii-iii.

Chapitre deux

LE NATIONALISME TRADITIONALISTE

2.1 VERS UNE DÉFINITION DU NATIONALISME TRADITIONALISTE

Concurremment à la domination sur la scène politique du parti libéral qui, fidèle à ses valeurs politiques telles le développement économique à travers l'industrialisation, l'urbanisation et l'appui au capital étranger, s'impose tant à Ottawa qu'à Québec, «les premières décennies du XX^e siècle consacrent le triomphe du nationalisme canadien-français¹». Deux grandes personnalités symboliseront plus que toutes autres cette *contradiction* entre une société engagée inexorablement dans un processus d'industrialisation et une pensée que certains qualifient d'ancien régime², mais qu'il nous semble plus à propos de définir comme basée sur «une modernisation reposant sur les valeurs collectives traditionnelles: la famille, la patrie, l'Église³»: Henri Bourassa et Lionel Groulx. Alors que le premier marque davantage de son empreinte les deux premières décennies, le second sera particulièrement influent au cours de la période de l'entre-deux-guerres.

Issu de la tradition ultramontaine ainsi que du libéralisme conservateur du XIX^e siècle, le mouvement nationaliste prend son essor, au tournant du siècle, en réaction contre l'impérialisme britannique et s'identifie alors étroitement à Henri

¹ Louis Balthazar, *Bilan du nationalisme au Québec*, Montréal, L'Hexagone, 1986, p. 83.

² «Les traditionalistes persistent à percevoir la société à travers le prisme des valeurs et des modes anciens de penser.» — Léon Dion, *Québec 1945-2000*. Tome 2: *Les intellectuels et le temps de Duplessis*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1993, p. 169. Voir également André-J. Bélanger, *L'apolitisme des idéologies québécoises. Le grand tournant de 1934-1936*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974, pp. 48-49.

³ Jean-Claude Dupuis, *Nationalisme et catholicisme. L'Action française de Montréal (1917-1928)*, Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 1992, p. 8.

Bourassa. Doctrine qui dans l'ordre politique accorde la primauté à l'identité nationale, le nationalisme canadien-français souhaite également une meilleure place pour les capitalistes canadiens-français dans le développement économique du pays⁴. Qualifié de traditionaliste par son attachement à l'histoire et son désir de conservation des traditions, ce nationalisme insiste sur la collaboration entre l'Église et l'État. D'autre part, il n'idolâtre pas la nation car il reste subordonné à la religion et par conséquent à Dieu. Ainsi, essentiellement fondé sur le spiritualisme, ce nationalisme rejette les valeurs matérialistes et individualistes mises de l'avant par les idéologies libérale et socialiste, et comporte deux pôles majeurs: le pôle national qui est *particulariste* et le pôle religieux qui, lui, est *universaliste* (le catholicisme étant universel). Ce nationalisme est donc essentiellement catholique, par conséquent, sa logique et son discours ne sont pas que nationaux, mais aussi, et surtout, religieux. C'est dans cette optique que plusieurs historiens parlent volontiers de clérical-nationalisme. «Le destin du Canada français apparaît donc [...] intimement lié au catholicisme. La fidélité à l'Église est en conséquence pour les Canadiens français, même dans l'ordre naturel de la survivance, le premier des devoirs⁵.»

Du milieu du XIX^e siècle jusqu'au milieu du siècle suivant, le clergé va mettre de l'avant un nationalisme conservateur et religieux qui va s'affirmer comme idéologie dominante, mais non monolithique. Cette idéologie définissait la société québécoise comme une société organique, égalitaire et rurale que guidaient des élites éclairées; société qui pouvait «s'autodéterminer parallèlement à la société canadienne-anglaise urbaine, industrielle et bourgeoise. Cette société devait donc être rurale et agricole⁶». Aussi, ce nationalisme est-il dominé par le conservatisme et le respect de l'ordre établi⁷.

⁴ Paul-André Linteau *et al.*, *Histoire du Québec contemporain*, tome 1: *De la Confédération à la crise (1867-1929)*, 2^e éd., Montréal, Boréal, 1989, pp. 510-511.

⁵ Richard Arès, s.j., "Rôle du catholicisme dans la pensée de Bourassa", *L'Action nationale*, vol. 53, n° 1 (janvier 1954), p. 154.

⁶ Gérard Fortin, "Le nationalisme canadien-français et les classes sociales", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 22, n° 4 (mars 1969), p. 529.

⁷ Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet, 1944-1969*, Sillery, Septentrion, 1993, p. 15.

Attaché à la religion et enraciné dans le passé, ce projet nationaliste est marqué par un esprit de conservation et par un rejet de valeurs nouvelles, particulièrement la modernité qui — contrairement à la modernisation que l'on pourrait définir comme un processus global lié à l'industrialisation des sociétés contemporaines — est un état d'esprit, une forme de conscience ou une attitude qui se caractérise par le matérialisme et qui préconise des valeurs comme le laïcisme et l'individualisme libéral⁸. Ainsi, les nationalistes traditionalistes sont convaincus que pour préserver leur identité et «survivre» dans un monde nord-américain majoritairement anglophone, le peuple canadien-français doit s'accrocher à ses valeurs traditionnelles propres. «Plus nous gardons nos vertus françaises et catholiques, plus nous restons fidèles à notre histoire et à nos traditions, plus aussi nous gardons l'habitude d'aimer ce pays comme notre seule patrie, plus nous restons l'élément irréductible⁹», écrit Lionel Groulx en 1921, qui rejoint, sur ce point précis, l'attachement d'Henri Bourassa pour l'Église¹⁰. Dans cette optique, l'idéologie nationaliste traditionaliste, très attachée aux valeurs transmises par l'Église catholique, réclame la primauté de la religion et souhaite une valorisation de la famille et du mode de vie rural¹¹.

Nationalisme et catholicisme sont donc intimement liés dans le nationalisme traditionaliste du début du XX^e siècle qui ne peut concevoir la nation sans ses origines catholiques et rurales. Dominé par un repli sur soi-même, sur la terre et sur le passé, cette idéologie est marquée par un souci de continuité malgré les bouleversements qui affectent la société. Cependant, et c'est là une caractéristique

⁸ Léon Dion, *Nationalismes et politique au Québec*, Montréal, Hurtubise HMH, 1975, pp. 31-41.

⁹ Lionel Groulx, "Notre doctrine", *L'Action française*, vol. 5, n° 1 (janvier 1921), p. 31.

¹⁰ «On ne peut douter de son [Bourassa] attachement pour l'Église.» — Joseph Levitt, "La perspective nationaliste d'Henri Bourassa (1896-1914)", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 22, n° 4 (mars 1969), p. 571. Voir également l'article du père Richard Arès s.j. consacré au rôle du catholicisme dans la pensée de Bourassa: Arès, s.j., *loc. cit.*, pp. 139-154.

¹¹ «L'agriculture et le mode de vie rural forment, avec la famille et la religion, un troisième élément de base du type de société proposé par l'idéologie cléricalo-nationaliste.» — Linteau *et al.*, *op. cit.*, tome 1, p. 701.

importante de ce nationalisme selon Fernand Dumont, ce souci de continuité est jumelé à un «dégoût du politicien» qui est l'un des thèmes majeurs mis de l'avant par les intellectuels traditionalistes qui, dans l'ensemble, n'ont pas cru que la politique concernait les vrais pouvoirs¹². Ainsi, les Asselin, Bourassa, Pelletier, Minville, Groulx et bien d'autres parlent d'un *pouvoir idéal* qui transposerait la tradition en doctrine, et ferait de cette doctrine un destin. Même si certains font carrière de député, les nationalistes traditionalistes rêvent «d'une société où le pouvoir eût émergé organiquement de la collectivité elle-même¹³». Ainsi, le nationalisme traditionaliste des premières décennies du XX^e siècle, donne à la sphère idéologique une nouvelle ampleur qui, certes, s'oppose à la politique partisane et à la concentration du pouvoir, mais qui ne se traduit pas pour autant par un rejet de l'État, par un apolitisme¹⁴.

On a l'impression que, impuissante à se reconnaître vraiment dans ses conditions matérielles d'existence, une collectivité s'est exilée dans un univers social parallèle, celui du souvenir, du rêve, de la spéculation¹⁵.

¹² À cet effet, Bourassa écrit en 1912, qu'«il faut reconstituer une opinion publique en dehors et au-dessus des partis. Il faut qu'une nouvelle mentalité nationale se forme, se coordonne et s'impose aux partis». — Henri Bourassa, "Des Sommets aux Bas-Fonds" dans *Pour la justice*, Montréal, [s.é.], 1912, p. 41. Georges Pelletier confirme cette attitude en 1943 lorsque, à un lecteur, il expose son dégoût de la politique partisane et affirme par le fait même l'importance de développer la sphère idéologique hors de la sphère politique. — Georges Pelletier, "Lettre à M. Auguste Boyer, avocat, c.r.", 11 mai 1943, *Fonds Georges-Pelletier*, Centre de recherche Lionel-Groulx, cote P5 / A,23.

¹³ Fernand Dumont, "Du début du siècle à la crise de 1929" dans Fernand Dumont *et al.*, dir., *Idéologies au Canada français, 1900-1929*, tome 2, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974, p. 11.

¹⁴ Se rapportant au milieu des années 1930, André-J. Bélanger défend la thèse de l'apolitisme des idéologies québécoises. En définissant le concept d'apolitisme d'une façon très large et les idéologies de façon très restrictives (voir le compte rendu de Pierre Trépanier), Claude Couture prétend que Bélanger s'est alors obligé à qualifier les idéologies québécoises d'apolitiques. Conséquemment, comme plusieurs historiens l'ont déjà souligné, les interprétations de Bélanger concernant l'apolitisme des idéologies nous semblent très discutables, puisqu'elles reposent sur des bases fragiles que l'on est en droit de remettre en question. Dans le cas qui nous intéresse, il est important de comprendre que la volonté des nationalistes traditionalistes de développer une idéologie qui transcende la politique ne se traduit pas pour autant par un désir d'anarchisme qui rejette l'État. — Voir: André-J. Bélanger, *op. cit.*, pp. 1-23; Pierre Trépanier, "Compte rendu de *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, tome 3 sous la dir. de F. Dumont, J. Hamelin et J.-P. Montminy" *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 35, n° 1 (juin 1981), pp. 101-102; et Claude Couture, *La presse libérale au Québec entre 1929 et 1935. Analyse du contenu des éditoriaux de "La Presse", du "Soleil" et du "Canada"*, Thèse de Ph.D. (Histoire), Université de Montréal, 1987, pp. 391-392.

¹⁵ Dumont, *loc. cit.*, pp. 10-11.

2.2 HISTORIOGRAPHIE DU NATIONALISME TRADITIONALISTE

La réaction nationaliste du début du XX^e siècle entraînera un renouveau de l'historiographie¹⁶ canadienne-française qui s'exprimera d'abord à travers l'interprétation historique mise de l'avant par l'abbé Groulx dans l'entre-deux-guerres. Leader nationaliste et historien, Lionel Groulx — qui a exercé une double influence considérable tant dans le milieu intellectuel nationaliste de la première moitié du siècle que chez les historiens qui lui ont succédé — met de l'avant une interprétation historique du nationalisme dont le thème central est la «survivance». En effet, il demeure convaincu que les historiens doivent élaborer une vision du passé qui encourage les Canadiens français à poursuivre le combat pour la survie et à conquérir leur pleine autonomie politique, économique et culturelle¹⁷.

Lionel Groulx analyse le nationalisme canadien-français comme une réaction à la Conquête de 1760 qui avait placé le peuple canadien-français sous domination étrangère¹⁸. Reprenant les idées mises de l'avant au XIX^e siècle par François-Xavier Garneau qui avait placé les conséquences de la Conquête — désastreuses pour la société canadienne-française — au centre de son interprétation de l'histoire canadienne-française, Groulx prétend que le nationalisme traditionaliste s'est particulièrement développé en réponse à la Confédération qui a introduit de nouvelles tensions entre le tout canadien où les francophones sont minoritaires et le Québec où ils sont majoritaires, mais où ils restent dominés sur le plan économique¹⁹. En effet,

¹⁶ Le terme historiographie doit ici être pris en son sens le plus large, puisqu'il comprend l'ensemble des études de nature historique qui ont été réalisées, non seulement par des historiens, mais également par des politologues et d'autres spécialistes des sciences sociales.

¹⁷ Selon Ronald Rudin, «cette aptitude à changer sa conception de l'histoire du Québec ne fut jamais aussi évidente que dans sa réécriture de *La naissance d'une race* [...] d'abord publié en 1919». — Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, Sillery, Québec, 1998, p. 73. À propos de l'interprétation historique, et par le fait même nationaliste, du thème de la survivance chez Groulx, voir également le chapitre 4 de l'ouvrage de Jean-Pierre Gaboury qui est consacré entièrement à l'histoire dans la pensée de Groulx. — Jean-Pierre Gaboury, *Le nationalisme de Lionel Groulx: aspects idéologiques*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1970, chap. 4, pp. 91-133.

¹⁸ Lionel Groulx, "Lettre à François-Albert Angers", 8 décembre 1958, cité dans Lionel Groulx, *Une anthologie*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1998, pp. 50-52. [Présentation par Julien Goyette];

¹⁹ Lamarre, *op. cit.*, pp. 61-67.

aux yeux de Groulx, le sentiment nationaliste élaboré par Henri Bourassa au tournant du XX^e siècle, devait assurer un plus grand pouvoir au Canada français que le pacte de 1867 n'avait pas su protéger adéquatement.

Cette vision du nationalisme canadien-français comme combat pour la survivance sera reprise, après la Seconde Guerre mondiale, par les membres de l'école historique de Montréal qui, habilement représentés par Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet, estiment comme Groulx, que le nationalisme des premières années du XX^e siècle est une idéologie héritière de la Conquête. En effet, à leurs yeux, la rupture des liens avec la mère patrie française avait désorganisé et placé dans un état d'*infériorité permanente* la société canadienne-française²⁰. Condamnés à vivre comme une minorité permanente au milieu d'étrangers à la suite de l'«humiliation» de la Conquête²¹, les nationalistes canadiens-français véhiculent l'image d'un peuple complètement tourné sur soi²². Cet ethnocentrisme obligé dresse le portrait d'un peuple qui ne saurait survivre que s'il sait se protéger contre toutes les sources de contamination en se recroquevillant sur ses traditions particulières. Cela explique, selon Michel Brunet, que, pour affirmer leur identité, les nationalistes aient mis

²⁰ Pour Maurice Séguin, la période avant 1760 fut la seule époque de l'histoire du Canada français «où le séparatisme s'enracine dans la réalité» (p. 7). En effet selon lui, la Conquête qui a amené un bouleversement des structures politiques s'est traduite par une domination non seulement politique, mais aussi économique, sociale et idéologique des Canadiens français. Ainsi, entre 1760 et 1840, les Canadiens français ont développé un sentiment séparatiste naturel qui symbolisait le désir d'un peuple minoritaire de survivre. À cet effet, l'Acte de Québec de 1774 et l'Acte constitutionnel de 1791 «apparaissaient, aux Canadiens français, comme les consécration du nationalisme canadien-français et une invitation à s'ancrer dans le séparatisme» (p. 17). Cependant, l'Union de 1840, viendra corriger les erreurs de 1791, du point de vue des intérêts des Britanniques, en annexant le Canada français à une nation britannique qui transformera la majorité canadienne-française du Bas-Canada en une minorité au sein d'un Canada uni, confirmant par le fait même une fois pour toute l'infériorité des Canadiens français. Après 1840, Séguin prétend que le séparatisme canadien-français disparaît et qu'il ne réapparaîtra qu'avec Tardivel à la fin du XIX^e siècle. Plus encore, contrairement à Groulx, il affirme que le pacte fédéral de 1867 est «une consolidation, une extension de l'Union de 1840, dans une union fédérale des plus centralisée possible.» (p. 50). — Maurice Séguin, *L'idée d'indépendance au Québec: genèse et historique*, Trois-Rivières, Boréal Express, 1967, pp. 10-50.

²¹ L'expression est fréquemment utilisée par les membres de l'école de Montréal. Voir notamment Michel Brunet, "Trois dominantes de la pensée canadienne-française: l'agriculturisme, l'anti-étatisme et le messianisme" dans Michel Brunet, *La présence anglaise et les Canadiens*, Montréal, Beauchemin, 1958, p. 117.

²² Lamarre, *op. cit.*, p. 19; et Rudin, *op. cit.*, p. 115.

l'accent sur les spécificités de la société canadienne-française, notamment la religion, la langue et l'agriculture²³. Plus pessimistes que l'abbé Groulx à l'égard de l'avenir des Canadiens français à l'intérieur et/ou à l'extérieur de la Confédération, les membres de l'école historique de Montréal n'hésitent pas non plus à critiquer le nationalisme traditionaliste. En fait, ils radicalisent et laïcisent l'interprétation de Groulx et proposent une redéfinition du nationalisme traditionaliste.

Face à ce mouvement de légitimation du nationalisme est né, durant les mêmes années, un courant plus libéral qui conteste l'importance accordée au changement de métropole en 1760 pour comprendre le nationalisme du début du XX^e siècle. Ainsi, selon cette école de pensée — en bonne partie associée à l'Université Laval de Québec, et dont les porte-étendard les plus connus sont Fernand Ouellet, Jean Hamelin, Marcel Trudel et Pierre Elliott Trudeau — les nationalistes traditionalistes étaient les premiers responsables de leur faiblesse politique et économique puisqu'ils n'avaient pas su ériger des institutions adaptées aux exigences du monde moderne²⁴. Plus encore, selon les membres de cette école dite de Québec, ces nationalistes avaient contribué à perpétuer l'*anormalité*, voire même l'*infirmité*, de la société canadienne-française en cherchant à s'identifier à leurs traditions particulières — notamment l'Église catholique et l'agriculture — au lieu de redéfinir leur projet national autour de la modernité²⁵. Cela fait dire à Trudeau que:

ce peuple [les nationalistes traditionalistes] se créa un système de sécurité, mais qui en s'hypertrophiant lui fit attacher un prix parfois démesuré à tout ce qui le distinguait d'autrui, et considérer avec hostilité tout changement (fût-ce un progrès) qui lui était proposé de l'extérieur²⁶.

²³ Brunet, *loc. cit.*, pp. 130-132.

²⁴ En 1962, Fernand Ouellet dénonce la thèse de «l'histoire-persécution» défendue par l'école de Montréal en soulignant que la Conquête n'a provoqué aucune rupture importante dans les structures économiques et sociales des Canadiens français. — Fernand Ouellet, "Les fondements historiques de l'option séparatiste dans le Québec", *Canadian Historical Review*, vol. 4, n° 3 (septembre 1962), pp. 186-191.

²⁵ Rudin, *op. cit.*, pp. 153-157.

²⁶ Pierre Elliott Trudeau, *La grève de l'amiante*, Montréal, Éditions du Jour, 1956, p. 12.

Depuis la Révolution tranquille, l'historiographie québécoise dans son ensemble s'est transformée: elle a élargi ses perspectives et établi des liens avec les autres sciences sociales. «Une mutation essentielle s'est effectuée d'une histoire nationaliste traditionnelle vers une histoire économique et sociale qui s'appuie sur l'étude de l'industrialisation²⁷.» Ce courant historiographique, qui reste encore aujourd'hui largement dominant, a mis l'accent sur les forces matérielles qui ont modelé l'évolution de la plupart des sociétés nord-américaines. À travers des thèmes comme par exemple l'urbanisation, la laïcisation et l'immigration, les historiens des années 70, 80 et 90 autour notamment de Paul-André Linteau et de Jacques Rouillard, ont cherché à insérer la société canadienne-française dans le contexte de modernisation du monde occidental²⁸. Ce faisant, ils ont d'une certaine manière marginalisé les institutions particulières de la société canadienne-française, parmi lesquelles l'Église, en insistant davantage sur la «normalité» de cette société²⁹.

²⁷ Catherine Pomeyrols, *Les intellectuels québécois: formation et engagements, 1919-1939*, Montréal, L'Harmattan, 1996, p. 28.

²⁸ Rudin, *op. cit.*, pp. 199-201; Paul-André Linteau, "De l'équilibre et de la nuance dans l'interprétation de l'histoire du Québec", *Bulletin d'histoire politique*, vol. 4, n° 2 (hiver 1996), pp. 15-16; John A. Dickinson, "Commentaires sur la critique de Ronald Rudin", *Bulletin d'histoire politique*, vol. 4, n° 2 (hiver 1996), pp. 21-23; et John H. Thompson, "Compte rendu de l'*Histoire du Québec contemporain*, tome 2: *Le Québec depuis 1930* de P.-A. Linteau, R. Durocher, J.-C. Robert et F. Ricard", *Canadian Historical Review*, vol. 69, n° 3 (juillet 1988), p. 433.

²⁹ Depuis les années 1990, quelques historiens, autour de Ronald Rudin et Fernand Ouellet, ont ouvertement émis certaines réticences face à ce courant historiographique dominant qui, selon eux, a exagéré dans son interprétation en tentant de faire du Québec une société «normale». En effet, à travers des études qui ont mis l'accent sur l'urbanisation et l'industrialisation de la société canadienne-française, et par conséquent sur Montréal beaucoup plus que toute autre région, ces historiens que Rudin qualifie de révisionnistes, en référence à leur prédécesseurs, ont sous-estimé des notions fondamentales de l'histoire du Québec, notamment le traditionalisme, le cléricisme et même le nationalisme. Selon Rudin, ces historiens révisionnistes «ont ancré cette notion de normalité en étudiant le long processus de modernisation du Québec» (Rudin, *op. cit.*, p. 202) et «ont l'air réticents à admettre le caractère rural du Québec du vingtième siècle». — Ronald Rudin, "La quête d'une société normale: critique de la réinterprétation de l'histoire du Québec", *Bulletin d'histoire politique*, vol. 3, n° 2 (hiver 1995), p. 23. À propos de ce débat historiographique, consulter également les articles suivants: Jean-Marie Fecteau, "La quête d'une histoire normale: réflexion sur les limites épistémologiques du "révisionnisme" au Québec", *Bulletin d'histoire politique*, vol. 4, n° 2 (hiver 1995), pp. 31-37; Linteau, "De l'équilibre et de la nuance ...", *loc. cit.*, pp. 13-19; Dickinson, *loc. cit.*, pp. 21-24; et Fernand Ouellet, *Economy, Class and Nation in Quebec: Interpretative Essays*, Toronto, Copp Clark Pitman, 1991, pp. 241-248.

Parallèlement à ce courant «révisionniste», pour reprendre l'expression de Ronald Rudin, et à son insistance sur la modernisation, des auteurs, dont François-Albert Angers et Pierre Trépanier, réagissent contre la connotation passéiste et souvent péjorative associée au traditionalisme. Ils redéfinissent le nationalisme traditionaliste des milieux intellectuels en contestant l'interprétation qu'en ont proposée leurs collègues néonationalistes et les néolibéraux. Ces historiens s'intéressent à de nouvelles questions soulevées par les nationalistes du début du siècle, notamment leur attitude face au libéralisme et au corporatisme et leur intérêt pour la question de la modernisation de l'économie canadienne-française³⁰. Ils constatent ainsi que cette idéologie qui «se hérissé volontiers cependant devant la modernité comme état d'esprit³¹», n'est pas opposée au phénomène plus global de la modernisation. Au contraire, Jean-Claude Dupuis, qui a étudié le nationalisme de *L'Action française*, affirme que cette revue (tout à fait traditionaliste) «était en faveur de la modernisation et du progrès, mais [qu']elle proposait un programme de développement économique différent du modèle américain d'inspiration libérale³²».

Ainsi ce courant, qui s'est attardé à redéfinir le traditionalisme autour d'une façon différente de concevoir le changement, qui préserve l'essence de l'identité nationale, plutôt qu'autour d'un refus obstiné de la modernisation, a apporté de nombreuses nuances qui symbolisent la complexité de l'étude des idéologies qui s'est particulièrement développée au Québec depuis une trentaine d'années.

Marqué d'un amour pour le Canada français et d'un attachement profond pour l'Église, le nationalisme traditionaliste a connu, d'Henri Bourassa à Lionel Groulx, une évolution particulièrement visible au niveau de la dimension nationale de son

³⁰ Voir notamment l'article de Pierre Trépanier consacré à Esdras Minville et celui de François-Albert Angers intitulé "Nationalisme et vie économique". — Pierre Trépanier, "Esdras Minville (1896-1975) et le traditionalisme canadien-français", *Les Cahiers des Dix*, n° 50, Québec et Sainte-Foy, La Société des Dix et les Éditions La Liberté, 1995, pp. 255-294; et François-Albert Angers, "Nationalisme et vie économique", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 22, n° 4 (mars 1969), pp. 589-610.

³¹ Trépanier, "Esdras Minville ...", *loc. cit.*, p. 290.

³² Dupuis, *op. cit.*, p. 20.

projet. En effet, alors que le nationalisme de Bourassa, qui naît dans le contexte de l'impérialisme britannique, considère presque toujours le Canada comme cadre de référence, le nationalisme de Groulx, qui se situe dans le contexte d'industrialisation d'après-guerre et de la crise des années 1930, concentre davantage ses énergies autour du Québec, prônant même, un *certain* temps, des positions séparatistes³³.

2.3 LE NATIONALISME PANCANADIEN D'HENRI BOURASSA

Député libéral au parlement fédéral au tournant du siècle, Henri Bourassa combat sans répit l'impérialisme britannique «dont l'objectif [à ses yeux] était de faire du Canada le pays d'une seule langue et d'une seule culture³⁴». Selon lui, le Canada doit absolument affirmer son autonomie face à la métropole de façon à se doter d'une identité nationale et chrétienne clairement distincte de celle de la Grande-Bretagne. Nécessaire mais non suffisante au projet nationaliste de Bourassa, la résistance à l'impérialisme ne constitue qu'un des deux pôles de l'idéologie bourassiste, l'autre étant fondé sur le respect de la dualité des races qui composent le Canada³⁵. Les fondements du nationalisme de Bourassa reposent sur un élément externe et un élément interne:

Les deux éléments du nationalisme canadien sont le développement graduel, normal de la nationalité canadienne jusqu'au point où le Canada prendra place au rang des nations libres; le maintien d'un juste équilibre entre les deux groupes ethniques, ou plutôt linguistiques, qui lui ont donné naissance; ce qui comporte l'épanouissement simultané des deux cultures, anglaise et française³⁶.

³³ Denis Monière, *Le développement des idéologies au Québec, des origines à nos jours*, Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1977, pp. 241-252; et Balthazar, *op. cit.*, pp. 85-86 et 97.

³⁴ Monière, *op. cit.*, p. 239.

³⁵ Linteau *et al.*, *op. cit.*, tome 1, pp. 648-649; et Ramsay Cook, *Le sphinx parle français. Un Canadien anglais s'interroge sur le problème québécois*, Montréal, Hurtubise HMH, 1968, pp. 92-95.

³⁶ Henri Bourassa, *Patriotisme, nationalisme et impérialisme* (1923), cité dans Jean Drolet, "Henri Bourassa: une analyse de sa pensée" dans Fernand Dumont *et al.*, dir., *op. cit.*, tome 2, p. 233.

Ainsi, Bourassa et ses disciples de la Ligue nationaliste³⁷ croyaient à l'épanouissement de la culture canadienne-française au sein de la Confédération. Plus encore, ils ne pouvaient concevoir l'avenir, autant sur les plans politique, économique que culturel, des Canadiens français hors de la Confédération³⁸. Cette vision nationaliste pancanadienne opposait Bourassa à Jules-Paul Tardivel pour qui la Confédération avait eu des conséquences si désastreuses pour les Canadiens français que ceux-ci ne devaient envisager leur avenir qu'en dehors du pacte confédéral de 1867³⁹. Alors que Tardivel souhaitait que les Canadiens français concentrent leur action au Québec et qu'ils délaissent l'Ouest canadien, Bourassa, au contraire, encourageait les Canadiens français à élargir leurs horizons en participant, particulièrement dans l'Ouest canadien, à «l'édification de la nation canadienne, de sorte qu'il[s] puisse[nt] continuer à réclamer tout le Dominion à parts égales avec les Canadiens anglais⁴⁰». Plus encore, le nationalisme traditionaliste — qui était empreint non seulement de messianisme mais aussi de prosélytisme — exigeait, aux yeux de Bourassa, que les Canadiens français du Québec viennent en aide aux minorités francophones des autres provinces canadiennes. «Bourassa croyait à la mission

³⁷ Créée en 1903, la Ligue nationaliste est un mouvement animé par de jeunes journalistes (Olivar Asselin, Jules Fournier, Omer Héroux et Armand Lavergne entre autres) dont le but premier était de propager les idées mises de l'avant par leur leader, Henri Bourassa. Résistance à l'impérialisme, respect de la dualité culturelle canadienne, plus large autonomie provinciale à l'intérieur du pacte confédéral de 1867 et défense des minorités étaient quelques-uns des points importants du programme de la Ligue. — Robert Rumilly, *Henri Bourassa, la vie publique d'un grand Canadien*, Montréal, Chanteclerc, 1953, pp. 165-169.

³⁸ «En dépit des désenchantements du passé et des sombres perspectives d'avenir, il faut penser et agir comme s'il était encore possible de faire une patrie canadienne, de créer un patriotisme national.» — Henri Bourassa, *La presse catholique et nationale*, Montréal, Imprimerie du *Devoir*, 1921, p. 78.

³⁹ Il est néanmoins important de souligner qu'entre les nationalismes de Bourassa et de Tardivel il existe plus de convergences que de divergences. En effet Bourassa, tout comme Tardivel et plus tard Groulx, préconisait un séparatisme culturel; il restait cependant farouchement opposé au séparatisme politique qu'il considérait comme outrancier et dangereux. — Monière, *op. cit.*, p. 243.

⁴⁰ Levitt, *loc. cit.*, p. 575. À cet effet, Lionel Groulx a écrit que «Pour lui [Bourassa], pas de principe plus essentiel que la primauté de l'intérêt canadien». — Lionel Groulx, "Le rôle politique de Henri Bourassa" dans *Hommage à Henri Bourassa*, Montréal, [s.é], [s.d], p. 23. (Reproduit du numéro souvenir paru dans *Le Devoir* du 25 novembre 1952).

civilisatrice et spirituelle du Canada français en Amérique. Ce messianisme ne pouvait se réaliser que dans le cadre du fédéralisme⁴¹».

Notre nationalisme à nous [membres de la Ligue nationaliste] est un nationalisme canadien, fondé sur la dualité des races et sur les traditions particulières que cette dualité comporte. Nous travaillons au développement du patriotisme canadien, qui est à nos yeux la meilleure garantie de l'existence des deux races et du respect mutuel qu'elles se doivent. Les *nôtres*, pour nous comme pour M. Tardivel, sont les Canadiens français; mais les Anglo-Canadiens ne sont pas des étrangers, et nous regardons comme des alliés tous ceux d'entre eux qui nous respectent et qui veulent comme nous le maintien intégral de l'autonomie canadienne. La patrie, pour nous, c'est le Canada tout entier [...]. La nation que nous voulons voir se développer, c'est la nation canadienne, composée des Canadiens français et des Canadiens anglais, c'est-à-dire de deux éléments séparés par la langue et la religion, et par les dispositions légales nécessaires à la conservation de leurs traditions respectives, mais unis dans un sentiment de confraternité, dans un commun attachement à la patrie commune⁴².

Ainsi, «Bourassa, si Canadien-français par ses racines et par la nature même de sa personnalité, a toujours prêché un nationalisme canadien⁴³»: le *respect mutuel* des deux peuples fondateurs devant, à ses yeux, assurer la survivance des Canadiens français au sein du Canada, elle-même condition essentielle à la préservation de l'identité canadienne face à l'américanisation.

Cependant, le nationalisme bourassiste qui se veut pancanadien ne connaît guère de succès au Canada anglais où il reçoit peu d'appuis. Jamais, Bourassa ne réussit à démontrer aux Canadiens anglais que le bon fonctionnement du mécanisme fédéral reposait sur le respect des particularités régionales et surtout de la dualité culturelle: il était important que «l'équilibre de l'ensemble ne soit pas rompu par la prépondérance exagérée de l'un des membres de l'association nationale⁴⁴». Au contraire avec les années, la majorité anglophone semblait plus désireuse d'assimiler

⁴¹ Monière, *op. cit.*, p. 242.

⁴² Henri Bourassa, "Réponse amicale à *La Vérité*", *Le Nationaliste*, 3 avril 1904, p. 2.

⁴³ André Laurendeau, "Le nationalisme de Bourassa", *L'Action nationale*, vol. 43, n° 1 (janvier 1954), p. 15

⁴⁴ Rumilly, *op. cit.*, p.484.

les minorités, notamment francophones, que d'interpréter le message de *respect mutuel* entre les peuples fondateurs prôné par Bourassa. «Le mouvement est donc demeuré essentiellement canadien-français et la dichotomie Canada–Empire s'est bientôt transformée en un affrontement traditionnel français–anglais⁴⁵.»

Dès le début des années 1920, à la suite de l'«échec» du nationalisme de Bourassa dont la crise de la conscription en 1917 est le symbole le plus évident, un nouveau nationalisme, plus orienté vers le Québec, prend son envol. Lionel Groulx, prêtre et historien, devient le nouveau maître à penser des nationalistes canadiens-français.

2.4 LE NATIONALISME TRADITIONALISTE DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES

À la suite de la Première Guerre mondiale, autour de la revue *L'Action française*, une équipe de jeunes intellectuels canadiens-français guidée par l'abbé Groulx élabore un nouveau nationalisme étroitement lié aux intérêts des Canadiens français et davantage axé sur les questions économiques. Toujours empreint d'un messianisme qui constitue une de ses composantes essentielles, le nationalisme de Groulx, qui se dit lui-même disciple de Bourassa, reste tout à fait traditionaliste par l'importance qu'il accorde à la conservation des traditions issues de l'histoire particulière de la société canadienne-française comme moyen de défense contre le libéralisme ambiant et l'industrialisation dominante⁴⁶.

Ce nationalisme est donc bien typique du modèle traditionnel. Il est celui d'un clerc demeuré profondément fidèle à sa mission sacerdotale, donc entièrement dominé par une perspective religieuse. Le nationalisme de Groulx est inséparable de son idéal religieux. Il est une sorte de devoir au même titre que les grands impératifs de la foi catholique⁴⁷.

⁴⁵ Balthazar, *op. cit.*, p. 89.

⁴⁶ Cook, *op. cit.*, pp. 95-99.

⁴⁷ Balthazar, *op. cit.*, p. 97.

On constate donc que chez Groulx, comme chez Bourassa, le religieux et le national se confondent, le catholicisme étant immanent à la nation canadienne-française. Inséparables, la foi et la langue sont les principaux facteurs d'homogénéité nationale à travers lesquelles, en conséquence, doit se développer le sentiment national, le premier jouissant même de la priorité. «Il va de soi que si l'action catholique doit être nationale, l'action nationale ne peut être que catholique⁴⁸».

Cependant, le nationalisme groulxiste se distingue de celui de la période précédente par une insistance nouvelle sur le territoire québécois. En effet pour Groulx, qui «n'a pas manqué de dénoncer ce qui lui semblait être l'incapacité des structures politiques canadiennes à permettre la reconnaissance culturelle, économique et sociale du Canada français⁴⁹», la nationalité canadienne-française, affaiblie au sein de la Confédération, devait se développer une conscience nationale propre. En conséquence, le nationalisme de Groulx et de *L'Action française* se définit comme étant exclusivement canadien-français⁵⁰.

Dans la hiérarchie des sentiments patriotiques, notre premier, notre plus haut sentiment d'amour doit aller, pour ce qui nous regarde, Canadiens français, à notre province de Québec, vieille terre française, issue de la Nouvelle-France, terre qui plus que toute autre portion du Canada, a été pour nous source de vie, milieu générateur par excellence⁵¹.

Conséquemment, l'autonomie provinciale, déjà au nombre des préoccupations de Bourassa et de la Ligue nationaliste lors de la période précédente, prend une nouvelle importance dans la définition du nationalisme groulxiste, davantage centré sur les intérêts de la province québécoise, et semble remplacer comme thème central, l'idée du respect de la dualité culturelle qui, selon Groulx et ses disciples, ne défend plus adéquatement des droits des Canadiens français.

⁴⁸ Gaboury, *op. cit.*, p. 25.

⁴⁹ Julien Goyette, Présentation de "La doctrine nationale" dans Lionel Groulx, *Une anthologie, op. cit.*, p. 102.

⁵⁰ Dupuis, *op. cit.*, p. 98.

⁵¹ Lionel Groulx, "Vers l'avenir", *L'Action nationale*, vol. 18 (octobre 1941), pp. 101-102.

Contrairement aux années précédentes, durant la décennie 1920, les nationalistes autour de l'abbé Groulx perdent confiance et ne croient tout simplement plus au Canada⁵². En 1922, croyant la désintégration de la Confédération imminente, plusieurs collaborateurs de *L'Action française* songent à un État français indépendant sur le territoire québécois et expriment leurs idées à travers une enquête intitulée *Notre avenir politique*, «qui constitue une charge contre la Confédération⁵³». Cette digression séparatiste, qui n'a duré que quelques années chez Groulx, reste néanmoins très ambiguë: «l'idée de l'État français sembl[ant] être dans son esprit, à la fois l'objectif ultime et la solution de dernier recours, ce qui n'est pas très limpide!⁵⁴». D'un côté, Groulx affirme dans ses mémoires que par «État français», il a toujours entendu un Québec aussi souverain que possible au sein de la Confédération⁵⁵; d'un autre côté, en introduction à l'enquête sur *Notre avenir politique*, il affirme que les Canadiens français doivent constituer, «aussitôt que le voudra la Providence», un État

⁵² «Par elle-même, reconnaissons-le, la Confédération n'a été en ce qui concerne nos intérêts nationaux qu'une banqueroute lamentable, qu'une déception humiliante et amère. Si nous avons avancé depuis son institution, c'est beaucoup malgré ses cadres, nous l'avons dû à notre croissance naturelle, à nos institutions catholiques, à notre ardeur française, au progrès du temps, et fort peu à la tutelle fédérale qui n'a pas été pour notre vitalité le treillis protecteur et l'appui que nous attendions» — J.-M. Rodrigue Villeneuve, o.m.i., "Et nos frères de la dispersion?", *L'Action française*, vol. 8, n° 1 (juillet 1922), pp. 22-23.

⁵³ Robert Lahaise, *La fin d'un Québec traditionnel, 1914-1939*, Montréal, L'Hexagone, 1994, pp. 104-105.

⁵⁴ Dupuis, *op. cit.*, p. 200. Cela fait dire à Jean-Claude Dupuis qu'«en réalité, *L'Action française* n'avait pas complètement renoncé à la Confédération et elle espérait encore faire respecter l'esprit du pacte de 1867. Tout en préconisant sur le plan théorique l'idéal d'un État français indépendant, *L'Action française* proposait sur le plan pratique une série de mesures visant à renforcer l'indépendance du Canada par rapport à la Grande-Bretagne et à promouvoir le caractère binational de la confédération. Son programme politique concret correspondait parfaitement à celui d'Henri Bourassa.» (*Ibid.*, p. 201.). Dupuis appuie ses dires sur le fait que même après 1922, *L'Action française* se réclamait de la pensée d'Henri Bourassa, Bourassa étant toujours resté un modèle pour Groulx. Voir notamment: Anonyme, "M. Henri Bourassa", *L'Action française*, vol. 14 (novembre 1925), pp. 286-293.

À propos du séparatisme de Lionel Groulx et de *L'Action française*, voir aussi: Susan Mann Trofimenkoff, *Action française. French Canadian Nationalism in the Twenties*, Toronto, University of Toronto Press, 1975, pp. 95-98; Robert Comeau, "Lionel Groulx, les indépendantistes de *La Nation* et le séparatisme (1936-1938)", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 26, n° 1 (juin 1972), pp. 89-91; et Gaboury, *op. cit.*, pp. 151-160.

⁵⁵ Lionel Groulx, *Mes mémoires*, tome 3, Montréal, Fides, 1972, p. 343.

français indépendant, au sens de l'indépendance politique des Canadiens français⁵⁶. Après ces années marquées d'un flirt temporaire avec le séparatisme, la majorité des nationalistes traditionalistes défendront, à la fin des années 1920 et tout au long des années 1930, l'appartenance du Québec à une confédération décentralisée.

Le nationalisme de l'entre-deux-guerres se caractérise également par un intérêt soutenu pour les questions économiques. Reprenant les idées d'Errol Bouchette, considéré comme le maître à penser en matière économique, le groupe de *L'Action française*, à travers surtout les articles d'Édouard Montpetit et d'Esdras Minville, s'est intéressé au problème de l'infériorité économique des Canadiens français en cette période marquée par l'industrialisation massive et par la crise des années trente. Opposé à la politique d'industrialisation du gouvernement Taschereau et à l'exploitation des ressources par le capital étranger, les nationalistes dénoncent les dangers de l'urbanisation excessive et prêchent la nécessité de conserver un certain équilibre entre les villes et les campagnes à travers notamment la modernisation des régions périphériques. Ainsi, alors que sur le plan économique, les nationalistes encouragent un renforcement de la bourgeoisie canadienne-française et une présence accrue des Canadiens français dans l'industrie, le commerce et la finance, sur le plan social, pour éviter la dégénérescence de la société canadienne-française, ils souhaitent limiter la grande industrie et favoriser la petite entreprise familiale, plus adaptée au mode de vie des Canadiens français. Dans cette optique, ils préfèrent généralement une société agricole et artisanale qui, fondée sur la doctrine sociale de l'Église, rejette les valeurs matérialistes et individualistes qui accompagnent les phénomènes d'industrialisation et d'urbanisation et, par conséquent, respecte leur doctrine nationale⁵⁷.

⁵⁶ La Direction de *L'Action française*, "Notre avenir politique", *L'Action française*, vol. 7 (janvier 1922), p. 24.

⁵⁷ Michael Oliver, *The Passionate Debate: The Social and Political Ideas of Quebec Nationalism, 1920-1945*, Montréal, Vehicule Press, 1991, pp. 148-173; et: Trofimenkoff, *op. cit.*, pp. 58-83.

Marquées par une sévère crise économique, les années 1930 offrent «une bonne occasion de remettre en cause des institutions critiquées par les nationalistes: le parlementarisme, les appareils administratifs de l'État, le système capitaliste⁵⁸» et d'expliquer l'état actuel des choses par les abus du régime libéral. Devant la «déchéance» du libéralisme économique et pour lutter contre le communisme, les nationalistes vont chercher à réorganiser l'activité économique autour d'une nouvelle doctrine: le corporatisme, mais un corporatisme exclusivement social dont la fonction principale est de rétablir l'ordre dans la société perturbée par le libéralisme économique⁵⁹.» À travers le corporatisme s'expriment deux traits fondamentaux du nationalisme traditionaliste: le besoin d'ordre et la *méfiance* envers l'État tel que le libéralisme semble le concevoir⁶⁰. Ce sont ces thèmes qui, caractéristiques de la droite de l'époque, ont amené un courant historiographique — aujourd'hui restreint — à assimiler l'ensemble de l'idéologie nationaliste traditionaliste des années 1930 à celle mise de l'avant par les régimes fascistes européens à la même époque⁶¹.

Si les milieux intellectuels canadiens-français, surtout les jeunes, sont séduits par les idées de droite en vogue, leur analyse sociale n'est pas aussi radicale que celle des groupes fascistes. Plus proches de la pensée de l'Église catholique, avec comme maître à penser Lionel Groulx, [...] des groupes autour des revues *L'Action nationale*, *Vivre* et *La Relève* constatent la faillite du libéralisme, se montrent très critiques à l'égard de la démocratie, défendent un nationalisme imprégné d'anticapitaliste, et voient dans le corporatisme et le retour à des valeurs conservatrices la solution à la crise⁶².

⁵⁸ Pierre Dandurand, "Crise économique et idéologie nationaliste, le cas du journal *Le Devoir*" dans Fernand Dumont *et al.*, *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, tome 3, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978, p. 49.

⁵⁹ Esdras Minville, "Libéralisme? Communisme? Corporatisme?", *L'Actualité économique*, vol. 12, n° 2 (décembre 1936), pp. 160-166.

⁶⁰ Linteau *et al.*, *op. cit.*, tome 2, pp. 119-120. Nous ne devons cependant pas faire l'erreur, ici, d'interpréter le terme «méfiance» par «rejet complet» de l'État. En effet, comme le souligne Pierre Trépanier, beaucoup des chercheurs ne semblent pas avoir vu que l'idée corporative «pouvait fort bien n'être qu'une décentralisation de l'État, non sa neutralisation ou son affaiblissement.» — Pierre Trépanier, "Quel corporatisme? (1820-1965)", *Les Cahiers des Dix*, n° 49, Québec et Sainte-Foy, La Société des Dix et les Éditions La Liberté, 1994, p. 161.

⁶¹ Nous reviendrons plus amplement sur cette question historiographique au chapitre quatre.

⁶² Jacques Rouillard, "Haro sur le fascisme: la fondation de la fédération provinciale du travail du Québec, 1938", *Canadian Historical Review*, vol. 71, n° 3 (1990), p. 351.

Ce nouveau nationalisme davantage centré sur les intérêts particuliers de la société canadienne-française s'explique par une conception différente de la nation. En effet, pour Groulx, la nation qui «est une communauté de culture, d'histoire, de religion, de territoire et de race, animée par un vouloir-vivre collectif⁶³», a un sens beaucoup plus sociologique que la définition bourrassiste qui, elle, séparait les nations canadienne et canadienne-française sur le plan culturel, mais fondait les deux en une seule nation politique qui accordait place prépondérante aux institutions. Ainsi, chez l'historien national Groulx, la cohérence de la nation repose en bonne partie sur l'importance accordée au caractère affectif dans les rapports entre les membres de la communauté. «La nation se compose donc d'un élément sociologique, les caractéristiques communes (langue, religion, coutumes, territoire, etc.), et d'un élément historique, le lien qui unit entre elles les générations et que l'on peut appeler la tradition⁶⁴».

Inspiré de la droite française — bien que Groulx se soit toujours défendu d'être maurassien⁶⁵ — le nationalisme groulxiste offre une définition de la nation liée à la «race» (aujourd'hui «ethnie» ou «culture»). En effet, selon les tenants de cette idéologie, l'homogénéité ethnique était l'une des meilleures garanties de la cohésion nationale. Loin de faire appel à la haine des races — «la nationalité n'est pas la race,

⁶³ Monière, *op. cit.*, p. 246.

⁶⁴ Dupuis, *op. cit.*, p. 104.

⁶⁵ La revue *L'Action française*, dirigée par Lionel Groulx, tirait son nom de celle de Charles Maurras en France. Entre les deux idéologies, il existait certes quelques liens, notamment autour de la définition de la tradition comme essence vitale d'un peuple «qui permet à une nation de poursuivre son évolution historique tout en restant elle-même» (Dupuis, *op. cit.*, p. 100). Cependant, Groulx ne pouvait adhérer au «politique d'abord» de Maurras pas plus qu'au radicalisme caractéristique de la réaction européenne durant l'entre-deux-guerres. «De la monarchie héréditaire et antiparlementaire de Maurras, les intellectuels canadiens-français ne retenaient pas grand-chose, étant donné la différence de situation entre la France et le Québec.» (Trépanier, "Esdras Minville ..., *loc. cit.*, p. 258.). C'est ainsi qu'à partir de janvier 1928, à la suite de la condamnation pontificale du mouvement maurassien en 1926, Groulx, pour éviter toute ambiguïté, a renommé sa revue *L'Action canadienne-française*. — Trofimenkoff, *op. cit.*, p. 249; et Balthazar, *op. cit.*, p. 95.

simple résultat physiologique, fondé sur le mythe du sang⁶⁶» — le nationalisme de Groulx durant l'entre-deux-guerres reste cependant très attaché à l'origine ethnique.

Une telle conception de la nation se révèle des plus exigeantes et l'on devine qu'il n'est pas facile pour un immigrant de devenir Canadien français aux yeux de notre auteur [Groulx]. [...] Le grand vice des immigrants, ces "déracinés", est d'ignorer les traditions et les coutumes, ils brisent ainsi la cohésion nationale⁶⁷.

Ainsi, plus encore qu'à la période précédente dominée par Henri Bourassa, le nationalisme traditionaliste de l'entre-deux-guerres a redéfini une conscience collective centrée d'abord sur les Canadiens français et qui insiste davantage sur le Québec comme État national des Canadiens français. Groulx et ses disciples nationalistes n'ont certes pas été les premiers à qualifier le Québec de foyer national des Canadiens français, cependant ils ont peut-être été les premiers à insister *autant* sur ce point, comme sur les questions économiques.

Le nationalisme des années vingt, comme celui de la décennie suivante [...] est l'expression de la défense de soi contre le mouvement d'industrialisation capitaliste, dirigé de l'extérieur. La question nationale ne se limitait plus à la défense du français et de la religion mais devenait aussi une question économique⁶⁸.

2.5 LE NATIONALISME DE GEORGES PELLETIER

Après avoir dressé les grandes lignes de l'idéologie nationaliste traditionaliste des premières décennies du XX^e siècle à travers un survol d'abord des principaux courants historiographiques et ensuite des deux tendances majoritaires (bourassiste et groulxiste), analysons maintenant les grandes lignes de la pensée d'une figure qui, notamment grâce à son journal qui a constitué l'un des lieux où a été formulé avec le

⁶⁶ Lionel Groulx, "Notre avenir en Amérique" [discours prononcé le 30 juin 1935 à Manchester, États-Unis] dans Lionel Groulx, *Une anthologie*, *op. cit.*, p. 77.

⁶⁷ Gaboury, *op. cit.*, p. 38.

⁶⁸ Monière, *op. cit.*, p. 252.

plus de constance une conception nationaliste traditionaliste, a lui-même été un diffuseur de cette idéologie: Georges Pelletier.

Le projet nationaliste de Pelletier correspond tout à fait à l'idéal traditionaliste. Pour lui, le nationalisme doit se définir à travers la conservation des valeurs traditionnelles, c'est-à-dire la conservation d'abord de la foi, mais aussi de la langue et des valeurs liées au mode de vie rural. Dans cette optique, Pelletier est convaincu que pour préserver son identité face à la culture anglo-saxonne dominante en Amérique du Nord, le peuple canadien-français doit s'accrocher à ses valeurs traditionnelles et les conserver comme un héritage précieux. Comme Bourassa, Tardivel et Groulx, Pelletier défend un nationalisme ultramontain — par opposition au nationalisme plus libéral de Fournier et d'Asselin⁶⁹ — respectueux des directives de l'Église, particulièrement dans les domaines social et moral, et où la religion doit passer avant le national. Ainsi donc pour Georges Pelletier, la prédominance, dans le champ idéologique, doit être assurée par l'Église qui apparaît comme la meilleure garantie de la sauvegarde des intérêts nationaux⁷⁰.

Au niveau de la dimension nationale du projet de Pelletier, les premières années du siècle sont marquées par une idéologie qui reprend les thèmes mis de l'avant par Henri Bourassa. Ainsi jusqu'à la Première Guerre mondiale, fidèle au pacte confédéral de 1867, Georges Pelletier va s'attaquer à l'impérialisme britannique et exiger le respect de la dualité culturelle au Canada. Le combat pour par la défense des droits constitutionnels des Canadiens français au Canada se fera notamment à travers la revendication d'une représentation accrue des Canadiens français au sein de

⁶⁹ Lors de la première année du *Devoir*, on retrouvait les deux tendances nationalistes au sein de l'équipe d'Henri Bourassa. Cependant l'équipe Asselin-Fournier allait rapidement s'éclipser et laisser toute la place à la tendance ultramontaine, représentée non seulement par Bourassa mais aussi par l'équipe Pelletier-Héroux, qui préfigurait déjà le nationalisme qui allait marquer *Le Devoir* pour les trois décennies à venir: les combats du journal se confondant souvent avec ceux de l'Église. — Hélène Pelletier-Baillargeon, *Olivar Asselin et son temps*, tome 1: *Le militant*, Montréal, Fides, 1996, pp. 512-513; et Rumilly, *op. cit.*, p. 341.

⁷⁰ Dandurand, *loc. cit.*, pp. 43-45.

l'appareil fédéral et la promotion des minorités francophones hors des frontières du Québec⁷¹.

Le nationalisme de Pelletier, très axé sur les questions économiques, ne manquera pas également de dénoncer la prépondérance des investissements étrangers, surtout américains, qui entament le contrôle et l'autonomie des structures politiques. Pelletier, comme Bourassa, préconise un recours aux tarifs pour protéger les industries nationales. Plus encore, il souhaite que le Canada se libère — complètement si possible, et c'est peut-être là le côté utopique de son analyse économique — de toute dépendance envers l'étranger⁷².

Sur les plans économique et social, le nationalisme de Pelletier accorde un rôle prépondérant à l'agriculture, les populations rurales constituant, à ses yeux, des éléments plus sains que ceux concentrés dans les centres urbains. Avant l'activité économique elle-même, «Pelletier perçoit d'abord l'agriculture comme un mode de vie auquel est attaché un système de valeur⁷³». Ainsi, durant les premières décennies du XX^e siècle, en période de grande industrialisation, Pelletier est favorable à un ralentissement de la croissance urbaine afin de favoriser l'équilibre ville–campagne, ce qui néanmoins ne signifie pas pour autant qu'il soit opposé à l'industrialisation.

Il réclame surtout un équilibre entre industrie et agriculture, entre urbanisation et vie rurale et qui se fera au bénéfice de celle-ci. Pour maintenir cet équilibre, il est même prêt à ralentir le développement industriel et la croissance urbaine⁷⁴.

⁷¹ Voir notamment: Georges Pelletier, "Une perfidie de la "Vigie"", *Le Devoir*, 13 avril 1912, p. 1. — À l'avenir, et ce pour tout le reste du présent mémoire, on tiendra pour acquis que les lettres, brochures, articles de journaux ou de périodiques dont le nom de l'auteur n'est pas mentionné sont de Georges Pelletier.

⁷² Paul-André Linteau, *La pensée économique et sociale de Georges Pelletier, 1910-1929*, Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 1969, pp. 77-78.

⁷³ Paul-André Linteau, "Georges Pelletier et les questions économiques (1910-1929)", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 23, n° (1970), p. 596.

⁷⁴ Linteau, Mémoire de M.A., *op. cit.*, pp. 163-164.

En fait, Pelletier qui déclare en 1918 que: «l'agriculture est de sa nature même l'industrie fondamentale d'un pays bien organisé⁷⁵» souhaite une modernisation de l'agriculture et une industrialisation de la société par le développement des secteurs agricoles⁷⁶. Pour Pelletier, cette primauté de l'agriculture est surtout importante au Canada français, le journaliste croyant que «la race canadienne-française est essentiellement rurale et qu'elle ne se développe comme elle le doit qu'en autant qu'elle vit à la campagne⁷⁷».

Au début des années 1920, constatant que le nationalisme bourassiste, basé sur le respect mutuel des deux peuples fondateurs, est resté presque sans écho au Canada anglais, Georges Pelletier, comme plusieurs autres disciples de Bourassa, va se rapprocher du nationalisme plus purement canadien-français proposé par Lionel Groulx. Désenchanté et désabusé devant l'avenir des Canadiens français au sein du Canada, le nationalisme autrefois optimiste de Pelletier va laisser place à un nationalisme plus pessimiste; le jeune journaliste du *Devoir* va alors concentrer son projet national sur le Québec et l'autonomie provinciale. Plus encore, en 1922, il rédige un article intitulé: "Les obstacles économiques à l'indépendance du Canada français" pour l'enquête de *L'Action française* consacrée à l'hypothèse d'un Canada français indépendant⁷⁸.

Dans le cadre de cet article, il ne dit pas souhaiter l'indépendance du Canada français, il affirme simplement que pour survivre, «il est bon de savoir où nous en sommes, comment nous pouvons améliorer notre situation⁷⁹» et qu'à cet effet, les Canadiens français doivent se préparer à l'éventualité — de plus en plus rapprochée

⁷⁵ "L'effort à faire", *Le Devoir*, 27 juin 1918, p. 1

⁷⁶ "Les obstacles économiques à l'indépendance du Canada français", *L'Action française*, vol. 8, n° 2 (août 1922), pp. 66-70; et "Notre industrie", *L'Action française*, vol. 5, n° 6 (juin 1921), pp. 338-342.

⁷⁷ "Bloc-notes", *Le Devoir*, 25 septembre 1916, p. 1.

⁷⁸ Paul-André Linteau, "Georges Pelletier et la vie économique des Canadiens français" dans *Économie québécoise*, Montréal, Les Cahiers de l'Université du Québec, 1969, pp. 405-406; et Trofimenkoff, *op. cit.*, p. 94.

⁷⁹ "Les obstacles économiques ..., *loc. cit.*, p. 66.

depuis les échecs du nationalisme bourassiste — de la formation d'un État français autonome sur les rives du Saint-Laurent, hors du pacte confédéral de 1867. Dans cette optique, Pelletier s'est intéressé aux obstacles économiques à surmonter dans l'hypothèse d'un Canada français indépendant sans jamais affirmer qu'il était du devoir des Canadiens français de mener à bien cette indépendance⁸⁰.

Pelletier a-t-il été séparatiste au cours des années 1920 comme certains nationalistes de *L'Action française*? La réponse n'est pas claire. Ce dont nous sommes sûr, c'est que, d'une part, au début des années 1920, Pelletier ne croit plus que la Confédération puisse assurer la défense des intérêts particuliers des Canadiens français, comme il le croyait lors de la décennie précédente, et qu'il a rédigé un article pour le compte de *L'Action française* en 1922 dans lequel il aborde clairement la question de l'indépendance sans toutefois prétendre que la survivance des Canadiens français passe par la séparation. D'autre part, durant la même période, Pelletier rédige plusieurs articles pour le compte du *Devoir*, encore sous la gouverne d'Henri Bourassa, dans lesquels il défend, comme avant 1920, l'anti-impérialisme et les droits des minorités francophones hors Québec⁸¹. Selon Paul-André Linteau, «cette digression séparatiste ne durera pas longtemps, mais elle créera un froid dans les relations entre Pelletier et Bourassa⁸²». On est cependant en droit de se questionner sur l'importance de ce froid dont parle Linteau puisque, ne l'oublions pas, en 1924, Bourassa fait de Pelletier son bras droit en lui offrant la gérance complète du *Devoir*. Il existe donc assurément une confiance, qui touche certainement au moins partiellement le domaine idéologique, entre les deux hommes. Nous avons donc tendance à croire que Pelletier a sérieusement étudié la question du séparatisme sans toutefois souhaiter réellement la réalisation d'un État français indépendant en Amérique du Nord, son pessimisme apparent ne l'ayant pas poussé si loin dans sa réflexion idéologique.

⁸⁰ *Ibid.*, pp. 66-82.

⁸¹ Voir notamment: "Ce qui fait un Canadien", *Le Devoir*, 24 février 1922, p. 1.

⁸² Linteau, *Mémoire de M.A., op. cit.*, p. 3.

Après cette «réflexion» séparatiste, la fin des années 1920 et les années 1930 sont marquées chez Pelletier par une confiance ouvertement renouvelée envers la Confédération, ce qui le distingue de quelques groupes nationalistes comme par exemple les intellectuels de la revue *Vivre* et ceux du journal *La Nation* qui prônent la séparation du Québec⁸³. Pour Pelletier, comme la majorité des nationalistes, l'indépendance n'est plus une option à envisager. Néanmoins le projet national du journaliste du *Devoir* accorde une plus grande attention à l'autonomie provinciale, comparativement aux années 1910. «Il semble qu'on en soit venu à concevoir que l'enjeu du nationalisme se situait à ce niveau de gouvernement [provincial]⁸⁴.» Le nationalisme de Pelletier ne se définit alors plus autant par rapport aux institutions canadiennes et prend un sens plus sociologique — comme celui mis de l'avant par Groulx — beaucoup plus attaché au sentiment de vouloir-vivre collectif propre à la nation canadienne-française. Sans remettre en cause les idées que Bourassa a inculquées à son journal au début du siècle, Pelletier développe un nationalisme plus groulxiste qui traduit le repli sur soi des Canadiens français, résultat du contexte socio-économique issu de la crise. Au cours de cette période, on assiste donc chez Pelletier, à une double utilisation du terme nation qui se réfère parfois au Canada dans sa globalité et parfois à l'ensemble canadien-français exclusivement.

[Tout au long des années 1930, le quotidien de Georges Pelletier] adopte une position qui prolonge le nationalisme pancanadien d'Henri Bourassa même si elle laisse une place importante au nationalisme étroitement canadien-français de Groulx. La réconciliation entre ces deux nationalismes n'est possible qu'en opérant une nette distinction dans leur champ d'application. Le nationalisme de Bourassa se fit entendre essentiellement lorsqu'il s'agissait de la politique extérieure du Canada à l'endroit de l'Empire britannique. Le nationalisme de Groulx fut la source d'inspiration du *Devoir* quant vint le temps de dénoncer et éventuellement de combattre le statut socio-économique inférieur des Canadiens français à l'intérieur des frontières du Québec. On n'oublie pas pour autant le sort réservé aux autres communautés françaises d'Amérique, tout en désespérant de la situation qui est la leur ailleurs au Canada. [...]

⁸³ Comeau, *loc. cit.*, pp. 83-86.

⁸⁴ Dandurand, *loc. cit.*, p. 46.

Le nationalisme des années trente, tel que *Le Devoir* l'a véhiculé, ne débouchait sur aucun projet concret. Il était fait de résistance (autonomie provinciale) et de dénonciation (impérialisme britannique)⁸⁵.

Comme le souligne François Rocher, au cours des années trente, le nationalisme de Georges Pelletier se caractérise par son côté dénonciateur — qui va cependant plus loin que la simple dénonciation de l'impérialisme britannique. En effet, à la faveur de la crise économique, le directeur du *Devoir* critique fortement le libéralisme pour son incapacité à redresser la situation économique et à remettre de l'ordre dans la société. Opposé aux politiques d'industrialisation mises de l'avant par le gouvernement libéral pour remédier à la crise, Pelletier, qui appuie l'Action libérale nationale de Paul Gouin au milieu des années 1930 et le Bloc populaire de Maxime Raymond au début des années 1940, prône plutôt un retour à la terre et une intervention de l'État à travers la mise sur pied d'un programme de colonisation⁸⁶. À travers cette dénonciation du système libéral, le journaliste semble favorable à certaines mesures économiques et sociales, issues de la droite traditionnelle, mises sur pied par les régimes fascistes européens pour remédier aux problèmes de la crise⁸⁷. Jamais cependant il n'a souhaité l'instauration au Québec ni au Canada d'un régime fasciste⁸⁸. C'est dans cette optique que Pelletier souhaite une réforme du capitalisme et recommande l'utilisation du corporatisme social préconisé par l'Église pour mettre fin à la crise⁸⁹.

Avec les années trente, sans doute à cause de l'impact de la crise, Georges Pelletier a donc développé un discours nationaliste plus critique et dénonciateur qui

⁸⁵ François Rocher, "Le Devoir et la mouvance séparatiste dans les années trente" dans Robert Comeau et Luc Desrochers, dir., *Le Devoir: un journal indépendant (1910-1995)*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1996, pp. 220-221.

⁸⁶ "Les crises qui se tiennent", *Le Devoir*, 8 juin 1935, p. 1.

⁸⁷ Paul M. Gareau, *L'attitude des nationalistes traditionalistes du Devoir face aux fascismes européens et américains (1929-1940)*, Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 1992, p. 92-95 et 204-209.

⁸⁸ "La plaisanterie du Québec fasciste", *Le Devoir*, 12 février 1938, p. 1.

⁸⁹ F. Rocher, *loc. cit.*, pp. 211-215.

semble insister moins sur les éléments fondamentaux de la doctrine elle-même et davantage sur les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs des nationalistes, par exemple l'autonomie provinciale pour affirmer la reconnaissance des particularités de la société canadienne-française.



Comme idéologie, le nationalisme traditionaliste de Georges Pelletier a cherché à continuer l'œuvre des pères de la Confédération qui, selon lui, avaient édifié un Canada bi-ethnique issu des civilisations française et britannique. Subordonné à la religion et attaché aux institutions parlementaires britanniques, le nationalisme de Pelletier contient néanmoins une charge affective particulière pour la société canadienne-française qui s'explique par les promesses de grandeur et les aspirations d'une certaine autonomie à l'intérieur du Canada, notamment sur le plan politique. C'est ainsi qu'au gré de différentes conjonctures socio-économiques, l'idéologie du journaliste traduit une attitude plus *optimiste* ou *pessimiste* face à la «survivance» des Canadiens français au sein de la Confédération canadienne.

Disciple d'Henri Bourassa, Georges Pelletier est resté bourassiste au fond de sa pensée. Cependant à partir des années 1920, alors que le nationalisme particulier de Bourassa laisse place à l'universalisme de son catholicisme qui prend même la forme d'une condamnation du nationalisme canadien-français, Henri Bourassa se retrouve alors de plus en plus isolé. Ainsi, au cours des années 1920 et 1930, à la faveur d'un contexte social, politique et économique particulier, Pelletier s'est rapproché du nationalisme de l'abbé Groulx par la forme de son discours dénonciateur.

Chapitre trois

GEORGES PELLETIER ET L'IMMIGRATION

1910-1929

Au Canada, la question de l'immigration a toujours suscité de nombreuses tensions et provoqué de longs débats dans les différentes couches sociales puisqu'elle a représenté un «troisième» joueur dans la dualité centrale qui opposait les Canadiens français et les Canadiens anglais. Cette réalité fut particulièrement marquée lors du premier quart du XX^e siècle alors que le Canada connut une vague d'immigration considérable. C'est dans cette optique que les nationalistes canadiens-français, parmi lesquels Georges Pelletier, ont vivement réagi face à la venue massive de nouveaux arrivants, pour plusieurs ni anglophones ni francophones, puisqu'elle remettait en cause l'équilibre bi-ethnique, supposément désiré par les fondateurs de la Confédération canadienne en 1867.

En effet au début du siècle, les nationalistes canadiens-français, représentés dans les débats principalement par Henri Bourassa, Armand Lavergne et Olivar Asselin, affirmaient que les dirigeants canadiens, encore très attachés à leurs racines britanniques, tentaient délibérément de noyer le Canada français sous une immigration massive d'anglophones et d'allophones. Comme nous le verrons un peu plus loin, les statistiques semblent corroborer cette affirmation. Selon Bourassa et ses collègues de la Ligue nationaliste, la décision du gouvernement Laurier d'ouvrir toutes grandes les portes du Canada aux immigrants provenant d'origines autres que britannique ou française risquait d'avoir des répercussions socio-économiques qui menaceraient, d'une part, la dualité culturelle qui régnait au pays et, d'autre part, l'essence même de la société canadienne-française, traditionnellement rurale et catholique, au sein du Canada. «Si l'on poursuivait cette politique et si on en laissait

encore le contrôle aux spéculateurs, il y avait, d'après eux [les nationalistes], danger pour la survie du Canada¹.»

Au cours de ce chapitre, nous verrons comment Georges Pelletier aborde la question de l'immigration durant les années précédant la crise économique de 1929. Comme nous l'avons déjà mentionné, nous croyons qu'une telle étude présente un intérêt particulier puisqu'elle permet de saisir la définition que donne Georges Pelletier de la société canadienne-française et du Canada en général. En effet, comme le mentionne Paul-André Linteau qui a analysé la pensée socio-économique de Pelletier entre 1910 et 1929: «l'optique dans laquelle il aborde l'immigration est liée à un certain idéal de société²». Ainsi, ce chapitre nous permettra d'analyser les solutions prônées par le journaliste du *Devoir* pour édifier une société nouvelle, selon son idéologie, ses préférences et ses désirs. Mais d'abord, portons un regard sur cette vague d'immigration particulièrement gigantesque au début du XX^e siècle.

3.1 L'IMMIGRATION DE 1896 À 1914

La nomination de Clifford Sifton au poste de ministre de l'Intérieur sous le gouvernement libéral fédéral de Wilfrid Laurier en 1896 coïncide avec la relance économique du Canada postérieure à la crise de 1893. Cette prospérité s'explique par plusieurs éléments: la poussée industrielle au Canada, la construction ferroviaire, la mise en valeur des terres de l'Ouest, mais aussi, et c'est ce qui nous intéresse, un nouvel enthousiasme pour l'immigration au Canada et un intérêt renouvelé des pays européens à l'égard de l'émigration³. Sifton et son successeur, Frank Oliver, restent

¹ Claudette Bégin-Wolff, *L'opinion publique face à l'immigration (1906-1913)*, Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 1970, p. 1.

² Paul-André Linteau, "Georges Pelletier et les questions économiques (1910-1929)", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 23, n° 4 (1970), p. 587.

³ En effet, comme le mentionnent Jean R. Burnet et Howard Palmer dans leur ouvrage *Coming Canadians*, il est important de noter que les situations économiques et politiques favorables à l'immigration qui régnaient au Canada coïncident avec un intérêt nouveau des pays européens pour l'émigration vers les territoires nord-américains. L'historiographie a trop souvent négligé cet aspect ne tenant compte que de la situation du pays d'accueil. Les auteurs ajoutent également que dans le cas du Canada, on doit aussi prendre en considération les politiques d'immigration existantes aux États-Unis,

connus pour l'énergie qu'ils ont déployée à promouvoir l'immigration qui, par l'accroissement de la main-d'œuvre, devait stimuler l'économie au pays surtout grâce au développement des terres de l'Ouest. «*Sifton's immediate purpose was to fill up the West by attracting suitable settlers and creating conditions that would encourage them to stay*⁴.»

Les résultats furent gigantesques durant les années précédant la Première Guerre mondiale puisque de 16 835 en 1896, le nombre annuel d'immigrants est passé à 400 870 en 1913⁵. Cette vague d'immigration dépasse en ampleur tout ce que le Canada a connu antérieurement. En fait, de 1896 à 1914, le Canada ouvre ses portes à quelque 3 millions de nouveaux arrivants alors que sa population totale atteignait un peu moins de 8 millions en 1913. Comme nous pouvons le constater dans le tableau I de la page suivante, l'accroissement démographique sera particulièrement marqué entre 1903 et 1913. C'est la période de l'*Open Doors Policy* du ministre Sifton⁶.

L'arrivée d'un nombre aussi considérable d'immigrants pendant une si courte période aura des effets positifs sur le plan économique puisque ce flot migratoire coïncide, comme le soulignent amplement les historiens qui ont étudié la question, parmi lesquels Donald Avery et Louis Parai, avec la croissance économique phénoménale qu'a connu le Canada entre 1896 et 1914. En effet, les immigrants ont représenté la main-d'œuvre peu coûteuse que recherchaient les magnats de l'industrie

car lorsque ces derniers imposaient des restrictions face à l'immigration, plusieurs immigrants optaient alors pour le Canada. — Jean R. Burnet et Howard Palmer, *Coming Canadians. An Introduction to a History of Canada's Peoples*, Toronto, McClelland & Stewart, 1988, pp. 5-9.

⁴ Edgar McInnis, *Canada. A Political and Social History*, New York / Toronto, Rinehart & Company, 1954, p. 374.

⁵ 400 870 immigrants par an représentent encore aujourd'hui un sommet que le Canada n'a jamais atteint à nouveau même si la population du pays dépasse aujourd'hui les 29 millions d'habitants. — M.C. Urquhart et K.A.H. Buckley, rédacteurs, *Statistiques historiques du Canada*, 2^e éd. Ottawa, Statistiques Canada en collaboration avec la Fédération canadienne des sciences sociales, 1983, série A350.

⁶ Freda Hawkins, *Critical Years in Immigration: Canada and Australia Compared*, 2^e éd., Montréal / Kingston, McGill-Queen's University Press, 1991, pp. 3-6; et Douglas R. Francis *et al. Destinies: Canadian History since Confederation*, Toronto, Holt, Rinehart & Winston of Canada, 1988, pp. 108-115.

au Canada à cette époque. «*The mining and lumbering companies aided and abated the efforts of railway companies in seeking to keep the immigration door open*⁷.»

TABLEAU I
IMMIGRATION ANNUELLE ET POPULATION TOTALE
AU CANADA ENTRE 1896 ET 1914

Année	Nombre d'immigrants	Population canadienne (en milliers)	Nombre d'immigrants / pop. canadienne (%)
1896	16 835	5 074	0,33
1897	21 716	5 122	0,42
1898	31 900	5 175	0,62
1899	44 543	5 235	0,85
1900	41 681	5 301	0,79
1901	55 747	5 371	1,04
1902	89 102	5 494	1,62
1903	138 660	5 651	2,45
1904	131 252	5 827	2,25
1905	141 465	6 002	2,36
1906	211 653	6 097	3,47
1907	272 409	6 411	4,25
1908	143 326	6 625	2,16
1909	173 694	6 800	2,56
1910	286 839	6 988	4,10
1911	331 288	7 207	4,60
1912	375 756	7 389	5,09
1913	400 870	7 632	5,25
1914	150 484	7 879	1,91

Sources: Urquhart et Buckley, rédacteurs, *op. cit.*, séries A1-14 et A350; et Rosaire Morin, *L'immigration au Canada*, Montréal, Éditions de L'Action nationale, 1966, p. 18.

Mais comme le mentionne Paul-André Linteau, avec beaucoup de justesse: «l'une des principales explications de l'importance du courant migratoire est la mise en œuvre, par le gouvernement fédéral, d'une vigoureuse politique d'immigration dont

⁷ Donald Avery, *Dangerous Foreigners. European Immigrant Workers and Labour Radicalism in Canada (1896-1932)*, Toronto, McClelland & Stewart, 1979, p. 29. Pour le reste du paragraphe voir également: Louis Parai, *L'incidence économique de l'immigration*, Ottawa, Conseil de la main-d'œuvre et de l'immigration, 1974, p. 3-6.

le grand artisan sera Clifford Sifton⁸»: «*Sifton's goal was to saturate the United States and Europe with propaganda about the Canadian West*⁹.» Entre autres moyens employés par le Canada pour recruter des immigrants, il y aura le versement d'une prime aux agents du gouvernement pour chaque agriculteur, domestique de ferme ou servante envoyé au pays. Cette politique, qui donnera lieu à de nombreux abus, profitera particulièrement aux grandes compagnies comme la *North Atlantic Trading Company*, qui transportaient les immigrants d'Europe jusqu'au Canada¹⁰.

Plus encore, au plan qualitatif, ce courant migratoire se caractérise par une hétérogénéité que le pays n'a jamais connue auparavant¹¹.

*While the majority still were English-speaking, there were considerable numbers from Germany, Scandinavia, the Netherlands, Russia (including many from the Ukraine), Austria, Hungary, Italy and what is now Poland, as well as a large Jewish group. It was the beginning of the diversification of Canada's population and the point of origin of some of her largest, present-day ethnic communities*¹².

Représentant 44% de l'ensemble des immigrants que reçut le Canada en 1911, les habitants des Îles britanniques voient leur taux chuter à 39% deux ans plus tard alors que les immigrants d'Europe orientale et méridionale passent de 10 à 23% durant la

⁸ Paul-André Linteau, *La pensée économique et sociale de Georges Pelletier, 1910-1929*, Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 1969, p. 12

⁹ Francis *et al.*, *op. cit.*, p. 117.

¹⁰ *L'immigration canadienne*, Montréal, Enquêtes du Devoir, 1913, pp. 66-67 (à l'avenir *L'immigration*); et "La propagande impérialiste", *L'Action nationale*, vol. 13, n° 1 (juin 1939), p. 490. L'historien Reg Whitaker, dans son ouvrage sur la politique canadienne d'immigration, défend même carrément l'idée qu'avant les années 1930, hormis pendant les années de guerre et lors de la récession de 1921-22, la politique d'immigration fut laissée entre les mains de quelques grandes entreprises du secteur privé de l'économie capitaliste canadienne et qu'à ce sujet, «les compagnies étaient surtout intéressées à réaliser des profits à court terme». — Reg Whitaker, *La politique canadienne d'immigration depuis la Confédération*, Ottawa, Société historique du Canada, 1991, p. 9.

¹¹ Pelletier, lui-même, a étudié les origines ethniques aussi diverses que nombreuses des immigrants entre 1900 et 1915 et nous fait part de cette nouvelle réalité dans un article paru en 1918: "Le partage de l'immigration canadienne depuis 1900", *Revue trimestrielle canadienne*, vol. 4, n° 15 (novembre 1918), pp. 274-276.

¹² Hawkins, *op. cit.*, p. 4.

même période¹³. Cette vague d'immigration va considérablement changer le paysage socioculturel canadien et exiger une redéfinition de son identité, particulièrement dans l'Ouest où s'installeront la majorité de ces nouveaux arrivants au début du siècle¹⁴. Le faible nombre d'habitants d'origine canadienne dans l'Ouest ajouté au fait que ces nouveaux immigrants provenaient de civilisations relativement éloignées de la civilisation canadienne — de par leurs coutumes, leurs mœurs et leurs valeurs particulières — rendaient l'encadrement de ces immigrants en vue d'une assimilation rapide très difficile. Les critiques émises par Georges Pelletier et les nationalistes face à la politique d'immigration ne manqueront pas de souligner ces obstacles.

Je n'ai pas besoin d'entrer dans de longues dissertations pour démontrer que si cette augmentation de la population qui devra nécessairement se produire pour amener le développement de ces ressources, est d'un caractère et d'une constitution différents de la nôtre, non seulement cette population créera une civilisation différente de la nôtre là où elle s'établira, mais elle devra infailliblement dominer notre propre civilisation dans cette partie du pays¹⁵.

Sur le plan démographique cette politique d'immigration, beaucoup plus anglophone que francophone malgré son hétérogénéité, désavantage les Canadiens français¹⁶. En effet, au début du siècle, alors que francophones et anglophones

¹³ Morin, *op. cit.*, pp. 32-33. Pour sa part, Michael Behiels, qui a étudié la question de l'immigration au Québec, note que de 1901 à 1931, le pourcentage de non-francophones et non-anglophones au Québec est passé de 2,2% à 6,0%. — Michael D. Behiels, *Le Québec et la question de l'immigration: de l'ethnocentrisme au pluralisme ethnique, 1900-1985*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1991, p.4.

¹⁴ Selon les statistiques officielles du Canada, entre 1901 et 1913, un peu plus de 55% des nouveaux arrivants se dirigeaient vers les quatre provinces de l'Ouest (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan et Manitoba). — Morin, *op. cit.*, pp. 30-31.

¹⁵ Henri Bourassa, *Débats de la Chambre des Communes*, Canada, 9 avril 1907, Session 1906-7, vol. IV, 6364-6365.

¹⁶ Selon Pierre Anctil, jusqu'à la crise économique des années 1930, les immigrants francophones provenaient en grande majorité de France et de Belgique, et les Français plus nombreux que les Belges représentaient moins de 1% de l'ensemble du courant migratoire international destiné au Canada entre 1901 et 1914. — Pierre Anctil, *Le Devoir, les Juifs et l'immigration: de Bourassa à Laurendeau*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, p. 36. En fait, entre 1901 et 1921, pendant que le Canada a accueilli entre autres, 1 344 872 habitants des Îles britanniques, 121 169 Italiens, 108 503 Polonais, 39 577 Chinois, il n'a reçu que 28 032 Français et 19 237 Belges. — Morin, *op. cit.*, pp. 32-33. Sur ce sujet, Hélène Pelletier-Baillargeon qui a étudié la pensée d'Olivar Asselin note que ni la France ni la Belgique ne favorisaient l'émigration au Canada. — Hélène Pelletier-Baillargeon, *Olivar Asselin et son temps*, tome 1: *Le militant*, Montréal, Fides, 1996, p. 379.

cherchaient à s'imposer dans un Canada en pleine croissance, les deux groupes exigeaient du gouvernement des politiques d'immigration favorables à leur culture, ce qui par le fait même leur permettrait d'accroître leur pouvoir sur le plan politique¹⁷. Mais comme le souligne la majorité des historiens qui se sont intéressés à la question, malgré les difficultés d'assimilation auxquels font face les nouveaux arrivants, «*the tide of immigration and internal migration turned the area into a predominantly English speaking one*»¹⁸. Cela aura pour effet d'affaiblir considérablement le poids politique des Canadiens français au sein de la Confédération.

TABLEAU II
REPRÉSENTATION DU QUÉBEC AU PARLEMENT D'OTTAWA
ENTRE 1867 ET 1949

Année	Députés		1 / 2 (%)
	Québec (1)	Canada (2)	
1867	65	181	35,9
1872	65	200	32,5
1874	65	206	31,6
1882	65	211	30,8
1887	65	215	30,2
1896	65	213	30,5
1904	65	214	30,4
1908	65	221	29,4
1917	65	235	27,7
1925	65	245	26,5
1949	73	262	27,9

Source: Morin, *op. cit.*, p. 122.

¹⁷ Howard Palmer, *Les enjeux ethniques dans la politique canadienne depuis la Confédération*, Calgary, Presses de l'Université de Calgary, 1991, pp. 4-5; et David C. Corbett, *Canada's Immigration Policy*, Toronto, University of Toronto Press, 1957, pp. 18-24.

¹⁸ Corbett, *op. cit.*, p. 19.

3.2 LA RÉACTION DES NATIONALISTES FACE À CETTE VAGUE D'IMMIGRATION

Les nationalistes canadien-français s'alarment devant les résultats de cette politique du gouvernement Laurier qui leur rappelle à bien des égards la politique d'immigration proposée par Lord Durham en 1839. Selon ce dernier, l'immigration devait être un moyen d'assimiler les Canadiens français tout en alimentant le processus de formation d'un Canada anglo-saxon. Lors de la grande période d'immigration des années 1840, rapidement les Canadiens français avaient vu leur importance politique diminuer considérablement¹⁹. Cela amène Claudette Bégin-Wolff à conclure que:

Pour les Canadiens français, l'immigration allait, dès lors avoir une signification bien précise: c'est un instrument destiné à les noyer, destiné à leur faire perdre leur influence politique. Ils allaient donc s'y opposer de diverses façons²⁰.

Jules Fournier et Olivar Asselin, journalistes au *Nationaliste*, fondé en 1904 pour défendre les idées de la Ligue nationaliste, seront les premiers journalistes à sonner le cri d'alarme devant la faible proportion des immigrants de langue française parmi les nouveaux arrivants. «À leurs yeux, les politiques assimilatrices sont toujours à l'œuvre chez les "héritiers de Lord Durham"²¹.» Dans un éditorial intitulé "Ceux qui vont mourir", Fournier voit dans les politiques d'immigration du gouvernement fédéral une volonté manifeste d'assimilation qui s'exerce contre le peuple canadien-français. Selon ses chiffres, en 1905, seulement 2300 des 189 064 immigrants accueillis par le Canada étaient originaires de pays francophones. À ce rythme là, dit-il, en moins de 25 ans «c'est la fin d'une race²²».

¹⁹ Lord Durham, *Le rapport Durham*, Montréal, Éditions Sainte-Marie, 1969, pp. 120-125. [Édition de 1969 avec présentation par Denis Bertrand et André Lavallée].

²⁰ Bégin-Wolff, *op. cit.*, p. 7. Sur ce sujet, Pelletier semble corroborer les craintes dont fait mention Claudette Bégin-Wolff en parlant de l'ensemble des nationalistes: «On peut dire que l'immigration, depuis 1760, et surtout depuis cent ans, a été et reste chez nous, dans l'ensemble, un perpétuel ferment de propagande en faveur de l'idée impériale». — "La propagande impérialiste", *loc. cit.*, p. 489.

²¹ Pelletier-Baillargeon, *op. cit.*, p. 378

²² Pierre Beaudry [pseudonyme de Jules Fournier], "Ceux qui vont mourir", *Le Nationaliste*, 12 août 1906, p. 1.

Armand Lavergne et Henri Bourassa transporteront ce débat à la Chambre des Communes. Pourtant, en 1899, Henri Bourassa avait livré une opinion favorable à la politique d'immigration du ministre Sifton:

Pour mon compte, je me contente de dire que j'approuve la politique du gouvernement qui consiste [...] à engager le plus grand nombre possible d'honnêtes immigrants européens à venir peupler le Nord-Ouest. [...] Pour ma part, je suis persuadé que le ministre de l'Intérieur a appliqué un bon système relativement à l'immigration étrangère²³.

Quelques années plus tard cependant, une fois connus les premiers résultats de la politique d'immigration massive programmée par le gouvernement Laurier, la perception du leader nationaliste a complètement changé. En effet, sans être opposé à l'immigration au Canada, Bourassa ne veut pas voir le Canada devenir «le dépotoir des nations européennes²⁴». Ainsi, il va exiger des immigrants qui ont des tendances et des aspirations en commun avec les «races» canadienne-française et canadienne-anglaise qui, ensemble, ont jeté les fondements du Canada²⁵.

Parce que les auteurs de la Confédération ont décidé, à bon droit, que le Canada serait un pays fondé sur le dualisme d'éléments: français par ses origines, britannique par assimilation, empruntant aux deux races et aux deux civilisations leurs meilleures qualités morales, sociales ou politiques, je prétends qu'il faut maintenir l'équilibre entre les deux éléments et qu'il est de l'intérêt de tous les citoyens britanniques au Canada qu'il s'y développe une population de langue française²⁶.

Le groupe des nationalistes continuera à soulever l'opinion publique canadienne-française en talonnant sans répit le gouvernement fédéral jusqu'au début des années 1910. La base de leur argumentation repose sur un patriotisme canadien issu de leur nationalisme fondé sur la dualité des races qui composent le Canada et le

²³ Henri Bourassa, *Débats de la Chambre des Communes*, Canada, 26 juillet 1899, Session 1899, vol. III, 8559.

²⁴ *Ibid.*, 9 avril 1907, Session 1906-7, vol. IV, 6361.

²⁵ Henri Bourassa, *"Le Devoir": son origine, son passé, son avenir*, [Discours prononcé par M. Henri Bourassa, directeur du Devoir, le 14 janvier 1915], Montréal, Imprimerie du Devoir, 1915, pp. 21-22; et Robert Rumilly, *Henri Bourassa, la vie publique d'un grand Canadien*, Montréal, Chanteclerc, 1953, pp. 218-221.

²⁶ Henri Bourassa, *Débats de la Chambre des Communes*, Canada, 9 avril 1907, Session 1906-7, vol. IV, 6371.

respect des traditions particulières que cette dualité comporte. Respectant l'esprit de la Constitution de 1867 — tel qu'ils l'interprètent — les membres de la Ligue nationaliste souhaitent maintenir l'équilibre français-anglais en l'étendant à l'Ouest canadien. Cette conception d'un Canada bi-ethnique encore possible à réaliser, défendue par les nationalistes des premières années du XX^e siècle, se traduit par des exigences très précises vis-à-vis des politiques d'immigration: celles-ci devant garantir l'équilibre entre deux groupes égaux au Canada, tant à l'Est qu'à l'Ouest. C'est ainsi que, respectant les principes mêmes de leur nationalisme qui pose les problèmes de la collectivité canadienne-française dans un cadre canadien, «les nationalistes insistent beaucoup plus sur l'aspect canadien du problème de l'immigration que sur son aspect proprement québécois²⁷».

3.3 GEORGES PELLETIER ET L'IMMIGRATION D'AVANT-GUERRE

C'est dans cette atmosphère que Georges Pelletier s'intéressera vivement à la question de l'immigration dès ses débuts au *Devoir* en 1910. À preuve, son premier article, dans le premier numéro du quotidien, attaque le régime des primes mis sur pied par le ministre Sifton qui permit à la *North Atlantic Trading Company* de retirer des sommes considérables de l'envoi d'immigrants au pays «grâce à une entente négociée au temps où M. Sifton, de néfaste mémoire, gérait le ministère de l'Intérieur au détriment des Canadiens et du pays lui-même²⁸». Rapidement, après la question de l'impérialisme surtout, et la question navale aussi, l'immigration occupera une place importante dans les articles du journaliste Pelletier. À cet effet, le tableau III (à la page 69) qui présente une analyse quantitative des articles de Pelletier consacrés à l'immigration dans *Le Devoir* entre 1910 et 1929, nous permet de constater l'intérêt soutenu du journaliste pour cette question. Pelletier réalisera même, entre le 14 octobre et le 19 novembre 1913, une enquête en vingt articles pour le compte du *Devoir* dans laquelle il fera le tour de la politique d'immigration canadienne et

²⁷ Bégin-Wolff, *op. cit.*, pp. 38-39.

²⁸ "Lettres d'Ottawa", *Le Devoir*, 10 janvier 1910, p. 2.

proposera des réformes²⁹. Dans cette étude il reprendra les principales idées des nationalistes de son époque. Cela fait dire à Paul-André Linteau que «l'étude de la pensée de Pelletier sur l'immigration permet de mieux connaître les craintes des nationalistes et les solutions qu'ils proposent³⁰». Cette affirmation est d'autant plus pertinente que Pelletier est un des nationalistes qui ont analysé cette question avec le plus de constance, même après la grande vague d'immigration du début du siècle³¹.

En plus de la quantité d'articles consacrés à l'immigration, ce que le tableau III ne nous fait pas voir c'est la répercussion du discours de Pelletier. À cet effet, il est intéressant de noter que son discours en matière d'immigration sera particulièrement écouté et respecté. L'importance vitale accordée par le journaliste du *Devoir* à la question de l'immigration dans le développement national amènera plusieurs hommes politiques et intellectuels à souligner l'apport des analyses de Pelletier dans la compréhension de ce phénomène³². D'autre part, son enquête de 1913 sera régulièrement citée non seulement par des confrères journalistes, mais également par des députés de la Chambre des Communes lors de débats sur l'immigration³³.

²⁹ Ces articles seront publiés en brochure peu de temps après leur parution dans *Le Devoir* : Georges Pelletier, *L'immigration canadienne*, Montréal, Enquêtes du Devoir, 1913, 73 pages. (À l'avenir *L'immigration*).

³⁰ Linteau, *Mémoire de M.A.*, *op. cit.*, p. 16.

³¹ Pierre Anctil, *op. cit.*, p. 88; et Linteau, "Georges Pelletier ...", *loc. cit.*, p. 584.

³² En 1913, Jules Fournier consacrera un article dans *L'Action* à l'étude de Pelletier et tirera comme conclusion que rien n'est à ajouter à «ce travail des plus consciencieux et des plus substantiels». — Jules Fournier, "Georges Pelletier et l'immigration", *L'Action*, 6 décembre 1913, p. 1. Quant à F.D. Monk il soulignera dans une lettre adressée à Pelletier en novembre 1913 que son étude a mis à découvert pour une première fois les problèmes soulevés par «une question vitale dont dépend tellement notre sain développement national: l'immigration». — F.D. Monk, "Lettre à Georges Pelletier", 17 novembre 1913, *Fonds Imprimerie populaire limitée (Le Devoir)*, Centre de recherche Lionel-Groulx, cote P56 / B,87.

³³ Dans une chronique relatant les débats parlementaires autour de la question de l'immigration, Ernest Bilodeau rapporte que plusieurs députés ont repris, lors d'un débat à la Chambre des Communes, des passages de la brochure de Pelletier. — Ernest Bilodeau, "Chronique d'Ottawa", *Le Devoir*, 26 septembre 1917, p. 1.

TABLEAU III
 NOMBRE D'ARTICLES DE PELLETIER CONSACRÉS À L'IMMIGRATION
 DANS *LE DEVOIR* POUR LES ANNÉES ÉCHANTILLONNÉES ENTRE 1910 ET 1929

1912	éditoriaux:	4 / 25	=	16,00%
	<i>Lettres d'Ottawa</i> :	10 / 79	=	12,66%
	articles autres ³⁴ :	2 / 80	=	2,50%
		16 / 184	=	8,70%
1913	éditoriaux:	2 / 16	=	12,55%
	<i>Lettres d'Ottawa</i> :	1 / 75	=	1,33%
	articles autres et enquêtes:	28 / 80	=	35,00%
		31 / 171	=	18,13%
1917	éditoriaux:	0 / 12	=	0,00%
	blocs-notes:	31 / 286	=	10,84%
	articles autres:	0 / 3	=	0,00%
		31 / 301	=	10,30%
1922	éditoriaux:	10 / 46	=	21,74%
	blocs-notes:	34 / 234	=	14,53%
	articles autres:	0 / 3	=	0,00%
		44 / 281	=	15,66%
1924	éditoriaux:	0 / 9	=	0,00%
	blocs-notes:	23 / 214	=	10,75%
		23 / 223	=	10,31%
1927	éditoriaux:	1 / 29	=	3,45%
	blocs-notes:	8 / 246	=	3,25%
		9 / 275	=	3,27%
→	1910-1929			
	Total:	154 / 996	=	10,73%

Avant toute chose, mentionnons que Georges Pelletier n'est pas opposé à l'immigration. Au contraire, il reconnaît que «la vaste superficie du Canada exige une main-d'œuvre de plus en plus grande pour développer ses ressources naturelles³⁵».

³⁴ Les «articles autres» sont des articles de fond souvent rédigés entre les sessions parlementaires et qui ne sont ni des éditoriaux, ni des blocs-notes, ni des *Lettres d'Ottawa*. Parfois coiffés de manchettes, ces articles se retrouvent toujours en première page du quotidien.

³⁵ "La vague d'immigration", *Le Devoir*, 2 octobre 1912, p. 1.

Cependant, il perçoit ce phénomène comme dangereux lorsque le «flot envahisseur» est trop important parce qu'il entraîne une perte d'influence des populations initiales et compromet par le fait même l'équilibre politique établi au cours des décennies précédentes, équilibre qu'il considère particulièrement précaire au Canada³⁶.

Pelletier s'opposera donc catégoriquement à l'arrivée sur le territoire canadien d'un nombre d'immigrants aussi considérable que le souhaite la politique du gouvernement fédéral durant les années précédant la Première Guerre mondiale: la proportion de cette immigration étant trop grande par rapport à la population initiale³⁷. Cela était particulièrement vrai pour l'Ouest canadien où «les immigrants forment aujourd'hui près de la moitié, sinon davantage, de la population totale des provinces de l'Ouest³⁸», car, comme l'avait également mentionné Bourassa dans un article en 1912³⁹, il n'y avait pas dans ces provinces «de vieux fond canadien analogue⁴⁰» à celui que l'on retrouvait dans les anciennes provinces.

Car toutes proportions gardées, il [le Canada] a reçu, durant les seize dernières années, une quantité plus considérable de nouveaux citoyens que les États-Unis; et la présence, ici, de quarante ou cinquante nationalités distinctes, surtout dans les nouvelles provinces, suscite de tels problèmes, et de si graves, au dire des sociologues et des observateurs intelligents de la vie canadienne, qu'il ne serait pas mauvais de modérer le courant de l'immigration, de ne pas l'encourager «par tous les moyens possibles», et même d'en désintéresser l'État à un certain point, surtout en ce qui a trait au grand nombre d'immigrants recrutés outre-mer, et aussi quant à la dépense énorme d'argent faite par le ministère de l'Intérieur, chaque année, pour attirer ici des nouveaux arrivants⁴¹.

³⁶ "Le véritable péril", *Le Devoir*, 26 octobre 1913, p. 1.

³⁷ "À propos d'immigration", *Le Devoir*, 25 avril 1912, p. 1.

³⁸ "Le partage de l'immigration ...", *loc. cit.*, p. 276.

³⁹ Henri Bourassa, "Le spectre de l'annexion – V", *Le Devoir*, 20 juillet 1912, p. 1.

⁴⁰ *L'immigration*, p. 60.

⁴¹ "Des réformes à continuer", *Le Devoir*, 11 août 1913, p. 1.

Pour Pelletier, l'immigration trop massive que reçoit annuellement le Canada multiplie «les déracinés⁴²» au pays et, par conséquent, tend à déstabiliser l'unité nationale que le journaliste définit comme suit:

C'est la liaison entre elles, pour former un tout unique, des différentes parties de la nation. Plus la nation elle-même atteint un haut degré de perfection [...] plus est parfaite la liaison entre ses parties. Si la nation est jeune, formée d'éléments nouveaux, mis en contact incomplet depuis moins longtemps que les éléments des nations adultes, le lien est moins solide. Il peut le devenir; on ne saurait exiger qu'il le soit à fond comme chez une vieille nation⁴³.

L'unité nationale étant beaucoup plus jeune, donc précaire, au Canada que dans les vieux pays européens, cela amène Pelletier à dire que l'immigration du début du siècle, à peu près inassimilable par son gigantisme, aussi bonne put-elle être sur le plan économique, n'était guère la formule, sur le plan sociologique, de l'édification d'une nation canadienne basée sur le respect de la dualité culturelle entre les Canadiens français et les Canadiens anglais. Il constate même lors de son enquête, en 1913, que les États-Unis ont connu un accroissement de leur patriotisme à partir du jour où ils ont considérablement resserré leurs lois en matière d'immigration⁴⁴.

Pour respecter les collectivités canadiennes, la première solution proposée par Georges Pelletier sera de donc de restreindre l'immigration en pratiquant une sélection plus rigoureuse basée sur la qualité des immigrants. «Notre pays est immense. Il s'agit de le peupler. Mais il faut le bien peupler. La qualité des immigrants importe d'abord. Le nombre en est secondaire⁴⁵.» Reprochant aux gouvernements d'avant-guerre de ne jamais s'être souciés d'autres choses que d'attirer au pays le plus de gens possible, et par n'importe quels moyens, sans égard à l'origine ethnique, au passé ou encore à la

⁴² Terme utilisé fréquemment par Pelletier pour désigner les immigrants. Voir par exemple: "La question des races dans l'Empire", *Le Devoir*, 9 mai 1912, p. 1; ou "Bloc-notes", *Le Devoir*, 19 août 1927, p. 1.

⁴³ "Propos en marge de l'unité nationale", Discours prononcé devant la Chambre de commerce des jeunes, 21 novembre 1939, pp. 7-8, *Fonds Georges-Pelletier*, Centre de recherche Lionel-Groulx, cote P5 / C,27.

⁴⁴ *L'immigration*, pp. 56-60. Voir également: "La société américaine", [s.d.], pp. 4-5, *Fonds Georges-Pelletier*, Centre de recherche Lionel-Groulx, cote P5 / C,17.

⁴⁵ "Lettre d'Ottawa", *Le Devoir*, 20 janvier 1910, p. 2.

profession de ces immigrants, et dans le seul but de stimuler l'économie⁴⁶, «l'aspect national et le côté sociologique de l'immigration leur échapp[a]nt⁴⁷», Pelletier souhaite donc la pratique de ce qu'il appelle une «sage sélection» des immigrants.

«Sage sélection» des immigrants, c'est le choix d'immigrants dont les qualités physiques, le passé dans leur pays d'origine et les occupations antérieures sont tels que le Canada puisse accepter ces immigrants avec la certitude raisonnable qu'ils feront de bons citoyens et donc ne seront pas à charge à l'État⁴⁸.

À la lumière de cette description, il est donc clair que Pelletier s'est construit une grille de sélection correspondant à des critères qui vont de pair avec son idéologie. Pelletier énumère ses critères à travers une répartition des immigrants en trois classes: les désirables, les tolérables et les indésirables. Les lois canadiennes ne prévoient pas une telle division sinon qu'elles exigent des immigrants en bonne santé, de bonnes mœurs, capables de gagner leur vie de façon honnête et libres de toutes tares, physique, mentale ou morale⁴⁹.

L'immigrant désirable, c'est celui qui est «sain de corps et d'esprit, de bonnes mœurs, honnête, intelligent, d'une race qui aime la terre⁵⁰» et dont les coutumes et les habitudes sont assez semblables à celles des Canadiens. L'immigrant désirable est d'abord et avant tout un agriculteur bien que Pelletier consente à admettre dans cette catégorie les «ouvriers experts» et les «hommes de métier» dans la mesure où ils possèdent les qualités requises d'un immigrant désirable et appartiennent à une race qui aime la terre. Néanmoins, «lorsque l'immigration de gens désirables dépasse un certain chiffre, et rend impossible l'assimilation, par la masse, des nouveaux-venus, cesse-t-elle d'être utile. Le désirable en soi devient *indésirable* par accident⁵¹.» En

⁴⁶ "Ceux qui viendront", *Le Devoir*, 27 novembre 1918, p. 1.

⁴⁷ "Bloc-notes", *Le Devoir*, 26 août 1922, p. 1.

⁴⁸ "Lettre à sir Wilfrid Laurier", 13 novembre 1915, *Fonds Imprimerie populaire limitée (Le Devoir)*, Centre de recherche Lionel-Groulx, cote P56 / B,87.

⁴⁹ *L'immigration*, p. 4. À cet effet, voir également la *Loi de l'immigration* de 1910 citée à la pages 78 du présent mémoire.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 5.

⁵¹ *Ibid.* (Les italiques sont de l'auteur).

plus de ces spécifications sociales et culturelles, l'immigrant désirable provient d'un pays «où les conditions géographiques et climatiques ressemblent à celles du Canada⁵²». C'est ainsi que dans cette catégorie on retrouve les Écossais, les Irlandais, les paysans des rares régions rurales d'Angleterre, les paysans français — dont on n'encourage pas assez l'immigration selon Pelletier qui reprend là le discours défendu par Asselin dans son rapport, sans toutefois insister autant que son collègue sur ce point précis⁵³ — ainsi que les agriculteurs des autres «races» nordiques européennes⁵⁴. Il ne faut cependant pas accorder trop d'importance au critère géographique, puisque Pelletier s'entend pour dire que d'autres nationalités fournissent également des immigrants qui feront d'excellents Canadiens.

Pour sa part, l'immigrant tolérable est celui qui va augmenter le nombre de travailleurs dans les villes mais qui serait désirable s'il se dirigeait vers la campagne et les travaux de la terre. «Est aussi tolérable, l'immigrant originaire de pays peu semblables au Canada, qui ne sait pas l'agriculture, ne veut pas s'y livrer, exerce un métier quelconque, qui le fait vivre, mais sans grande utilité pour la communauté⁵⁵». Ainsi, selon Pelletier, on parle ici d'immigrants dont le Canada pourrait se passer sans trop de difficulté, leur apport à la société étant neutre. Au plan géographique, Autrichiens, Bulgares, Roumains, Russes, Grecs forment, selon le journaliste, la plupart des immigrants tolérables⁵⁶.

⁵² *Ibid.*

⁵³ Dans son enquête, Pelletier suggère même au lecteur de prendre connaissance du rapport officiel d'Olivar Asselin rendu public en janvier 1912. — *Ibid.*, p. 66. Dans ce rapport, Olivar Asselin prétend que le petit nombre d'immigrants français et belges au Canada s'explique en bonne partie par le manque d'action du gouvernement fédéral là-bas par rapport aux efforts déployés en Grande-Bretagne pour attirer le plus de Britanniques possible au Canada. Ainsi, contrairement à Pelletier qui a étudié le phénomène de l'immigration dans un contexte canadien, Asselin a davantage centré son étude autour du contexte de la survivance des francophones au Canada. — Olivar Asselin, *L'émigration belge et française au Canada. Rapport sur une enquête faite durant l'hiver 1911-1912*, Ottawa, Imprimé par C.H. Parmelee, Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1913, pp. 8-32.

⁵⁴ *L'immigration*, pp. 5-6.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 6.

⁵⁶ *Ibid.*

L'immigrant indésirable quant à lui, «c'est celui qui fuit la justice, l'imbécile, le faible d'esprit, le détraqué, l'idiot, l'homme atteint d'une maladie contagieuse ou repoussante, celui qui a une mauvaise santé, [...] le paresseux, le flâneur, l'immigrant incapable de gagner sa vie par des moyens légitimes⁵⁷». Dans cette catégorie, Pelletier inclut également tout individu que le Canada ne pourra jamais assimiler à cause de ses origines, de ses mœurs, de sa civilisation trop éloignée de celle des deux collectivités fondatrices. Dans ce dernier groupe qu'il faudrait «impitoyablement rejeter, aux ports d'entrée du Canada⁵⁸» parce qu'ils forment des «colonies ethniques⁵⁹» inassimilables, on retrouve entre autres: les Calabrais, les Siciliens, les Noirs, la plupart des Asiatiques et un grand nombre de Juifs.

Et ces gens, dans leur propre intérêt, seraient mieux, pour la plupart, dans leur propre pays, que dans une contrée avec laquelle ils n'ont rien de commun, où ils formeront toujours un élément instable, inassimilable, de présence dangereuse à l'équilibre et la santé de la nation⁶⁰.

D'abord basée sur des critères moraux, on constate néanmoins rapidement que la classification des immigrants proposée par Georges Pelletier cherche à imposer des critères favorables à la convergence culturelle. Tout en restant principalement *morale*, l'analyse de Pelletier semble ainsi glisser vers une définition *ethnique* qui attache une certaine importance à l'origine des immigrants. Pelletier n'élabore cependant pas une pensée raciste. Au contraire, pour lui, les critères géographiques n'occupent qu'une place secondaire dans la mesure où il s'accorde pour dire qu'une région qui fournit normalement les immigrants qu'il qualifie lui-même d'indésirables, peut aussi donner d'excellents immigrants. Cela est cependant moins fréquent que d'une région où les coutumes, les mœurs et le climat correspondent à celui du Canada.

La question des origines importe moins que l'attitude des habitants du Canada envers le Canada. Nous savons qu'il y a parmi les citoyens de l'Ouest canadien qui ne sont pas d'origine britannique plusieurs excellents Canadiens. Et puis il y a ceux qui sont d'origine scandinave, ils sont un certain nombre dans tout l'Ouest canadien. Leur esprit

⁵⁷ *Ibid.*, p. 7.

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ "Un péril ethnique", *Le Devoir*, 19 septembre 1910, p. 1.

⁶⁰ *L'immigration*, p. 7.

canadien peut se comparer avantageusement à celui de n'importe quel groupe ethnique du Canada⁶¹.

Contrairement aux politiques gouvernementales de cette époque, la catégorisation de Pelletier répond donc à une logique sociologique plutôt qu'économique. En effet, le journaliste du *Devoir* recherche des immigrants qui ont les qualités pour s'acclimater rapidement à la société canadienne sans la transformer. C'est ainsi que, selon lui, même le meilleur immigrant ne pourra être aussi bon, sociologiquement parlant, pour le Canada qu'un Canadien né au pays.

Le meilleur immigrant est inférieur en qualité et en stabilité au nouveau-né dont s'est accru un foyer Canadien. Jamais celui-là ne s'acclimatera et ne s'adaptera au pays, à ses lois, à ses us et à ses coutumes, à son esprit et à son climat comme celui-ci; jamais l'immigrant ne s'attachera au pays de son adoption comme celui qui est né et a grandi au Canada⁶².

En fait, Pelletier établit des critères de sélection qui correspondent à un *idéal sociétal* bien défini. Tout d'abord une société où les individus tarés (socialement, physiquement ou mentalement) seraient exclus pour ne retrouver que des individus à la morale irréprochable, une société où le pluralisme ethnique serait contrôlé de façon à ne pas compromettre l'équilibre existant au sein de la nation d'accueil, et une société développée autour de la primauté de l'agriculture, assurément sur le plan social⁶³, mais également sur le plan économique.

3.4 COMPARAISON AVEC LA PENSÉE DE JAMES S. WOODSWORTH

Pelletier et les nationalistes canadiens-français ne sont pas les seuls à s'interroger sur la désirabilité de certains immigrants. En effet d'autres intellectuels à travers

⁶¹ "Bloc-notes", *Le Devoir*, 8 mai 1927, p. 1.

⁶² *Ibid.*, 28 juin 1922, p. 1.

⁶³ Comme nous l'avons déjà souligné, aux yeux de Pelletier, qui était opposé au mode de vie matérialiste, la campagne restait le lieu qui offrait l'environnement le plus sain pour le bon développement moral de chaque individu. — "Les causes que *Le Devoir* défend", Discours prononcé à Saint-Hermas le 14 octobre 1941, pp. 1-2, *Fonds Georges-Pelletier*, Centre de recherche Lionel-Groulx, cote: P5 / C,33.

le pays ont abordé la question de l'immigration dans cette même optique. James Shaver Woodsworth, intellectuel socialiste anglo-saxon, fut l'un de ceux qui ont souligné avec le plus de constance les différents dangers d'une immigration intense et peu surveillée, et il en a donné un aperçu dans son livre *Strangers Within Our Gates*, publié en 1909.

Tout comme Pelletier, l'auteur exprime certaines craintes face au pluralisme ethnique. Selon Woodsworth, le choix des immigrants doit être attaché à la préservation des idéaux du bien-être national⁶⁴. À cet effet on retrouve des éléments plus ou moins désirables, les non assimilables étant évidemment nuisibles au développement de la race canadienne⁶⁵, supérieure car elle portait mieux que toute autre le message et l'œuvre de Dieu⁶⁶. Par conséquent, tout comme Pelletier, Woodsworth souhaite l'exclusion des immigrants que la nation ne pourra assimiler à cause de leurs mœurs et de leur culture trop éloignées de la civilisation canadienne. L'immigrant dont le Canada a besoin, c'est celui qui va accepter de laisser ses racines ancestrales pour s'unir totalement à sa nouvelle collectivité d'accueil. À ce sujet, Woodsworth constate que les immigrants indésirables, en particulier les Orientaux, restent plus souvent que les désirables attachés aux coutumes et aux institutions de leur pays d'origine⁶⁷. «*We confess that the idea of a homogeneous people seems in accord with our democratic institutions and conducive to the general welfare*⁶⁸.» Il est donc évident aux yeux de l'auteur de *Strangers Within Our Gates* qu'une immigration qui serait d'un précieux apport pour le Canada doit provenir, de préférence, d'une collectivité culturellement rapprochée de la société canadienne de façon à préserver tant que faire se peut une homogénéité culturelle, élément qui

⁶⁴ James S. Woodsworth, *Strangers Within Our Gates or Coming Canadians*, 2^e éd. (1^{ère} éd. en 1909), Toronto, University of Toronto Press, 1972, pp. 230-232. [Avec une présentation de Marilyn Barber].

⁶⁵ Ramsay Cook définit en ces termes la pensée de Woodsworth face à l'immigration. — Ramsay Cook, "Triomphe et revers du matérialisme, 1900-1945" dans Craig Brown, dir., *Histoire générale du Canada*, Montréal, Boréal, 1990, p. 468.

⁶⁶ Woodsworth, *op. cit.*, p. XIX.

⁶⁷ *Ibid.*, pp. 144-146 et 162-163.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 231.

semble, à ses yeux, essentiel au bon fonctionnement des institutions démocratiques canadiennes.

Georges Pelletier, lui-même, verra en James S. Woodsworth un allié dans sa lutte contre la politique d'immigration «imprévoyante⁶⁹» menée par le gouvernement canadien. Le 8 novembre 1915, dans le cadre d'un article rédigé pour *Le Devoir*, il n'hésitera pas à associer la pensée socialiste du futur chef de la *Co-operative Commonwealth Federation* (Parti social-démocrate) à celle des nationalistes canadiens-français:

L'autre jour, M. Woodsworth soulignait les différents dangers d'une immigration intense et peu surveillée, telle que nous la pratiquions depuis dix ou quinze ans, jusqu'à la guerre. Il corroborait en tous points, et sans le savoir, ce qu'ont maintes fois dit et écrit les nationalistes⁷⁰.

3.5 LES RÉFORMES PROPOSÉES PAR PELLETIER

Lors de la période d'avant-guerre, comme l'a souligné Linteau avec justesse, Pelletier a surtout étudié la question de l'immigration en rapport avec la politique menée par le gouvernement canadien qui souhaitait stimuler l'économie canadienne⁷¹. Bien que très courte, cette période n'en est pas moins la plus importante dans l'élaboration de la pensée de Pelletier en matière d'immigration, puisque c'est lors de ces quatre années (1910-1913) qu'il a instauré les lignes directrices de son discours quant à l'importance de l'immigration dans le développement de la société canadienne. À cet effet, comme son enquête de 1913 nous permet de le constater, il exige une sélection beaucoup plus rigoureuse des immigrants. Pour la période d'avant-guerre, il proposera une série de réformes ayant d'abord pour but de fermer les portes du Canada au plus grand nombre possible d'immigrants indésirables. Dans

⁶⁹ Qualificatif fréquemment utilisé par Pelletier pour décrire la politique du gouvernement en matière d'immigration. Voir entre autre: "À propos d'immigration", *Le Devoir*, 26 juin 1914, p. 1.

⁷⁰ "Ce que nous avons perdu", *Le Devoir*, 8 novembre 1915, p. 1. De plus, au lendemain de la mort de James S. Woodsworth en 1942, Pelletier consacra un article pour louer l'apport important du pasteur protestant qui travailla toute sa vie très fort à exposer les dangers d'une immigration massive. — "L'attitude du C.C.F. et la mort de M. Woodsworth", *Le Devoir*, 23 mars 1942, p. 1.

⁷¹ Linteau, *Mémoire de M.A., op. cit.*, p. 20.

cette optique, il s'attardera d'abord aux qualités physiques et mentales des nouveaux venus, critères premiers d'indésirabilité. À ce chapitre, la loi prévoit l'exclusion des personnes suivantes:

article 3. Nul immigrant [...] n'est admis à entrer au Canada, ou, s'il y est débarqué ou y est entré, n'est admis à y rester, s'il appartient à l'une des catégories suivantes, ci-après désignées par l'expression «catégories refusées», savoir:

- a) les idiots, imbeciles, faibles d'esprit, épileptiques, déments et personnes qui ont eu des attaques d'insanité dans les cinq ans;
 - personnes atteintes de maladies mentales
- b) les personnes affligées d'une maladie repoussante ou d'une maladie qui est contagieuse ou infectieuse ou qui peut devenir dangereuse pour la santé publique [...];
 - personnes malades
- c) les immigrants qui sont muets, aveugles ou autrement affligés de quelque défaut physique [...];
 - personnes affligées de défauts physiques
- d) les personnes qui ont été trouvées coupables de quelque crime impliquant turpitude morale;
 - criminels
- e) les prostituées et les femmes et filles qui viennent au Canada pour la prostitution et les souteneurs ou personnes qui vivent des fruits de la prostitution;
 - prostituées et souteneurs
- f) les personnes qui procurent ou qui tentent d'amener au Canada des prostituées ou des femmes ou filles pour la prostitution ou autre fin immorale;
 - proxénètes
- g) les mendiants ou les vagabonds de profession, ou les personnes qui peuvent devenir un fardeau pour le public;
 - mendiants de profession
- h) les immigrants [...] dont le passage ou le prix de transport jusqu'au Canada a été payé en tout ou en partie par quelque organisation de charité, ou sur des fonds publics [...];
 - immigrants sous les auspices d'institutions de charité
- g) les personnes qui n'observent pas les conditions et les exigences de quelque règlement qui sont alors en vigueur [...];
 - personnes qui n'observent pas les conditions, etc⁷².

⁷² 9-10 Édouard VII, «Loi de l'immigration» dans *Statuts du Canada*, 1910, vol. I-II, chap. 27, art. 3, pp. 216-218.

Pelletier considère que l'examen médical exigé par la loi canadienne est fait trop rapidement et que trop d'immigrants des classes dites aisées en sont exemptés⁷³, ce qui explique que plusieurs immigrants malades encombrant les hôpitaux et les asiles canadiens⁷⁴. Le journaliste souhaite donc la mise sur pied d'une série de mesures médicales. D'abord un double examen pour tous sans exception, dont le premier serait fait au port d'embarquement en Europe⁷⁵, et ensuite la création d'un sous-ministère de la Santé publique qui prendrait en charge tout l'aspect médical de la politique d'immigration, comme cela est le cas aux États-Unis⁷⁶. Aux yeux de Pelletier, ces réformes ont pour objectif de diminuer le nombre d'immigrants à la charge de l'État et de protéger la santé publique au Canada.

En plus de s'attaquer aux tares physiques et mentales des nouveaux arrivants, Pelletier demande une réforme en profondeur afin d'éliminer toute influence politique des services d'immigration. Il s'en prend, entre autres, à une clause qu'il considère abusive et arbitraire et qui permet au ministre ou à son représentant d'émettre un permis autorisant une personne à entrer au Canada sans être assujettie aux dispositions de la loi⁷⁷. Selon Pelletier, une telle clause «détruit de fond en comble, et grâce à la seule signature d'un ministre [...] toute la charpente laborieusement édifiée par le législateur, afin de protéger le pays contre une immigration faite à la diable⁷⁸».

Pelletier exige également la diminution du nombre d'agences d'immigration à l'étranger⁷⁹ et l'abolition du système d'immigration à prime⁸⁰, celle-ci ayant donné lieu

⁷³ *L'immigration*, p. 8.

⁷⁴ "Les immigrants malades", *Le Devoir*, 20 août 1913, p. 1.

⁷⁵ Au sujet de l'examen médical, F.D. Monk partageait les mêmes idées que Pelletier. «Les qualifications de notre immigrant devraient être recherchées et constatées aux ports étrangers avant qu'ils s'embarquent.» — Monk, "Lettre à Georges Pelletier ...", *loc. cit.*, cote P56 / B,87.

⁷⁶ *L'immigration*, pp. 46-48.

⁷⁷ Article 4 de la *Loi de l'immigration*. — 9-10 Édouard VII, *loc. cit.*, art. 4, p. 218.

⁷⁸ *L'immigration*, p. 41.

⁷⁹ "La vague d'immigration", *Le Devoir*, 2 octobre 1912, p. 1.

⁸⁰ L'immigration primée était «l'un des moyens employés par le Canada pour recruter des immigrants dans tous les pays d'Europe, c'est le versement d'une prime de cinq piastres par tête, à certains agents, pour chaque agriculteur, domestique de ferme, ou servante envoyés au Canada.» — *L'immigration*, p. 66.

à de nombreux abus, notamment au temps de la *North Atlantic Trading Company*⁸¹.

Le Canada d'aujourd'hui, est assez bien connu dans tous les pays d'où l'on émigre, pour n'avoir plus besoin de recruter ses immigrants à prix d'argent. Il offre assez d'avantages aux agriculteurs, aux domestiques et aux servantes pour qu'ils y viennent sans que le pays soit obligé de verser chaque année quelques centaines de milliers de piastres aux agents maritimes d'outremer. Le meilleur agent de recrutement, c'est l'immigré content de son sort et qui le fait savoir à ses parents et à ses amis de là-bas⁸².

Pelletier porte aussi une attention toute particulière au passé judiciaire des immigrants. En effet, le journaliste constate que «le Canada a vu soudain, pendant cette période [la vague d'immigration d'avant-guerre], s'accroître la criminalité, en une proportion plus élevée, que ne le comportait l'augmentation de sa population⁸³».

Pelletier établit un lien direct entre la hausse de la criminalité et la vague d'immigration. Il y a peut-être là erreur d'évaluation de sa part; cette criminalité n'est pas liée seulement à l'immigration mais aussi à l'urbanisation et à l'industrialisation. D'ailleurs son évaluation n'est pas appuyée sur des statistiques très précises⁸⁴.

Ainsi dans le but de préserver une population saine et pacifique au pays, le journaliste encouragera l'État à exiger de tout immigrant qui souhaite entrer au pays l'absence de casier judiciaire. Jusqu'à la fin des années 1920, plusieurs articles de Pelletier relatifs à l'immigration insisteront sur cet aspect. «Ce serait donc une grande prudence de ne laisser entrer aucun immigrant au pays, s'il n'y apporte un casier judiciaire vierge de toute condamnation⁸⁵.»

Cette réforme est directement liée à l'idée que, selon Pelletier, nombreux sont les immigrants européens qui choisissent le Canada pour fuir la justice de leur pays⁸⁶.

⁸¹ "Lettre d'Ottawa", *Le Devoir*, 10 janvier 1910, p. 2.

⁸² *L'immigration*, p. 67.

⁸³ "Lettre d'Ottawa", *Le Devoir*, 20 janvier 1910, p. 2.

⁸⁴ Linteau, *Mémoire de M.A.*, *op. cit.*, p. 22.

⁸⁵ "Le poignard et le pistolet à Montréal", *Le Devoir*, 15 août 1913, p. 1.

⁸⁶ Comme le souligne Pelletier, les pays européens n'encouragent pas l'émigration des gens sains: «Les nations européennes ne seront pas fâchées de voir s'en aller en Amérique les tarés, les criminels et les gens à dossier judiciaire chargé.» — "Bloc-notes", *Le Devoir*, 25 janvier 1922, p. 1.

Il ne faut cependant pas prétendre — comme semble le croire Pelletier — que ces gens représentent la majorité des immigrants qui arrivent en sol canadien⁸⁷. En effet, le journaliste idéalise beaucoup la société canadienne lorsqu'il prétend que les individus à morale irréprochable sont les Canadiens et qu'il attribue aux étrangers les perturbations sociales. À preuve, commentant un article du *Progrès du Saguenay* à propos de la région du Lac-Saint-Jean, Pelletier déclarera en 1927:

À venir à ces dernières années, le banditisme était inconnu, dans toute cette partie de la province, dont les habitants pouvaient voyager nuit et jour en toute tranquillité. On peut se demander si l'afflux d'une population flottante venue de partout [...] n'est pas une des causes de l'état de choses que signale notre confrère de Chicoutimi⁸⁸.

Cet extrait démontre clairement que Georges Pelletier a tendance à confondre les conséquences sociales de l'industrialisation et de l'urbanisation avec celles de l'immigration. De nombreux sociologues et historiens ont déjà établi que l'augmentation du banditisme et de la criminalité était d'abord et avant tout une conséquence regrettable de l'accroissement de la population urbaine⁸⁹. Selon Linteau, ce n'est qu'après 1929 que le journaliste du *Devoir* établira le lien qui s'impose entre industrialisation et criminalité⁹⁰.

Les conséquences sociales précédemment exposées, que Pelletier attribue à l'immigration, doivent également être analysées dans un contexte de refus de la modernité. En effet, face aux phénomènes d'industrialisation et d'urbanisation rejetés — assurément au moins sur le plan social — par le journaliste, les immigrants auraient en quelque sorte symbolisé l'*altérité*, c'est-à-dire cet «autre», qui semblait menacer la société canadienne et ses traditions particulières. Ainsi, à une époque où

⁸⁷ Comme le souligne Paul-André Linteau, «les criminels, les aliénés, les souteneurs, les prostituées ne représentaient qu'une faible partie des millions d'immigrants venus au Canada». — Linteau, "Georges Pelletier ...", *loc. cit.*, p. 587.

⁸⁸ "Bloc-notes", *Le Devoir*, 23 août 1927, p. 1.

⁸⁹ Guy Rocher, *Introduction à la sociologie générale*, 3^e éd., Montréal, Hurtubise HMH, 1992, pp. 550-552; et Cook, *loc. cit.*, pp. 472-475. On retrouve ici, une confirmation de l'opinion de Pelletier sur le lien entre ruralité et moralité.

⁹⁰ Linteau, *Mémoire de M.A.*, *op. cit.*, p. 147.

Pelletier prêchait la primauté de l'agriculture, comme nous l'avons déjà mentionné, l'immigrant était associé à la prise de conscience, particulièrement pénible au Canada français, de l'industrialisation et du cosmopolitisme urbain, synonymes de l'influence américaine⁹¹, et considérés comme néfastes aux yeux du journaliste. Selon lui, le mode de vie matérialiste encouragé par la société américaine, et qu'il ne partageait pas puisque ce dernier ne correspondait pas à son idéal social qui accordait la prédominance aux valeurs spirituelles favorisées dans les milieux ruraux, était importé en partie par les immigrants qui, s'installant en grande majorité dans les villes dès le début du XX^e siècle⁹², avaient créé un déséquilibre non seulement économique mais aussi social, à l'avantage du mode de vie urbain matérialiste⁹³.

On constate donc que l'agriculture se retrouve au centre de la pensée socio-économique de Pelletier: les agriculteurs étant, selon lui, les seuls vrais producteurs et les citadins, essentiellement que des consommateurs. «En d'autres termes, seule l'agriculture donne un "produit net", le reste de l'activité économique ne faisant que transformer ce qui existe déjà⁹⁴.» C'est ainsi que, lors de son enquête sur le coût de la vie⁹⁵, le journaliste place au premier rang des principaux facteurs qui déterminent la hausse du coût de la vie au Canada la politique d'immigration «mal dirigée» qui a contribué à l'accroissement rapide de la population urbaine, donc à l'augmentation du nombre de non-producteurs au pays⁹⁶.

Cette politique est cause qu'un grand nombre de non-producteurs se sont déversés dans le pays, surtout depuis 1900; qu'une proportion relativement peu importante de véritables producteurs nous est venue de l'Europe et des États-Unis; et que la plupart de ceux des émigrés qui se sont fait agriculteurs ne produisent que du blé, et demeurent, pour le reste, des improductifs.

⁹¹ Pierre Anctil, *Le rendez-vous manqué. Les Juifs à Montréal face au Québec de l'entre-deux-guerres*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, pp. 26-27.

⁹² "Bloc-notes", *Le Devoir*, 26 mai 1924, p. 1.

⁹³ Jean Harvey, "Le contenu économique du journal *Le Devoir*, 1910-1940" dans Robert Comeau et Luc Desrochers, dir., *Le Devoir: un journal indépendant (1910-1995)*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1996, pp. 103-104.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 105.

⁹⁵ Enquête qui comprend 15 articles rédigés pour le compte du *Devoir* du 9 au 31 décembre 1913.

⁹⁶ "Pourquoi la vie est chère - VIII", *Le Devoir*, 20 décembre 1913, pp. 1-2.

Or, il faut, pour nourrir ces centaines de mille émigrés dont la plupart tirent sur les réserves de la nation, une quantité considérable de produits alimentaires; cela diminue d'autant l'écart entre la production et la consommation⁹⁷.

Reprenant les grandes lignes du discours des physiocrates du XVIII^e siècle, qui faisaient de la terre et de l'agriculture la principale source de richesse et qui prônaient la liberté de commerce et d'entreprise⁹⁸, l'analyse économique de Pelletier, centrée sur de la productivité agricole comporte de nombreuses faiblesses. En effet, comme le souligne Linteau, Georges Pelletier ne semble pas saisir les nouveaux traits de l'économie moderne, notamment l'urbanisation qui se fait de façon inexorable⁹⁹. Cependant, cette analyse n'en est pas moins significative pour comprendre les positions en matière d'immigration mises de l'avant par le journaliste du *Devoir*.

3.6 L'IMMIGRATION PENDANT LA GUERRE ET LES ANNÉES 1920

Le déclenchement de la guerre en Europe durant l'été 1914 met un frein à la politique d'immigration intense soutenue par le gouvernement canadien depuis le début du XX^e siècle. En effet, entre 1914 et 1918 — comme les chiffres du tableau IV le démontrent — le Canada n'accueillera qu'une moyenne annuelle de 70 000 immigrants approximativement. Cependant, ce ralentissement sera bien éphémère puisque la guerre terminée, le courant migratoire connaîtra un second essor dont l'importance sera néanmoins beaucoup moins considérable qu'avant 1914¹⁰⁰. En effet, comme le souligne Freda Hawkins dans son étude comparée des politiques d'immigration au Canada et en Australie, une fois les hostilités terminées en Europe, les dominions britanniques, dont le Canada, feront des efforts considérables pour accueillir de nouveau une immigration intense et bénéficier par le fait même de

⁹⁷ "Pourquoi la vie est chère - VII", *Le Devoir*, 19 décembre 1913, p. 1.

⁹⁸ Abel Poitrineau, "Physiocrates", *Encyclopædie Universalis*, Paris, Encyclopædia Universalis, 1995, corpus 18, pp. 232-234.

⁹⁹ Linteau, "Georges Pelletier ...", *loc. cit.*, p. 589.

¹⁰⁰ Voir le tableau I à la page 61.

l'émigration britannique que le gouvernement anglais cherche à écouler dans ses dominions. Dès 1919, le gouvernement britannique, en collaboration avec ses anciennes colonies, cherchera à établir les bases d'un programme pour développer l'émigration et l'établissement des siens ailleurs dans l'Empire, particulièrement au Canada¹⁰¹.

TABLEAU IV
IMMIGRATION ANNUELLE ET POPULATION TOTALE
AU CANADA ENTRE 1914 ET 1929

Année	Nombre d'immigrants	Population canadienne (en milliers)	Nombre d'immigrants / pop. canadienne (%)
1914	150 484	7 879	1,91
1915	36 665	7 981	0,46
1916	55 914	8 001	0,70
1917	72 910	8 060	0,90
1918	41 845	8 148	0,51
1919	107 698	8 311	1,30
1920	138 824	8 556	1,62
1921	91 728	8 788	1,04
1922	64 224	8 919	0,72
1923	133 729	9 010	1,48
1924	124 164	9 143	1,36
1925	84 907	9 294	0,91
1926	135 982	9 451	1,44
1927	158 886	9 637	1,65
1928	166 783	9 835	1,70
1929	164 993	10 029	1,65

Sources: Urquhart et Buckley, rédacteurs, *op. cit.*, série A350; et Rosaire Morin, *op. cit.*, p. 18.

Au sortir de la guerre, profitant de la demande extraordinaire pour les produits agricoles générée par le conflit mondial, le Canada se retrouve en période de prospérité économique. Mais rapidement, les prix agricoles s'effondrent, entraînant

¹⁰¹ Hawkins, *op. cit.*, pp. 26-27.

une récession qui débutera en 1921¹⁰². Un des signes les plus visibles de cette récession est la relance du mouvement d'émigration vers les États-Unis¹⁰³. Georges Pelletier et les nationalistes canadiens-français s'intéresseront particulièrement à ce problème qui persistera tout au long de la décennie parce que d'une part, les Canadiens-français fournissaient un contingent considérable de l'ensemble des émigrés et, d'autre part, ce phénomène privait le pays de nombreuses forces vives¹⁰⁴. En effet, tout au long des années 1920, le journaliste du *Devoir* abordera la question de l'immigration en rapport avec celle de l'émigration, qu'il avait très peu étudiée auparavant.

3.7 PELLETIER ET L'IMMIGRATION DE 1914 À 1929: MÊME DISCOURS, NOUVELLES RÉFLEXIONS

Contrairement à la période d'avant-guerre lors de laquelle Pelletier s'était attardé aux conséquences sociologiques de la politique d'immigration «imprévoyante» menée par le gouvernement canadien, durant le premier conflit mondial, il réoriente son discours vers de nouvelles réflexions, conservant toutefois sa même ligne de pensée. D'abord, il faut savoir que Pelletier sera beaucoup plus préoccupé par la question de la conscription qui divisera les Canadiens que par la question de l'immigration¹⁰⁵. Tout de même, sur ce dernier sujet, le journaliste du *Devoir*

¹⁰² «La valeur brute de la production agricole fait une chute spectaculaire de \$266 367 000 en 1920 à \$184 069 000, \$154 085 000 et \$135 679 000 pour les trois années suivantes. Cette baisse s'explique par une diminution considérable du prix des produits de la ferme.» — Yves Roby, *Les Québécois et les investissements américains (1918-1929)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1976, p. 55.

¹⁰³ Yolande Lavoie, *L'émigration des Canadiens aux États-Unis avant 1930*, Mémoire de M.A (Démographie), Université de Montréal, 1968, pp. 94-98.

¹⁰⁴ Selon Yves Roby, cette émigration est une véritable catastrophe pour les nationalistes car elle marque la fin d'un idéal collectif. En effet, rejetant la politique industrielle prônée par le gouvernement libéral parce qu'elle semble mettre en danger la langue, la religion et les valeurs traditionnelles, les nationalistes, devant l'émigration de nombreux Canadiens français qui recherchent la stabilité matérielle que leur offrent les États-Unis, remettent en question la possibilité de voir dans l'agriculture et la colonisation les solutions d'avenir pour cette collectivité. — Roby, *op. cit.*, pp. 81-83. Voir aussi: Richard Jones, *L'idéologie de L'Action catholique, 1917-1939*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974, pp. 269-272.

¹⁰⁵ Rappelons que Georges Pelletier a été, toute sa vie durant, avant tout un journaliste économique qui s'est d'abord intéressé aux questions économiques et politiques (provinciales, nationales ou internationales). Par conséquent, l'immigration n'a pas été une obsession chez lui et n'a jamais occupé

s'intéressera pour une première fois au sort des immigrants déjà bien installés au pays ainsi qu'à la situation politique, économique et sociale des pays qui fournissent, au Canada, le plus d'immigrants. De plus, rapidement, il commencera à s'interroger sur la situation d'après-guerre et les mouvements migratoires internationaux à prévoir.

Pelletier reproche toujours à la politique d'immigration insuffisamment surveillée par le gouvernement d'être une des causes principales de l'accroissement du nombre de chômeurs dans les centres urbains¹⁰⁶. Cependant, à partir des années de guerre, il commencera à s'apitoyer sur le sort que le pays réserve aux immigrants: «nous avons, malheureusement, depuis plusieurs années, à peu près ignoré nos immigrants¹⁰⁷». En effet, alors que certains proposent de déporter ces étrangers sans travail, Pelletier, estimant que le pays les avait attirés en leur promettant une vie meilleure, considère qu'il est maintenant du devoir de l'État de les aider¹⁰⁸. De plus, il rappelle aux dirigeants canadiens qui pensent à la déportation comme moyen de diminuer le nombre de chômeurs dans les villes, que beaucoup d'immigrants étaient venus au Canada pour fuir un régime persécuteur¹⁰⁹.

Ce désir de conserver et bien traiter ceux qui ont choisi de s'établir au pays peut sembler paradoxal compte tenu des déclarations de Pelletier contre une certaine immigration; il ne l'est cependant pas par rapport à l'ensemble de son idéologie. D'abord, cette idée nous fait voir les valeurs chrétiennes bien présentes dans la pensée

une place aussi grande dans ses éditoriaux que l'économie ou la politique. Là-dessus, voir le tableau III, à la page 69, qui donne le nombre d'articles de Pelletier consacrés à la question de l'immigration pour les années échantillonnées entre 1910 et 1929.

¹⁰⁶ «Le vrai, nous l'avons cent fois signalé et démontré à l'aide de faits annotés un peu partout, c'est que les neuf-dixième des immigrants débarqués au Canada ne veulent pas travailler sur les terres et que la plupart de ceux qui s'y engagent se hâtent de quitter les champs pour aller se réfugier dans les villes, où ils ne trouvent à peu près jamais de travail à leur goût et grossissent le nombre des chômeurs.» — "Bloc-notes", *Le Devoir*, 26 mai 1924, p. 1.

¹⁰⁷ "Pourquoi il en part et il n'en vient pas", *Le Devoir*, 8 novembre 1922, p. 1.

¹⁰⁸ «Le pays a pris des engagements solennels envers les immigrants qu'il a reçus ici [...] Maintenant qu'ils ont rempli toutes les conditions du marché qu'on leur a fait, c'est à l'État de s'exécuter et de les traiter, comme des Canadiens. Ottawa n'a pas plus le droit de leur enlever leurs droits de citoyens.» — "Bloc-notes", *Le Devoir*, 27 juillet 1917, p.1.

¹⁰⁹ "Bloc-notes", *Le Devoir*, 11 avril 1917, p. 1.

de Pelletier. D'autre part, elle nous permet de constater l'importance qu'occupe la notion de démocratie responsable dans la pensée du journaliste.

Des principes élémentaires d'humanité et de charité chrétienne nous obligent à voir qu'ils [les immigrés] ne meurent pas d'inanition. Et tous ceux qui ont approuvé, de leur vote ou de leur conduite, les gouvernements responsables de cet afflux d'étrangers chez nous doivent aujourd'hui, en toute conscience, contribuer à leur donner du travail et du pain¹¹⁰.

Il est cependant intéressant de noter que Pelletier ne fut pas toujours aussi sympathique à la cause des immigrés dans les années suivantes. En effet en 1922, dans une lettre rédigée à l'intention de l'abbé Groulx, il soulignera que le pays doit conserver ces «nouveaux Canadiens» non pas tant pour entériner ses engagements démocratiques antérieurs, mais plutôt à cause de l'apport vital de ces gens à notre économie. «C'est à cause de cela que j'ai souligné pourquoi ils seraient obligés de rester ici. C'est un mal qu'il nous faudra souffrir¹¹¹.» Le devoir moral que Pelletier semblait imposer au Canada et aux Canadiens envers ses immigrés donne ainsi l'impression de masquer un discours davantage axé sur des raisons économiques pour expliquer la présence obligée de ces gens au pays.

Le discours de Pelletier face à la question de l'immigration lors des années de guerre est aussi très influencé par le débat qui entoure la conscription. Alors qu'en 1917, le Canada pense à expédier en Europe entre 100 000 et 200 000 hommes nés et élevés au pays, quelques hommes politiques proposent d'importer des étrangers pour remplacer cette main-d'œuvre canadienne partie au front. Selon Pelletier, «ce serait agir aussi sensément que celui qui viderait un tonneau de bon vin pour le remplacer par de l'eau saumâtre¹¹²», puisqu'en plus de sacrifier de bons éléments à une cause étrangère au Canada, on importerait ici des individus inférieurs, du point de vue de

¹¹⁰ Pierre Labrosse [pseudonyme de Georges Pelletier], "Les meurt-de-faim", *Le Nationaliste*, 13 juin 1915, p. 1.

¹¹¹ "Lettre à l'abbé Groulx", 5 juillet 1922, *Fonds Lionel-Groulx*, Centre de recherche Lionel-Groulx, cote: P1 / A,2939.

¹¹² "Bloc-notes", *Le Devoir*, 16 août 1917, p. 1.

leur apport sociologique au pays, aux Canadiens partis. Plus encore, les pays européens ayant un urgent besoin de produits agricoles, ne laissaient pas partir les individus aptes à travailler la terre¹¹³. Pelletier conclut donc qu'il est peu probable que les étrangers qu'on importerait puissent stimuler l'industrie agricole autant que les Canadiens, que l'on aurait avantage à conserver chez nous au lieu de les envoyer se faire tuer au nom de l'Empire britannique¹¹⁴.

Durant les années de guerre, particulièrement dans les derniers mois du conflit, Pelletier va commencer à songer à la situation d'après-guerre. En 1915, le journaliste entrevoit que la fin des hostilités amènera une nouvelle vague d'immigration au pays: «il importe donc de prévoir cet afflux certain de milliers d'immigrants chez nous¹¹⁵». Le journaliste souhaite que, cette fois, l'on exerce, contrairement à la période d'avant-guerre, une sélection rigoureuse de l'immigration de façon à ne pas noyer la population actuelle du Canada¹¹⁶. Il s'en prendra même au gouvernement qui, «au lieu de profiter de l'arrêt temporaire des courants migratoires, pendant la guerre, pour perfectionner ses lois, s'est contenté de débattre la possibilité de migrations européennes [...] sitôt la paix signée¹¹⁷».

De plus au sortir de la guerre, l'immigration pose un nouveau problème. En effet, dès la fin des années 1910, plusieurs groupes socialistes radicaux de différentes origines ethniques avaient développé des réseaux d'organisations à travers tout le pays. Ce radicalisme finit par influencer les attitudes des intellectuels et de l'opinion publique à l'égard de l'immigration, particulièrement celle venue de l'Europe de l'Est, qui vient de plus en plus à être considérée comme éventuellement révolutionnaire¹¹⁸. Pelletier consacra peu d'articles à cette question, mais soulignera tout de même les dangers d'accepter les immigrants provenant des pays où l'on retrouve de nombreux

¹¹³ "À propos d'immigration", *Le Devoir*, 23 juillet 1915, p. 1.

¹¹⁴ "Bloc-notes", *Le Devoir*, 17 mars 1917, p. 1.

¹¹⁵ "À propos d'immigration", *Le Devoir*, 23 juillet 1915, p. 1.

¹¹⁶ "Bloc-notes", *Le Devoir*, 13 janvier 1917, p. 1.

¹¹⁷ "Ceux qui viendront", *Le Devoir*, 27 novembre 1918, p. 1.

¹¹⁸ Palmer, *op. cit.*, pp. 7-8 et 13; et Avery, *op. cit.*, pp. 72-76 et 85-89.

groupes révolutionnaires actifs, «car ils pourraient nous apporter les germes du bolchevisme et du désordre¹¹⁹».

Durant les années 1920, les articles de Pelletier s'attarderont surtout à s'opposer à l'idée d'un accroissement considérable de l'immigration pour consolider l'armature économique du pays et donner un nouvel essor à l'économie canadienne. «Il [l'immigrant] est le grand obstacle¹²⁰» à l'extension de la colonisation — que prônent les nationalistes pour relancer l'économie canadienne et arrêter l'émigration massive vers les États-Unis, nous dit Yves Roby¹²¹ — car l'immigrant, souligne Pelletier, choisit dans une forte proportion la ville comme terre d'accueil au lieu de la campagne et par ce choix «n'améliore en rien la situation économique en des temps de chômage comme ceux que nous traversons¹²²». En effet comme le souligne Linteau, jusqu'à la grande crise économique qui débutera en 1929 — et même après, devrait-on ajouter —, Pelletier maintiendra ce discours et réclamera des immigrants agricoles plutôt qu'urbains¹²³. Ainsi, dans la société idéale souhaitée par Georges Pelletier, la collectivité a peut-être besoin d'immigrants, mais seulement si ceux-ci sont intéressés aux travaux de la terre et qu'ils possèdent les qualités requises pour exécuter ces travaux: l'agriculture étant au centre de son projet social.

Nous n'avons plus besoin d'immigrants, de quelque pays qu'ils viennent, à moins qu'ils ne soient des agriculteurs de bonne foi et veuillent le rester en s'établissant au Canada¹²⁴.

Ce qu'il faut présentement au pays se sont des agriculteurs véritables et triés sur le volet. C'est, en effet, cette seule immigration dont nous avons besoin. Et c'est aussi celle que nous ne pouvons obtenir que difficilement de l'Europe, où l'on a besoin de tous ces agriculteurs¹²⁵.

¹¹⁹ "Ceux qui viendront", *Le Devoir*, 27 novembre 1918, p. 1.

¹²⁰ "Les obstacles économiques à l'indépendance du Canada français", *L'Action française*, vol. 8, n° 2 (août 1922), p. 66.

¹²¹ Yves Roby développe cette idée tout au long du chapitre 4: "La poussée nationaliste, 1920-1924" de son ouvrage *Les Québécois et les investissements américains, 1918-1929*. — Roby, *op. cit.*, pp. 81-118.

¹²² "Bloc-notes", *Le Devoir*, 21 mars 1921, p. 1.

¹²³ Linteau, *Mémoire de M.A.*, *op. cit.*, p. 33.

¹²⁴ "Bloc-notes", *Le Devoir*, 3 avril 1922, p. 1.

¹²⁵ *Ibid.*, 11 septembre 1922, p. 1.

Au cours des années 1920, le discours de Pelletier en matière d'immigration s'orientera également vers un autre phénomène: l'émigration. À première vue, l'idée de quitter un pays pour aller s'établir dans un autre peut sembler opposée, plutôt que liée, à l'immigration. Cependant l'impact contraire de ces deux phénomènes sur une collectivité nous oblige à prendre en considération l'un et l'autre lorsque l'on étudie soit l'immigration, soit l'émigration¹²⁶. C'est ainsi que le journaliste du *Devoir* s'intéressera beaucoup à l'émigration, pour une première fois à partir de 1917 mais surtout à partir de 1922.

TABLEAU V
NOMBRE D'ARTICLES DE PELLETIER SUR L'ÉMIGRATION
DANS *LE DEVOIR* POUR LES ANNÉES ÉCHANTILLONNÉES ENTRE 1917 ET 1929

Année	Types d'articles	Nbr. art. sur l'immigration (1)	Nbr. d'art. sur l'immigration dont le sujet principal est l'émigration (2)	1 / 2 (%)
1917	éditoriaux	—	—	0
	blocs-notes	31	4	12,90
		31	4	12,90
1922	éditoriaux	10	3	30,00
	blocs-notes	34	7	20,59
		44	10	22,73
1924	éditoriaux	—	—	0
	blocs-notes	23	8	34,78
		23	8	34,78
1927	éditoriaux	1	—	0
	blocs-notes	8	2	25,00
		9	2	22,22
→	Total	107	24	22,43

¹²⁶ Richmond Mayo-Smith, *Emigration and Immigration*, New York, Charles Scribner's Sons, 1968, pp. 292-297.

Comme l'analyse quantitative proposée par le tableau V nous permet de le constater, l'étude du mouvement d'émigration des Canadiens occupe une place très importante dans la pensée de Pelletier face à la question de l'immigration durant la décennie des années 1920, particulièrement lors des années 1922 et 1924, alors qu'il consacre à «ceux qui partent¹²⁷», 26,87% de ses articles qui abordent le phénomène de l'immigration, dont trois éditoriaux¹²⁸. Cette évolution dans le discours de Pelletier correspond à une réalité démographique puisque, comme le souligne Yolande Lavoie, la première moitié des années 1920 est caractérisée, au Canada, par une grande vague d'émigration, qui atteint même plus de 200 000 émigrants en 1924¹²⁹.

Chiffres à l'appui, Pelletier constate que l'émigration massive des Canadiens et des nouveaux arrivés, vers les États-Unis pour la plupart, démontre à quel point la politique d'immigration massive menée par le gouvernement jusqu'en 1914 fut un échec complet¹³⁰, puisque «malgré l'arrivée au Canada, pendant la dernière décade [1911-1921], de tout près de deux millions d'immigrants, notre population globale ne s'est accru que d'un million et demi¹³¹». Le tableau VI de la page suivante, qui présente les fluctuations de la population canadienne entre 1891 et 1930, corrobore les dires de Pelletier (même si les chiffres officiels et ceux mis de l'avant par Pelletier diffèrent quelque peu). Ainsi face à la politique d'immigration qui avait pour objectif premier un accroissement de la population qui devait stimuler l'économie du pays, l'émigration, à laquelle ne s'est jamais intéressé le gouvernement prétend Pelletier¹³²,

¹²⁷ "Bloc-notes", *Le Devoir*, 8 avril 1922, p. 1.

¹²⁸ "La duperie de l'immigration", *Le Devoir*, 3 mars 1922, p. 1; "Pourquoi il en part et il n'en vient pas", *Le Devoir*, 8 novembre 1922, p. 1; et "La caravane a passé...", *Le Devoir*, 14 décembre 1922, p. 1.

¹²⁹ Lavoie, *op. cit.*, pp. 97 et 125.

¹³⁰ «Des milliers d'immigrants débarqués au Canada attendent ici l'occasion de s'en aller aux États-Unis et ne sont donc que des oiseaux de passage [...] tout cela illustre bien comment il se fait que malgré une immigration assez nombreuse, notre population n'augmente pas comme elle le devrait.» — "Bloc-notes", *Le Devoir*, 2 juillet 1924, p. 1.

¹³¹ "La duperie de l'immigration", *Le Devoir*, 3 mars 1922, p. 1.

¹³² "Bloc-notes", *Le Devoir*, 11 février 1924, p. 1.

démontre l'inutilité de la politique d'immigration d'avant-guerre qui n'a fait l'affaire que des propriétaires de transatlantiques et de chemins de fer et des industriels qui voulaient une main-d'œuvre au meilleur compte possible¹³³.

Si nous avons fait la compilation des départs du Canada, depuis 1900, nous nous serions vite rendu compte de la folie de la politique d'immigration que nous suivîmes de 1900 à 1914, nous aurions vu que nous vidions de l'eau dans un tonneau à moitié percé¹³⁴.

TABLEAU VI
FLUCTUATIONS DE LA POPULATION CANADIENNE
ENTRE 1891 ET 1931

Décennie	Population totale au commencement de la décennie	Accroissement naturel pendant la décennie	Immigration pendant la décennie	Émigration pendant la décennie	Migration nette	Accroissement net de la pop. pendant la décennie
1891-1901	4 833 239	718 443	325 879	506 246	- 180 367	538 076
1901-1911	5 371 315	1 120 559	1 781 918	1 067 149	+ 714 769	1 835 328
1911-1921	7 206 643	1 349 568	1 592 474	1 360 736	+ 231 728	1 581 306
1921-1931	8 787 949	1 485 370	1 198 103	1 094 636	+ 103 467	1 588 837

Sources: Morin, *op. cit.*, p. 114

Pelletier propose donc au gouvernement canadien de «réparer le tonneau¹³⁵» en s'efforçant d'abord de garder au pays les Canadiens et les immigrés déjà installés et acclimatés, ceux-ci ne modifiant pas à nouveau la réalité sociologique de la société canadienne. Dans le même ordre d'idée, le journaliste, qui prône toujours ouvertement la colonisation comme moyen pour relancer l'économie après la récession du début des années 1920, reprochera tout au long de la décennie au gouvernement de ne pas

¹³³ "La duperie de l'immigration", *Le Devoir*, 3 mars 1922, p. 1. Ces affirmations corroborent l'argumentation développée par Reg Whitaker dans son étude voulant que la politique d'immigration du début du siècle ait été laissée entre les mains de quelques grandes entreprises capitalistes canadiennes. — Whitaker, *op. cit.*, pp. 8-9 et 12-13.

¹³⁴ "Bloc-notes", *Le Devoir*, 23 juin 1922, p. 1.

¹³⁵ *Ibid.*, 29 novembre 1922, p. 1.

donner aux Canadiens les mêmes avantages et crédits qu'il offrait aux étrangers qui voulaient s'installer sur les terres canadiennes:

Nos gouvernements ne dépensent pas le dixième de cette somme [5715\$ par étranger] pour aider les Canadiens à s'établir à la campagne, ou à défricher des terres neuves. Dieu sait pourtant que n'importe quel Canadien, à peu près, vaut les neuf-dixièmes des étrangers que nous importons ici à coups de dollars¹³⁶.

Mais que ne donne-t-on aux Canadiens d'ici, de langue française ou autre, pareils avantages ? Et, s'il y avait des œuvres de crédit aux colons du Canada afin de les aider à trouver des terres pour leurs fils au Canada même, ne diminuerait-on pas sensiblement l'émigration des Canadiens aux États-Unis¹³⁷.

Pelletier reprend ici les positions mises de l'avant par Bourassa et Lavergne, en 1907, qui reprochaient au ministre de l'Intérieur d'accorder «des préférences indues à ces nouveaux arrivants venus, au détriment des cultivateurs du Québec, d'Ontario et des provinces maritimes¹³⁸». Cela était encore la preuve, aux yeux de Pelletier, que la politique d'immigration restait encore essentiellement attachée au nombre plus qu'à la qualité des immigrants. Cela n'était en rien pour aider le développement d'une âme nationale proprement canadienne, si chère au journaliste nationaliste du *Devoir* qu'est Georges Pelletier¹³⁹.

Ainsi, au cours de la décennie des années 1920, Pelletier réitère sous un nouveau discours l'essentiel des demandes qu'il avait formulées avant la guerre, c'est-à-dire un contrôle plus serré de l'immigration. Il est néanmoins intéressant de noter qu'après 1924, les questions d'immigration, qui avaient jusque là toujours occupé une part importante dans l'ensemble de l'œuvre journalistique de Pelletier, sont abordées beaucoup plus sporadiquement¹⁴⁰. Comme le souligne Paul-André Linteau, la reprise

¹³⁶ *Ibid.*, 14 mai 1924, p. 1.

¹³⁷ *Ibid.*, 22 octobre 1927, p. 1.

¹³⁸ Henri Bourassa, *Débats de la Chambre des Communes*, Canada, 9 avril 1907, Session 1906-7, vol. IV, 6371.

¹³⁹ "Propos en marge de l'unité ...", *loc. cit.*, pp. 20-21, cote: P5 / C,27.

¹⁴⁰ Voir le tableau III, à la page 69, qui donne le nombre d'articles que Pelletier a consacré à l'immigration pour les années échantillonnées entre 1910 et 1929.

économique et la relative stabilité du flot migratoire à partir de la deuxième moitié des années 1920 semblent expliquer cette attitude, les problèmes apparaissant alors moins aigus¹⁴¹.



Dès son entrée au *Devoir* en 1910, Georges Pelletier a rapidement porté une attention particulière au phénomène de l'immigration qui connaissait alors une croissance sans précédent au pays. À cet effet, les nombreux articles de Pelletier sur l'immigration traduisent la pensée du journaliste du *Devoir* face aux changements qui marquent la société canadienne dans son ensemble. Abordant régulièrement la question de l'immigration, le journaliste devait par le fait même définir le rôle de la société canadienne-française dans un Canada de plus en plus hétérogène à cause de l'arrivée des nouveaux immigrants.

Comme nous l'avons souligné à maintes reprises, Pelletier n'est pas opposé à l'immigration. Cependant, il critique vivement les politiques du gouvernement fédéral¹⁴² en matière d'immigration dont le but premier, à ses yeux, est de stimuler l'économie canadienne avec une main-d'œuvre peu coûteuse. En effet, contrairement au gouvernement, Pelletier s'est intéressé d'abord aux impacts sociologiques (moraux et culturels) de l'arrivée massive d'immigrants provenant de pays aux mœurs et

¹⁴¹ Il est intéressant de noter que, selon Paul-André Linteau, c'est à partir de 1923 que Georges Pelletier délaisse les questions d'immigration. Les chiffres du tableau III démontrent effectivement qu'il y a une diminution du nombre d'articles consacrés à l'immigration entre 1922 et 1924. Cependant le taux reste encore élevé cette année-là, alors qu'après 1924 la diminution nous semble réellement marquée. Le fait que Linteau n'ait pas abordé la pensée de Pelletier face à l'émigration, sujet qui occupe une place importante dans la pensée du journaliste en 1922 et 1924, explique sans doute la petite divergence qui existe ici. Néanmoins, les raisons évoquées par l'historien pour expliquer cette baisse d'intérêt semblent justifiées. En effet, le style journalistique de Pelletier et la nature critique du *Devoir* l'amenaient davantage à dénoncer les mauvaises politiques gouvernementales qu'à rapporter les bonnes. Ainsi, en période de prospérité et de stabilité comme la fin des années 1920, ses blocs-notes se sont davantage tournés vers des sujets divers.

¹⁴² Il est intéressant de noter à ce sujet que jamais il ne demandera l'intervention du gouvernement du Québec, le domaine de l'immigration étant pourtant de juridiction mixte. Selon lui, c'était au

coutumes aussi diverses qu'éloignées de la civilisation canadienne. Selon lui, cette politique guidée par le nombre au lieu de la qualité et mise sur pied pour faire plaisir aux magnats de l'industrie a grandement miné l'unité morale et nationale qui existait antérieurement au pays, particulièrement dans les classes rurales.

Dans cette optique, Pelletier propose une grille de sélection des immigrants (les indésirables, les tolérables et les désirables) qui, à travers des critères d'abord moraux, puis culturels, cherche à imposer une certaine convergence culturelle et ainsi à faire respecter les collectivités canadienne-française et canadienne-anglaise qui, ensemble, ont jeté les fondements du Canada. Cherchant à poursuivre l'œuvre des pères de la Confédération qui, selon lui, avaient édifié un Canada bi-ethnique issu des civilisations française et britannique, le discours de Pelletier en matière d'immigration souhaite protéger l'identité canadienne qui comprend une identité canadienne-française minoritaire mais particulière et importante.

L'optique dans laquelle Pelletier aborde la question de l'immigration est liée à un certain *idéal sociétal*. Ainsi, en s'attaquant aux aspects qui pouvaient compromettre cet idéal, Georges Pelletier, comme Paul-André Linteau le note avec beaucoup de justesse, a davantage insisté sur les effets négatifs que positifs de l'immigration¹⁴³, le journaliste négligeant en quelques occasions de prendre suffisamment en considération les apports, très significatifs dans plusieurs domaines, des populations immigrantes.

gouvernement fédéral de refléter les aspirations des Canadiens français et de veiller à un développement harmonieux du pays à travers le maintien de l'unité canadienne.

¹⁴³ Linteau, "Georges Pelletier ...", pp. 587-588.

Chapitre quatre

GEORGES PELLETIER ET L'IMMIGRATION
1930-1939

La décennie des années 1930 est marquée par une sévère crise économique qui, par son ampleur et sa gravité, va affecter presque tout le monde et désorganiser les échanges internationaux. «Tranquillement, tout le monde occidental entre dans ce qu'on appellera la *Grande dépression*¹.» Les économies capitalistes, parmi lesquelles le Canada, seront particulièrement touchées. Dans ces pays, il faudra attendre 1933 avant que se manifestent des signes de reprise. De plus, ce n'est qu'en 1937 que l'économie mondiale retrouvera son niveau de 1929, et c'est la Seconde Guerre mondiale qui lui rendra sa vigueur des années 1920². Après l'effervescence des années 1920, le contraste est cinglant. «La Crise brutale, dure et prolongée, vient démentir le bel optimiste libéral³.»

Les effets de la crise, comme l'a amplement souligné l'ensemble de l'historiographie, ont débordé le simple champ économique et ont provoqué une instabilité sociale, politique et idéologique⁴. «*The 1930s were a decade of political change almost everywhere*⁵.» Au Canada aussi les gouvernements sont contestés. Ainsi à Ottawa, le gouvernement libéral de Mackenzie King laissera sa place aux conser-

¹ Jacques Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*. Tome 4: 1896 à 1960, Sillery, Septentrion, 1997, p. 188.

² Paul-André Linteau *et al.*, *Histoire du Québec contemporain*, tome 2: *Le Québec depuis 1930*, 2^e éd., Montréal, Boréal, 1994, pp. 12-16.

³ Fernande Roy, *Histoire des idéologies au Québec aux XIX^e et XX^e siècles*, Montréal, Boréal, 1993, p. 83.

⁴ John A. Dickinson et Brian Young, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Sillery, Septentrion, 1992, pp. 238 et 285-288.

⁵ Robert Bothwell *et al.*, *Canada 1900-1945*, Toronto, University of Toronto Press, 1987, p. 259.

vateurs de R.B. Bennett entre 1930 et 1935 avant de reprendre le pouvoir dans la deuxième moitié de la décennie, alors qu'à Québec les années 1930 marque la fin de près de 40 ans de règne libéral avec l'élection, en 1936, de Maurice Duplessis. Ces changements politiques représentent bien la contestation et le mécontentement qui marquent ces années troubles durant lesquelles la société est traversée par de forts courants anticommunistes.

Au Québec comme dans l'ensemble du monde occidental, l'ampleur de la crise a pour effet d'ébranler non seulement le capitalisme, mais aussi le système politique qui lui sert de support, la démocratie libérale. Le mécontentement populaire est propice à un changement profond d'orientation politique et, au Québec comme dans beaucoup de pays de tradition catholique, l'éventail idéologique et l'échiquier politique se déplacent vers la droite. La critique du système parlementaire trouve de plus en plus d'échos favorables, les attaques contre le socialisme et le communisme prennent des allures hystériques, et les milieux intellectuels découvrent les vertus du corporatisme⁶.

Comme nous l'avons précédemment mentionné dans le deuxième chapitre, les intellectuels nationalistes canadiens-français, dont Georges Pelletier, ne resteront pas indifférents à la crise. Ils se rendent bien compte que dénoncer le communisme et les excès du capitalisme n'est pas suffisant, il faut une réorganisation de la société et l'instauration d'un ordre social nouveau: une «Restauration sociale⁷». Le corporatisme social qui jouit de l'appui officiel de l'Église catholique — les encycliques *Quadragesimo Anno* en 1931 et *Divini Redemptoris* en 1937 qui condamnent le communisme, prônent l'implantation du corporatisme comme remède à la crise — devient alors le nouvel idéal de ces intellectuels et une troisième voie entre le libéralisme et le communisme⁸. *Le Devoir*, qui partage les idées véhiculées par le

⁶ Jacques Rouillard, "Haro sur le fascisme: la fondation de la fédération provinciale du travail du Québec, 1938", *The Canadian Historical Review*, vol. 71, n° 3 (1990), p. 350.

⁷ C'est le titre d'un programme paru en 1933 sous l'égide de l'École sociale populaire et élaboré par un certain nombre de clercs et par une dizaine d'intellectuels laïcs issus des milieux nationalistes. — Roy, *op. cit.*, pp. 84-85.

⁸ Gregory Baum, *Catholics and Canadian Socialism. Political Thought in the Thirties and Forties*, Toronto, James Lorimer & Company, 1980, pp. 81-93. Voir aussi Pierre Trépanier, "Quel corporatisme? (1820-1965)", *Les Cahiers des Dix*, n° 49, Québec et Sainte-Foy, La Société des Dix et les Éditions La Liberté, 1994, pp 186-191.

corporatisme, sera un des organes qui se chargeront d'en répandre les principes dans la population dès le début des années 1930⁹.

Durant ces années de bouillonnement idéologique comme les a caractérisées Fernand Dumont¹⁰, la question de l'immigration occupera une place importante. Débattue aussi bien parmi les politiques que les intellectuels, l'immigration sera l'objet d'un nouveau discours. En effet, il n'est plus question, maintenant, de faire venir des immigrants dans le but de coloniser le territoire canadien comme au début du siècle. Au contraire, à la suite du ralentissement de l'économie et de la hausse vertigineuse du taux de chômage¹¹, on assiste plutôt, particulièrement dans les milieux nationalistes, à un repli sur soi que symbolise plus que tout autre le désir de convergence culturelle, voire même d'homogénéité ethnique, cette dernière semblant être la solution aux problèmes socio-économiques de la société canadienne-française.

Pour Georges Pelletier, déjà très préoccupé par l'immigration dans les années 1910 et 20, «la question de l'immigration devint franchement alarmante au cours des années trente quand se précisa la campagne de redressement social et économique lancée quelques années plus tôt, et que s'enlisa dans la misère une fraction appréciable de la population francophone. [...] *Le Devoir* ne cessa, surtout après 1932, de répéter son refus de l'étranger, par la voix de Georges Pelletier¹².» Pierre Anctil, qui a étudié la réaction des nationalistes du *Devoir* face à l'immigration, ajoute même que: «*Le*

⁹ Richard Jones, *L'idéologie de L'Action catholique (1917-1939)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974, pp. 264-266; André-J. Bélanger, *L'apolitisme des idéologies québécoises. Le grand tournant de 1934-1936*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974, pp. 83-85; et Robert Lahaise, *La fin d'un Québec traditionnel, 1914-1939*, Montréal, L'Hexagone, 1994, p. 151.

¹⁰ Fernand Dumont présente même cette période comme une première Révolution tranquille, du point de vue idéologique, au Québec. — Fernand Dumont, "Les années 30: la première Révolution tranquille" dans Fernand Dumont *et al.*, dir. *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, tome 3, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978, pp. 1-18.

¹¹ Le taux de chômage passe de 2,9% en 1929 à plus de 25% en 1933. Selon les auteurs de *Destinies: Canadian History Since Confederation*, le taux de chômage a atteint jusqu'à 32% en mai 1933. Voir Linteau *et al.*, *op. cit.*, tome 2, p. 14; Yves Bélanger, *Québec inc. L'entreprise québécoise à la croisée des chemins*, Montréal, Hurtubise HMH, 1998, pp. 66-69; et Douglas R. Francis *et al.*, *Destinies: Canadian History Since Confederation*, Toronto, Holt, Rinehart & Winston of Canada, 1988, p. 245.

¹² Pierre Anctil, *Le Devoir, les Juifs et l'Immigration: de Bourassa à Laurendeau*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, p. 91.

Devoir, sous la gouverne de Georges Pelletier et d'Omer Héroux, entra donc sur les sentiers cahoteux de l'intolérance et du repli sur soi, repoussant d'une génération le triomphe des idées plus libérales du Bourassa des années trente¹³.»

Ainsi, plus encore que lors des décennies précédentes, *Le Devoir* des années 1930 sera un journal de contestation. Il est cependant important de noter qu'il conteste de façon modérée. En effet, malgré toutes les luttes idéologiques qu'il pourra mener, *Le Devoir* — contrairement à ce que cherche à démontrer un certain courant historiographique¹⁴ — «ne sera pas le lieu d'expression d'une idéologie vraiment radicale¹⁵». Cependant, avant de présenter les débats historiographiques sur l'idéologie, et particulièrement l'antisémitisme, du *Devoir* et de son directeur dans les années 1930, voyons ce qu'a représenté, en nombres, l'immigration lors de cette décennie et quel discours Georges Pelletier a tenu face à ce phénomène durant ces années de crise.

4.1 L'IMMIGRATION DE 1930 À 1939

Durant la deuxième moitié des années 1920, l'immigration revint à un niveau important. Malgré cela, la politique en matière d'immigration n'avait pas le succès escompté. En effet, «il était difficile de trouver des immigrants éventuels de la catégorie recherchée par-dessus tout (agriculteurs) et ayant les capitaux nécessaires¹⁶». Plus encore, en 1928, un comité parlementaire fit remarquer que les immigrants s'établissaient en grande majorité dans les villes canadiennes. À ce moment, en réponse à l'opposition à la politique d'immigration qui se faisait de plus en plus vive, le gouvernement fédéral, dans le but de réduire le flux migratoire,

¹³ *Ibid.*, p. 71.

¹⁴ J'entends ici le courant qui tend à voir *Le Devoir* des années 1930 comme un journal d'extrême droite qui avait développé une idéologie antisémite comparable à celle qu'on retrouvait dans les journaux d'Adrien Arcand et de Joseph Ménard. Voir *infra*, p. 119.

¹⁵ Pierre Dandurand, "Crise économique et idéologie nationaliste: le cas du journal *Le Devoir* " dans Fernand Dumont *et al.*, dir., *op. cit.*, tome 3, p. 42.

¹⁶ Gouvernement du Canada, *Étude sur l'immigration et les objectifs démographiques du Canada*, tome 2: *Le programme d'immigration*, Ottawa, Main-d'œuvre et Immigration Canada, 1974, p. 16.

adopta une série de mesures, entre autres, le retrait de la participation de l'entreprise privée à la politique d'immigration¹⁷. Ainsi à la toute fin des années 1920, il existe un certain désenchantement à l'égard de l'immigration. Dès lors la tendance sera nettement à la restriction¹⁸.

La Grande dépression, qui frappera très durement le Canada dès le début de la décennie 1930, aura pour effet d'accélérer le processus de restriction. Devant l'ampleur de la crise, le gouvernement canadien chercha à réduire le plus possible l'entrée de nouveaux immigrants au pays. Pour ce faire, le gouvernement resserrera ses critères de sélection de façon à restreindre la catégorie des immigrants admissibles. De plus, il cessa toute publicité et une bonne partie du dispositif d'immigration à l'étranger fut démantelée durant ces années¹⁹. Le Canada était toujours théoriquement ouvert à l'immigration, mais en pratique, il devenait de plus en plus difficile d'entrer au pays, particulièrement pour les Asiatiques, les Noirs et les Juifs qui souffraient des préjugés raciaux répandus dans la population. En fait, seuls les personnes possédant de gros capitaux ou désireuses de rejoindre des proches parents étaient autorisées à venir au Canada²⁰. Ces politiques instaurées sous le régime conservateur de R. B. Bennett, approuvées par les provinces, sont le reflet d'un sentiment nationaliste et anti-étranger répandu à travers tout le pays. Comme en font foi les chiffres du tableau VII, avec une moyenne annuelle de 16 360 immigrants entre 1931 et 1939, le Canada n'était plus la terre d'accueil qu'il avait été au début du siècle.

¹⁷ Voir notamment: 14-15 George V, «Loi modifiant la *Loi de l'immigration*» dans *Statuts du Canada*, 1924, vols. I-II, chap. 45, pp. 155-160; et 18-19 George V, «Loi modifiant la *Loi de l'immigration*» dans *Statuts du Canada*, 1928, vols. I-II, chap. 29, p. 131.

¹⁸ Ginette Quenneville, *Les nationalistes québécois et les Juifs (1939-1948)*, Mémoire de M.A., (Histoire), Université de Montréal, 1986, pp. 62-63; voir aussi Reg Whitaker, *La politique canadienne d'immigration depuis la Confédération*, Ottawa, Société historique du Canada, 1991, p. 13.

¹⁹ David C. Corbett, *Canada's Immigration Policy*, Toronto, University of Toronto Press, 1957, pp. 120-121; et Jean R. Burnet et Howard Palmer, *Coming Canadians. An Introduction to a History of Canada's Peoples*, Toronto, McClelland & Stewart, 1988, pp. 37-38.

²⁰ Gouvernement du Canada, *Étude sur l'immigration et ...*, *op. cit.*, p. 17-18

TABLEAU VII
 IMMIGRATION ANNUELLE ET POPULATION TOTALE
 AU CANADA ENTRE 1929 ET 1939

Année	Nombre d'immigrants	Population canadienne (en milliers)	Nombre d'immigrants / pop. canadienne (%)
1929	164 993	10 029	1,65
1930	104 806	10 208	1,03
1931	27 530	10 376	0,27
1932	20 591	10 510	0,20
1933	14 382	10 633	0,14
1934	12 476	10 741	0,12
1935	11 277	10 845	0,10
1936	11 643	10 950	0,11
1937	15 101	11 045	0,14
1938	17 244	11 152	0,15
1939	16 994	11 267	0,15

Sources: M. C. Urquhart et K. A. H. Buckley, rédacteurs, *Statistiques historiques du Canada*, 2e éd., Ottawa, Statistiques Canada en collaboration avec la Fédération canadienne des sciences sociales, 1983, série A350; et Rosaire Morin, *L'immigration au Canada*, Montréal, Éditions de L'Action nationale, 1966, p. 18.

L'insécurité économique liée à la dépression amène également un nouveau questionnement quant à la croissance maximale de la population que peut soutenir le territoire canadien. En effet, alors que plusieurs Canadiens se retrouvent sans emploi au début des années 1930, la grande majorité des citoyens du pays a tendance à s'en prendre aux immigrants que l'on associe à la tranche de la population excédant la capacité maximale d'absorption du Canada.

The depression also caused discussion as to just how many people Canada could accommodate at a reasonable standard of living. The phrase "absorptive capacity", [...] began to appear in the context of newspapers and periodical articles, and in speeches dealing with the optimum size of Canada's population. Those who suggested that Canada's population had reached its optimum size based their argument upon the numbers already employed in agriculture, mining, and extractive industries generally. Capital, these people argued, had ceased to enter the country in the quantities required to initiate new

industries, and climatically suitable regions, capable of supporting year-round populations, were nearly filled. No additional people could be introduced into the economy until all those in Canada at present were employed producing needed goods. Most Canadians believed an increased population would threaten the security of those who were employed. Few appear to have recognized the existence of an alternative point of view which suggested that, over the long run, an increased population would provide a larger market for goods and services and thus create more jobs²¹.

La sécurité des Canadiens, l'unité nationale et la relance économique deviennent donc les priorités aux yeux de la population et des gouvernements, et face à ces priorités, les immigrants prennent l'allure d'une menace. Certains, cependant, sont plus menaçants que d'autres. C'est le cas entre autres des criminels, des malades, des chômeurs, des radicaux (particulièrement communistes), mais aussi des Juifs, des Noirs et des Asiatiques. En effet, sous le prétexte d'une situation économique difficile à cause de la dépression, plusieurs hommes politiques, bureaucrates et intellectuels marqués par le racisme et l'antisémitisme répandus à l'époque, feront de l'origine ethnique un élément capital dans la sauvegarde de l'unité nationale et, par conséquent, dans l'admissibilité des nouveaux immigrants²².

Canadian immigration policy had always been as ethnically selective as it was economically self-serving. When economic necessity dictated the admission of non-British and non-American immigrants, it was always in descending order of ethnic preference. Following British and American immigrants, preference was given northern and then central Europeans. At the bottom were Jews, Orientals and blacks. [...] The onset of the depression then gave the government the opportunity [...] to restrict the immigration of those on the bottom rungs of the ethnic preference ladder²³.

²¹ Gerald E. Dirks, *Canada's Refugee Policy: Indifference or Opportunism?*, Montreal / Kingston, McGill-Queen's University Press, 1991, pp. 50-51.

²² Selon Freda Hawkins, il existait d'autres moyens de sauvegarder l'unité nationale au pays des années 1930, mais les gouvernements canadiens n'ont tout simplement pas jugé bon de les explorer. — Freda Hawkins, *Critical Years in Immigration: Canada and Australia Compared*, 2^e éd., Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1991, p. 30.

²³ Irving Abella et Harold Troper, *None is too Many*, Toronto, Lister & Orpen Dennys, 1982, p. 5.

Non seulement le Canada fermera-t-il presque complètement ses portes à l'immigration, mais les années 1930 seront marquées par des déportations massives d'immigrants. Avec plusieurs chômeurs et indigents qui vivaient de l'assistance publique, le gouvernement fédéral de R. B. Bennett déporta officiellement, entre 1930 et 1935, environ 30 000 personnes du Canada, ce qui représente en cinq ans le même nombre que lors des vingt années précédentes²⁴. On peut cependant estimer que le nombre fut beaucoup plus grand parce que, comme le souligne Barbara Roberts qui a consacré un ouvrage complet au sujet, la plupart de ces déportations sont survenues de façon illégale, sans intervention judiciaire. Tous les prétextes étaient bons pour renvoyer les nouveaux venus, la plupart du temps en Europe²⁵.

Tout comme l'immigration massive en temps de prospérité économique, la déportation agissait comme mécanisme de régulation en temps de dépression, débarrassant le pays d'immigrants activistes ou d'immigrants en chômage, devenus un fardeau onéreux pour l'État²⁶.

Les dernières années de l'entre-deux-guerres virent également l'émergence d'un nouveau problème: celui des réfugiés juifs fuyant désespérément le génocide nazi. Le Canada resta à leur égard indifférent, il ne réagit pratiquement pas. Ces réfugiés n'ont formé au pays qu'une petite portion de l'immigration, elle-même à un niveau très bas, entre 1935 et la fin de la guerre²⁷. On peut donc conclure sans se tromper qu'à ce moment les valeurs humanitaires étaient reléguées à un rôle bien secondaire, du moins derrière les intérêts économiques qui masquaient une «politique ethnique²⁸». À preuve, vers la fin des années 1930, alors que la conjoncture économique s'était un peu améliorée, aucune modification ne fut apportée à la

²⁴ Francis *et al.*, *op. cit.*, p. 255.

²⁵ Barbara Roberts, *Whence they Came. Deportation from Canada, 1900-1935*, Ottawa, University of Ottawa Press, 1988, pp. 125-194 (chapitres 7 et 8).

²⁶ Whitaker, *op. cit.*, p. 13.

²⁷ Quenneville, *op. cit.*, pp. 65-66.

²⁸ C'est l'expression utilisée par Howard Palmer pour décrire les politiques du gouvernement fédéral en matière d'immigration entre 1930 et la Deuxième Guerre mondiale. — Howard Palmer, *Les enjeux ethniques dans la politique canadienne depuis la Confédération*, Calgary, Les Presses de l'Université de Calgary, 1991, p. 12.

politique d'immigration: «*the government was reluctant to admit even victims of Nazi Germany*²⁹». «*Whether in Quebec or English Canada, few saw Jews as desirable settlers. [...] Jews, many concluded, “did not fit in”*»³⁰.

Au Québec, les répercussions socio-économiques liées à l'immigration inquiétaient déjà les nationalistes avant 1930: l'industrialisation et l'urbanisation (deux phénomènes associés à l'immigration) menaçant l'essence même de la société canadienne-française traditionnellement rurale et catholique. Ainsi, quand s'abattit la dépression sur le pays, l'argument économique contre l'immigration devint très efficace et les immigrants firent face à une hostilité ouverte et généralisée, mais rarement violente physiquement. De la même façon, les chefs de l'Église catholique dénoncèrent l'immigration³¹. Ainsi à partir de 1930, les journaux clérico-nationalistes comme *Le Devoir* menèrent une campagne incessante à la fois contre les politiques d'immigration et, à certaines occasions, contre les immigrants eux-mêmes³².

4.2 GEORGES PELLETIER ET LES POLITIQUES D'IMMIGRATION

Les années 1930, avec la crise économique qui sévit, offriront à Georges Pelletier un *environnement propice* pour renouveler sa critique face à l'immigration massive au pays. En effet, très attaché à la situation économique, le discours de Pelletier en matière d'immigration s'était fait plutôt discret dans la deuxième moitié des années 1920 alors que l'économie connaissait une croissance impressionnante³³. Ainsi, tout au long de la décennie des années 1930 marquée par un taux de chômage élevé, le journaliste — qui deviendra directeur du *Devoir* en 1932 — réaffirmera son opposition à toute politique d'immigration visant à amener au pays un nombre

²⁹ Burnet et Palmer, *op. cit.*, p. 38.

³⁰ Abella et Troper, *op. cit.*, p. 281.

³¹ Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois*, vol. 3: *Le XX^e siècle*, tome 2: *1898-1940*, Montréal, Boréal, 1984, pp. 373-376.

³² Michael D. Behiels, *Le Québec et la question de l'immigration: de l'ethnocentrisme au pluralisme ethnique, 1900-1985*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1991, pp. 5-7.

³³ Voir le tableau III à la page 69.

d'individus considérable: «Le vrai, c'est qu'il est parfaitement inutile de penser le moins du monde à la reprise d'une politique d'immigration d'ici des années³⁴». Contrairement à la période précédente, à cause de la situation socio-économique particulièrement difficile, Pelletier, comme le gouvernement, ne voit plus le besoin de peupler le Canada avec des populations immigrantes.

1930 ne marque pas un changement immédiat dans le discours de Pelletier en matière d'immigration par rapport à la fin des années 1920. Le *raidissement* dans sa pensée qui caractérisera les années 1930 ne sera clairement visible qu'après 1932, alors que la crise économique sera bien implantée sur le territoire canadien. Ainsi, lors des deux ou trois premières années de cette décennie, Pelletier reviendra avec plusieurs anciens thèmes qui avaient caractérisé son discours face à l'immigration lors des années 1910 et 20. Cependant, ces années nous permettent également de constater l'émergence d'un *ton plus critique* — qui sera bien évident à partir du milieu des années 1930 — dans le discours de Pelletier.

Ainsi, dans les premières années de la décennie, Pelletier s'en prendra d'abord aux politiques d'immigration des gouvernements, réitérant plusieurs des critiques qu'il avait déjà émises dans les années antérieures. Il s'attaquera à nouveau aux politiques d'immigration pour expliquer la hausse de la criminalité, qui était sans doute plutôt le résultat de tensions sociales provoquées par la crise économique³⁵. Selon lui, l'immigration mal surveillée par nos gouvernements a amené au pays plusieurs criminels et membres de groupes radicaux qui ont contaminé les villes canadiennes³⁶. Plus encore, en 1930, Pelletier prétend même que le cosmopolitisme urbain — résultat de l'immigration qui expliquait, selon lui, en bonne partie la hausse de la criminalité au pays — s'était propagé vers les campagnes «où c'était exceptionnel, à

³⁴ "Bloc-notes", *Le Devoir*, 25 mars 1937, p. 1.

³⁵ Guy Rocher, *Introduction à la sociologie générale*, 3^e éd., Montréal, Hurtubise HMH, 1992, pp. 550-552.

³⁶ "Bloc-notes", *Le Devoir*, 16 août 1930, p. 1.

venir en ces derniers temps [sic], qu'il y avait des crimes³⁷». Pour Pelletier, «les statistiques démographiques le démontrent, cet afflux d'immigrants mal dirigé a haussé la criminalité³⁸».

Aussi, dès 1930, le journaliste du *Devoir* condamnera de nouveau la politique d'immigration à outrance du début du siècle pratiquée par les gouvernements fédéraux — tant libéraux que conservateurs³⁹ — rédigeant plusieurs articles dans lesquels il ressortira les statistiques de l'immigration canadienne du début du siècle qui démontraient que le Canada avait fait preuve d'un «abus d'hospitalité⁴⁰» qu'il payait cher encore plusieurs années après. Selon Pelletier, la politique d'immigration d'avant-guerre avait donné d'assez pauvres résultats, assurément sur le plan sociologique, mais également sur le plan économique⁴¹. Ainsi, selon le journaliste, «il aurait peut-être été mieux de dépenser nos millions à tâcher de retenir au Canada ceux qui y étaient... En d'autres mots, notre tâche, c'est de montrer au monde que nous pouvons avoir soin de notre population [...]. Or nous ne le faisons pas⁴²».

Cette lourde expérience démontre jusqu'à quel point les gens désintéressés ont eu raison dans le passé d'insister sur la surveillance plus grande et mieux suivie de l'immigration canadienne, d'où que vinssent les nouveaux arrivés et comme quoi le pays, un peu tard, s'avise qu'il aurait mieux fait, dès avant la guerre, de scruter l'état et le dossier de chaque immigré. Nous n'en avons rien fait. L'erreur est commise; il nous en faut maintenant envisager les graves conséquences, payer pour l'imprévoyance de gouvernements hypnotisés par le nombre et qui n'ont jamais pensé à y préférer la qualité⁴³.

³⁷ "La vague du crime monte", *Le Devoir*, 26 septembre 1930, p. 1.

³⁸ "En marge des bagarres à Toronto", *Le Devoir*, 19 août 1933, p. 1.

³⁹ Dans un éditorial intitulé "Avec les bleus et avec les rouges", Georges Pelletier démontre à l'aide de nombreuses statistiques, que libéraux et conservateurs sont responsables de l'entrée au pays d'un si grand nombre d'immigrants entre 1896 et 1930: «L'un et l'autre ont oublié la qualité pour ne penser qu'à la quantité. L'un et l'autre se sont laissé impressionner par les compagnies de navigation et de transport ferroviaire qui voyaient surtout dans l'immigration des masses d'hommes à faire passer d'Europe aux extrémités du Canada». — "Avec les bleus et avec les rouges", *Le Devoir*, 6 juillet 1935, p. 1.

⁴⁰ L'expression est fréquemment utilisée par Georges Pelletier. Voir entre autres: "Bloc-notes", *Le Devoir*, 22 mai 1930, p. 1; et *Ibid.*, 27 mars 1939, p. 1.

⁴¹ "Bloc-notes", *Le Devoir*, 20 mars 1930, p. 1; et "L'on y pense enfin, et si tard", *Le Devoir*, 23 octobre 1930, p. 1.

⁴² "Bloc-notes", *Le Devoir*, 14 octobre 1933, p. 1.

⁴³ "Immigration et politique du nombre", *Le Devoir*, 16 mai 1930, p. 1.

Par ailleurs, tout au long de la décennie 1930, mais particulièrement durant la première moitié, Pelletier va exiger une refonte de la *Loi de l'immigration* afin surtout de supprimer «la clause de la loi d'immigration canadienne qui donne aux ministres fédéraux droit de signer des permis d'entrée dispensant de toute formalité d'admission au Canada telle catégorie ou tel groupe d'immigrants⁴⁴». Comme Pelletier l'avait déjà mentionné en 1913 dans son enquête sur *L'immigration canadienne*, cette clause arbitraire permettait, à l'aide de la signature d'un seul individu, de contourner toutes les réglementations mises sur pied pour protéger le pays contre la mauvaise immigration⁴⁵. De plus selon Pelletier, durant les années 1920, la grande majorité de ces permis avait servi «à faire entrer au pays des gens qui n'étaient ni agriculteurs, ni garçons de ferme, ni colonisateurs — seuls immigrants dont nous av[i]ons besoin⁴⁶». À cela, Pelletier ajoute que durant les années 1930 les ministres avaient fait une utilisation exagérée de ces permis⁴⁷, ce qui justifiait d'autant plus, à ses yeux, la nécessité de mettre de l'ordre dans la politique d'immigration canadienne qu'il qualifiait lui-même de «politique de la porte fermée, en théorie, mais qui restait entrebâillée, en pratique⁴⁸» à cause de cette clause arbitraire qui subsistait dans la loi⁴⁹.

Durant les années 1930, la politique d'immigration, toujours de juridiction mixte selon la constitution canadienne, reste majoritairement administrée par Ottawa. Néanmoins, au début de l'année 1930, le gouvernement fédéral accorde aux provinces de l'Ouest (Alberta, Saskatchewan et Manitoba) la gestion des terres et des

⁴⁴ "Bloc-notes", *Le Devoir*, 12 juin 1933, p. 1.

⁴⁵ *L'immigration*, p. 41.

⁴⁶ "Bloc-notes", *Le Devoir*, 12 juin 1933, p. 1.

⁴⁷ «1,360 en 1933, près de 1,060 en 1935, plus de 1,240 en 1938. Ce régime ne saurait se prolonger [...] Une enquête approfondie, impartiale, démontrerait vite quels abus il se commet de ce côté». — "Est-ce une tour de Babel que le Canada bâtit?", *Le Devoir*, 18 mars 1939, p. 1.

⁴⁸ "Bloc-notes", *Le Devoir*, 6 mars 1934, p. 1.

⁴⁹ Notons que cette clause ne sera pas exclue de la politique d'immigration canadienne, du moins pas avant la fin des années 1930.

ressources naturelles sur leur territoire⁵⁰. Cela fait dire à Pelletier que: «comme l'immigration, jusqu'ici, s'est surtout dirigée vers cette partie du pays, il n'y aurait pas à s'étonner que les provinces d'au-delà des Grands Lacs en vinssent à s'occuper en partie du peuplement de leurs étendues disponibles⁵¹.» De plus, selon Pelletier, le ministère de l'Immigration fédéral, qui a commencé à consulter en quelques occasions les provinces sur l'admission de nouveaux contingents d'immigrants, souhaiterait remanier sa *Loi de l'immigration* de façon à diminuer ses frais relatifs à l'immigration. Pelletier est favorable à la mise sur pied d'une nouvelle loi qui limiterait les pouvoirs du fédéral: d'abord parce qu'elle offrirait une barrière de plus à l'immigration trop nombreuse, et ensuite, parce qu'elle donnerait aux provinces, donc aussi au Québec, une plus large autonomie face au gouvernement central⁵². Le journaliste du *Devoir* qui prêche en faveur d'une plus grande intervention provinciale dans les questions d'immigration reste néanmoins réaliste quant au remaniement possible — qui n'aura finalement jamais lieu au cours des années trente — de la *Loi de l'immigration*.

Il est manifeste que le temps viendra où [...] il devra y avoir entre Ottawa et les différentes capitales provinciales une conférence sur l'immigration, les pouvoirs et les responsabilités de chacun — après quoi il y aura remaniement de la loi fédérale de l'immigration. [...] De toute évidence, le remaniement possible de nos lois d'immigration n'aboutira pas à laisser aux provinces elles-mêmes le soin de grouper et d'examiner les immigrants [...]. Comme par le passé, les gens à destination du Canada resteront astreints à toute une série de règlements que seul fera le pouvoir central⁵³.

⁵⁰ 20-21 George V, «Loi concernant le transfert des ressources naturelles de l'Alberta» dans *Statuts du Canada*, 1930, vols. I-II, chap. 3, p. 15; 20-21 George V, «Loi concernant le transfert des ressources naturelles du Manitoba» dans *Statuts du Canada*, 1930, vols. I-II, chap. 29, p. 255; et 20-21 George V, «Loi concernant le transfert des ressources naturelles de la Saskatchewan» dans *Statuts du Canada*, 1930, vols. I-II, chap. 41, p. 331.

⁵¹ "Le partage des pouvoirs relatifs à l'immigration", *Le Devoir*, 14 mars 1930, p. 1.

⁵² "Immigration et politique du nombre", *Le Devoir*, 16 mai 1930, p. 1.

⁵³ "Le partage des pouvoirs relatifs à l'immigration", *Le Devoir*, 14 mars 1930, p. 1.

TABLEAU VIII

NOMBRE D'ARTICLES* DE PELLETIER CONSACRÉS À L'IMMIGRATION
DANS *LE DEVOIR* POUR LES ANNÉES ÉCHANTILLONNÉES ENTRE 1930 ET 1942

1930	éditoriaux:	4 / 48	=	8,33%
	blocs-notes:	13 / 189	=	6,88%
		17 / 237	=	7,17%
1932	éditoriaux:	0 / 39	=	0,00%
	blocs-notes:	16 / 173	=	9,25%
		16 / 212	=	7,55%
1935	éditoriaux:	2 / 21	=	9,52%
	blocs-notes:	13 / 155	=	8,39%
	articles autres ⁵⁴ :	0 / 5	=	0,00%
		15 / 181	=	8,29%
1937**	éditoriaux:	2 / 44	=	4,55%
	blocs-notes:	8 / 106	=	7,55%
		10 / 150	=	6,67%
1939	éditoriaux:	3 / 45	=	6,67%
	blocs-notes:	14 / 96	=	14,58%
	chroniques de guerre ⁵⁵ :	0 / 75	=	0,00%
		17 / 216	=	7,87%
→	1930-1939			
	Total:	75 / 996	=	7,53%
1942	éditoriaux:	2 / 46	=	4,35%
	chroniques de guerre:	1 / 215	=	0,47%
		3 / 261	=	1,15%

* Ne sont pas comptabilisés dans cette analyse quantitative les *Billet du soir*, *Chronique* et *Actualité* rédigés par le journaliste. Entre 1930 et 1939, Pelletier écrit environ 1 article de ce type par semaine, la majorité du temps sous un pseudonyme.

** L'année 1937 comprend également le voyage en Europe de Pelletier qui se termine en janvier 1938.

⁵⁴ En 1935, les «articles autres» sont cinq articles de fond, de la taille des éditoriaux, qui commentent l'actualité et qui se retrouvent en manchettes du journal.

⁵⁵ Les chroniques de guerres sont des articles de fond consacrés à la couverture des événements en Europe durant le second conflit mondial. Voir note 25 de l'introduction.

Là où cependant 1930 représente un changement marqué avec la fin des années 1920, c'est au niveau quantitatif comme nous permet de le constater le tableau VIII, à la page précédente. En effet dès cette première année, le nombre d'articles rédigés par Georges Pelletier consacrés à l'immigration atteint un niveau qui restera à peu de choses près toujours le même jusqu'au déclenchement de la guerre en 1939.

Cette analyse quantitative, qui nous permet de mieux cerner l'attitude explicite de Georges Pelletier face à la question de l'immigration, nous fait voir que, contrairement aux années 1910 et 1920, la couverture par le journaliste du *Devoir* de cette question se fait d'une façon relativement égale d'une année à l'autre⁵⁶. D'un autre côté, ce tableau témoigne aussi d'un intérêt relativement secondaire pour l'immigration, Pelletier ne consacrant que 7,53% de ses articles à cette question, ce qui démontre encore une fois que l'intérêt premier de Pelletier restait axé autour de l'actualité politique (nationale, provinciale et internationale) et de la vie économique⁵⁷. En conséquence, pendant cette décennie marquée par la Grande dépression, il est normal que la majorité de ses articles aient privilégié des thèmes économiques qui plus souvent qu'autrement ne touchaient pas du tout la question de l'immigration. Plus encore, l'imminence d'une guerre européenne vers la fin des années 1930 a occupé davantage son attention que toutes les autres questions, notamment l'immigration. L'année 1939 est à cet effet une année très révélatrice puisque, après le 1^{er} septembre 1939, date du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, Pelletier n'écrivit aucun article sur l'immigration. En fait, durant cette guerre, il sera le journaliste du *Devoir* responsable de la couverture des événements

⁵⁶ Voir le tableau III, à la page 69, qui présente une même analyse quantitative des articles de Pelletier, pour la période 1910-1929.

⁵⁷ Pierre-Philippe Gingras, qui a étudié l'organisation du *Devoir*, présente Pelletier d'abord et avant tout comme un journaliste économique, même si cette spécialisation n'en était pas vraiment une dans le métier de journaliste à cette époque. — Pierre-Philippe Gingras, *Le Devoir*, Montréal, Libre Expression, 1985, pp. 108-111. Yves Bélanger, quant à lui, qui a étudié l'entrepreneuriat francophone au Québec prétend que Pelletier a fait partie de l'élite intellectuelle canadienne-française qui a posé les jalons d'une analyse économique moderne. — Yves Bélanger, *op. cit.*, pp. 64-65. On peut donc conclure sans se tromper que Pelletier est bien davantage obsédé par l'économie que par les questions d'immigration.

en Europe, ce qui explique qu'en 1942, il ne consacra que trois articles à l'immigration — l'un d'entre eux au lendemain de la mort de James S. Woodsworth pour rendre hommage au pasteur protestant qui toute sa vie avait exposé les risques d'une immigration à outrance et avait fait un beau travail de canadianisation auprès des immigrants⁵⁸.

4.3 DE L'ARGUMENT ÉCONOMIQUE À LA POLITIQUE ETHNIQUE

En plus de condamner la politique d'immigration telle qu'elle fut pratiquée durant les décennies précédentes pour ses piètres résultats autant sur le plan économique, démographique que sociologique, Georges Pelletier semble lui donner une part de responsabilité dans la difficulté du Canada à se sortir de la crise économique. En effet, cette «hausse artificielle⁵⁹» de la population, lors des années 1920 et 30, sous prétexte de stimuler la reprise économique a amené au pays des milliers d'immigrants qui se retrouvent maintenant au chômage des suites de la dépression. Ce sont donc là autant de gens de plus à la charge de l'État en cette période difficile. Ainsi, Pelletier souhaitera tout au long des années 30 «qu'on laisse les choses reprendre l'équilibre normal⁶⁰» en fermant tout simplement les portes du Canada à l'immigration pour ne pas risquer d'aggraver la situation socio-économique déjà très précaire: «L'immigration n'a jusqu'ici guéri nul mal, où que ce soit [...]. Elle a presque toujours ajouté aux problèmes existants de nouveaux problèmes⁶¹».

Le chômage est l'argument principal autour duquel Pelletier va articuler toute la logique de son refus de l'immigration sous toutes ses formes. Il est donc normal qu'il y consacre un nombre d'articles important. Selon Pelletier, dès 1930, le travail disponible dans les villes canadiennes ne permet plus de répondre à l'offre de main-d'œuvre sans cesse croissante à cause d'un taux de chômage de plus en plus élevé.

⁵⁸ "L'attitude du C.C.F. et la mort de M. Woodsworth", *Le Devoir*, 23 mars 1942, p. 1.

⁵⁹ "Bloc-notes, *Le Devoir*, 29 novembre 1935, p. 1.

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ "Ne soyons pas des autruches", *Le Devoir*, 4 avril 1936, p. 1.

Cela explique que plusieurs milliers de Canadiens se retrouvent alors sans emploi. Ainsi, la majorité des immigrants se dirigeant dans les centres urbains depuis déjà quelques années⁶², Pelletier se questionne quant aux possibilités d'avenir qu'offre le Canada à ces gens, mais aussi et surtout, quant à l'intérêt qu'offrent ces immigrants, de quelque origine qu'ils soient, pour le Canada sinon que de venir grossir le nombre de chômeurs ou encore de multiplier ces derniers parmi les Canadiens, qui perdraient leur emploi au profit de ces nouveaux arrivants⁶³.

À l'heure présente, nous comptons tant de familles en chômage, tant de jeunes sans travail et incapables de s'en trouver, qu'il ne peut être sérieusement question d'admettre au Canada des émigrants, de quelque origine que ce soit, tant du Royaume-Uni que des pays de l'Europe continentale. Commençons par occuper nos gens, et aussi les immigrés venus ici dès avant 1930; ensuite il y aura lieu de voir si nous devons ou non ouvrir de nouveau nos frontières⁶⁴.

En conséquence, tout au long de la décennie, Georges Pelletier accueille très favorablement les nouvelles statistiques qui confirment des baisses importantes du nombre d'immigrants entrés au pays. «Cela est tant mieux, puisqu'il y a chez nous des milliers d'immigrés qui chôment et que l'on déporte chaque mois dans leur pays d'origine⁶⁵.» L'inverse n'est cependant pas exact: malgré toute l'importance accordée au taux de chômage dans le discours sur l'admissibilité d'immigrants au pays du journaliste du *Devoir*, une baisse du nombre de chômeurs n'amène pas Pelletier à souhaiter l'entrée d'un plus grand nombre d'immigrants au Canada⁶⁶.

⁶² «On peut penser justement que de ces quelque dix-sept mille immigrés, quinze mille au moins vont venir grossir la population de nos villes.» — "Bloc-notes", *Le Devoir*, 11 mai 1939, p. 1.

⁶³ "Bloc-notes", *Le Devoir*, 29 septembre 1933, p. 1.

⁶⁴ *Ibid.*, 31 janvier 1936, p. 1.

⁶⁵ *Ibid.*, 1^{er} août 1933, p. 1. Comme le souligne Barbara Roberts, les nationalistes canadiens, francophones et anglophones, reprochent aux immigrants d'être la cause du chômage et les plus radicaux parmi eux demandent aux hommes politiques de déporter ces immigrants afin de réduire le nombre des bénéficiaires de l'aide gouvernementale. — Roberts, *op. cit.*, pp. 159-166. Pour sa part, Pelletier, sans être nécessairement opposé à cette politique, n'aborde pas ce sujet dans ses articles et n'engagera aucune démarche dans le but de faire déporter un groupe d'immigrants ou un autre, il préfère mettre toute son énergie pour empêcher l'entrée de nouveaux immigrants au pays.

⁶⁶ Cette idée n'est pas propre à Pelletier. En effet Jean Burnet et Howard Palmer mentionnent dans leur ouvrage *Coming Canadians* que vers la fin des années 1930 la conjoncture économique s'était quelque peu améliorée mais que le gouvernement n'effectua aucune modification à sa politique d'immigration,

Face au problème du chômage, Pelletier, comme les nationalistes traditionnalistes et même, mais à un degré moindre, les gouvernements d'Ottawa et de Québec⁶⁷, propose un retour à la terre. En effet, pour contrer le chômage que Pelletier associe à un phénomène essentiellement urbain⁶⁸, il souhaite que les gouvernements favorisent le mode de vie agricole, «la population rurale, surtout celle de la terre, [étant] l'un des meilleurs éléments [...] parmi toutes les classes de la société⁶⁹». Dans cette optique — et c'est peut-être là une distinction majeure entre le discours explicite et implicite de Pelletier face à la question de l'immigration — alors qu'il défendait généralement, depuis le début des années 1930, un discours des portes closes face à toutes les «sortes» d'immigration, il ne s'opposera pas, comme lors des années précédant la crise, à une immigration rurale, dans la mesure où les immigrants «ont appris l'agriculture ailleurs que dans des écoles improvisées⁷⁰» et donc feront de bons agriculteurs «canadiens»⁷¹.

Parallèlement à ce que traduit son discours à première vue, Pelletier développe un deuxième discours, que l'on pourrait qualifier de plus implicite, qui ne condamne pas toute forme d'immigration: plus encore, le journaliste affirme même,

la population canadienne dans son ensemble n'étant pas intéressée à rouvrir les portes du pays à l'immigration. — Burnet et Palmer, *op. cit.*, pp. 37-38.

⁶⁷ «Le premier programme, organisé par le gouvernement fédéral en 1932, le plan Gordon, propose aux chômeurs urbains recevant les secours directs une prime de 600\$ pour aller s'établir sur une terre. Quelques années plus tard, en 1935, le gouvernement du Québec élabore un projet plus systématique: le plan Vautrin. [...]. De plus, le gouvernement subventionne les sociétés diocésaines de colonisation qui jouent ainsi le rôle de maître d'œuvre, et prend à ses frais la construction des routes et des églises. Enfin, en 1936, un programme fédéral-provincial (Rogers-Auger) est adopté; calqué sur le plan Gordon, il porte la prime à 1000\$.» — Linteau *et al.*, *op. cit.*, tome 2, p. 41.

⁶⁸ "Bloc-notes", *Le Devoir*, 18 juin 1930, p. 1.

⁶⁹ "Les causes que *Le Devoir* défend", Discours prononcé à Saint-Hermas le 14 octobre 1941, p. 1, *Fonds Georges-Pelletier*, Centre de recherche Lionel-Groulx, cote: P5 / C,33.

⁷⁰ "Bloc-notes", *Le Devoir*, 11 mai 1939, p. 1.

⁷¹ Pelletier fait ici référence aux nombreux immigrants qui durant les années 1920 ont prétendu être agriculteurs et venir s'établir à la campagne de façon à entrer plus facilement au pays alors que le gouvernement recherchait des agriculteurs, et qui, une fois au pays, ont eu tôt fait de migrer vers les villes car ils ne connaissaient pas l'agriculture ni ne s'y intéressaient. Comme le dit Pelletier dans un autre article, «l'agriculture est le métier le plus utile; mais il y a aussi des cours d'apprentissage», on ne s'improvise pas agriculteur. — *Ibid.*, 27 mars 1939.

sans trop d'insistance cependant, qu'«il y en a une bonne⁷²», même en période de crise économique. Cependant, les critères qui identifient cette *bonne* immigration semblent intentionnellement très ambigus. En effet, on a l'impression que ces critères ne sont pas toujours les mêmes d'un immigrant à l'autre, ce qui permet à Pelletier de refuser à peu près toute immigration tout en affirmant ouvertement qu'il existe une bonne immigration. Par exemple, en 1937, citant un journal anglophone, la *Free Press* de Winnipeg qui estime aussi que le temps serait mal venu de recommencer une politique d'immigration en cette période de chômage⁷³, Pelletier affirme que l'on pourrait vouloir d'un mouvement d'immigration «pourvu que ce projet n'affectât pas le marché du travail chez nous et n'accrût pas le nombre de nos chômeurs⁷⁴». Mais même là, il réplique plus loin — peut-être avec raison, si effectivement c'est le cas — que, si le gouvernement n'a pas l'argent pour mettre fin au chômage, il n'en a pas pour mettre sur pied un tel projet d'immigration assisté⁷⁵. On pourrait donc dire que pour Georges Pelletier, le *bon* immigrant — celui qu'il qualifiait de désirable lors des décennies précédentes — est un individu qui sitôt arrivé se serait déjà intégré à la société canadienne, qui travaillerait de préférence sur la terre et par conséquent ne serait bien sûr pas à la charge de l'État, qui ne prendrait pas le travail d'un Canadien et qui aurait délaissé toutes ses attaches à son pays d'origine pour épouser totalement les mœurs et coutumes canadiennes. En d'autres mots on ne parle plus ici d'un immigrant mais plutôt d'un Canadien. Dans cette mesure, Pelletier défendra, généralement et officieusement, tout au long de cette décennie, l'idée qu'il n'y a pas de place dans la société canadienne pour de nouveaux immigrants, ceux-ci ne correspondant jamais totalement à ses critères d'admissibilité. À cet effet, en attendant une reprise économique, Pelletier préférera constamment répéter: «Nous en avons assez⁷⁶».

⁷² *Ibid.*, 7 novembre 1932, p. 1.

⁷³ *Ibid.*, 22 juillet 1937, p. 1.

⁷⁴ La *Free Press* de Winnipeg cité par Georges Pelletier, "Bloc-notes", *Le Devoir*, 9 avril 1937, p. 1.

⁷⁵ "Bloc-notes", *Le Devoir*, 9 avril 1937, p. 1.

⁷⁶ *Ibid.*, 15 février 1930, p. 1.

Le vrai, c'est qu'il est parfaitement inutile de penser le moins du monde à la reprise d'une politique d'immigration d'ici des années; qu'il faut commencer par liquider la question du chômage; que nos villes sont déjà surpeuplées; que nous n'avons aucun besoin d'immigration à destination urbaine; que nos campagnes ne sauraient recevoir et utiliser convenablement des gens qui [...] n'ont pour la plupart rien de ce qu'il faut, à commencer par la connaissance la plus superficielle de la vie rurale⁷⁷.

L'instabilité économique et la détresse humaine causées par la dépression vont amener Georges Pelletier à entreprendre une campagne de redressement national centrée sur la défense des intérêts socio-économiques des Canadiens, particulièrement des Canadiens français. En effet, comme le souligne Pierre Anctil, la nomination de Pelletier au poste de directeur du *Devoir* eut pour conséquence de rapprocher le quotidien «d'une défense agressive des privilèges et particularités du Québec⁷⁸». Dès lors, se préoccupant d'abord et avant tout d'emplois et de richesse en cette période de difficultés économiques, Pelletier favorisera un repli socio-économique qui se traduira par la condamnation de l'immigration — les minorités devenant menaçantes pour le développement national⁷⁹ — et par le soutien à la politique dite «d'Achat chez nous» destinée à encourager les marchands francophones tout en soulignant la solidarité chez les Canadiens français⁸⁰. Par ces mesures, le directeur du *Devoir* souhaitait valoriser les compétences canadiennes-françaises et aider le commerce francophone à résister à cette nouvelle concurrence potentielle venue de l'étranger. Sur ces deux fronts, les immigrants représentaient un obstacle majeur: d'abord, l'expérience passée avait prouvé que les nouveaux venus avaient

⁷⁷ *Ibid.*, 25 mars 1937, p. 1.

⁷⁸ Anctil, *Le Devoir, les Juifs et... op. cit.*, p. 82.

⁷⁹ "Bloc-notes", *Le Devoir*, 14 mars 1935, p. 1.

⁸⁰ «L'ACHAT CHEZ NOUS n'est autre chose que la traduction dans la pratique de la loi de solidarité sans laquelle il n'y a pas de survie possible pour une famille ou un groupe ethnique.» À cette définition proposée par Omer Héroux, Yves Bélanger ajoute que cette solidarité prend particulièrement forme dans les domaines financiers: l'Achat chez nous cherchant d'abord à canaliser l'épargne et les capitaux des francophones vers les institutions bancaires et les compagnies d'assurances canadiennes-françaises. — Omer Héroux, «L'Achat chez nous», *Le Devoir*, 12 octobre 1934, p. 1; et Yves Bélanger, *op. cit.*, pp. 64-65.

surtout profité au groupe anglo-saxon, de plus ils appuyaient les mesures en vue d'une immigration de leurs compatriotes au pays, et finalement, ils formaient très souvent un réseau ethnique rival de celui des entrepreneurs francophones. Ainsi, selon Pelletier et la presque totalité des nationalistes traditionalistes, ce repli n'était qu'un moyen pour préserver les acquis commerciaux des Canadiens français de vieille souche⁸¹.

Parti d'un constat d'ordre économique où les francophones, affaiblis par la dépression des années 1930, ne pouvaient souffrir une nouvelle concurrence de la part d'immigrants récemment installés au pays, «Pelletier finit par rejoindre en dernière analyse un petit groupe de clercs avant tout préoccupés de la préservation du caractère hautement chrétien de la société canadienne⁸²», et qui ne toléraient pas que viennent se juxtaposer à la société canadienne-française différentes «colonies ethniques» qu'on ne pourrait jamais assimiler à cause de leur origine, de leurs mœurs et de leur civilisation trop éloignée de celle des Canadiens français.

[Si] elle était plus homogène [...], la population offrirait à l'État un moindre nombre de problèmes quasi insolubles qu'en fait surgit la présente, mixte et cosmopolite [...] De toutes façons, notre société et notre pays s'en trouveraient mieux, nos finances aussi. C'est ce que sont forcés de reconnaître maintenant sociologues et observateurs et même ceux de nos hommes d'États qui sont bien renseignés et savent réfléchir⁸³.

Comme le soulignera de nombreuses fois Pelletier dans la deuxième moitié des années 1930, l'immigration, particulièrement celle d'Europe centrale, a fait obstacle au maintien de la paix nationale, si chère aux yeux du directeur du *Devoir* en cette période d'instabilité. En effet, toutes ces différentes «races» ou ethnies, dont maintes sont inassimilables⁸⁴, réunies sur un même territoire ont transformé le Canada en «un pays complexe: une Europe réduite [...] du point de vue de sa

⁸¹ Anctil, *Le Devoir, les Juifs et...* op. cit., pp. 85-87; et Linteau et al., op. cit., tome 2, pp. 118-120.

⁸² Anctil, *Le Devoir, les Juifs et...* op. cit., p. 95.

⁸³ "L'on y pense enfin, et si tard...", *Le Devoir*, 23 octobre 1930, p. 1.

⁸⁴ "Bloc-notes", *Le Devoir*, 7 mars 1939, p. 1.

population⁸⁵», ce qui a eu pour effet non seulement d'affaiblir l'unité nationale mais aussi d'accroître les tensions xénophobes au pays⁸⁶. Prenant exemple sur la France et l'Angleterre, Pelletier constate que ces deux pays dont la population est «d'une remarquable homogénéité⁸⁷» ont développé une solide unité nationale, alors qu'au Canada, la vague d'immigration européenne «ne pouvait être guère favorable à la formation d'une unité nationale⁸⁸». En conséquence, il semble évident, au cours des années 1930, qu'aux yeux de Georges Pelletier, l'origine ethnique — qui a toujours été présente dans la pensée du journaliste en matière d'immigration — prend une nouvelle importance *implicite* dans sa pensée. En effet, sans l'affirmer ouvertement, l'origine ethnique devient un critère d'admissibilité plus important pour Pelletier, la survivance de l'unité nationale semblant reposer sur une certaine convergence culturelle, qui traduit un désir d'homogénéité ethnique.

Pelletier et Héroux ne faisaient que s'inspirer d'une des constantes du courant nationaliste, dont ils se réclamaient les héritiers. Empressé de fermer la porte aux candidats originaires du Royaume-Uni, *Le Devoir* devint encore plus intraitable au cours des années trente quand il s'agit de se prononcer sur le cas des Juifs d'Europe de l'Est que ni la tradition spirituelle, ni la langue d'usage principale, ni les mœurs et habitudes civiles ne rattachaient à l'une ou l'autre des cultures fondatrices de l'État canadien moderne⁸⁹.

4.4 HISTORIOGRAPHIE DE L'ANTISÉMITISME DU *DEVOIR* SOUS LA DIRECTION DE GEORGES PELLETIER

Les années 1930, qui furent une période particulièrement turbulente partout à travers le monde à cause évidemment de la crise économique, sont marquées par la montée des idéologies fascistes et communistes en Europe qui se présentent comme des solutions de rechange au libéralisme économique secoué par la dépression.

⁸⁵ "La politique extérieure du Canada et les partis canadiens", Conférence au Centre d'études sous la présidence de Firmin Roy, Paris, 8 décembre 1937, p. 3, *Fonds Georges-Pelletier*, Centre de recherche Lionel-Groulx, cote: P5 / C,25.

⁸⁶ "Portes closes ou portes ouvertes?", *Le Devoir*, 7 mars 1936, p. 1.

⁸⁷ "Avons-nous l'unité nationale?", Conférence au Club Saint-Laurent de Kiwanis, Montréal, 29 octobre 1941, p. 4, *Fonds Georges-Pelletier*, Centre de recherche Lionel-Groulx, cote: P5 / C,29.

⁸⁸ *Ibid.*

⁸⁹ Ancil, *Le Devoir, les Juifs et... op. cit.*, p. 87.

«Certains éléments de la société québécoise de l'époque n'ont pas échappé à l'attrait que pouvait constituer l'affirmation d'un nationalisme puisant son idéologie dans l'intolérance et la négation de l'autre⁹⁰.» On assistera donc durant cette période à une intensification des discours antidémocratiques et antisémites dans le cercle des intellectuels canadiens, français et anglais. Georges Pelletier n'échappera pas à l'influence de son époque. Ainsi d'une critique contre les politiques du gouvernement canadien, son discours en matière d'immigration s'en prendra de plus en plus aux immigrants eux-mêmes, particulièrement aux Juifs.

Depuis un certain temps nous assistons à un intérêt marqué pour le nationalisme canadien-français des années 1930 notamment celui véhiculé par *Le Devoir*. En effet, ces dernières années plusieurs chercheurs se sont intéressés au nationalisme, antisémite ou pas, du quotidien dirigé par Georges Pelletier durant l'entre-deux-guerres. Sur cette question, l'historiographie est divisée en deux grandes tendances. D'un côté on retrouve un courant qui prétend que *Le Devoir*, sous la direction de Pelletier, était un organe d'extrême droite qui avait développé une idéologie très antisémite, comparable à celle que l'on retrouvait dans les journaux fascistes d'Adrien Arcand ou encore de Joseph Ménard. D'un autre côté, de plus en plus d'auteurs préfèrent débattre du *degré* et du *type* d'antisémitisme dont a fait montre *Le Devoir*, évitant par le fait même d'assimiler ce quotidien aux feuilles fascistes qui avaient pour but premier de vociférer contre les Juifs.

4.4.1 L'antisémitisme du *Devoir* assimilé à l'idéologie fasciste d'Adrien Arcand

Esther Delisle et Lita-Rose Betcherman sont les deux figures contemporaines qui représentent le mieux le premier courant historiographique qui a tendance, aux dires de Paul Gareau, à confondre le nationalisme traditionaliste des dirigeants du

⁹⁰ Jack Jedwab, "Notre maître: le passé ? Nationalisme et antisémitisme au Devoir, 1932-1947" dans Robert Comeau et Luc Desrochers, dir., *Le Devoir: un journal indépendant (1910-1995)*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1996, pp. 199-200.

Devoir avec l'idéologie fasciste⁹¹. Ce type d'association remonte cependant bien avant la publication en 1975 de *The Swastika and the Maple Leaf* de Betcherman. Dès les années 1930, des quotidiens anglophones du Canada publiaient des articles relatant l'importance de la présence fasciste et antisémite dans l'idéologie des groupes nationalistes — notamment *Le Devoir* — du Québec⁹². Puis, dans les années 1940, des historiens comme Stanley B. Ryerson et Mason Wade n'hésitèrent pas à associer le nationalisme de Lionel Groulx et de ses disciples (au nombre desquels on compte Georges Pelletier) aux doctrines racistes d'intellectuels européens comme par exemple le comte Joseph Arthur de Gobineau, celles-là même qui auraient influencé le régime nazi en Allemagne⁹³.

Depuis la fin des années 1960, il semble que ce courant historiographique ait connu une diminution marquée de ses adeptes: la grande majorité des historiens (et autres chercheurs) s'accordant pour dire que le contexte historique des années 1930 était responsable de l'antisémitisme dont ont fait preuve plusieurs articles du *Devoir* à cette époque. Néanmoins, il existe toujours des chercheurs pour qui «décortiquer le contexte historique n'apporte rien à la compréhension du délire [raciste] et ne fournit aucune clé pour le pénétrer⁹⁴». C'est le cas de Lita-Rose Betcherman et particulièrement d'Esther Delisle pour qui il ne fait aucun doute que *Le Devoir* était un journal d'extrême droite de bas étage qui reprenait l'idéologie d'Adrien Arcand qui, lui, était ouvertement antisémite⁹⁵.

⁹¹ Paul M. Gareau, *L'attitude des nationalistes traditionalistes du Devoir face aux fascismes européens et américains (1929-1940)*, Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 1992, pp. 29-30.

⁹² Jacques Lacoursière, "Ce que furent le fascisme et le nazisme dans le Québec des années trente", *La Presse*, 30 avril 1983, section Plus, pp. 3-4.

⁹³ Stanley B. Ryerson, *Le Canada français. Sa tradition, son avenir*, Montréal, Éditions La Victoire, 1945, pp. 144-145; Mason Wade, *The French Canadian Outlook. A Brief Account of the Unknown North Americans*, New York, Viking Press, 1946, p. 123-125; et Michel Winock, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Paris, Éditions du Seuil, 1982, p. 107.

⁹⁴ Esther Delisle, *Le Traître et le Juif. Lionel Groulx, Le Devoir et le délire du nationalisme d'extrême droite dans la province de Québec, 1929-1939*, Montréal, L'Étincelle Éditeur, 1996, p. 33.

⁹⁵ René Durocher qui a étudié le *Fasciste canadien*, journal d'Adrien Arcand, entre les années 1935 et 1938, note que l'antisémitisme est l'essence même de la doctrine d'Arcand, pour qui tout s'explique par le Juif: «Qui n'a pas étudié la question juive ne connaît pas la question sociale» (*Le Fasciste canadien*,

Pourquoi je les [Lionel Groulx, *L'Action nationale*, les *Jeune-Canada* et *Le Devoir*] considère comme d'extrême droite ? Parce que j'ai trouvé dans ces récits tous les paramètres du nationalisme d'extrême droite européen qui confine à certains moments au nazisme. Par exemple l'antisémitisme, la négation de l'individu au profit de la race, [...].

Plus loin l'auteure ajoute:

Quand je lisais *Le Devoir*, j'avais l'impression de lire les journaux d'Adrien Arcand. La grossièreté, la vulgarité du langage laisse pantois. [...] C'est un langage de bas étage, c'est le *Der Stürmer* [journal nazi féroce antisémite]⁹⁶.

Il est intéressant de noter que dans le livre d'Esther Delisle on ne retrouve aucune note bibliographique nous référant aux publications d'Arcand auxquelles elle compare pourtant *Le Devoir*. En conséquence, ne sommes-nous pas en droit de nous questionner quant à la validité qu'elle donne à cette comparaison? L'ouvrage de Betcherman pour sa part introduit une ambiguïté supplémentaire puisqu'il prétend que l'antisémitisme du *Devoir* se compare avec celui des publications d'Arcand tout en soulignant que le quotidien de Pelletier ne partageait pas les vues d'Arcand: «*Although no friend to Arcand, the paper had become intensely anti-semitic under the direction of Georges Pelletier*⁹⁷». Cette nuance mériterait, croyons-nous, des explications.

Plus encore, *Le Traître et le Juif* prétend que Pelletier comme Groulx ont repris l'essence de l'idéologie antisémite que l'on retrouvait à l'époque dans le régime hitlérien⁹⁸. Ainsi, sous la plume du directeur du *Devoir*, Delisle prétend retrouver le

5 octobre 1935). — René Durocher, "Le Fasciste canadien, 1935-1938" dans Fernand Dumont *et al.*, dir., *op. cit.*, tome 3, pp. 265-267.

⁹⁶ Esther Delisle, "Lionel Groulx et l'antisémitisme" dans André Champagne, dir., *Le Québec contemporain*, Sillery, Septentrion, 1995, pp. 43 et 53.

⁹⁷ Lita-Rose Betcherman, *The Swastika and the Maple Leaf. Fascist Movements in Canada in the Thirties*, Toronto, Fitzhenry & Whiteside, 1975, p. 92.

⁹⁸ Pierre Asselin qui vient de terminer dernièrement un mémoire de maîtrise à l'Université Laval intitulé: *Le III^e Reich et le projet national du Québec* défend *grosso modo* la même thèse alors qu'il prétend «que "le groulxisme appartenait [...] à la même famille d'esprit que l'hitlérisme" et que "le III^e Reich a servi de modèle" aux penseurs québécois nationalistes de l'époque.» — Pierre Asselin, *Le III^e Reich et le projet national du Québec*, Université Laval, Mémoire de M.A (Sciences politiques),

discours classique des antisémites européens des années 30. Cela amène l'auteure à conclure qu' «il n'est pas difficile non plus d'imaginer que des êtres en chair et en os auraient fait les frais d'un délire qui se serait institutionnalisé si Groulx et ses satellites [parmi lesquels on retrouve Georges Pelletier] avaient pris le pouvoir⁹⁹».

Il nous semble donc, comme de nombreux historiens l'ont récemment démontré, que ces deux ouvrages dressent un tableau déformé et incomplet de la situation, ayant développé une approche qui ne permet pas de saisir les *subtilités* d'une question si délicate¹⁰⁰. Cela fait dire à Paul Gareau que:

Les tenants de cette tendance, au mieux, manquent de rigueur dans leur approche et leur analyse: d'où la formulation de conclusions erronées ou incomplètes. [...] Certains d'entre eux ne semblent guère préoccupés par une recherche et un traitement scientifique d'une information adéquate: ils se contentent plutôt de véhiculer des idées correspondant à une *certaine mentalité* face au Canada français (Québec) qui dépassent de loin les cercles d'historiens...¹⁰¹

4.4.2 L'antisémitisme du *Devoir* dissocié de l'idéologie fasciste d'Adrien Arcand

Cette seconde tendance que l'on retrouve dans l'historiographie canadienne et qui compte beaucoup plus de partisans que la première, dissocie clairement l'idéologie du *Devoir* des années 1930 des publications fascistes québécoises d'Adrien Arcand de la même époque. La plupart des membres de ce courant

décembre 1997 dans André Pratte, "Une thèse à forts relents nazis suscite un profond malaise à l'Université Laval", *La Presse*, 20 juillet 1998, p. A12.

⁹⁹ Delisle, *op. cit.*, p. 261.

¹⁰⁰ Selon Jonathan Wagner, «*Lita-Rose Betcherman's The Swastika and the Maple Leaf is the best recent example of this kind of half-a-loaf history*». En effet, selon Wagner, la bonne compréhension de l'idéologie naziste au Canada impose une méthodologie qui nécessite l'utilisation de sources canadiennes et européennes, dont Lita-Rose Betcherman n'a pas fait usage. Ce manque de rigueur méthodologique a poussé l'auteure à tirer des conclusions erronées. — Jonathan Wagner, "Nazi Party Membership in Canada: A Profile", *Histoire sociale - Social History*, vol. 14, n° 27 (mai 1981), p. 233. Pour ce qui est de l'étude d'Esther Delisle, Pierre Anctil affirme, en tant que membre du jury, qu'il a refusé de voter en faveur de la thèse parce que: «L'Histoire est escamotée dans la thèse d'Esther Delisle, le contexte est absent. Je ne pouvais pas accepter les conclusions à l'emporte-pièce de Mme Delisle». — Pierre Anctil, "Réponse à Esther Delisle sur l'antisémitisme" dans André Champagne, dir. *op. cit.*, p. 68.

¹⁰¹ Gareau, *op. cit.*, p. 30.

constatent volontiers l'existence d'un certain antisémitisme au sein du mouvement nationaliste du *Devoir*, dont le degré «n'a [cependant] jamais atteint les extrêmes du mouvement nazi d'Adrien Arcand¹⁰²». Comme Gary Caldwell le souligne: «il y a toutefois antisémitisme et *antisémitisme*. Ce phénomène a, en effet, des degrés, des niveaux qui diffèrent qualitativement¹⁰³».

Caldwell distingue trois types d'antisémitisme: l'antisémitisme violent, l'antisémitisme civique et l'antisémitisme social. D'autres auteurs comme Pierre Anctil ou encore Michael Oliver parlent plutôt d'antisémitisme d'action, de discours et de perception. Ces deux classifications reviennent à peu près au même: le but recherché étant de distinguer un antisémitisme qui amène l'élimination d'individus, un antisémitisme qui vocifère à l'endroit des Juifs et un antisémitisme qui reste pacifique et modéré à l'intérieur d'un discours principalement axé sur le social, le politique et l'économique¹⁰⁴. Il ressort nettement de ce courant historiographique, d'une part, que l'antisémitisme est un phénomène *tout en nuance* qui a revêtu des formes différentes dans le Québec des années 1930 et, d'autre part, que la droite nationaliste canadienne-française de cette époque n'était pas un bloc monolithique¹⁰⁵.

Opposés à la première tendance dans la définition qu'ils donnent de l'antisémitisme, les adeptes de ce courant se refusent à dire que *Le Devoir*, sous la gouverne de Georges Pelletier, était un journal d'extrême droite. Selon Gareau, Bélanger et Dansereau, on a fait l'erreur de croire que, parce que Pelletier et les

¹⁰² Jedwab, *loc.cit.*, p. 201.

¹⁰³ Gary Caldwell, "L'antisémitisme au Québec" dans Pierre Anctil et Gary Caldwell, dir. *Juifs et réalités juives au Québec*, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984, p. 295. (Les italiques sont de nous).

¹⁰⁴ Caldwell, *loc.cit.*, pp. 295-296; Michael Oliver, *The Passionate Debate: The Social and Political Ideas of Quebec Nationalism, 1920-1945*, Montréal, Vehicule Press, 1991, pp. 180-183; et Pierre Anctil, *Le Rendez-vous manqué. Les Juifs de Montréal face au Québec de l'entre-deux-guerres*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, pp. 23-29.

¹⁰⁵ «À l'intérieur de chaque courant, des différences et même des oppositions se manifestent souvent, tout comme il arrive que des courants apparemment antagonistes s'interpénètrent ou se rejoignent sur des points particuliers». Les auteurs sont donc à même de reconnaître que la droite a manifesté différents intérêts pour l'antisémitisme au Québec. — Linteau, *et al.*, *op. cit.*, tome 2, p. 107.

nationalistes du *Devoir* voyaient pendant un *certain* temps d'un œil favorable la montée de régimes fascistes autoritaires en Europe pour l'élément de stabilité qu'ils procuraient — élément dont le libéralisme économique canadien-français, en crise dans les années 1930, avait grand besoin, selon eux — qu'ils éprouvaient par le fait même une admiration pour les idéologies d'extrême droite¹⁰⁶.

Il semble, jusqu'à un certain point, *absurde* que l'on ait pu penser que les nationalistes traditionnels du *Devoir* aient pu souhaiter ou croire [...] dans le fascisme. Rien qu'au niveau de l'État, la "totale Staat" ou la dictature autoritaire heurtent de plein fouet les conceptions fondamentales des clérico-nationalistes [...] Comment alors accepter son dirigisme économique [...] qui serait entré en concurrence directe, comme en Italie, avec le rôle qu'ils attribuent à l'Église dans le domaine social et idéologique. Pour des raisons historiques, on a fait l'erreur de croire qu'entre la droite et le fascisme, il n'y avait qu'un pas, qu'une question de degré. Pourtant, il a été parfois plus facile de passer d'une extrême (communiste ou fasciste) à une autre que de la droite à l'extrême droite¹⁰⁷.

Selon Pierre Anctil, à cette époque, le quotidien était préoccupé par bien d'autres thèmes que l'antisémitisme ou encore le fascisme. La défense de l'autonomie provinciale, la lutte contre le capitalisme de monopole, la situation politique en Europe, et d'autres sujets du même ordre occupent une place bien plus importante dans l'idéologie du *Devoir*¹⁰⁸. Ainsi si le nationalisme véhiculé par le quotidien mène parfois à des attaques à l'endroit des Juifs, il n'en fait pas le pivot de sa pensée et

¹⁰⁶ André-J. Bélanger, *op. cit.*, pp. 46-56; et Bernard Dansereau, "À propos du fascisme au Québec ou comment des clichés permettent d'évacuer les analyses", *Bulletin d'histoire politique*, vol. 4, n° 4 (été 1996), p. 44.

¹⁰⁷ Gareau, *op. cit.*, p. 208. À titre de comparaison, on peut souligner que certains journaux nationalistes ont flirté de beaucoup plus près avec l'idéologie fasciste que *Le Devoir*. C'est le cas de *La Nation* et à un niveau moindre de *L'Action catholique*. — Robert Comeau, "L'idéologie petite-bourgeoise des indépendantistes de *La Nation*, 1936-1938" dans Fernand Dumont *et al.*, *op. cit.*, tome 3, pp. 201-210; et Jones, *op. cit.*, pp. 146-148.

¹⁰⁸ Anctil, *Le Devoir, les Juifs et...* *op. cit.*, pp. 151-152. Dans une entrevue donnée à Jean-François Lisée, journaliste à *L'Actualité*, Pierre Anctil expose très bien son opinion sur la place qu'occupe l'antisémitisme dans les pages du *Devoir* : «*Le Devoir* est un journal d'idées, alors s'il avait vraiment eu un parti pris antisémite, il l'aurait exprimé de façon beaucoup plus systématique». — Jean-François Lisée, "Québec antisémite? Non coupable!" [Interview avec Pierre Anctil], *L'Actualité*, vol. 16, n° 19 (1^{er} décembre 1991), p. 22.

n'érige pas l'antisémitisme en doctrine de premier plan, ce qui le distingue des feuilles fascisantes ouvertement antisémites que l'on retrouvait alors au Québec¹⁰⁹.

It [anti-semitism] touched broad strata of Quebec's élites, including leading journalists like Georges Pelletier, editor of Le Devoir. [...] It rarely however, assumed the proportion of an obsession, total answer, or principal guide to action. Nor was it centre-piece of the national religious ideology¹¹⁰.

Pour les partisans de ce courant historiographique, les passages antisémites que l'on note dans *Le Devoir* sous la direction de Pelletier ne se comparent en aucun cas aux propos des journaux ouvertement racistes comme *Le Goglu*, *Le Patriote* ou encore *Le Chameau*¹¹¹. Ainsi, durant les années 1930, tenant compte du contexte de l'époque — qu'on ne peut passer sous silence — ce courant historiographique prétend que la position du *Devoir* envers la communauté juive fut somme toute *modérée* et *tolérante*.

Le Devoir ne tint pas à l'endroit des Juifs ou du judaïsme un langage offensant, ni ne fit usage d'épithètes insultantes, comme c'était monnaie courante dans les feuilles fascisantes tels *Le Patriote* ou *Le Goglu*, qui s'étaient affichées ouvertement antisémites, et par tous les moyens plaçaient la haine envers les Juifs au cœur de leur action. Toutefois, *Le Devoir* se prêta envers les Juifs à quantité d'ironies malveillantes, à demi-mots, logés à l'enseigne de la réserve et d'un rejet subtil, sans aller plus loin¹¹².

¹⁰⁹ Voir notamment Adrien Arcand, *Exposé des principes et du programme du Parti national social chrétien*, Montréal, Le Patriote, 1934, 55 pages.

¹¹⁰ Martin Robin, *Shades of Right. Nativist and Fascist Politics in Canada, 1920-1940*, Toronto, Toronto University Press, 1992, p. 109.

¹¹¹ Jacques Rouillard, "Le Québec était-il fasciste en 1942 ?", *La Presse*, 13 novembre 1996, p. B3.

¹¹² Anctil, *Le Devoir, les Juifs et... op. cit.*, p. 98.

4.5 GEORGES PELLETIER ET L'IMMIGRATION JUIVE

Après ce bref survol historiographique particulièrement axé sur la façon dont les ouvrages les plus régulièrement cités depuis quelque temps traitent des interventions antisémites du *Devoir* durant les années trente, tentons maintenant de cerner l'attitude explicite et implicite de Georges Pelletier sur cette question.

Ce n'est pas en 1930 que Pelletier s'intéresse soudainement à la «question juive» comme il l'appelle lui-même. Dès 1910, dans un article intitulé "Le péril ethnique", il aborde la question de l'antisémitisme européen et expose ses craintes de voir cette animosité se transporter au Canada si le pays ouvre ses portes à une immigration massive de Juifs comme le souhaite la *Jewish Colonization Association*¹¹³. Il est cependant à noter que la place qu'occupent alors les Juifs dans son discours en matière d'immigration est encore minime. Durant les années 1920, Pelletier consacra un peu plus d'articles au développement de l'antisémitisme au pays¹¹⁴. Mais encore là, ce sujet reste très secondaire par rapport aux critiques émises par le journaliste du *Devoir* face aux politiques d'immigration des gouvernements.

La décennie des années trente marque sur ce point un changement, puisque, au cours de ces années, les Juifs occuperont une place *relativement* importante dans le discours du journaliste en matière d'immigration, ce qui fait que, contrairement aux années précédentes, ils ne peuvent être passés sous silence dans l'analyse de la pensée de Pelletier sur ce sujet. Afin de procéder à une analyse quantitative pour mieux cerner la place qu'occupe la «question juive» dans le discours de Pelletier, nous avons constitué le tableau IX.

¹¹³ "Le péril ethnique", *Le Devoir*, 19 septembre 1910, p. 1.

¹¹⁴ Voir entre autres : "Bloc-notes", *Le Devoir*, 6 juin 1922, p. 1; et *Ibid.*, 10 janvier 1929, p. 1.

TABLEAU IX

NOMBRE D'ARTICLES DE PELLETIER CONSACRÉS À
L'IMMIGRATION JUIVE ET À L'ANTISÉMITISME DANS *LE DEVOIR*
POUR LES ANNÉES ÉCHANTILLONNÉES ENTRE 1930 ET 1939

Année	Types d'articles	Nbr. art. sur l'immigration (1)	Nbr. d'art. dont le sujet principal est l'immigration juive ou l'antisémitisme (2)	1 / 2 (%)
1930	éditoriaux	4	—	0
	blocs-notes	13	—	0
		17	—	0
1932	éditoriaux	—	—	0
	blocs-notes	16	8	50,00
		16	8	50,00
1935	éditoriaux	2	—	0
	blocs-notes	13	5	38,46
		15	5	33,33
1937*	éditoriaux	2	2	100,00
	blocs-notes	8	1	12,50
		10	3	30,00
1939	éditoriaux	3	1	33,33
	blocs-notes	14	6	42,86
		17	7	41,18
→	Total	75	23	30,67

* L'année 1937 comprend ici encore le voyage en Europe de Pelletier qui se termine en janvier 1938.

Cette analyse quantitative nous permet rapidement de constater que ce n'est pas avant 1932 que Georges Pelletier s'est intéressé à la «question juive». Ainsi en 1930, on ne compte que deux blocs-notes qui abordent l'immigration juive, mais dans aucun des cas Pelletier n'en fait son sujet principal, ce qui explique qu'ils ne soient pas comptabilisés dans le tableau IX. Au contraire, des 17 articles sur l'immigration cette année-là, six portent sur le taux de chômage et quatre sur la hausse de la

criminalité. Durant l'année 1932, le discours en matière d'immigration de Pelletier donne une plus grande place aux Juifs à travers le débat autour du bill Bercovitch auquel le journaliste du *Devoir* consacre sept blocs-notes entre le 2 et le 19 février. Cependant, bien que ces articles soient principalement axés sur les Juifs, leur fréquence ne traduit pas tant un intérêt de Pelletier pour la «question juive» qu'un intérêt pour la liberté d'expression. (Nous reviendrons sur le débat autour du bill Bercovitch à la page suivante.)

Ce n'est qu'à partir de 1935 que les articles sur l'antisémitisme et l'immigration juive occupent une place plus importante dans le discours de Pelletier en matière d'immigration et surtout qu'ils traduisent un intérêt soutenu du journaliste face à ces questions. À titre d'exemple, les trois seuls éditoriaux consacrés par Pelletier à la «question juive» durant les années échantillonnées se retrouvent en 1937* et 1939¹¹⁵. Le fonds d'archives Georges-Pelletier conservé au Centre de recherche Lionel-Groulx nous a également permis de constater que l'année 1938 est marquée par deux autres éditoriaux et un bloc-notes importants réservés à l'immigration juive et à l'antisémitisme¹¹⁶. C'est donc réellement entre 1937 et 1939 que Pelletier fournit à ses lecteurs la matière principale pour comprendre son discours face à la «question juive». Cet intérêt s'explique notamment par le fait qu'avant 1937, *Le Devoir* avait confié le dossier des rapports avec la communauté juive de Montréal à Omer Héroux, alors qu'à partir de 1937, Pelletier prend charge du dossier lui-même¹¹⁷.

Au début de la décennie, Pelletier abordera la question de l'immigration juive et de l'antisémitisme à travers une critique de la liberté de la presse. En effet, en 1932, le gouvernement du Québec étudie un projet de loi, le bill Bercovitch, qui vise

¹¹⁵ "L'antisémitisme, péril grandissant", *Le Devoir*, 17 avril 1937, p. 1; "Sur l'antisémitisme en Europe centrale", *Le Devoir*, 22 janvier 1938, p. 1 (dans le cadre du voyage de Pelletier en Europe); et "Soyons logiques: estampillons le marchand comme la marchandise", *Le Devoir*, 28 janvier 1939, p. 1.

¹¹⁶ "Les Juifs d'Allemagne font déraisonner le *Star*", *Le Devoir*, 26 novembre 1938, p. 1; "À chacun ses Juifs", *Le Devoir*, 3 décembre 1938, p. 1; et "Bloc-notes", *Le Devoir*, 21 décembre 1938, p. 1.

¹¹⁷ Anctil, *Le Devoir, les Juifs et... op. cit.*, pp. 76 et 92.

à interdire des campagnes antisémites comme celles menée par *Le Miroir*, *Le Chameau* et *Le Goglu*. Pour Pelletier, ce projet de loi — qui sera finalement rejeté — aboutirait à de multiples ennuis pour tous les quotidiens puisqu'il imposerait «un régime de restrictions déraisonnables imposées à toute la presse québécoise¹¹⁸». Selon le journaliste du *Devoir* qui reprend ici les dires d'un de ses confrères de *La Tribune*, «ce n'est pas parce que certains journaux font systématiquement la guerre aux Juifs [...] que le gouvernement du Québec est tenu de passer une loi qui [...] compliquerait forcément la loi de presse déjà existante¹¹⁹». En fait, même si Georges Pelletier a exprimé ses regrets de la campagne menée contre les Juifs, cet événement démontre qu'il ne semble pas saisir la gravité de la campagne que mènent les journaux racistes de Joseph Ménard envers la communauté juive de la province¹²⁰. Cependant, il faut également noter que Pelletier s'en tient à un débat sur la liberté de la presse — sujet très important pour lui, chez qui la défense d'un journalisme propre et indépendant a occupé une place centrale dans sa pensée tout au long de sa carrière — plus qu'à un débat sur la place des immigrants juifs dans la société, particulièrement la société canadienne-française: «Laissons cela et n'allons pas commencer un long débat sur le rôle de la race juive dans l'histoire universelle. Il ne s'agit pas de cela, mais d'un projet de loi¹²¹.»

Vers le milieu des années 1930 cependant, le discours de Georges Pelletier laissera place à une forme de méfiance ouverte mais conforme au climat que l'on retrouvait dans tout le monde occidental. D'ailleurs, comme le souligne l'ensemble de l'historiographie, tout le Canada fut secoué par cette attitude de rejet à l'endroit des

¹¹⁸ "Bloc-notes", *Le Devoir*, 2 février 1932, p. 1.

¹¹⁹ *La Tribune* citée par Georges Pelletier, "Bloc-notes", *Le Devoir*, 3 février 1932, p. 1.

¹²⁰ On retrouve pourtant un article non signé dans *Le Devoir* du mois de septembre, alors que Pelletier en est directeur, faisant référence à la nécessité de bien comprendre la gravité cette campagne. «Il est nécessaire, pour bien comprendre la gravité de la campagne antisémite que mènent *Le Miroir*, *Le Goglu* et *Le Chameau*, de souligner quelques extraits de leurs colonnes: "Les Juifs sont des assassins [...] dans toute la vérité et la brutalité du mot" écrit *Le Miroir*.» — "Juge Deslauriers rejette l'injonction de E. Aburov contre J. Ménard", *Le Devoir*, 13 septembre 1932, p. 3.

¹²¹ Pierre Kiroul [pseudonyme de Georges Pelletier], "L'actualité", *Le Devoir*, 19 février 1932, p. 1.

immigrants juifs¹²². En fait pour bien comprendre le discours *méfiant* de Pelletier à l'égard des immigrants juifs, qui trahissait «le ton d'une sourde hostilité¹²³» pour reprendre l'expression de Pierre Anctil, il est essentiel de le mettre en parallèle avec la politique éditoriale, que nous avons précédemment exposée et qu'avait mise sur pied le fondateur du *Devoir* lui-même, Henri Bourassa. Ainsi pour le quotidien de cette époque, il importait d'abord de mettre un frein à l'immigration au pays, ensuite d'encourager la création d'emplois chez les francophones notamment par la promotion de la politique «d'Achat chez nous» et, enfin, d'encourager la francisation de l'appareil bureaucratique fédéral. Cela fait dire à Pelletier que l'immigrant juif, inassimilable parce que le Juif ne renonce jamais à être juif¹²⁴, et qui se tournait majoritairement vers le milieu urbain¹²⁵, anglophone de surcroît¹²⁶, n'avait pas sa place au Canada en cette période de conjoncture économique.

Quelle que soit l'origine des immigrants qu'on veut nous amener, nous devons, pour des raisons d'ordre économique solides, nettement définies, refuser l'entrée du Canada à tout groupement quelconque d'ici plusieurs années. Il ne s'agit pas là d'une manifestation d'antisémitisme, mais d'une simple mesure d'ordre social. Toute immigration au Canada, par le temps qui court, serait superflue, d'où qu'elle vienne¹²⁷.

Tout au long de la deuxième moitié des années 1930, Pelletier, se défendant de faire de l'antisémitisme, comparera souvent l'immigration juive à l'immigration britannique, condamnant l'une et l'autre pour les mêmes raisons. «Nous avons goûté de l'immigration britannique en bloc, tout comme de l'immigration juive. Nous avons payé pour savoir ce qu'elles peuvent donner. [...] Il ne faut pas que cette aventure

¹²² Voir entre autres: Lacoursière, *Histoire populaire... op. cit.*, tome 4, pp. 207-218; et Abella et Troper, *op. cit.*, pp. 280-285.

¹²³ Anctil, *Le Devoir, les Juifs et... op. cit.*, p. 98.

¹²⁴ "En marge des bagarres à Toronto", *Le Devoir*, 19 août 1933, p. 1; et "L'antisémitisme, péril grandissant", *Le Devoir*, 17 avril 1937, p. 1.

¹²⁵ «Les Juifs seraient des colons? Ils sont tout, sauf cela. [...] Le Juif est un citoyen. [...] Où les Juifs ne sont pas en nombre, où l'on n'en voit pas ou presque jamais, encore une fois, c'est sur la terre, où que ce soit au pays, surtout au Québec.» — "Les Juifs d'Allemagne font déraisonner le *Star*", *Le Devoir*, 26 novembre 1938, p. 1.

¹²⁶ "Bloc-notes", *Le Devoir*, 21 décembre 1938, p. 1.

¹²⁷ *Ibid.*, 12 avril 1935, p. 1.

recommence, en pleine période de crise¹²⁸.» Cependant en cette période de tensions sociales, les Juifs firent les frais de la politique ethnique, que nous avons expliquée préalablement, développée par Georges Pelletier. Élément inassimilable à cause de son nationalisme propre, le Juif est aussi étranger aux travaux de la terre et majoritairement tourné vers le milieu anglophone, ce qui fait dire à Pelletier que le Canada, qui n'a pas besoin d'immigrants en cette période de crise, a encore moins besoin d'éléments qui n'ont pas les qualités recherchées pour se fondre dans la société canadienne-française sans la transformer¹²⁹. En fait, pour Pelletier, le Juif est tellement différent du Canadien, francophone comme anglophone, qu'une immigration juive va à l'encontre de ses idéaux de convergence culturelle, voire même d'homogénéité, sur laquelle il fait reposer une bonne partie de l'unité nationale de tout État. Ainsi, le directeur du *Devoir* opposera une fin de non-recevoir à toute immigration juive avant et même pendant la guerre. Il ne fera pas même d'exception pour les réfugiés juifs qui, fuyant les persécutions nazies qui s'intensifiaient avec les années, avaient le plus besoin d'une terre d'accueil. Comme le soulignent Abella et Troper pour l'ensemble du Canada, les valeurs humanitaires de Pelletier semblaient, à cette époque, reléguées à une place de second ordre, du moins derrière les intérêts économiques¹³⁰. Cela amène Pierre Anctil à parler d'un antisémitisme qu'il qualifie d'économique, «Pelletier ne s'intéressa[nt] pas aux Juifs et au judaïsme en soi, mais à la place des juifs dans la conjoncture socio-économique du Canada français¹³¹».

Même s'il se défendait de faire de l'antisémitisme, Georges Pelletier tint à l'endroit des Juifs, en *quelques* occasions, des propos d'une *ironie déplacée* qui laissent transparaitre une hostilité — peut-être inconsciente — plus ouverte. Ces «allusions malveillantes¹³²» comme les qualifie si bien Pierre Anctil, se retrouvent très majoritairement dans une section du journal qui se veut humoristique et qui est

¹²⁸ *Ibid.*, 17 juillet 1935, p. 1.

¹²⁹ "Les Juifs d'Allemagne font déraisonner le *Star*", *Le Devoir*, 26 novembre 1938, p. 1.

¹³⁰ Abella et Troper, *op. cit.*, pp. X (préface) et 281; et "Bloc-notes", *Le Devoir*, 17 mars 1939, p. 1.

¹³¹ Anctil, *Le Devoir, les Juifs et... op. cit.*, p. 97.

¹³² *Ibid.*, p. 72.

intitulée: «Carnet d'un grincheux»¹³³. Ainsi, à titre d'exemple, en une occasion Pelletier reprochera à *La Presse* d'avoir eu un rédacteur en chef israélite¹³⁴, alors qu'une autre fois il fera utilisation de l'épithète «circoncis» en parlant des Juifs¹³⁵. Ces très rares courts articles qui trahissent un ton plus acerbe envers les Juifs ne permettent certes pas de comprendre l'antisémitisme du directeur du *Devoir* dans son ensemble. En fait, on aurait plutôt tendance à tirer comme conclusion que Pelletier semble peu soucieux de mesurer les conséquences de ces écrits-là hors des milieux canadiens-français, faisant ainsi la preuve qu'il ne comprend pas, et peut-être même qu'il ne cherche pas à comprendre, la communauté juive établie au pays¹³⁶.

Durant cette période, à travers ses différents articles, Pelletier s'interrogera aussi sur le développement de l'antisémitisme en Europe et en Amérique du Nord. Pour bien se renseigner, il fera même un voyage de plusieurs semaines en Europe entre les mois de septembre 1937 et janvier 1938 qui lui fournira de nouveaux éléments concernant la «question juive». Selon lui, «ils [les Juifs] tiennent trop de place pour ce qu'ils sont [...] et c'est ce qui va peut-être les perdre¹³⁷». Ainsi pour Pelletier, les Juifs sont en partie responsables du sort qui leur est réservé, notamment à cause de leur présence hors de proportion avec leur nombre dans les professions libérales¹³⁸. «Dans maints pays, ils ont encombré certaines professions et on s'est

¹³³ Comme le note Michael Oliver: «The column signed "Le Grincheux" exhibited anti-Semitic prejudices more frequently than any other part of the paper». — Oliver, *op. cit.*, p. 187. Il est cependant important de noter que Pelletier, ne rédigea que très rarement cette colonne (sous le pseudonyme de Pamphile) qui était réservée presque quotidiennement à Louis Dupire dont le pseudonyme, Le Grincheux, avait donné le nom à cette section du journal. — Bernard Vinet, *Pseudonymes québécois*, Québec, Éditions Garneau, 1974, p. 110.

¹³⁴ «*La Presse* eut jadis un rédacteur en chef israélite? Si l'on n'avait que cela à lui reprocher...». Pour bien saisir le ton sarcastique de cette brève chronique composée quotidiennement de cinq ou six courtes réflexions du même genre, en voici une autre rédigée dans la chronique du même jour: «*Le Soleil* s'en trouverait mal? Qu'il s'éclipse.» — Pamphile [pseudonyme de Georges Pelletier], "Carnet d'un Grincheux", *Le Devoir*, 2 février 1934, p. 1.

¹³⁵ Paul Poirier [pseudonyme de Georges Pelletier], "L'actualité", *Le Devoir*, 9 juillet 1935, p. 1.

¹³⁶ C'est du moins la thèse défendue par Pierre Anctil. — Anctil, *Le Devoir, les Juifs et... op. cit.*, pp. 77 et 93.

¹³⁷ "L'antisémitisme, péril grandissant", *Le Devoir*, 17 avril 1937, p. 1.

¹³⁸ "Bloc-notes", *Le Devoir*, 4 septembre 1935, p. 1.

servi de ce prétexte ou de ce fait pour leur rendre la vie plus dure¹³⁹». Cependant d'un autre côté, Pelletier admire l'ambition dont font preuve les Juifs: «on ne saurait reprocher à quelque race que ce soit de vouloir placer dans les carrières qui présupposent une instruction solide et étendue un bon nombre de ses enfants¹⁴⁰». Malgré l'ambivalence qui règne, on sent bien ici le ton *modéré* de Pelletier qui, tout en cherchant une explication à l'antisémitisme, se refuse à l'expliquer d'abord par les actions des Juifs.

L'analyse de l'antisémitisme que fait Pelletier dénote aussi une incompréhension du nationalisme juif. Le journaliste rejette le phénomène de la diaspora; il ne comprend pas pourquoi les Juifs, qui forment une nation à ses yeux¹⁴¹, ne cherchent pas à regrouper leurs forces sur un même territoire comme les Canadiens français. En fait, Pelletier analyse la situation des Juifs à travers l'expérience des francophones du Canada. Ainsi, pourquoi les encourager à immigrer au Canada, en Grande-Bretagne ou en France où ils formeront toujours une minorité dont le nationalisme entre en conflit avec celui du pays d'accueil¹⁴².

D'un côté, nous voyons... un nationalisme juif qui ne veut à aucun prix d'une assimilation; de l'autre, un nationalisme non juif qui se méfie des Juifs et qu'on ne peut plus tranquilliser. Si on ne trouve pas un dérivatif à ces nationalismes opposés, [...] on va au-devant des pires catastrophes¹⁴³.

Pelletier maintiendra cette attitude de refus face à l'immigration juive, même après la Seconde Guerre mondiale, alors que furent connues les atrocités que l'on sait sur le peuple juif par le régime hitlérien¹⁴⁴. Selon lui, l'unique solution aux problèmes d'antisémitisme, «c'est l'existence d'un État sioniste, la reconnaissance de l'État, de la

¹³⁹ *Ibid.*, 6 juillet 1939, p. 1.

¹⁴⁰ *Ibid.*

¹⁴¹ Reprenant les mots de Hillaire Belloc, auteur en 1922 de *The Jews*, Pelletier écrit: «Il y a une nation juive. Les Juifs sont les citoyens de cette nation». — cité dans "L'antisémitisme, péril grandissant", *Le Devoir*, 17 avril 1937, p. 1.

¹⁴² Ancil, *Le Devoir, les Juifs et... op. cit.*, p. 96.

¹⁴³ "L'antisémitisme, péril grandissant", *Le Devoir*, 17 avril 1937, p. 1.

¹⁴⁴ "Dictatures inhumaines", *Le Devoir*, 7 avril 1945, p. 1.

nation d'Israël, nation à part dont les Juifs devront être et seront les nationaux [...] Quiconque ne veut pas d'antisémitisme violent devra opter tôt ou tard pour cette solution¹⁴⁵». C'est dans cette optique que l'on retrouve des passages dans les articles de Pelletier de la fin des années 1930 qui donnent l'impression que le journaliste aimerait bien que la communauté juive quitte le Québec pour la Palestine: les nationalismes canadiens-français et juif pourraient alors pleinement s'exprimer, chacun sur son territoire propre. Ce sont ces passages qu'Esther Delisle analyse, entre autres, comme symptomatiques d'un d'antisémitisme violent et comme autant de preuves que *Le Devoir* avait pour vocation la lutte contre les Juifs. Selon Delisle, «*Le Devoir* opte aussi pour l'envoi forcé des Juifs canadiens en Palestine [...]. Georges Pelletier, dans un éditorial ["L'antisémitisme, péril grandissant"], explique la nécessité de telles mesures par l'existence d'un complot juif mondial, fomenteur de révolutions¹⁴⁶». Or, Georges Pelletier ne dit jamais cela. L'auteure de *Le Traître et le Juifs* fait ici une mauvaise interprétation de la pensée de Pelletier. De plus, elle oublie de mentionner que — à travers ce qu'elle considère comme un antisémitisme *violent* mais que nous considérons davantage comme un *conflit de nationalismes* — Pelletier a aussi fait preuve d'une *modération* dans son discours face aux Juifs: «On l'a dit: "À chacun ses Juifs". Ne houspillons pas ceux qui sont ici; mais n'en laissons pas entrer d'autres¹⁴⁷». Modération significative qui le distingue de la tendance un peu plus radicale pour laquelle avait optée par exemple *L'Action catholique*¹⁴⁸ et aussi — mais dans une moindre mesure — son collègue au journal, Omer Héroux, qui avait réagi face aux Juifs avec plus d'aigreur, particulièrement entre les années 1934 et 1937¹⁴⁹.

¹⁴⁵ "L'antisémitisme, péril grandissant", *Le Devoir*, 17 avril 1937, p. 1.

¹⁴⁶ Delisle, *op. cit.*, p. 238.

¹⁴⁷ "Bloc-notes", *Le Devoir*, 21 décembre 1938, p. 1.

¹⁴⁸ Jones, *op. cit.*, pp. 69-92; et Gareau, *op. cit.*, p. 17.

¹⁴⁹ Gareau, *op. cit.*, pp. 43-44; et Anctil, *Le Devoir, les Juifs et... op. cit.*, pp. 76-78. Voir également quelques éditoriaux d'Omer Héroux qui traduisent bien son discours plus acerbe face aux Juifs. Par exemple: "Le privilège juif", *Le Devoir*, 3 mai 1935, p. 1; "Juifs, Arabes et Anglais", *Le Devoir*, 8 juillet 1937, p. 1; et "Le problème des étrangers", *Le Devoir*, 27 septembre 1937, p. 1.

Opposé à l'immigration juive, Pelletier ne se laissera cependant jamais entraîner dans des abus de langage envers les Juifs persécutés en Europe par certains régimes totalitaires. Au contraire, le directeur du *Devoir* compatira avec le sort réservé à ces persécutés: «Personne [...] quels que puissent être ses sentiments envers les Juifs d'ici ou d'ailleurs, ne saurait rester indifférent aux actes de brutalité dont les Juifs d'Allemagne souffrent¹⁵⁰». Georges Pelletier s'en prendra même au régime hitlérien, l'accusant de pratiquer en réalité des abus comparables à ceux des pires régimes communistes¹⁵¹, notamment à cause des excès qu'il commet contre les Juifs, mais aussi contre les Églises catholiques et protestantes¹⁵².

Il suffit d'y réfléchir avec calme pour se rendre compte de quels dangers sont donc les dictatures contemporaines fondées sur le culte exclusif de la force et de la puissance matérielle. [...] car la dictature présente met en péril les consciences. Pourquoi? Parce qu'elle s'élève d'une part sur cette théorie du racisme, fautive dès le départ, selon laquelle une race est supérieure aux autres, doit dominer les autres, a reçu la mission de s'élever au-dessus des autres. La doctrine catholique ne reconnaît pas de race supérieure et le Pape l'a marqué récemment encore, en condamnant de façon non équivoque le racisme. Or, selon cette théorie, tout doit céder devant la race: l'individu, la conscience, la religion. L'État est souverain et maître¹⁵³.

Cette condamnation des régimes fascistes antisémites et cette *compassion de discours* chez Georges Pelletier ne se traduit cependant pas par des actions concrètes pour aider les Juifs persécutés. Au contraire, à côté de ce discours qui semble faire foi d'une ouverture d'esprit au «problème juif», Pelletier refusera de venir en aide aux

¹⁵⁰ "Les Juifs d'Allemagne font déraisonner le *Star*", *Le Devoir*, 26 novembre 1938, p. 1.

¹⁵¹ Selon Pelletier, «l'État naziste, qui se dit anti-communiste, pratique en réalité le communisme le plus absolu qui soit.» — "Dictateurs et dictatures d'Europe", Conférence au Collège de Rimouski, 5 juin 1938, p. 19, *Fonds Georges-Pelletier*, Centre de recherche Lionel-Groulx, cote: P5 / C, 26.

¹⁵² "À travers l'Allemagne hitlérienne", Notes de voyage, *Le Devoir*, 6 décembre 1937, p. 1.

¹⁵³ "Dictateurs et dictatures... *loc. cit.*, p. 26, cote: P5 / C, 26. Ces dernières constatations feront dire à Pelletier dans un éditorial de février 1938 que le fascisme est un ennemi plus dangereux encore que le communisme et que, en conséquence, le Québec, qui ne veut pas du communisme, n'adhère pas plus au fascisme dont l'idéologie centrale ne correspond pas au mode de vie des Canadiens, français comme anglais. — "La plaisanterie du Québec fasciste", *Le Devoir*, 12 février 1938, p. 1. Cette idée confirme la thèse de Paul Gareau selon laquelle les nationalistes du *Devoir* n'ont pas souhaité l'établissement d'un régime fasciste au Québec même s'ils pouvaient envier certains résultats issus de l'établissement de ces régimes en Europe. — Gareau, *op. cit.*, pp. 208-209.

Juifs en restant toujours farouchement opposé à toute immigration, même de réfugiés.

Quelque compassion que l'on ait ici envers le Juif d'Allemagne dépouillé, brutalisé, le Canada n'oublie pas, ne saurait oublier que si la présence du Juif, quel qu'il soit, constitue pour l'Europe un très grave problème, ce n'est pas là une valable raison d'imposer en pays neuf ce problème, sous forme d'une immigration massive de [...] Juifs allemands ne parlant ni français ni anglais, alors que, toutes proportions gardées, le Canada abrite déjà chez lui deux ou trois fois, même cinq fois plus de Juifs que l'Angleterre, la France, l'Allemagne¹⁵⁴.

Tout au long des années trente, les articles de Georges Pelletier sur la «question juive» révèlent un discours pas toujours cohérent marqué par une *ambivalence* et une *indécision*. D'une part, Pelletier craint le nationalisme et l'ambition des Juifs; d'autre part, il semble admirer la solidarité et le désir de succès de ce peuple. Opposé à l'immigration juive, Pelletier maintiendra néanmoins, tout au long de la décennie, un ton *modéré*, refusant de tomber dans des abus de langage et d'accuser les Juifs de tous les maux comme l'ont fait certains intellectuels canadiens de cette époque. Pierre Anctil prétend même que parmi les intellectuels canadiens-français, Pelletier est «celui qui articula avec le plus d'habileté et de clarté, les raisons du refus de l'intelligentsia franco-catholique de donner une place quelconque au sein de la société canadienne aux étrangers d'origine juive¹⁵⁵».

À la faveur de l'antisémitisme latent qui régnait partout en Occident durant les années 1930 et de la conjoncture économique, Pelletier s'est opposé à toute immigration juive, celle-ci n'étant pas favorable au développement de l'unité nationale au pays. Cela fait-il de Pelletier un antisémite? Oui, si on respecte la définition de l'antisémitisme à sa plus simple expression, c'est-à-dire: une idéologie

¹⁵⁴ "À chacun ses Juifs", *Le Devoir*, 3 décembre 1938, p. 1.

¹⁵⁵ Anctil, *Le Devoir, les Juifs et ... op. cit.*, p. 92.

qui suppose tout acte ou condition défavorable aux Juifs¹⁵⁶. Alors, une bonne partie des hommes politiques et des intellectuels du Canada mérite aussi d'être considérée comme antisémite. Mais l'antisémitisme est un phénomène qui a des *degrés* qui diffèrent qualitativement comme le souligne si bien Gary Caldwell¹⁵⁷. À cet effet le discours de Pelletier, qui n'a jamais fait des Juifs, ni même de l'immigration, le pivot de sa pensée et qui n'a jamais cherché à établir un programme visant à leur nuire concrètement, ne mérite pas d'être placé sur un pied d'égalité avec les discours ouvertement antisémites comme ceux d'Adrien Arcand ou de Joseph Ménard. Au sein même du *Devoir*, l'antisémitisme de Pelletier n'a pas atteint les commentaires parfois agressifs d'Omer Héroux, eux-mêmes à cent lieues de l'idéologie d'Arcand. Le discours de Pelletier se limite à l'antisémitisme de son époque, sans jamais verser dans les *excès*.



La pertinence du contexte historique et des valeurs prédominantes connexes ne devrait pas être négligée. [...] La mise en contexte, en histoire, est un procédé qui doit avoir pour objectif l'explication du phénomène, par l'examen d'une foule de facteurs qui permettent de comprendre l'émergence de certains faits, ainsi que le sens et la portée des paroles et actions¹⁵⁸.

Les années trente, nous l'avons maintes fois souligné, sont marquées par un contexte historique particulier qui impose plusieurs changements au sein de la société canadienne alors en crise. À travers ce nouvel environnement, le discours critique de

¹⁵⁶ C'est là une définition toute simple de l'antisémitisme puisée dans l'article de Gary Caldwell. Il en existe de bien plus détaillées et qui explicitent sans doute mieux le problème. Par exemple, Michel Herszlikowicz qui a écrit un livre sur la *Philosophie de l'antisémitisme* en propose une douzaine au moins tout au long de son ouvrage. Cependant, nous n'avons pas cru nécessaire de nous lancer dans un débat autour de la définition de l'antisémitisme, le sujet du chapitre étant l'analyse du discours de Pelletier face à l'immigration. — Caldwell, *loc. cit.*, pp. 295-298; et Michel Herszlikowicz, *Philosophie de l'antisémitisme*, Paris, Les Presses universitaires de France, 1985, 170 pages.

¹⁵⁷ Voir la note 103 de ce chapitre-ci.

¹⁵⁸ Jedwab, *loc. cit.*, p. 208 et 210.

Georges Pelletier en matière d'immigration va traduire une campagne de redressement national centrée sur une défense plus agressive des intérêts socio-économiques des Canadiens, particulièrement des Canadiens français. Contrairement aux années précédant la crise, le *raidissement* qui qualifie la pensée de Pelletier en matière d'immigration va s'attaquer non plus seulement aux politiques d'immigration des gouvernements mais aussi aux immigrants eux-mêmes.

Tout au long de cette décennie, Pelletier restera farouchement retranché derrière un refus obstiné d'ouvrir les portes du pays à toute nouvelle immigration quelqu'en soit la provenance. Les raisons invoquées par Pelletier restent fondamentalement les mêmes que celles qu'il avait avancées dès ses premières années au *Devoir*: l'immigration multiplie «les déracinés» et, par conséquent, tend à déstabiliser l'unité nationale, particulièrement précaire en cette période de crise économique, sociale et politique. Néanmoins, parallèlement à ce discours généralisé, Pelletier continuera à affirmer qu'il existe des immigrants *désirables* et d'autres *indésirables*, même en période d'instabilité socio-économique. À cet effet, Pelletier restera toujours favorable à une immigration rurale alors qu'il sera plus intraitable lorsqu'il s'agit d'immigrants que ni la langue d'usage, ni la tradition spirituelle, ni la civilisation ne rattachaient à l'une des deux collectivités fondatrices du Canada.

L'optique dans laquelle Pelletier aborde la question de l'immigration est encore très liée à son *idéal sociétal*. Ainsi pour Pelletier, resté attaché aux valeurs de la vie rurale encore dans les années 1930, les immigrants — qui choisissaient très majoritairement les villes pour s'adonner au commerce malgré le chômage qui sévissait — représentaient un obstacle majeur. Cet obstacle était plus important encore lorsque l'origine ethnique de ces immigrants rendait leur assimilation pratiquement impossible. C'est ainsi qu'à partir du milieu des années 1930, son discours s'articulera de plus en plus contre les immigrants qu'il considérait *indésirables*, particulièrement contre les Juifs en cette période où l'antisémitisme était

très répandu au Canada comme dans tout l'Occident¹⁵⁹. À cet égard, comme nous l'avons déjà souligné, Pelletier n'a été étranger ni à son époque ni à son milieu.

¹⁵⁹ Selon Irving Abella, «de toutes les démocraties occidentales qui étaient terre d'immigration, le Canada est celle qui avait la pire réputation pour ce qui est de donner refuge aux Juifs fuyant le fléau nazi». — Irving Abella, *La tunique aux couleurs multiples. Deux siècles de présence juive au Canada*, Ottawa, Musée canadien des civilisations, 1990, p. 140.

CONCLUSION

Nationalisme et immigration. Une idéologie et un phénomène, d'abord et avant tout social, qui jouent tous deux un rôle de premier plan dans l'articulation de l'identité collective que cherche à se donner un peuple: deux éléments primordiaux dans la construction et la définition d'une nation qui parfois même se confond avec l'État dans lequel elle se développe. À cet effet, il est intéressant de s'interroger sur les liens qui unissent le nationalisme et le phénomène de l'immigration.

Comme nous avons pu le constater implicitement tout au long de cette recherche, l'étude de la pensée nationaliste de Georges Pelletier à travers ses positions en matière d'immigration nous permet de tirer certaines conclusions quant à la corrélation qui existe entre le nationalisme d'un individu et la sensibilité de cette même personne face au phénomène de l'immigration. Ainsi dans le cadre de cette conclusion, nous ferons d'abord un retour sur les deux pôles qui ont caractérisé notre objet d'étude: le nationalisme et l'immigration. À travers une définition non pas simplement historique comme dans le reste du mémoire mais plutôt théorique, nous chercherons à proposer une explication, sur les liens unissant les deux «phénomènes», qui transcende l'expérience nationaliste propre à Georges Pelletier. Finalement, en seconde partie, nous reviendrons sur les lignes directrices qui ont marqué la pensée de Pelletier en matière d'immigration de 1910 à 1939 en établissant les liens avec les concepts théoriques élaborés précédemment.

Généralisé à la fin du XIX^e siècle, notamment à la suite du déclin des monarchies européennes, le terme nationalisme se caractérise encore aujourd'hui par

une complexité qui résulte des nombreuses définitions attribuées à cette idéologie. Sentiment qui voue un attachement à la nation dont on fait partie et à tout ce qui lui est propre, doctrine politique revendiquant la primauté de la puissance nationale sur toute autre considération de rapports internationaux, le nationalisme est également un mouvement fondé sur la prise de conscience par une collectivité de ses raisons de fait et de droit de former une nation. C'est ainsi que, d'abord et avant tout une construction mentale qui défend une conception particulière de l'identité nationale¹, le nationalisme peut prendre plusieurs formes différentes. «Le nationalisme peut être mis en œuvre pour soutenir un projet politique comme la construction d'un État providence ou pour défendre des spécificités comme la langue, la culture ou la religion².» Parfois synonyme d'un chauvinisme outrancier, souvent perçu comme l'idée maîtresse de certains mouvements généralement classés à droite ou même à l'extrême droite de l'opinion politique, il peut encore, en d'autres occasions, désigner les revendications d'un peuple assujéti aspirant à l'indépendance.

Mouvement, sentiment, doctrine politique, voilà la première difficulté liée au nationalisme: l'ambiguïté même du terme qui définit non pas *un* nationalisme, mais *des* nationalismes. En effet, alors qu'il existe des nationalismes hautement proclamés et structurés qui deviennent les lignes de pensée de certains partis politiques — voire même de certains régimes politiques — il existe presque toujours concurremment, sur les mêmes territoires et aux mêmes époques, des nationalismes plus diffus et inorganisés dont l'expression se retrouve souvent en dehors des cercles politiques. «C'est ainsi qu'il n'y a pas un seul mais plusieurs nationalismes [...]. Ces nationalismes correspondent à différentes conceptions du “nous” national.³». Ainsi, il va de soi que le nationalisme d'un peuple assujéti n'est pas de même nature que le nationalisme du peuple qui le domine.

¹ Stéphane Paquin, "Les théories explicatives de l'apparition des nations et du nationalisme", *Bulletin d'histoire politique*, vol. 8, n° 1 (automne 1999), p. 108.

² *Ibid.*, p. 106.

³ Léon Dion, *Nationalismes et politique au Québec*, Montréal Hurtubise HMH, 1975, p. 11.

Une autre complexité associée à l'idéologie nationaliste provient du fait que, produit de l'intelligentsia, le nationalisme ne semble être en mesure de remplir concrètement ses ultimes aspirations que lorsqu'il est associé à une autre idéologie (par exemple, le libéralisme, le conservatisme, le fascisme, le socialisme) liée au système politique dont elle définit le régime. En effet, le nationalisme ne s'offre que très rarement — pour ne pas dire jamais — à l'état pur aux différents chercheurs. Au contraire, il se trouve constamment intégré à d'autres idéologies qui se réclament de motivations doctrinales diverses. C'est ainsi que le nationalisme peut prendre plusieurs formes, il peut être libéral, conservateur, social-démocrate, fasciste, communiste et ainsi de suite.

Malgré toutes ces différences, les nationalismes semblent tous définis par la volonté commune d'un groupe social de se doter d'une identité collective, un «nous national» pour reprendre l'expression de Léon Dion, et d'affirmer sa grandeur. À cet effet, comme plusieurs chercheurs l'ont souligné, toutes les idéologies nationalistes s'articulent autour d'une thématique similaire qui met de l'avant trois thèmes principaux: souveraineté, histoire et prétention à l'universalité. Ainsi, dans un premier temps, «le nationalisme est, à l'origine, une doctrine de souveraineté populaire et de liberté⁴». D'autre part, toute prise de conscience nationaliste dans laquelle est exprimée la volonté de renforcer la cohésion d'un groupe social provient des valeurs léguées par le passé. Finalement, tout nationalisme porte en lui la conviction que sa civilisation nationale propre est subjectivement inestimable ou même supérieure aux autres et, par conséquent, qu'elle est appelée à rayonner ou à se répandre.

Sur tous les plans, ethnique, social, politique, linguistique ou parfois religieux, se manifeste la même tendance à lutter contre le particularisme, à réduire les dissidents, à supprimer les germes d'antagonisme internes. Ainsi tout nationalisme penche-t-il, plus ou moins explicitement et plus ou moins fortement, vers l'établissement d'un certain totalitarisme moral et idéologique; il supporte mal la pluralité des options, des fidélités ou des appartenances, ou plutôt il ne les supporte

⁴ Paquin, *loc. cit.*, p. 104.

que lorsque celles-ci s'harmonisent avec les institutions et les principes, admis par tous, qui fondent l'unité nationale⁵.

Cette difficulté à supporter le pluralisme fait dire à Alain Touraine que tout nationalisme s'est fondamentalement donné pour mission de transformer la communauté dans laquelle il s'élabore en une communauté homogène. Plus encore, tous ceux qui ne veulent pas intégrer les valeurs de cette nouvelle nation doivent être considérés comme des ennemis de la nation. Nous avons donc tendance à croire, comme Touraine et plusieurs autres, que le nationalisme mène à une *ethnicisation* croissante des États, les frontières ethniques de la nation devant le plus possible — en respectant néanmoins les valeurs fondamentales qui régissent la nation — coïncider avec les limites territoriales de l'État.

L'idée de nation a toujours porté en elle le rêve d'une communauté homogène dont l'unité correspondait à celle de l'État national ; elle a donc toujours tendu à soumettre la pluralité des acteurs sociaux et en particulier des classes sociales à l'unité d'une nation-peuple, définie par une expérience et une volonté communes⁶.

L'idéologie du nationalisme est donc intimement lié au concept de culture que nous pourrions définir comme étant «un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes servent, d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte⁷». Selon Michael Keating, la culture procure à une société les symboles de son identité et conséquemment crée un sentiment d'appartenance à ladite société, sentiment essentiel autour duquel le nationalisme cherche à définir et édifier la nation⁸. Ainsi, nous pouvons dire que l'idéologie nationaliste se fait un devoir de défendre l'identité culturelle du milieu

⁵ Raoul Girardet, "Le nationalisme", *Encyclopædia Universalis*, corpus 16, Paris, Encyclopædia Universalis, 1989, p.18.

⁶ Alain Touraine, "Le nationalisme contre la nation" dans Pierre Birnbaum, dir., *Sociologie des nationalismes*, Paris, Les Presses universitaires de France, 1997, p. 402.

⁷ Guy Rocher, *Introduction à la sociologie générale*, 3^e éd., Montréal, Hurtubise HMH, 1997, p. 109.

⁸ Michael Keating, *Les défis du nationalisme moderne, Québec, Catalogne, Écosse*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1996, p. 37.

dans lequel elle s'élabore. Elle présuppose donc une appartenance culturelle *particulière* que l'élite nationaliste prétend *universelle* sur un territoire donné et qu'elle cherche à imposer aux autres individus de la collectivité ou à toute autre personne qui serait tenté de s'installer sur le territoire couvert par le nationalisme en tenant compte néanmoins de la présence des minorités historiques reconnues.

Non pas fondé sur l'exclusion, le nationalisme cherche davantage à intégrer (à assimiler, disait-on durant les années de Georges Pelletier) les minorités à l'ensemble majoritaire sur lequel repose l'identité culturelle sans modifier celle-ci. Il faut cependant rester conscient que la culture tout comme le nationalisme ne sont pas des éléments statiques et qu'ils sont même en constante évolution. Nous avons donc tendance à croire que le nationalisme cherche à encourager une convergence culturelle rapide et même à *homogénéiser* les éléments d'une collectivité autour d'une culture dominante issue du passé et mise de l'avant par la majorité nationaliste. Cela fait dire à T. K. Oommen que «*Nationalism is also a form of ethnicity but a specific form. It is the institutionalization of one particular ethnic identity by attaching it to the state*⁹.»

L'immigration, pour sa part, est un phénomène socioculturel qui consiste en l'établissement, temporaire ou définitif, dans un État donné de personnes non autochtones, donc étrangères à des degrés divers aux valeurs, aux coutumes, bref à la civilisation et à l'identité nationale de la collectivité d'accueil. Dans le cadre de notre recherche, ce n'est pas tant l'immigration comme telle que le *regard* porté sur celle-ci par les membres de la collectivité d'accueil qui nous intéresse. À cet effet, il est important de souligner une contradiction majeure engendrée par l'immigration. Utile pour combler les carences conjoncturelles souvent démographiques ou économiques du pays d'accueil, l'immigration se présente, à court terme, comme une solution de rechange au problème de dénatalité et de manque de main-d'œuvre. En contrepartie, à

⁹ T.K. Oommen, *Citizenship, Nationality and Ethnicity. Reconciling Competing Identities*, Cambridge, Polity Press, 1997, p. 39.

long terme, l'immigration engendre des déséquilibres structureaux et des problèmes socioculturels provoqués par les nouveaux arrivants qui débarquent avec «des valeurs, des croyances, des coutumes (ce qui constitue précisément le cœur d'une culture) qui diffèrent de celles de la société d'accueil et interpellent celle-ci¹⁰». Cette dichotomie entre les conséquences à court et long terme de l'immigration fait dire à Jean-Pierre Rogel qu'on ne peut fonder une politique d'immigration sur des considérations purement économiques, conjoncturelles, à court terme. Au contraire, l'immigration doit être d'abord et avant tout perçue comme «un geste à long terme¹¹»: on choisit des citoyens pour la vie, pour l'avenir du développement économique certes, mais aussi et surtout pour l'avenir du développement social, politique et culturel du pays.

Une chose est certaine, lorsque l'immigrant adopte les comportements de la vie publique, avec ou sans nouvel apport purement culturel, il gardera sa façon de penser et de percevoir les situations et l'environnement en fonction de son bagage d'origine. Un immigrant n'est donc jamais reconnu comme un membre à part entière de la société d'accueil, au mieux il est toléré, et ce même si le mimétisme culturel est fort et sa position sociale, élevée. [...] Donc, même s'il y a une forte motivation de la part de celui qui s'intègre et une forte séduction de la société qui accueille, le *regard de l'autre*, c'est-à-dire du membre de la société d'accueil, jouera un rôle prépondérant dans la reconnaissance de la nouvelle identité de l'immigrant, celle-ci ne pouvant être validée autrement¹².

Il est donc évident que l'immigration remue les fondements de l'identité culturelle de la société d'accueil. D'abord parce que les immigrants ne peuvent pas provenir d'une collectivité qui partage exactement la même identité que celle de la société qui les accueille, sinon on ne parle plus d'immigration. Mais aussi, parce qu'il est démontré que les personnes issues de l'immigration conservent toujours un attachement plus ou moins profond à l'identité culturelle de leur pays d'origine, malgré tous les efforts qu'une société puisse déployer en vue de faciliter leur

¹⁰ Jean-Pierre Rogel, *Le défi de l'immigration*, Québec, Institut de recherche sur la culture, 1994, p. 97.

¹¹ *Ibid.*, p. 77.

¹² Bruno Mègre, *Les enjeux de l'immigration au Québec: histoire d'un kidnapping culturel*, Montréal, Balzac-Le Griot Éditeur, 1998, pp. 32-33. (Les italiques sont de nous).

intégration. Ainsi, l'immigration provoque inévitablement un « choc des rencontres¹³ », pour reprendre l'expression de Renan, entre différentes cultures provenant de la double appartenance qui caractérise les immigrants : choc plus ou moins important selon que les immigrants proviennent d'une collectivité dont la civilisation est plus ou moins éloignée de celle de la société d'accueil.

Phénomène inévitable, la question de l'immigration est donc, du point de vue de la société d'accueil, une question dont la perception est grandement liée à l'intégration des nouveaux arrivants au système de valeurs et à la conscience collective mise de l'avant par la société d'accueil. Ainsi, pour les membres « accueillants », l'immigration prend la forme d'un certain échange. D'un côté, la nouvelle société ouvre ses portes aux immigrants en leur promettant une vie meilleure, en contrepartie, ces nouveaux venus acceptent d'abandonner une partie de leurs traditions ancestrales pour épouser la civilisation de la société d'accueil qui est appelée à devenir la leur à plus ou moins long terme, particulièrement dans les pays comme le Canada ou les États-Unis qui se sont construits grâce à l'immigration.

Ainsi face au nationalisme qui tend à défendre une conception unique du « nous national » et à l'imposer à tous les membres de sa collectivité, l'immigration — porteuse d'une diversité socioculturelle inévitable — semble se présenter comme un obstacle à l'homogénéisation d'une collectivité. À cet effet, on comprendra facilement que les idéologies nationalistes, encore aujourd'hui marquées d'un « vieil ethnocentrisme ou sociocentrisme qui porte à exalter le *nous* et à mépriser les *autres*¹⁴ » ont développé une sensibilité particulière face à l'immigration qui, par son essence même, est étrangère à la nation. Alors que certains nationalismes extrémistes exaltent le « nous national » au point de s'opposer catégoriquement à toute forme d'immigration, d'autres nationalismes plus modérés et tolérants souhaitent plutôt un

¹³ Expression d'Ernest Renan citée dans Pierre Vincent, *Immigration, phénomène souhaitable et inévitable*, Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1994, p. 15.

¹⁴ Louis Dumont cité dans la présentation par Philippe Forest de Ernest Renan, *Qu'est-ce qu'une nation?*, Paris, Pierre Bordas et fils Éditeur, 1991, p. 9.

contrôle, plus ou moins serré, de l'immigration qui traduit la crainte d'une perte d'identité nationale au profit d'un certain multiculturalisme, crainte même de devenir minoritaire sur son territoire.

Au Canada français, nationalisme et immigration sont deux concepts fondamentaux de l'identité nationale. Bâti par l'immigration européenne, le Canada est le terrain d'une dualité culturelle: canadienne-française par ses origines et canadienne-anglaise par une nouvelle colonisation après la Conquête de 1760. À cet effet, la nation canadienne-française (nation au sens ethnique et non civique), minoritaire au pays, a développé un nationalisme de «survivance» visant la protection et l'épanouissement de la culture canadienne-française dont la langue française, mais aussi la religion pour les années couvertes par notre recherche sur Georges Pelletier, sont l'expression vivante d'une culture francophone, originale et distincte, à l'intérieur d'un pays, et même d'un continent anglo-saxon. Dans ces conditions particulières, la volonté d'inclusion de l'immigrant remet inévitablement en question le discours identitaire et surtout le respect, dans la dualité canadienne, de la minorité francophone. Dès lors, alors que Canadiens français et Canadiens anglais cherchent à consolider leur poids politique au pays, «l'ethnicité devient un enjeu politique avant d'être un enjeu culturel au sens strict du terme. [...] Par le fait même, l'immigration devient un enjeu politico-culturel, ce qui restreint ainsi le concept de culture nationale à une définition fortement teintée de militantisme et d'engagement, donc de politique¹⁵.»

Les immigrants doivent donc s'intégrer à l'une ou l'autre de ces nations [les deux nations fondatrices du Canada: canadienne-française ou canadienne-anglaise]. Leur intégration à la nation canadienne-française implique l'acceptation de la vision nationaliste de la survivance et la poursuite de la lutte en faveur du triomphe des droits des Canadiens français¹⁶.

¹⁵ Mègre, *op. cit.*, p. 87.

¹⁶ Marcel Martel, "Le dialogue avec l'Autre: les dirigeants franco-ontariens et la question de l'immigration, 1927-1968", *Revue de la Société historique du Canada*, vol. 6 (1995-6), p. 286.

Tellement majoritaire en Amérique du Nord, la culture anglophone exerce une force d'attraction et apparaît, aux yeux des immigrants, comme la meilleure garantie de réussite et de promotion sociale partout sur le continent. Dans cette optique, alors que le nationalisme canadien-français cherche à imposer une certaine convergence culturelle qui, respectant la dualité canadienne, protège par le fait même la culture minoritaire et distincte de la société canadienne-française, l'intégration des nouveaux arrivants prend l'allure d'un difficile obstacle à surmonter. Comme plusieurs chercheurs l'ont démontré, défini par son statut minoritaire au sein du Canada, le nationalisme canadien-français semble avoir développé une méfiance supplémentaire — liée au combat qu'il mène depuis plusieurs siècles pour la survie et l'épanouissement de sa culture particulière — face au phénomène de l'immigration¹⁷, les nationalistes canadiens-français croyant difficilement «que l'étranger puisse s'inscrire dans la continuité de la tradition historique du Canada français¹⁸».

Ainsi, alors qu'il paraît extrêmement complexe, sur le plan strictement théorique, de tirer une conclusion claire, simple et en peu de pages pour expliquer les liens qui unissent le phénomène de l'immigration et le nationalisme, la réponse devient plus complète lorsque l'on se concentre sur une expérience nationaliste particulière. À cet effet, entre le nationalisme canadien-français — qui lui-même peut prendre plusieurs formes bien que celles-ci soient limitées dans un territoire donné — et l'immigration, il nous semble que l'intervention nationaliste en matière d'immigration cherche à imposer aux immigrants un attachement — qui ne se fait pas de lui-même à cause du statut minoritaire de la culture canadienne-française — à l'identité collective canadienne-française distincte de l'ensemble canadien et, par le fait même, à assurer le poids politique du groupe canadien-français à l'intérieur du pays. L'idéologie nationaliste au Canada français cherche ainsi à défendre et à

¹⁷ Danielle Juteau, "L'État et les immigrés: de l'immigration aux communautés culturelles", dans Jacques Zylberberg *et al.*, dir., *Minorités et État*, Québec/Bordeaux, Les Presses de l'Université Laval et Les Presses universitaires de Bordeaux, 1986, pp. 40-42.

¹⁸ Martel, *loc. cit.*, p. 287.

affirmer les valeurs fondamentales qui régissent la vie collective de la société canadienne-française, mais d'une façon *modérée* (sauf pour certains groupuscules), puisqu'il ne faut pas oublier, comme le souligne Pierre Vincent, que la tolérance et la démocratie sont deux des principales valeurs qui définissent les collectivités canadiennes, donc également le Canada français¹⁹.

Dans cette optique, l'étude de la pensée nationaliste, parfois *méfiant*e mais assurément *modérée* et *tolérante*, de Georges Pelletier est particulièrement représentative de la tendance majoritaire que l'on retrouvait au Canada français durant la première moitié du XX^e siècle. D'ailleurs, à cet effet, Paul-André Linteau et Pierre Anctil prétendent que l'analyse de la pensée de Pelletier en matière d'immigration nous permet de saisir les craintes de l'ensemble des nationalistes canadiens-français du début du siècle face au phénomène migratoire, qui se caractérise par une hétérogénéité que le pays n'a jamais connue auparavant. Respectant l'esprit du pacte confédéral de 1867, c'est-à-dire, selon lui, la conception d'un Canada bi-ethnique encore possible à réaliser, le discours de Georges Pelletier en matière d'immigration traduit un courant nationaliste qui cherche à protéger l'identité canadienne en garantissant l'équilibre entre les «deux peuples fondateurs» avec un attachement particulier — et de plus en plus visible à partir des années 1920 — à l'identité canadienne-française minoritaire, mais distincte et importante.

Ainsi, nous avons entrepris cette recherche sur Georges Pelletier et l'immigration dans l'optique de mieux saisir, à travers l'expérience personnelle d'un nationaliste canadien-français, l'évolution du nationalisme traditionaliste qui a occupé une place importante dans le paysage intellectuel de la société canadienne-française de la première moitié du XX^e siècle. À cet effet, les positions du journaliste du *Devoir* sur la question de l'immigration — très débattue dans la société canadienne du début du siècle — ont été utilisées comme révélateur de l'ensemble de sa pensée nationaliste entre 1910 et 1939, années couvertes par le présent mémoire. En plus de présenter les

¹⁹ Vincent, *op. cit.*, p. 126.

positions en matière d'immigration d'un nationaliste traditionaliste qui fut successivement disciple de Bourassa et de Groulx et qui reste à ce jour encore peu connu des chercheurs, cette étude cherchait à évaluer l'impact de la crise économique des années 1930 — qui, comme nous l'avons mentionné en introduction, a imposé une redéfinition du nationalisme — sur la pensée nationaliste de Georges Pelletier.

Dès son entrée au *Devoir* en 1910, Georges Pelletier, alors correspondant parlementaire à Ottawa, a porté un vif intérêt aux questions d'immigration. En effet, alors que durant les années précédant la Première Guerre mondiale le gouvernement canadien ouvre ses portes à de nombreux immigrants dans le but de stimuler le développement économique au pays, notamment par l'exploitation des terres de l'Ouest, le journaliste du *Devoir* va s'interroger sur l'impact sociologique de ces nouveaux arrivants — provenant pour la plupart d'origines ethniques autres que britannique ou française — sur l'identité nationale. Bien que de courte durée, cette période durant laquelle Pelletier réalise une enquête sur l'immigration sera la plus importante dans l'élaboration de sa pensée en matière d'immigration puisqu'elle définira les lignes directrices du discours qui restera le sien jusqu'en 1939.

Pelletier n'est pas opposé à l'immigration. Cependant, comme il analysera toujours ce phénomène en rapport avec l'unité nationale au pays d'accueil, il la perçoit comme dangereuse lorsqu'elle est trop nombreuse parce qu'elle entraîne alors une perte d'influence des populations initiales et compromet du même coup l'équilibre politique basé sur la dualité des « races » canadiennes. Cela amène Pelletier à conclure que la vague d'immigration qui caractérise l'histoire canadienne au début du XX^e siècle, à peu près inassimilable par son gigantisme quoique défendable sur le plan économique, ne contribuait guère, sur le plan sociologique, à l'édification d'une nation canadienne basée, selon le nationalisme canadien-français, sur le respect de la dualité culturelle entre les Canadiens français et les Canadiens anglais. Ainsi, dès son entrée au *Devoir*, le discours de Pelletier sur les questions relatives à l'immigration se caractérise par une lutte contre le pluralisme culturel qui prend son essence dans

l'idéologie nationaliste du journaliste qui rêve d'une société homogène, c'est-à-dire une société dans laquelle les nouveaux arrivants adhèrent aux valeurs de l'une des deux collectivités fondatrices du Canada, sans transformer les civilisations canadienne-française et canadienne-anglaise ni remettre en cause l'équilibre bi-ethnique canadien, dans lequel la minorité canadienne-française occupe une place primordiale. Dans cette optique, se souciant davantage de l'impact sociologique de l'immigration sur la société d'accueil, Pelletier s'en prendra d'abord et avant tout aux politiques gouvernementales en matière d'immigration de préférence aux immigrants eux-mêmes. En effet, alors que le gouvernement avait pour but premier de stimuler le développement économique au pays, Pelletier souhaitera plutôt une restriction du nombre d'immigrants au moyen d'une sélection plus rigoureuse basée sur la qualité des immigrants: une «sage sélection» pour reprendre son expression.

C'est ainsi que dès les premières années de la décennie 1910, Georges Pelletier va se construire une grille de sélection, très bien présentée dans sa brochure sur *L'immigration canadienne* (1913)²⁰, qui répartit les immigrants en trois classes: les désirables, les tolérables et les indésirables. Recherchant d'abord des immigrants qui ont les qualités pour s'acclimater rapidement à la société canadienne sans la transformer, Pelletier propose une classification des immigrants qui, d'abord basée sur des critères moraux puis sociologiques, cherche à imposer des critères favorables au maintien d'un «juste équilibre» de la dualité culturelle entre Canadien français et Canadiens anglais, et conséquemment au respect de la dualité politique canadienne. Tout en restant principalement morale, on constate également que cette analyse de Pelletier semble accorder une certaine importance à l'origine ethnique des immigrants, le Canada devant rester d'abord et avant tout un territoire canadien, français et anglais. Sans élaborer une pensée raciste, le journaliste soulignant à maintes reprises que la question de l'origine des immigrants importe moins que l'attitude de ces derniers envers la société d'accueil, on se rend compte qu'aux yeux de Pelletier les immigrants

²⁰ Voir l'annexe I.

désirables sont majoritairement originaires de régions où la civilisation se rapproche de celle du Canada, ceux-ci s'acclimatant plus aisément à la société canadienne. Respectant toute sa vie cette logique socioculturelle, Pelletier défendra l'idée que, bien que nécessaire pour le peuplement du Canada, l'immigration ne pouvait procurer au pays des éléments aussi bons, sociologiquement parlant, que des Canadiens nés au pays et qu'à cet effet, le Canada devait imposer un régime très strict de contrôle de l'immigration pour ne pas devenir le dépotoir des nations européennes et perdre son identité nationale particulière à la faveur de ce que l'on appellera plus tard le multiculturalisme.

En fait toute sa vie, Georges Pelletier a étudié la question de l'immigration en relation avec son projet nationaliste qui se définit à travers le respect de la dualité culturelle au pays et la conservation des valeurs traditionnelles et catholiques, c'est-à-dire la conservation de la foi, de la langue et des valeurs liées au mode de vie rural, ainsi qu'un juste équilibre ville-campagne, industrie-agriculture. Comme l'a souligné avec beaucoup de justesse Paul-André Linteau dans son étude sur la pensée économique et sociale de Georges Pelletier, le journaliste du *Devoir* a établi des critères de sélection en matière d'immigration qui correspondent à un *idéal sociétal* bien défini: une société où le pluralisme ethnique est contrôlé de façon à ne pas compromettre l'équilibre existant au sein de la société d'accueil, où les individus tarés et ceux à la charge de l'État sont presque inexistantes et une société qui se développe autour de la primauté du monde agricole. Dans cette optique, les conséquences associées par Pelletier au phénomène de l'immigration doivent également être analysées dans un contexte d'accueil de la modernisation et de réticence à l'égard de la modernité. En effet, face aux phénomènes d'industrialisation et d'urbanisation qui dictent un mode de vie matérialiste, Pelletier accorde plutôt préférence, dans le champ idéologique, aux valeurs spirituelles que l'on retrouvait surtout en milieu rural et qui étaient imposées par l'Église catholique, qui apparaît à ses yeux comme la meilleure garantie de la sauvegarde des intérêts nationaux. Ainsi, les immigrants s'installant en grande majorité dans les villes, ils auraient en quelque sorte symbolisé l'*altérité*, c'est-

à-dire cet «autre» venu de l'extérieur et qui semblait menacer la société canadienne et ses traditions particulières. Favorable à un équilibre ville–campagne, Pelletier n'est pas opposé à l'industrialisation, il souhaite même une modernisation de l'agriculture et une industrialisation de la société par le développement du secteur agricole. Cependant, percevant d'abord et avant tout l'agriculture comme un mode de vie auquel est attaché un système de valeurs plutôt qu'un secteur de l'activité économique, Pelletier accordera toute sa vie une grande importance au milieu rural.

À partir des années 1930, à la faveur de l'instabilité économique, sociale, politique et idéologique liée à la conjoncture particulièrement difficile, la pensée de Georges Pelletier va traduire l'expression d'un repli sur soi et se rapprocher d'une défense plus agressive des intérêts socio-économiques des Canadiens, particulièrement des Canadiens français. Ainsi, en matière d'immigration, on assiste à un *raidissement* de la pensée de Pelletier qui va s'en prendre non plus seulement aux politiques des gouvernements, mais parfois aussi aux immigrants eux-mêmes, quoique d'une façon *modérée*, dont le ton ne se compare *absolument pas* aux propos de certains journaux ouvertement racistes comme *Le Goglu* ou encore *Le Patriote*. *Méfiant* et empreint d'une *certaine ambiguïté*, le discours de Pelletier face à l'immigration durant les années 1930, se caractérise aussi par une *tolérance* qui le distingue du ton parfois plus acerbe que l'on retrouve dans les pages de *L'Action catholique* ou même chez son collègue au *Devoir*, Omer Héroux.

Ainsi, sans engendrer une remise en question de l'essence de son discours en matière d'immigration, la Grande dépression impose, chez Pelletier, un déplacement d'insistances qui se traduit par un ton un peu plus caustique ou incisif vis-à-vis des questions relatives à l'immigration. En fait, en pleine crise, Pelletier ne voit pas l'intérêt pour la société canadienne d'ouvrir ses portes à l'immigration quelle qu'en soit la provenance. Sur ce point, le gouvernement semble d'accord avec lui, puisque l'on constate une diminution très importante du nombre d'immigrants admis au pays entre 1930 et 1939. En plus de raisons économiques évidentes liées à la conjoncture, les

justifications du journaliste, qui succédera à Henri Bourassa à la direction du *Devoir*, restent essentiellement les mêmes que celles qu'il avait développées, dans une conjoncture favorable, dès ses premières années au quotidien: Pelletier ne voyait pas dans quelle mesure une nouvelle vague d'immigration pouvait être favorable à l'édification d'une identité nationale, plus encore en période de crise. Cependant, plus porté qu'auparavant à condamner l'immigration dans son ensemble, Pelletier, qui semble associer davantage encore une solide unité nationale à un contrôle serré du pluralisme de façon à ne pas compromettre la dualité bi-ethnique de la population canadienne, devient encore plus intraitable lorsqu'il s'agit d'immigrants que ni la langue, ni la tradition spirituelle, ni la civilisation ne rattachent à l'une des deux collectivités canadiennes. Ainsi, parti d'un constat d'ordre économique où les Canadiens, particulièrement les francophones, affaiblis par la dépression, ne pouvaient souffrir une nouvelle concurrence de la part des populations immigrantes, le discours de Pelletier, comme l'a habilement souligné Pierre Anctil, finit par rejoindre la pensée de plusieurs intellectuels et bureaucrates qui, préoccupés par le caractère ethnique de la société canadienne, ne toléraient pas que viennent se joindre à la société d'accueil des «colonies ethniques» qu'on ne pourrait jamais assimiler à cause de leur origine et de leurs traditions trop éloignées de la société canadienne. Conséquemment, bien qu'elle ait toujours été présente dans la pensée de Pelletier, il semble qu'au cours des années 1930, l'origine ethnique ait implicitement pris, à ses yeux, une nouvelle importance. C'est ainsi qu'à la faveur d'un antisémitisme latent qui touchait tous les pays occidentaux, Pelletier, qui n'a été étranger ni à son époque ni à son milieu, a porté une attention particulière à la «question juive» et s'est opposé — à travers un discours encore une fois *modéré* qui n'a jamais imité les abus de langage qui ont caractérisé certains intellectuels canadiens tel Adrien Arcand — à l'immigration juive plus qu'à tout autre groupe d'immigrants européens ou américains.

Dans la première partie de la conclusion, reprenant les propos de Oommen, Touraine et Girardet, nous avons souligné que le nationalisme mène à une

ethnisation croissante qui penche plus ou moins explicitement «vers l'établissement d'un certain totalitarisme moral et idéologique²¹». Dans le cas de Georges Pelletier, la crise des années trente nous fait voir un nationalisme caractérisé par un repli sur soi qui impose, non pas une redéfinition, mais plutôt un reclassement des priorités parmi lesquelles la lutte contre le particularisme et la diversité ethnique prend une nouvelle importance. Ainsi, à partir de 1930, comme avant la crise, le discours de Pelletier en matière d'immigration poursuit toujours un même *idéal sociétal* lié à son projet nationaliste dans lequel l'Église catholique — et surtout les valeurs spirituelles imposées par l'Église — occupe une place importante. Cependant, sans remettre en cause l'idéal pancanadien de Bourassa, les positions de Pelletier en matière d'immigration nous permettent de constater qu'à la faveur de l'instabilité liée à la crise, son nationalisme s'est davantage encore rapproché du nationalisme de concentration véhiculé par l'abbé Groulx, notamment par la forme de son discours dénonciateur. Ainsi, on peut conclure que de 1910 à 1939, malgré une certaine différence au niveau du *ton* et de la *forme*, le *fond* de la pensée de Pelletier en matière d'immigration — basé sur une «sage sélection» des immigrants liée à l'édification de l'unité nationale — est resté essentiellement le même pendant les 29 ans couverts par notre recherche.

Cette continuité dans la pensée de Pelletier signifie-t-elle que l'historiographie fait erreur lorsqu'elle affirme que la Grande dépression des années 1930 a amené une redéfinition du nationalisme traditionaliste et permis à ce courant idéologique lié à l'Église catholique de connaître un nouvel essor? Il est difficile d'affirmer oui ou non à travers une étude sur un seul intellectuel nationaliste traditionaliste. À cet effet, après avoir souligné en introduction l'importance de donner une plus grande place à la biographie dans l'étude de l'histoire intellectuelle de façon à bien saisir davantage l'évolution et le dynamisme qui marquent tous les courants idéologiques, il serait prématuré voire même prétentieux d'étendre l'analyse de la pensée d'un seul individu,

²¹ Girardet, *loc. cit.*, p. 18.

qui se caractérise par une logique, des ambiguïtés et parfois même des contradictions qui lui sont propres — bien que les écarts soient limités par la pensée nationaliste —, à l'ensemble d'un courant idéologique qui a connu autant d'adeptes que le nationalisme traditionaliste canadien-français. En fait, cette recherche, qui voulait mieux comprendre le nationalisme traditionaliste à travers l'étude d'un de ses membres moins connus des chercheurs, ne dresse pas un portrait de l'attitude de l'ensemble des nationalistes traditionalistes face à la question de l'immigration. Elle apporte plutôt la vision d'un nationaliste tout à fait traditionaliste, disciple d'Henri Bourassa puis de l'abbé Groulx, et donc permet d'enrichir la définition du nationalisme traditionaliste canadien-français en donnant le point de vue de l'un d'entre-deux, en l'occurrence le journaliste Georges Pelletier, et sur un aspect particulier, l'immigration. Néanmoins, il ne faut pas non plus sous-estimer l'influence de Georges Pelletier qui a occupé un poste stratégique comme journaliste puis directeur du *Devoir*. Certes, le tirage de ce quotidien montréalais était bien inférieur à celui des grands journaux libéraux comme *La Presse* ou encore *Le Soleil*, il n'en reste pas moins qu'il bénéficiait d'une large diffusion au sein des milieux intellectuels, politiques et religieux.

Ainsi pour conclure, l'étude de la pensée de Georges Pelletier nous permet de constater que ce que les historiens ont qualifié de redéfinition du nationalisme, s'est davantage traduit, chez lui, par un changement d'insistances ou un reclassement des priorités à l'intérieur duquel son nationalisme est demeuré le même. Conséquemment, nous sommes en droit de nous demander si l'utilisation du terme redéfinition, généralement accepté par l'historiographie canadienne-française contemporaine pour décrire les modifications subies par l'ensemble de l'idéologie nationaliste traditionaliste à la faveur de la crise des années 1930, n'est pas exagérée. Voilà une question historiographique sur laquelle il serait intéressant de se pencher dans de prochaines études sur le nationalisme canadien-français de la première moitié du XX^e siècle.

BIBLIOGRAPHIE

I - SOURCES IMPRIMÉES ET MANUSCRITES

A) ARTICLES, BROCHURES ET CORRESPONDANCE DE GEORGES PELLETIER

La principale source est évidemment *Le Devoir*. Dépouillement systématique de tous les articles signés par Georges Pelletier dans *Le Devoir*, du 1^{er} janvier au 31 décembre, au cours des années suivantes:

1912, 1913, 1917, 1922, 1924, 1927, 1930, 1932, 1935, 1937, 1939 et 1942

Fonds d'archives Georges-Pelletier conservé au Centre de recherche Lionel-Groulx.

Cote P5.

Correspondance de Georges Pelletier conservée dans les fonds d'archives suivants:

- *Fonds Imprimerie populaire limitée (Le Devoir)*, Centre de recherche Lionel-Groulx. Cote P56 / B,86 à P56 / B,95.
- *Fonds Lionel-Groulx*. Centre de recherche Lionel-Groulx. Cote P1 / A,2939.
- *Fonds Gérard-Filion*. Centre de recherche Lionel-Groulx. Cote P24 / C,12 et P24 / C,32.
- *Fonds Maxime-Raymond*. Centre de recherche Lionel-Groulx. Cote P3 / A,747 et P3 / C,239.

LABROSSE, Pierre [pseudonyme de Georges Pelletier]. "Les meurt-de-faim". *Le Nationaliste*, 13 juin 1915, p. 1.

PELLETIER, Georges. *L'immigration canadienne*. Montréal, Enquêtes du Devoir, 1913. 73 pages.

_____. "Notre industrie". *L'Action française*, vol. 5, n° 6 (juin 1921), pp. 322-356.

_____. "Les obstacles économiques à l'indépendance du Canada français". *L'Action française*, vol. 8, n° 2 (août 1922), pp. 66-82.

_____. "La propagande impérialiste". *L'Action nationale*, vol. 13, n° 1 (juin 1939), pp. 483-508.

_____. "Le partage de l'immigration canadienne depuis 1900". *Revue trimestrielle canadienne*, vol. 4, n° 15 (novembre 1918), pp. 273-280.

B) VOLUMES ET BROCHURES DIVERSES

Le dixième anniversaire du "Devoir". Montréal, Imprimerie du Devoir, 1920. 115 pages.

Quarante ans de combat, [Textes et allocutions prononcées au banquet du quarantième anniversaire du *Devoir*]. Montréal, l'Imprimerie populaire ltée, 1950. 39 pages.

ANONYME. "M. Henri Bourassa". *L'Action française*, vol. 14, n° 5 (novembre 1925), pp. 286-293.

ARCAND, Adrien. *Exposé des principes et du programme du Parti national social chrétien*. Montréal, Éditions du Patriote, 1934. 55 pages.

ASSELIN, Olivar. *L'émigration belge et française au Canada. Rapport sur une enquête faite durant l'hiver 1911-1912*. Ottawa, Imprimé par C.H. Parmelee, Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1913. 32 pages.

BEAUDRY, Pierre [pseudonyme de Jules Fournier]. "Ceux qui vont mourir". *Le Nationaliste*, 12 août 1906, p. 1.

BOURASSA, Henri. "*Le Devoir*": *son origine, son passé, son avenir*, [Discours prononcé par M. Henri Bourassa, directeur du *Devoir*, le 14 janvier 1915]. Montréal, Imprimerie du Devoir, 1915. 53 pages.

_____. *La presse catholique et nationale*. Montréal, Imprimerie du Devoir, 1921. 80 pages.

_____. *Pour la justice*, [Discours prononcé au Monument national, le 9 mars 1912 par M. Henri Bourassa, directeur du *Devoir*]. Montréal, [s.é.], 1912, pp. 41-44.

_____. "Réponse amicale à *La Vérité*". *Le Nationaliste*, 3 avril 1904, p. 2.

DIRECTION DE L'ACTION FRANÇAISE. "Notre avenir politique". *L'Action française*, vol. 7, n° 1 (janvier 1922), pp. 4-25.

DUHRAM, Lord. *Le rapport Duhram*. Montréal, Éditions Sainte-Marie, 1969. 156 pages. [Édition avec une présentation par Denis Bertrand et André Lavallée].

FOURNIER, Jules. "Georges Pelletier et l'immigration". *L'Action*, 6 décembre 1913, p. 1.

GROULX, Lionel. *Mes mémoires*. Tome 3. Montréal, Fides, 1972. 412 pages.

_____. *Une anthologie*. Montréal, Bibliothèque québécoise, 1998. 312 pages. [présentation et choix des textes par Julien Goyette].

_____. "Le rôle politique de Henri Bourassa" dans *Hommage à Henri Bourassa*. Montréal, [s.é.], [s.d.], pp. 18-29. (Reproduit du numéro souvenir paru dans *Le Devoir* du 25 novembre 1952).

_____. "Notre doctrine". *L'Action française*, vol. 5, n° 1 (janvier 1921), pp. 24-33.

_____. "Vers l'avenir". *L'Action nationale*, vol. 18, (2^e semestre 1941), pp. 97-103.

HÉROUX, Omer. "Georges Pelletier -I-". *Le Devoir*, 21 janvier 1947, p. 1.

_____. "Georges Pelletier -II-". *Le Devoir*, 22 janvier 1947, p. 1.

MINVILLE, Esdras. "Libéralisme? Communisme? Corporatisme?". *L'Actualité économique*, vol. 12, n° 2 (décembre 1936), pp. 154-166.

URQUHART, M.C. et K.A.H. BUCKLEY, rédacteurs. *Statistiques historiques du Canada*. 2^e éd. Ottawa, Statistiques Canada en collaboration avec la Fédération canadienne des sciences sociales, 1983, séries A1-14 et A350.

VILLENEUVE, J.-M. Rodrigue, o.m.i. "Et nos frères de la dispersion ?". *L'Action française*, vol. 8, n° 1 (juillet 1922), pp. 4-27.

WOODSWORTH, James S. *Strangers Within our Gates or Coming Canadians*. 2^e éd. (1^{ère} éd. en 1909). Toronto, University of Toronto Press, 1972. 279 pages. [Avec une présentation de Marilyn Barber].

C) DOCUMENTS OFFICIELS

9-10 ÉDOUARD VII. «*Loi de l'immigration*» dans *Statuts du Canada*, 1910, vol. I-II, chap. 27, pp. 213-249.

14-15 GEORGE V. «*Loi modifiant la Loi de l'immigration*» dans *Statuts du Canada*, 1924, vols. I-II, chap. 45, pp. 155-160.

18-19 Georges V. «*Loi modifiant la Loi de l'immigration*» dans *Statuts du Canada*, 1928, chap. 29, p. 131.

20-21 GEORGE V. «Loi concernant le transfert des ressources naturelles de l'Alberta» dans *Statuts du Canada*, 1930, vol. I-II, chap. 3, pp. 15-26.

_____. «Loi concernant le transfert des ressources naturelles du Manitoba» dans *Statuts du Canada*, 1930, vol. I-II, chap. 29, pp. 255-269.

_____. «Loi concernant le transfert des ressources naturelles de la Saskatchewan» dans *Statuts du Canada*, 1930, vol. I-II, chap. 41, pp. 331-341.

Débats de la Chambre des Communes. Canada, Session de 1899, vol. III, 26 juillet 1899, 8486-8646.

Débats de la Chambre des Communes. Canada, Session de 1906-7, vol. IV, 9 avril 1907, 6318-6441.

II - OUVRAGES BIBLIOGRAPHIQUES ET DICTIONNAIRES

DUROCHER, René et Paul-André LINTEAU. *Histoire du Québec: bibliographie sélective (1867-1970)*. Trois-Rivières, Boréal Express, 1970. 189 pages.

LAMONDE, Yvan. *L'histoire des idées au Québec, 1760-1960. Bibliographie des études*. Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1989. 167 pages.

MONIÈRE, Denis *et al.* *Les idéologies au Québec: bibliographie*. Montréal, Ministère des affaires culturelles, Bibliothèque nationale du Québec, 1980. 175 pages.

ROUILLARD, Jacques, dir. *Guide d'histoire du Québec. Du régime français à nos jours - Bibliographie commentée*. 2^e éd. Montréal, Éditions du Méridien, 1993. 354 pages.

VINET, Bernard. *Pseudonymes québécois*. Québec, Éditions Garneau, 1974. 361 pages.

III - SYNTHÈSES HISTORIQUES ET MANUELS

BROWN, Craig, dir. *Histoire générale du Canada*. Montréal, Boréal, 1990. 694 pages.
(Coll. "Boréal compact").

BOTHWELL, Robert *et al.* *Canada, 1900-1945*. Toronto, University of Toronto Press, 1987. 427 pages.

DICKINSON, John A. et Brian YOUNG. *Brève histoire socio-économique du Québec*. Sillery, Septentrion, 1992. 392 pages.

FRANCIS, Douglas R. *et al.* *Destinies: Canadian History Since Confederation*. Toronto, Holt, Rinehart & Winston of Canada, 1988. 494 pages.

LACOURSIÈRE, Jacques. *Histoire populaire du Québec*. Tome 4: 1896-1960. Sillery, Septentrion, 1997. 411 pages. ²

LINTEAU, Paul-André *et al.* *Histoire du Québec contemporain*. Tome 1: *De la Confédération à la crise (1867-1929)*. 2^e éd. Montréal, Boréal, 1994. 758 pages.
(Coll. "Boréal compact").

_____. *Histoire du Québec contemporain*. Tome 2: *Le Québec depuis 1930*. 2^e éd. Montréal, Boréal, 1994, 834 pages. (Coll. "Boréal compact").

ROCHER, Guy. *Introduction à la sociologie générale*. 3^e éd. Montréal, Hurtubise HMH, 1997. 685 pages.

RYERSON, Stanley B. *Le Canada français. Sa tradition et son avenir*. Montréal, Éditions La Victoire, 1945, 149 pages.

WADE, Mason. *The French Canadian Outlook*. New York, Viking Press, 1946. 192 pages.

_____. *Les Canadiens français de 1760 à nos jours*. Tome 1. Montréal, Cercle du livre de France, 1963. 685 pages.

IV - ÉTUDES

A) OUVRAGES GÉNÉRAUX

BALTHAZAR, Louis. *Bilan du nationalisme au Québec*. Montréal, L'Hexagone, 1986. 212 pages.

BAUM, Gregory. *Catholics and Canadian Socialism. Political Thought in the Thirties and Forties*. Toronto, James Lorimer & Company, 1980, 240 pages.

BEAULIEU, André et Jean HAMELIN. *Les journaux du Québec de 1764 à 1964*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1965. 329 pages. (Coll. "Les Cahiers de l'Institut d'histoire").

BÉLANGER, André-J. *L'apolitisme des idéologies québécoises. Le grand tournant de 1934-1936*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974. 392 pages.

BÉLANGER, Yves. *Québec inc: l'entreprise québécoise à la croisée des chemins*. Montréal, Hurtubise HMH, 1998. 202 pages.

BRUNET, Michel. *«Canadians» et Canadiens. Étude sur l'histoire et le passé des deux Canadas*. Montréal, Fides, 1954. 176 pages.

BURNET, Jean R. et Howard PALMER. *Coming Canadians: An Introduction to a History of Canada's Peoples*. Toronto, McClelland & Stewart, 1988. 253 pages.

COOK, Ramsay. *Le sphinx parle français. Un Canadien anglais s'interroge sur le problème québécois*. Montréal, Hurtubise HMH, 1968. 187 pages. (Coll. "Aujourd'hui").

CORBETT, David C. *Canada's Immigration Policy*. Toronto, University of Toronto Press, 1957. 215 pages.

DION, Léon. *Québec 1945-2000 . Tome 2: Les intellectuels et le temps de Duplessis*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1993. 452 pages.

- _____. *Nationalismes et politique au Québec*. Montréal, Hurtubise HMH, 1975. 177 pages. (Coll. "Sciences de l'homme et humanisme").
- DUMONT, Fernand *et al.*, dir. *Idéologies au Canada français*. Tome 2: 1900-1929. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974. 377 pages.
- _____. *Idéologies au Canada français*. Tome 3: 1930-1939. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978. 361 pages.
- GELLNER, Ernest. *Nations and Nationalism*. Ithaca & London, Cornell University Press, 1983. 150 pages.
- HAMELIN, Jean et Nicole GAGNON. *Histoire du catholicisme québécois*. Volume 3: *Le XXe siècle*. Tome 1: 1898-1940. Montréal, Boréal, 1984. 504 pages.
- KEATING, Michael. *Les défis du nationalisme moderne, Québec, Catalogne, Écosse*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1996. 296 pages. (Coll. "Politique et économie").
- LAHAISE, Robert. *La fin du Québec traditionnel, 1914-1939*. Montréal, L'Hexagone, 1994. 238 pages.
- LAMARRE, Jean. *Le devenir de la nation québécoise selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet, 1944-1969*. Sillery, Septentrion, 1993. 562 pages.
- MC INNIS, Edgar. *Canada. A Political and Social History*. New York/Toronto, Rinehart & Company, 1954. 574 pages.
- MONIÈRE, Denis. *Le développement des idéologies au Québec, des origines à nos jours*. Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1977. 381 pages.
- MORIN, Rosaire. *L'immigration au Canada*. Montréal, Éditions de L'Action nationale, 1966. 172 pages.

- OLIVER, Michael. *The Passionate Debate: The Social and Political Ideas of French-Canadian Nationalists, 1920-1945*. Montréal, Vehicule Press, 1991. 284 pages.
- OOMMEN, T.K. *Citizenship, Nationality and Ethnicity. Reconciling Competing Identities*. Cambridge, Polity Press, 1997. 270 pages.
- OUELLET, Fernand. *Economy, Class and Nation in Quebec: Interpretive Essays*. Toronto, Copp Clark Pitman, 1991. 302 pages.
- POMEYROLS, Catherine. *Les intellectuels québécois: formation et engagements, 1919-1939*. Montréal, L'Harmattan, 1996. 537 pages.
- RENAN, Ernest. *Qu'est-ce qu'une nation?*. Paris, Pierre Bordas et fils Éditeur, 1991. 128 pages. [Présentation par Philippe Forest].
- ROBY, Yves. *Les Québécois et les investissements américains (1918-1929)*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1976. 250 pages.
- ROY, Fernande. *Histoire des idéologies au Québec aux XIX^e et XX^e siècles*. Montréal, Boréal, 1993. 127 pages. (Coll. "Boréal Express").
- RUDIN, Ronald. *Faire de l'histoire au Québec*. Sillery, Septentrion, 1998. 278 pages.
- SÉGUIN, Maurice. *L'idée d'indépendance au Québec: genèse et historique*. Trois-Rivières, Boréal Express, 1967. 66 pages.
- SMITH, Anthony D. *Theories of Nationalism*. 2^e éd. Londres, Duckworth, 1983. 350 pages.
- TROFIMENKOFF, Susan Mann. *French Canadian Nationalism in Quebec in the Twenties*. Toronto, University of Toronto Press, 1975. 157 pages.
- TRUDEAU, Pierre Elliott. *La grève de l'amiante*. Montréal, Éditions du Jour, 1956. 428 pages.

WHITAKER, Reg. *La politique canadienne d'immigration depuis la Confédération*. Ottawa, Société historique du Canada, 1991. 28 pages.

B) OUVRAGES SPÉCIALISÉS

ABELLA, Irving. *La tunique aux couleurs multiples. Deux siècle de présence juive au Canada*. Ottawa, Musée canadien des civilisations, 1990. 175 pages.

ABELLA, Irving et Harold TROPER. *None is Too Many*. Toronto, Lister and Orpen Dennys, 1982. 336 pages.

ANCTIL, Pierre. *Le Devoir, les Juifs et l'immigration: de Bourassa à Laurendeau*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988. 172 pages.

_____. *Le rendez-vous manqué: Les Juifs à Montréal face au Québec de l'entre-deux-guerres*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988. 366 pages.

ANCTIL, Pierre et Gary CALDWELL, dir. *Juifs et réalités juives au Québec*, Montréal, Institut de recherche sur la culture, 1984. 371 pages.

AVERY, Donald. *Dangerous Foreigners. European Immigrant Workers and Labour Radicalism in Canada (1896-1932)*. Toronto, McClelland & Stewart, 1979. 204 pages.

BEHIELS, Michael D. *Le Québec et la question de l'immigration: de l'ethnocentrisme au pluralisme ethnique, 1900-1985*. Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1991. 34 pages.

BETCHERMAN, Lita-Rose. *The Swastika and the Maple Leaf. Fascist Movements in Canada in the Thirties*. Toronto, Fitzhenry & Whiteside, 1975. 147 pages.

- COMEAU, Robert et Luc DESROCHERS, dir. *Le Devoir: un journal indépendant (1910-1995)*. Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1996. 368 pages. (Coll. "Les Cahiers du Québec contemporain").
- DELISLE, Esther. *Le Traître et le Juif. Lionel Groulx, Le Devoir et le délire du nationalisme d'extrême droite dans la province de Québec, 1929-1939*. Montréal, L'Étincelle Éditeur, 1996. 284 pages.
- DIRKS, Gerald E. *Canada's Refugee Policy: Indifference or Opportunism?* Montréal / Kingston, McGill-Queen's University Press, 1991. 316 pages.
- GABOURY, Jean-Pierre. *Le nationalisme de Lionel Groulx : aspects idéologiques*. Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1970. 226 pages.
- GOUVERNEMENT DU CANADA. *Étude sur l'immigration et les objectifs démographiques du Canada. Tome 2: Le programme d'immigration*. Ottawa, Main-d'œuvre et Immigration Canada, 1974. 253 pages.
- GINGRAS, Pierre-Philippe. *Le Devoir*. Montréal, Libre Expression, 1985. 295 pages.
- HAWKINS, Freda. *Critical Years in Immigration: Canada and Australia Compared*. 2^e éd. Montréal / Kingston, McGill-Queen's University Press, 1991. 368 pages.
- HERSZLIKOWICZ, Michel. *Philosophie de l'antisémitisme*. Paris, Presses Universitaires de France, 1985. 170 pages.
- JONES, Richard. *L'idéologie de L'Action catholique, 1917-1939*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974. 359 pages.
- LACOMBE, Alain. *Errol Bouchette: un intellectuel (1862-1912)*. Montréal, Fides, 1997. 238 pages.
- LAHAISE, Robert, dir. *Le Devoir: reflet du Québec au 20^e siècle*. Montréal, Hurtubise HMH, 1994. 504 pages. (Coll. "Les Cahiers du Québec").

- MAYO-SMITH, Richmond. *Emigration and Immigration*. 2^e éd. New York, Charles Scribner's Sons, 1968. 316 pages.
- MÈGRE, Bruno. *Les enjeux de l'immigration au Québec: histoire d'un kidnapping culturel*. Montréal, Balzac-Le Griot Éditeur, 1998. 101 pages
- PALMER, Howard. *Les enjeux ethniques de la politiques d'immigration canadienne depuis la Confédération*. Calgary, Les Presses de l'Université de Calgary, 1991. 36 pages.
- PARAI, Louis. *L'incidence économique de l'immigration*. Ottawa, Conseil de la main-d'œuvre et de l'immigration, 1974. 128 pages.
- PELLETIER-BAILLARGEON, Hélène. *Olivar Asselin et son temps*. Tome I: *Le militant*. Montréal, Fides, 1996. 780 pages.
- ROBERTS, Barbara. *Whence They Came. Deportation from Canada, 1900-1935*. Ottawa, University of Ottawa Press, 1988. 256 pages.
- ROBIN, Martin. *Shades of Right. Nativist and Fascist Politics in Canada, 1920-1940*. Toronto, Toronto University Press, 1992. 372 pages.
- ROGEL, Jean-Pierre. *Le défi de l'immigration*. Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994. 122 pages
- RUMILLY, Robert. *Henri Bourassa, la vie publique d'un grand Canadien*. Montréal, Chanteclerc, 1953. 791 pages.
- VIGOD, Bernard. *Taschereau*. Sillery, Septentrion, 1996. 392 pages.
- VINCENT, Pierre. *Immigration: phénomène souhaitable et inévitable*. Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1994. 268 pages.
- WINOCK, Michel. *Nationalisme, antisémitisme, fascisme en France*. Paris, Seuil, 1990. 444 pages.

C) ARTICLES DE PÉRIODIQUES ET DE COLLECTIFS

ANCTIL, Pierre. "Réponse à Esther Delisle sur l'antisémitisme" dans André Champagne, dir. *Le Québec contemporain*, Sillery, Septentrion, 1995, pp. 55-68. (Coll. "Entretiens avec l'histoire").

ANGERS, François-Albert. "Nationalisme et vie économique". *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 22, n° 4 (mars 1969), pp. 589-610.

ARDANT, Philippe. "L'immigration". *Pouvoirs*, vol. 47 (hiver 1988), p. 3.

ARÈS, Richard, s.j. "Rôle du catholicisme dans la pensée de Bourassa". *L'Action nationale*, vol. 43, (1^{er} semestre 1954), pp. 139-154.

BRUNET, Michel. "Trois dominantes de la pensée canadienne-française, l'agriculture, l'anti-étatisme et le messianisme" dans Michel Brunet, dir. *La présence anglaise et les Canadiens*, Montréal, Beauchemin, 1958, pp. 113-166.

CALDWELL, Gary. "L'antisémitisme au Québec" dans Pierre Anctil et Gary Caldwell, dir. *Juifs et réalités juives au Québec*, Montréal, Institut de recherche sur la culture, 1984, pp. 291-325.

COMEAU, Robert. "Lionel Groulx, les indépendantistes de *La Nation* et le séparatisme 1936-1938". *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 26, n° 1 (juin 1972), pp. 83-102.

_____. "L'idéologie petite-bourgeoise des indépendantistes de *La Nation*, 1936-1938" dans Fernand Dumont *et al.*, dir. *Idéologies au Canada français*. Tome 3: 1930-1939, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978, pp. 201-214.

DANDURAND, Pierre. "Crise économique et idéologie nationaliste, le cas du journal *Le Devoir*" dans Fernand Dumont *et al.*, dir. *Idéologies au Canada français* Tome 3: 1930-1939, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978, pp. 41-59.

- DANSEREAU, Bernard. "À propos du fascisme au Québec ou comment des clichés permettent d'évacuer les analyses". *Bulletin d'histoire politique*, vol. 4 n° 4 (été 1996), pp. 41-46.
- DELISLE, Esther. "Lionel Groulx et l'antisémitisme" dans André Champagne, dir. *Le Québec contemporain*, Sillery, Septentrion, 1995, pp. 41-54. (Coll. "Entretiens avec l'histoire").
- DESROSIERS, Léo-Paul. "Georges Pelletier". *L'Action nationale*, vol. 29, n° 3 (mars 1947), pp. 188-191.
- _____. "Préface" dans Virginie Pelletier, *Bio-bibliographie de M. Georges Pelletier*. École de bibliothéconomie, Université de Montréal, 1942, pp 4-7.
- DICKINSON, John A. "Commentaires sur la critique de Ronald Rudin". *Bulletin d'histoire politique*, vol. 4, n° 2 (hiver 1996), pp. 21-24.
- DROLET, Jean. "Henri Bourassa: une analyse de sa pensée" dans Fernand Dumont *et al.*, dir. *Idéologies au Canada français*. Tome 2: 1900-1929, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974, pp. 223-250.
- DUHAMEL, Roger. "Georges Pelletier". *Action universitaire*, vol. 13, n° 6 (février 1947), pp. 23-24.
- DUMONT, Fernand. "Du début du siècle à la crise de 1929" dans Fernand Dumont *et al.*, dir. *Idéologies au Canada français*. Tome 2: 1900-1929, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974, pp. 1-13.
- _____. "Les années 30: la première Révolution tranquille " dans Fernand Dumont *et al.*, dir. *Idéologies au Canada français*. Tome 3: 1930-1939, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978, pp. 1-20.

- DUROCHER, René. "Le Fasciste canadien, 1935-1938" dans Fernand Dumont *et al.*, dir. *Idéologies au Canada français*. Tome 3: 1930-1939. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978, pp. 257-271.
- FECTEAU, Jean-Marie. "La quête d'une histoire normale: réflexions sur les limites épistémologiques du "révisionisme" au Québec". *Bulletin d'histoire politique*, vol. 4, n° 2 (hiver 1995), pp. 31-38.
- FORTIN, Gérald. "Le nationalisme canadien-français et les classes sociales". *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 22, n° 4 (mars 1969), pp. 525-535.
- GIRARDET, Raoul. "Le nationalisme". *Encyclopædia Universalis*, corpus 16, Paris, Encyclopædia Universalis, 1989, pp. 17-19.
- HARVEY, Pierre. "Le contenu économique du journal *Le Devoir*, 1910-1940" dans Robert Comeau et Luc Desrochers, dir. *Le Devoir: un journal indépendant (1910-1995)*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1996, pp. 93-120.
- HUOT, Maurice. "Georges Pelletier" dans *Journalistes Canadiens*, Montréal, Éditions du Bien public, 1959, pp. 9-20.
- JEDWAB, Jack. "Notre maître: le passé? Nationalisme et antisémitisme au *Devoir* 1932-1947" dans Robert Comeau et Luc Desrochers, dir. *Le Devoir: un journal indépendant (1910-1995)*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1996, pp. 199-210.
- JUTEAU, Danielle. "L'État et les immigrés: de l'immigration aux communautés culturelles" dans Jacques Zylberberg *et al.*, dir. *Minorités et État*, Québec / Bordeaux, Les Presses de l'Université Laval et Les Presses universitaires de Bordeaux, 1986, pp. 35-48.
- LACOURSIÈRE, Jacques. "Ce que furent le fascisme et le nazisme dans le Québec des années 30". *La Presse*, 30 avril 1983, section Plus, pp. 1-4.

- LAHAISE, Robert. "«Ce siècle avait dix ans ...», 1910-1939" dans Robert Lahaise, dir. *Le Devoir: reflet du Québec au 20^e siècle*, Montréal, Hurtubise HMH, 1994, pp. 15-57.
- LAURENDEAU, André. "Le nationalisme de Bourassa". *L'Action nationale*, vol. 43, (1^{er} semestre 1954), pp. 9-56.
- LEVITT, Joseph. "La perspective nationaliste d'Henri Bourassa (1896-1914)". *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 22, n^o 4 (mars 1969), pp. 569-582.
- LINTEAU, Paul-André. "Georges Pelletier et les questions économiques (1910-1929)". *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 23, n^o 4 (1970), pp. 583-600.
- _____. "Georges Pelletier et la vie économique des Canadiens français" dans *Économie québécoise*, Montréal, Les Cahiers de l'Université du Québec, 1969, pp. 405-416.
- _____. "De l'équilibre et de la nuance dans l'interprétation de l'histoire du Québec". *Bulletin d'histoire politique*, vol. 4, n^o 2 (hiver 1996), pp. 13-19.
- LISÉE, Jean-François. "Québec antisémite? Non coupable!" [Interview avec Pierre Anctil]. *L'Actualité*, vol. 16, n^o 19 (1^{er} décembre), pp. 17-22.
- MARTEL, Marcel. "Le dialogue avec l'Autre: les dirigeants franco-ontariens et la question de l'immigration, 1927-1968". *Revue de la Société historique du Canada*, vol. 6 (1995), pp. 273-287.
- OUELLET, Fernand. "Les fondements historiques de l'option séparatiste dans le Québec". *Canadian Historical Review*, vol. 43, n^o 3 (septembre 1962), pp. 185-203.
- PAQUIN, Stéphane. "Les théories explicatives de l'apparition des nations et du nationalisme". *Bulletin d'histoire politique*, vol. 8, n^o 1 (automne 1999), pp. 102-114.

- POITRINEAU, Abel. "Physiocrates". *Encyclopædia Universalis*, corpus 18, Paris, Encyclopædia Universalis, 1995, pp. 232-234.
- PRATTE, André. "Une thèse à forts relents nazis suscite un profond malaise à l'Université Laval", *La Presse*, 20 juillet 1998, p. A12.
- ROCHER, François. "Le Devoir et la mouvance séparatiste dans les années trente" dans Robert Comeau et Luc Desrochers, dir. *Le Devoir: un journal indépendant (1910-1995)*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1996, pp. 211-221.
- ROUILLARD, Jacques. "Le Québec était-il fasciste en 1942?". *La Presse*, 13 novembre 1996, p. B3.
- _____. "Haro sur le fascisme: la fondation de la fédération provinciale du travail du Québec, 1938". *Canadian Historical Review*, vol. 71, n° 3 (1990), pp. 346-374.
- RUDIN, Ronald. "La quête d'une société normale: critique de la réinterprétation de l'histoire du Québec". *Bulletin d'histoire politique*, vol. 3, n° 2 (hiver 1995), pp. 9-42.
- RUMILLY, Robert. "Biographie de Georges Pelletier" dans *Chefs de file*, Montréal, les Éditions du Zodiaque, 1934, pp. 206-210.
- SAINT-PIERRE, Jocelyn. "Les correspondants parlementaires à Québec et à Ottawa, 1910-1993" dans Robert Lahaise, dir. *Le Devoir: reflet du Québec au 20^e siècle*, Montréal, Hurtubise HMH, 1994, pp. 117-148.
- SAURIOL, Paul. "Le grand orateur au déclin de sa carrière" dans *Hommage à Henri Bourassa*, Montréal, [s.é], [s.d], p. 234-244. (Reproduit du numéro souvenir paru dans *Le Devoir* du 25 novembre 1952).

TRÉPANIÉ, Pierre. "Esdras Minville (1896-1975) et le traditionalisme canadien-français". *Les Cahiers des Dix*, n° 50, Québec et Sainte-Foy, La Société des Dix et les Éditions La Liberté, 1995, pp. 255-294.

_____. "Quel corporatisme ? (1820-1965)". *Les Cahiers des Dix*, n° 49, Québec et Sainte-Foy, La Société des Dix et les Éditions La Liberté, 1994, pp. 159-212.

_____. "Compte rendu de *Idéologies au Canada français*. Tome 3: 1930-1939, sous la dir. de F. Dumont, J. Hamelin et J.-P. Montminy". *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 35, n° 1 (juin 1981), pp. 101-104.

THOMPSON, John H. "Compte rendu de l'*Histoire du Québec contemporain*. Tome 2: *Le Québec depuis 1930* de P.-A. Linteau, R. Durocher, J.-C. Robert et F. Ricard". *Canadian Historical Review*, vol. 69, n° 3 (juillet 1988), pp. 432-434.

TOURAINÉ, Alain. "Le nationalisme contre la nation" dans Pierre Birnbaum, dir. *Sociologie des nationalismes*, Paris, Les Presses universitaires de France, 1997, pp. 400-423.

WAGNER, Jonathan. "Nazi Party Membership in Canada: A Profile". *Histoire Sociale*, vol. 14, n° 27 (mai 1981), pp. 233-238.

D) MÉMOIRES, THÈSES ET AUTRES ÉTUDES NON PUBLIÉES

BÉGIN-WOLFF, Claudette. *L'opinion publique face à l'immigration (1906-1913)*. Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 1970. 170 pages.

CLOUTIER, Alain. *Répertoire numérique détaillé du fonds Georges-Pelletier*. Montréal, [s.é.], 1985. 177 pages.

COUTURE, Claude. *La presse libérale au Québec entre 1929 et 1935. Analyse du contenu des éditoriaux de "La Presse", du "Soleil" et du "Canada"*. Thèse de Ph.D. (Histoire), Université de Montréal, 1987. 428 pages.

- DANDURAND, Pierre. *Analyse de l'idéologie d'un journal nationaliste canadien-français: Le Devoir, 1911-1956*. Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 1961. 153 pages.
- DUPUIS, Jean-Claude. *Nationalisme et catholicisme. L'Action française de Montréal (1917-1928)*. Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 1992. 329 pages.
- GAREAU, Paul M. *L'attitude des nationalistes traditionalistes du Devoir face aux fascismes européens et américains (1929-1940)*. Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 1992. 228 pages.
- GOYETTE, Julien. *Gérard Filion, un journaliste au Devoir (1947-1963)*. Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 1998. 200 pages.
- LAVOIE, Yolande. *L'émigration des Canadiens aux États-Unis avant 1930*. Mémoire de M.A. (Démographie), Université de Montréal, 1968. 142 pages.
- LINTEAU, Paul-André. *La pensée économique et sociale de Georges Pelletier, 1910-1929*. Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 1969. 197 pages.
- PELLETIER, Virginie. *Bio-bibliographie de M. Georges Pelletier*. École de Bibliothéconomie, Université de Montréal, 1942. 159 pages.
- QUENNEVILLE, Ginette. *Les nationalistes québécois et les Juifs (1939-1948)*. Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 1986. 156 pages.

ANNEXES

ANNEXE I

Extrait de *l'Immigration canadienne* (1913)*

II

Les différentes classes d'immigration

Nul immigrant ne peut, en règle générale, — à laquelle il y a certes bien des exceptions, — être admis au Canada, s'il n'est en bonne santé, de bonnes mœurs, capable de gagner sa vie de manière honnête, et libre de toute tare physique, mentale ou morale. Du premier mars au trente-un [sic] octobre, il doit avoir au surplus, outre son billet de passage à destination finale, une somme réelle de \$25; de novembre à mars, elle est de \$50. Tout Asiatique doit avoir au moins \$200 en sa possession, à moins qu'il ne soit Chinois. Dans ce cas-ci, l'immigrant doit payer un droit d'entrée de \$500.

Mais ces règles, adoptées par le ministère de l'Intérieur, sous la surveillance duquel se pratique l'immigration, ne doivent pas faire oublier qu'il en existe d'autres, et de plus vieilles, quant à la sélection des immigrants. Et c'est pourquoi il importe, dès le début de cette étude, de classer ceux-ci en trois catégories, les *désirables*, les *tolérables* et les *indésirables*.

L'IMMIGRANT DÉSIRABLE

Il n'est pas nécessaire que l'immigrant désirable soit instruit. Tel Galicien qui est arrivé ici, par exemple, avec un ballot de pauvres vêtements, accompagné de sa femme, humble et calme, dans tout le brouhaha dont s'accompagne le débarquement au port de Québec, et d'enfants propres, au visage intelligent, et maintes fois d'une pureté de lignes remarquable, ne sait peut-être guère écrire. Mais, une fois établi dans une des nouvelles provinces de l'Ouest, sur un *homestead* qu'il cultive à la sueur de son front, les premières années, — le Galicien est d'origine et de mœurs rurales, — il devient l'un des meilleurs et des plus utiles citoyens de la communauté qui l'adopte. C'est ce que constatent tous ceux qui l'ont connu dans l'Ouest et qui l'ont étudié de près.

Ce qu'il faut d'abord, pour que l'immigrant soit désirable, c'est qu'il soit sain de corps et d'esprit, de bonnes mœurs, honnête, intelligent, d'une race qui aime la terre. Le Canada, surtout dans ses nouvelles provinces, est un pays essentiellement agricole. C'est d'une population rurale qu'il a besoin, pour développer les immenses superficies de terrain propre à la culture, encore vierges de la charrue. Les ouvriers experts, les

* Georges Pelletier, *L'immigration canadienne*, Montréal, Les Enquêtes du Devoir, 1913, pp. 4-7.

hommes de métier aussi, pourvu qu'ils aient par ailleurs les qualités de l'immigrant désirable, entrent dans cette classe. Mais c'est, — et l'on ne saurait trop insister sur ce point, — l'immigrant agriculteur qu'il faut au Canada, celui qui fait produire la terre, pour nourrir ceux qui vivent dans les villes, et mangent sans rien produire de ce qui est nécessaire aux besoins essentiels de la vie.

L'immigrant désirable, c'est encore l'homme originaire de régions européennes dont les mœurs, les coutumes, le genre de vie, les habitudes et la législation sont à des degrés plus ou moins rapprochés, assez semblables aux nôtres, et où les conditions géographiques et climatiques ressemblent à celles du Canada. Tous ceux qui s'occupent d'immigration, en Amérique, disent que, plus l'immigration vient du sud de l'Europe et moins elle est désirable. Les peuples du nord et du centre sont, en thèse générale, des réservoirs de bons immigrants. Mais comme la rupture soudaine des pans d'un réservoir cause une inondation désastreuse, si précieux que soit le liquide dont il est plein, ainsi, lorsque l'immigration de gens désirables dépasse un certain chiffre, et rend impossible l'assimilation, par la masse, des nouveaux-venus, cesse-t-elle d'être utile. Le désirable en soi devient *indésirable* par accident.

Les observateurs américains et canadiens, les économistes de tous rangs qui s'intéressent à la question de l'immigration au Canada comme aux États-Unis classent parmi cette première catégorie: l'Écossais robuste, venu des hautes-terres de son pays, où, à force de travail et d'économie, il est parvenu à se faire quelques épargnes, grâce à la possession d'une terre pourtant peu riche, où des troupeaux paissent parmi les bruyères; l'Irlandais qui, en dépit des tracasseries de son *landlord*, vit de la culture d'un champ de pommes de terre ou tisse la toile de lin qui rend l'Irlande fameuse; le paysan de rares régions d'Angleterre et du pays de Galles; le paysan de certaines provinces de France, — dont, malheureusement, l'on n'encourage pas assez l'immigration, ainsi que celle de l'agriculture belge, comme l'a démontré M. Asselin, dans son rapport publié l'an dernier; — l'immigrant des campagnes allemandes, si méthodique dans ses travaux agricoles, et dont l'Ouest canadien renferme de fort belles colonies, — telle, celle du district de Humbolt; — celui qui vient ici de la Galicie, vêtu de pelisses de mouton, — dont la fourrure est retournée vers l'intérieur, — et qui s'adonne presque toujours aux travaux de la terre; le Danois, le Suédois, le Norvégien, le Finlandais, le Lithuanien, tous originaires du littoral de la Baltique ou du nord de l'Europe, races fortes, propres et âpres à la besogne, races d'ordre et d'économie, qui savent mettre en valeur le moindre champ, et vivre contentes du labeur agricole.

D'autres nationalités aussi fournissent au Canada des immigrants désirables. Mais celles que nous avons énumérées sont les plus susceptibles de s'acclimater au Canada et de lui fournir le plus de citoyens utiles. Et, dans le défilé des immigrants, à l'arrivée, sur les quais de Québec, c'est le paysan que l'observateur remarque avec le plus de plaisir.

L'IMMIGRANT TOLÉRABLE

L'on peut dire que la masse de l'immigration actuelle se compose d'immigrants tolérables. Tel immigrant, désirable s'il se dirigeait vers la campagne et les travaux de la terre, n'est que tolérable, s'il va augmenter le nombre des commis, des manœuvres, des ouvriers, des journaliers, dans les villes. Est aussi tolérable, l'immigrant originaire de pays peu semblables au Canada, qui ne sait pas l'agriculture, ne veut pas s'y livrer, exerce un métier quelconque, qui le fait vivre, mais sans grande utilité pour la communauté. Il est assez difficile de faire, à de certains points de vue, le partage entre l'immigrant désirable et l'immigrant tolérable. Ainsi, l'Italien du nord, s'il est paysan, peut assurément être inscrit dans la première catégorie. Il passe dans la seconde, s'il n'est qu'artisan. Cette classification est relative, dans certains cas. Dans d'autres, elle est excellente. Ainsi, la masse des immigrants d'origine anglaise, qui vient des villes et exerce certains métiers, peut être tolérable; elle ne saurait être, à cause de son ignorance, de ses préjugés, de sa prétention, de son dédain de la terre, et de sa morgue à l'endroit des autres citoyens du Canada, de l'immigration désirable. Autrichiens, Roumains, Bulgares, Russes, Grecs, voilà autant de nationalités qui, toutes proportions gardées, fournissent, pour la plupart, des immigrants tolérables, grand nombre d'immigrants indésirables, peu d'immigrants désirables.

Cette classe des tolérables, c'est le milieu, la moyenne. Le Canada ne l'aurait pas qu'il ne s'en porterait pas plus mal, à tout prendre. Il l'a et s'en trouve assez bien,... à condition qu'elle ne se multiplie pas trop. Or, c'est là qu'est le danger: à de certaines périodes de l'année, cette classe fournit le plus de nouveaux-venus au Canada. Il faudrait en quelque sorte la limiter; mais comment, et jusqu'à quel point, c'est ce sur quoi les sociologues, s'ils s'entendent en théorie, ne réussissent jamais à s'entendre en pratique. Et, comme nos gouvernements ne sont pas des sociologues et ignorent même, pour la plupart, l'existence de la sociologie, il est certain que le pays recevra dans le futur, comme il l'a fait dans le passé, des centaines de milliers de tolérables. Et c'est ce qui complique la situation.

L'IMMIGRANT INDÉSIRABLE

Le mot est français, ou plutôt, francisé, depuis la fameuse affaire d'Abbadie d'Arrast. L'*indésirable*, c'est, en thèse générale, celui qui fuit la justice européenne, celui auquel un magistrat imbécile a donné le choix entre la prison et le Canada, le faible d'esprit, le détraqué, l'idiot, l'homme atteint d'une maladie contagieuse ou repoussante, celui qui a mauvaise santé, ou mauvaises mœurs, l'oisif, le paresseux, le flâneur, l'immigrant incapable de gagner sa vie par des moyens légitimes. C'est aussi celui qui ne vient ici que pour gagner un peu d'argent, à des besognes de hasard; c'est enfin celui que la nation ne pourra jamais assimiler, à cause de ses origines, de ses mœurs, de sa civilisation différente de la nôtre. Le Calabrais, le Sicilien, grand nombre de classes de Juifs, tous les immigrants recrutés par la *Church Army*, la

Salvation Army et autres institutions analogues, sur les quais, dans les bouges et les *gin-palaces* d'Angleterre, les noirs, les Chinois et la plupart des Asiatiques constituent cette catégorie toujours trop nombreuse, à tous les points de vue, qu'il faudrait impitoyablement rejeter, aux ports d'entrée du Canada, et que l'on admet sous cinquante prétextes, tantôt parce qu'elle a un permis du ministère de l'Intérieur, tantôt parce que les compagnies de chemin de fer veulent des manœuvres, tantôt parce que des compagnies industrielles ont besoin de main-d'œuvre ou de journaliers qu'elles ne paient pas cher, et dont la disparition, au cours d'accidents de travail, ne leur cause pas de désagrément multiples. Car elles en tuent, chaque année, dans l'exécution de grandes entreprises, des centaines et des centaines, — elles les appellent *wosp*, — mais elle les considèrent comme du vil bétail. Et ces gens, dans leur propre intérêt, seraient mieux, pour la plupart, dans leur propre pays, que dans une contrée avec laquelle ils n'ont rien de commun, où ils formeront toujours un élément instable, inassimilable, de présence dangereuse à l'équilibre et à la santé de la nation.

Cette énumération des trois principaux types d'immigrants peut paraître fastidieuse; et nous ne jurerions point qu'elle ne l'est pas. Mais il était nécessaire de la faire, avant de poursuivre l'étude de ce sujet. Car, à l'inspection médicale de l'immigrant, c'est cette classification qui guide souvent le médecin, tout comme, à l'examen civil, elle devrait aussi guider ceux des inspecteurs qui ont conscience de leurs véritables devoirs envers l'État et la nation.

ANNEXE II

Pseudonymes de Georges Pelletier

Patrice Grandville

Pierre Kiroul

Pierre Labrosse

Jean Labrye

Paul Poirier

André Verbois

Pamphile

L'Homme masqué ?